

RAPPORT  
ANNUEL  
MAI 2021

# AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

**OPCVM de droit français (SICAV) à 5 compartiments**

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléataire de gestion comptable en titre

**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Sommaire

	Pages
<b>Consolidant : AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING</b>	
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>15</b>
<b>Comptes annuels consolidé</b>	<b>22</b>
Bilan Actif	23
Bilan Passif	24
Hors-Bilan	25
Compte de Résultat	27
Règles et méthodes comptables	28
<b>Compartiment : AMUNDI RESPONSIBLE INVEST - EUROPEAN HIGH YIELD SRI</b>	<b>29</b>
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>30</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>32</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>44</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>50</b>
Bilan Actif	52
Bilan Passif	53
Hors-Bilan	54
Compte de Résultat	55
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>56</b>
Règles et méthodes comptables	57
Evolution de l'Actif net	62
Compléments d'information	63
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	75
Inventaire	77
<b>Annexe(s)</b>	<b>85</b>
Caractéristiques de l'OPC (suite)	86

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Sommaire

	Pages
<b>Compartiment : AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI</b>	<b>96</b>
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>97</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>99</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>112</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>118</b>
Bilan Actif	121
Bilan Passif	122
Hors-Bilan	123
Compte de Résultat	124
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>125</b>
Règles et méthodes comptables	126
Evolution de l'Actif net	131
Compléments d'information	132
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	147
Inventaire	150
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	157
<b>Annexe(s)</b>	<b>158</b>
Caractéristiques de l'OPC (suite)	159

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Sommaire

	Pages
<b>Compartiment : AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI</b>	<b>175</b>
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>176</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>178</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>190</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>196</b>
Bilan Actif	198
Bilan Passif	199
Hors-Bilan	200
Compte de Résultat	201
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>202</b>
Règles et méthodes comptables	203
Evolution de l'Actif net	207
Compléments d'information	208
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	216
Inventaire	217
<b>Annexe(s)</b>	<b>221</b>
Caractéristiques de l'OPC (suite)	222

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Sommaire

	Pages
<b>Compartiment : AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS</b>	<b>226</b>
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>227</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>229</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>244</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>250</b>
Bilan Actif	253
Bilan Passif	254
Hors-Bilan	255
Compte de Résultat	256
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>257</b>
Règles et méthodes comptables	258
Evolution de l'Actif net	262
Compléments d'information	263
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	284
Inventaire	288
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	295
<b>Annexe(s)</b>	<b>296</b>
Caractéristiques de l'OPC (suite)	297

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Sommaire

	Pages
<b>Compartiment : JUST TRANSITION FOR CLIMATE</b>	<b>320</b>
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>321</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>323</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>338</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>344</b>
Bilan Actif	348
Bilan Passif	349
Hors-Bilan	350
Compte de Résultat	351
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>352</b>
Règles et méthodes comptables	353
Evolution de l'Actif net	358
Compléments d'information	359
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	378
Inventaire	382
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	389
<b>Annexe(s)</b>	<b>390</b>
Caractéristiques de l'OPC (suite)	391

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de commerce)

### Liste des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice par les mandataires sociaux

#### Jean-Yves Barnavon

Société	Fonction	Représente
SETAM (Société d'Exploitation des Téléphériques de Tarentaise Maurienne) *	Administrateur	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - ARI	Administrateur	
AGRICA	Administrateur	

(\*) Mandat échu au cours de cet exercice

#### David Benmussa

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – ARI*	Président	
SCI LES GLYCINES	Co-gérant	
SOCIETE IMMOBILIERE MARBEUF BOCCADOR	Co-gérant	

(\*) Mandat échu au cours de cet exercice

#### Bernard, François Carayon

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – ARI*	Administrateur	

(\*) Mandat échu au cours de cet exercice

#### Alban de Faÿ

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – ARI*	Directeur Général	
CAISSE LOCALE DU SOISSONNAIS DE LA CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST	Administrateur	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – ARI*	Administrateur	

(\*) Mandat échu au cours de cet exercice

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Laurence Laplane-Rigal

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – ARI*	Administrateur	
AMUNDI ACTIONS EURO ISR	Administratrice	

(\*) Mandat échu au cours de cet exercice

## Agnès Marsac

Société	Fonction	Représente
ETOILE PATRIMOINE 50	Administrateur	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – ARI*	Administrateur	

(\*) Mandat échu au cours de cet exercice

## Bertrand Pujol

Société	Fonction	Représente
CPR INVEST	Administrateur	
BFT INVESTMENT MANAGERS	Administrateur	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – ARI*	Administrateur	
CRELAN INVEST	Administrateur	
AMUNDI IBERIA SGIIC, SA	Administrateur	

(\*) Mandat échu au cours de cet exercice

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)**

## **Conventions réglementées**

Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

## **Délégations accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital**

Non applicable.

## **Modalités d'exercice de la Direction Générale**

Le Conseil d'Administration a fait le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Par conséquent, la Direction Générale de la Société est assumée par un Directeur Général, jusqu'à décision contraire.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)**

## **Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice**

### **Président du Conseil d'Administration**

Monsieur David Benmussa \*

### **Directeur Général et Administrateur**

Monsieur Alban de Faÿ \*

### **Administrateurs**

Madame Laurence Laplane Rigal \*

Madame Agnès Marsac \*

Monsieur Bertrand Pujol \*

Monsieur Bernard, François Carayon \*

Monsieur Jean-Yves Barnavon \*

### **Commissaire aux Comptes**

Cabinet DELOITTE & ASSOCIES

Représenté par Monsieur Jean-Marc Lecat

---

\* Mandats arrivés à échéance

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Présentation des travaux du Conseil d'Administration

### Au cours de l'exercice :

Votre Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois, notamment sur les points suivants :

#### Conseil d'Administration du 30 juillet 2020

- Exposé de la politique de gestion de la SICAV
- Focus sur le compartiment ARI-European High Yield SRI
- Création de 2 fonds nourriciers branchés sur 2 compartiments
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 29 mai 2020
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

#### Conseil d'Administration du 29 octobre 2020

- Modification de l'objectif de gestion et changement de nom du compartiment de la SICAV « AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – Green Bonds » en « AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – Crédit Just Climate Transition »

#### Conseil d'Administration du 12 novembre 2020

- Focus sur la stratégie du compartiment ARI - Impact Green Bonds
- Rappel des modifications du compartiment AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - Green Bonds devenant ARI - Crédit Just Climate Transition
- Point succinct sur l'environnement économique des marchés

### Depuis la clôture de l'exercice :

#### Conseil d'Administration du 28 juillet 2021

- Administration de la Société :
  - ✓ Arrivée à échéance du mandat de 6 Administrateurs
  - ✓ Renouvellement du Président du Conseil d'Administration, sous condition suspensive de l'approbation par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de son renouvellement de son mandat d'Administrateur ;
  - ✓ Choix et mode d'administration ;
  - ✓ Confirmation du mandat du Directeur Général, sous condition suspensive de l'approbation par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du renouvellement du mandat d'Administrateur du Président ;
  - ✓ Répartition de la rémunération des Administrateurs
  - ✓ Fonctions et Mandats des mandataires sociaux
- Exposé macro-économique
- Exposé de la politique de gestion de la SICAV :
  - ✓ Revue succincte des 5 compartiments
  - ✓ Focus sur le compartiment ARI - Just Transition For Climate
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2021
- Proposition d'évolutions statutaires suite à l'application des lois Pacte et Soilihi
- Proposition d'adoption d'un règlement intérieur
- Transfert du siège social de la Société en date du 31 décembre 2020
- Convocation de l'Assemblée Générale Mixte

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## CHAPEAU MACROECONOMIQUE

### Regards sur l'économie mondiale

#### Choc exceptionnel en 2020, reprise inégale en 2021

L'économie mondiale a subi, en 2020, un choc exceptionnel. Les vagues successives de contagion du virus Covid-19 ont en effet conduit à d'importantes restrictions d'activité qui ont très lourdement pesé sur le PIB. Le soutien rapide et massif apporté par les banques centrales et les budgets des Etats a toutefois permis d'éviter un effondrement du revenu des ménages dans les pays développés et une crise financière systémique. En fin d'année, le début des campagnes de vaccination est venu apporter une note d'espoir. Sur les marchés de taux, les rendements obligataires ont fortement baissé sous l'effet des mesures d'assouplissement monétaire sans précédents. Les marchés d'actions, pour leur part, se sont nettement repris après une forte chute à la fin du T1.

#### Etats-Unis

La crise du Covid-19 a frappé l'économie américaine après trois années de croissance au-dessus du potentiel. Le profil trimestriel du PIB a été dicté, en 2020, par les vagues de contagion et les restrictions de mobilité et d'activité imposées par les autorités pour y faire face : nets reculs au T1 et, surtout, au T2 (-5% et -31,4%, respectivement, en rythme annualisé), suivis d'un très fort rebond au T3 (+33,1%). Bien que les services aient manifestement été plus affectés que le secteur manufacturier, la reprise a ensuite concerné toute l'économie et le climat des affaires s'est amélioré. Après de très fortes destructions d'emplois, le taux de chômage a entamé une décrue, passant d'un pic à 14,7% en avril à un niveau de 6,7% en novembre, soit toujours nettement plus qu'avant la crise (3,5% en février) et avec un taux de participation plus faible. L'inflation a considérablement ralenti en milieu d'année, avant de se reprendre tout en restant loin de sa cible. Pour éviter un effondrement de l'économie pendant la pandémie, la Réserve fédérale a annoncé d'importantes mesures d'assouplissement, renforçant l'effet de l'expansion budgétaire extraordinaire mise en œuvre via trois importants plans de soutien d'une valeur d'environ 14% du PIB. J. Biden a été élu président des États-Unis en novembre mais l'équilibre final des pouvoirs au Congrès ne sera connu qu'à l'issue des seconds tours en Géorgie le 5 janvier 2021.

#### Zone euro

La croissance du PIB était déjà sur une tendance à la décélération lorsque le COVID-19 a stoppé net de nombreux secteurs à la fin du T1. Reflétant l'évolution des vagues de contagion et des confinements, l'activité économique s'est contractée de 3,7% au T1 et de 11,7% au T2 avant de rebondir de 12,5% au T3, restant toutefois nettement en-dessous de son niveau de fin 2019. Au T4, l'économie s'est probablement de nouveau contractée, quoique moins sévèrement qu'au T2. La crise a touché très fortement les services, en grande partie liés aux activités de proximité, tandis que le secteur manufacturier a mieux résisté. L'inflation a diminué progressivement, passant en territoire négatif dans la dernière partie de l'année, malgré une dynamique des prix alimentaires plus forte que d'habitude, car les prix des services se sont érodés et certains pays ont décidé des réductions temporaires de TVA. Les gouvernements ont déployé de très importantes mesures budgétaires pour protéger les emplois, les revenus des ménages et les entreprises, ce qui a conduit à une flambée des déficits et des ratios d'endettement public qui ont atteint des niveaux presque sans précédent. Des efforts de soutien très significatifs ont également été décidés à l'échelle de l'UE, notamment les programmes *SURE* et *Next Generation EU*. La BCE a agi, de son côté, par des mesures très expansionnistes, notamment un nouveau plan d'achats d'actifs, s'ajoutant au renforcement de ses programmes déjà existants.

#### Emergents

La pandémie n'a épargné aucun pays émergent, beaucoup ayant enregistré des replis du PIB à deux chiffres au T1 et/ou T2, une forte dépréciation de leurs devises et des sorties de capitaux historiques. Pour combattre le virus et pour limiter au mieux l'impact négatif de cette crise sur l'économie, les gouvernements ont augmenté massivement leurs dépenses. Le creusement des déficits publics, malgré le soutien financier apporté par les institutions internationales, pèse sur les pays les plus vulnérables et a accru le risque sur les financements extérieurs. D'ailleurs, les agences de notations ont abaissé la note souveraine de plusieurs pays. Les banques centrales sont également à la manœuvre et ont fortement assoupli leurs conditions monétaires via des baisses de taux et/ou des QE. Alors que la conjoncture s'est améliorée dans les économies émergentes au T3

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

notamment en Asie, certains pays doivent faire face à une seconde vague de l'épidémie. Les gouvernements et les banques centrales restent déterminés à soutenir la croissance même si leurs marges de manœuvre ont considérablement diminué.

## 1<sup>er</sup> trimestre 2021

### Zone euro

L'économie de la zone euro est restée très affectée au T1 par les restrictions destinées à ralentir l'épidémie de COVID-19. Les chiffres et enquêtes ont mis en évidence un niveau d'activité bien en deçà de celui d'avant la pandémie, l'Italie et l'Espagne connaissant une situation un peu moins dégradée que la France et l'Allemagne en raison de restrictions moins strictes. Le secteur manufacturier a continué de se montrer robuste, soutenu par une demande saine, tandis que les services ont enregistré une nouvelle contraction. Ainsi, les ventes au détail ont baissé de -5,9% en janvier (-6,4% sur 12 mois), tandis que la production industrielle a diminué de -0,8% sur 12 mois en décembre, restant très inférieure à celle d'avant le Covid-19. Malgré un marché du travail très dégradé, l'extension continue des régimes de protection de l'emploi a empêché une envolée du taux de chômage (8,1% en janvier contre 7,4% l'an dernier). L'inflation est restée modérée à 0,9% sur 12 mois en février, inchangée par rapport à janvier. Les gouvernements nationaux ont préparé leurs plans de relance en vue de les soumettre à l'approbation de la Commission européenne.

### Etats-Unis

Après une stabilisation en janvier, l'activité économique aux États-Unis a poursuivi son redressement. Les enquêtes de conjoncture ont confirmé une accélération progressive de l'activité, tandis que les industriels et les prestataires de services ont signalé une amélioration soutenue du climat des affaires. Les chiffres de production et de consommation ont été mitigés, les ventes au détail ayant augmenté de 5,3% en janvier, tandis que la production industrielle a progressé de 0,9%. Le taux de chômage s'est établi à 6,2% en février, les entreprises signalant une augmentation de leurs effectifs, bien que le marché du travail reste affaibli par rapport à la période d'avant la crise. L'inflation s'est établie à 1,7% sur 12 mois en février, en hausse par rapport à janvier (1,4% sur 12 mois). La Réserve fédérale a confirmé sa politique monétaire très expansionniste, laissant inchangés les taux directeurs et les montants achats d'actifs lors de son dernier comité. Le plan de relance budgétaire de 1900 milliards de dollars US du président américain Biden a été approuvé par les deux chambres du Congrès, et devrait commencer à être déployé dès le mois de mars.

### Emergents

La prime à la croissance demeure favorable pour les émergents en raison de l'évolution plus positive de la pandémie en Asie et d'une diminution des restrictions liées à celle-ci. En effet, les indicateurs de mobilité ont indiqué une plus forte mobilité par rapport aux pays développés. La Chine a enregistré une croissance plus soutenue que prévu en T4 2020 et a su contenir la résurgence des cas de Covid-19 cet hiver. Il existe toutefois de fortes divergences entre les pays/régions. Notons, notamment, que les pays d'Europe de l'Est n'ont pas été épargnés par la seconde vague de Covid et qu'ils ont dû imposer de nouvelles mesures limitant la mobilité des individus. Bien que l'activité semble plus résiliente qu'au cours des premiers confinements, nul doute, qu'elle sera moindre qu'escompté avant la résurgence de ces nouveaux cas de Covid. En Amérique Latine, la situation demeure tout aussi difficile. Globalement, l'inflation demeure contenue malgré une pression sur les prix (provenant des coûts). Elle oscille entre les cibles fixées par les banques centrales. Malgré un policy-mix toujours très accommodant, les niveaux de croissance économique de la plupart des émergents restent inférieurs à 2019. Dans ce contexte, les banques centrales émergentes devraient réorienter leur politique monétaire de manière très progressive. Cependant, la hausse récente des rendements obligataires américains fragilisent l'attractivité des actifs émergents.

## 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

La reprise économique mondiale a continué au T2. Après la Chine, puis les Etats-Unis, l'amélioration a gagné l'Europe à la faveur de la progression des campagnes de vaccination et de la levée des restrictions anti-Covid. Les gouvernements ont fait évoluer leurs mesures budgétaire d'une logique de soutien immédiat à une logique de relance, tandis que les banques centrales ont maintenu des politiques monétaires très expansionnistes.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

L'inflation a fortement rebondi, nourrissant de nombreuses interrogations. Sur les marchés, la hausse des actions s'est poursuivie. Les taux longs européens ont progressé alors que leurs homologues américains ont marqué une pause après la forte hausse du T1.

## **Etats-Unis**

L'économie américaine a continué de se rétablir au T2 à la faveur de la réouverture de nombreuses activités. Les enquêtes mensuelles ont fait état d'une nette amélioration du climat des affaires tant dans le secteur industriel que dans celui des services. Les ventes au détail sont toutefois restées stables en avril par rapport à leur niveau de mars, après une nette progression depuis le début de l'année, tandis que la production industrielle a augmenté de 0,7% en mars par rapport à février. Le taux de chômage s'est établi à 5,8% en mai, les entreprises signalant une augmentation de leurs effectifs, même si le marché du travail est resté, dans l'ensemble, très affaibli par rapport à son niveau d'avant la crise. L'inflation a très fortement accéléré à 5,0% sur 12 mois en mai (après 4,2% en avril) en raison de la combinaison d'effets de base (énergie, transports et certains autres services), du rétablissement d'une forte demande et de l'incapacité de certains secteurs à y répondre immédiatement. De plus, les perturbations des chaînes industrielles mondiales ont généré des tensions haussières sur les prix des produits intermédiaires qui ont augmenté les coûts de production.

## **Zone euro**

La situation économique s'est nettement améliorée à la fin du T2, le reflux de l'épidémie de COVID 19 permettant un assouplissement progressif des restrictions. L'activité a fortement accéléré dans les services (commerce de détail, restauration et hébergement notamment) auparavant durement pénalisés. Le secteur industriel est resté, pour sa part, sur une dynamique d'amélioration soutenue, malgré les perturbations des échanges internationaux et certaines pénuries sectorielles. Si les ventes au détail se sont repliées de -3,1% en avril par rapport à mars, leur rebond sur 12 mois a été de 23,9%. La production industrielle a progressé, en mars, de 0,1% par rapport à février (et de 10,9% sur 12 mois). Le marché du travail a continué de tourner au ralenti, les mesures de protection de l'emploi ayant toutefois empêché une forte hausse du taux de chômage (à 8,0% en avril contre 7,4% en janvier 2020). L'inflation a accéléré à 2,0% sur 12 mois en mai (d'après sa première estimation), après 1,6% en avril, sous l'effet des prix de l'énergie, d'autres effets de base et d'une hausse du coût des produits intermédiaires. Les Etats ont soumis aux autorités de l'UE leurs projets de plans de relance et de réformes en vue d'obtenir le soutien du dispositif NGEU (fonds de relance européen). La BCE a maintenu sa politique monétaire très expansionniste.

## **Emergents**

Le deuxième trimestre 2021 se termine avec des résultats hétérogènes en terme de croissance économique pour les émergents. Les régions LATAM, CEEMA, et de l'Asie du Nord ont été favorisées par des révisions à la hausse tandis que celles pour l'Asie du Sud sont restées stables ou vers la baisse. L'un des principaux moteurs de la croissance des émergents fut la demande externe. Au regard des actifs plus risqués, la mise en pause des rendements à LT américain fut une chose positive, néanmoins la diminution de la volatilité des taux comparé à la fin 2020 a été plus significative pour ces derniers. L'inflation est globalement restée contenue et expliquée par les prix de l'alimentation, des matières premières et du pétrole. Les banques centrales émergentes demeurent accommodantes globalement mais se dirigent progressivement vers une normalisation de leur politique monétaire. Ceci en fonction d'une anticipation de la réduction d'achat de titres des principales banques centrales ainsi que d'une inflation plus élevée. Tel est le cas du Brésil, de la Turquie et de la Russie qui ont initié leur cycle d'hausse de taux, ou de la République Tchèque qui s'apprêterait à relever son taux prochainement, alors que d'autres ont plus ou moins mis fin à leur cycle de baisse de taux (Mexique et Colombie).

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)**

## **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

## **AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING**

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2021

---

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion sur les comptes annuels**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 mai 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 aout 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT



## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le  
31 mai 2021

---

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Paris La Défense, le 24 aout 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT



# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)**

## **Comptes annuels consolidé**

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Bilan Actif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>2 591 273 269,04</b>	<b>1 398 401 040,08</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>181 531,32</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	181 531,32	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	181 531,32	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>2 402 244 323,09</b>	<b>1 299 452 791,86</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 402 244 323,09	1 299 452 791,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 402 244 323,09	1 299 452 791,86
<b>Titres de créances</b>	<b>92 331 890,45</b>	<b>21 306 392,98</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	92 331 890,45	21 306 392,98
Titres de créances négociables	92 331 890,45	21 306 392,98
Autres titres de créances	92 331 890,45	21 306 392,98
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	92 331 890,45	21 306 392,98
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>89 184 326,94</b>	<b>73 364 673,20</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	89 184 326,94	73 364 673,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		1 695,28
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		1 695,28
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>7 331 197,24</b>	<b>4 275 486,76</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 824 903,10	2 412 130,75
Autres opérations	4 506 294,14	1 863 356,01
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>423 630 718,43</b>	<b>230 720 425,53</b>
Opérations de change à terme de devises	412 656 794,67	219 063 691,27
Autres	10 973 923,76	11 656 734,26
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>149 269 564,52</b>	<b>38 874 622,08</b>
Liquidités	149 269 564,52	38 874 622,08
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 164 173 551,99</b>	<b>1 667 996 087,69</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Bilan Passif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 623 552 939,60	1 419 079 626,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	304 511,73	90,33
Report à nouveau	1 724,08	672,98
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 445 392,43	302 777,45
Résultat de l'exercice	23 960 878,69	10 918 181,75
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>2 675 265 446,53</b>	<b>1 430 301 348,66</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>6 875 851,95</b>	<b>4 280 969,53</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		422,13
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 875 851,95	4 280 547,40
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 561 538,85	2 129 581,16
Autres opérations	4 314 313,10	2 150 966,24
<b>DETTES</b>	<b>482 032 253,51</b>	<b>233 413 641,54</b>
Opérations de change à terme de devises	406 597 287,05	214 638 699,75
Autres	75 434 966,46	18 774 941,79
<b>COMPTE FINANCIERS</b>		<b>127,96</b>
Concours bancaires courants		127,96
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 164 173 551,99</b>	<b>1 667 996 087,69</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Hors-Bilan au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CBFT CBOT YST 0920		3 111 627,41
CBO US UST 2A 0310		9 132 748,24
FV CBOT UST 5 0920		25 183 244,65
FV CBOT UST 5 0921	62 496 645,60	
LIFFE LG GILT 0921	12 279 676,78	
XEUR FGBM BOB 0621	239 666 880,00	
FGBL BUND 10A 0621	67 126 300,00	
TU CBOT UST 2 0921	10 651 722,19	
TY CBOT YST 1 0920	0,00	7 375 994,52
US 10YR NOTE 0921	19 747 730,34	
US 10Y ULT 0921	82 159 666,00	
CBOT USUL 30A 0921	757 575,76	
EURO STOXX 50 0621	2 219 250,00	
XEUR FGBL BUN 0620		89 679 200,00
XEUR FGBM BOB 0620		94 469 850,00
XEUR FGBS SCH 0920		14 234 795,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps TRS		
TRS1006475	9 000 000,00	
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CBFT CBOT YST 0920		8 769 131,80
CBO US UST 2A 0310		8 735 672,23
FV CBOT UST 5 0920		16 374 755,50
XEUR FGGS SCH 0621	492 661 865,00	
XEUR FOAT EUR 0621	35 294 600,00	
XEUR FGBM BOB 0621	6 466 560,00	
FGBL BUND 10A 0621	150 736 780,00	
TU CBOT UST 2 0921	6 499 355,91	
TY CBOT YST 1 0920		32 504 382,61
US 10YR NOTE 0921	1 079 110,95	
XEUR FGBL BUN 0620		45 529 440,00
XEUR FGGS SCH 0620		158 669 880,00
XEUR FGBX BUX 0620		51 737 760,00

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Hors-Bilan au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
XEUR FGBX BUX 0621	58 838 000,00	
XEUR FOAT EUR 0620		64 007 200,00
CBOT USUL 30A 0921	10 757 575,76	
Options		
AIRBUS SE 06/2020 CALL 140		963,90
AIRBUS SE 07/2020 PUT 46		93 787,47
AIRBUS SE 12/2020 CALL 56		398 090,70
AIRBUS SE 08/2021 CALL 105	1 632 548,63	
DJ EURO STOXX 50 '08/2020 CALL 3025		2 150 391,00
DJ EURO STOXX 50 07/2021 CALL 4050	1 912 118,79	
KERING 09/2020 CALL 600		55 318,88
KONINKLIJKE KPN NV 06/2020 CALL 2,8		90 654,93
TELECOM ITALIA ORD 09/2020 CALL ,56		27 309,99
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ARCE MI 1.0 05-23_20	500 000,00	500 000,00
CDS BNP. S11_200625		3 150 000,00
HANNOVER 5.75% 9/40_		750 000,00
RENAULT 3.125 050321	300 000,00	300 000,00
RENAULT 3.125 050321	200 000,00	200 000,00
ITRAXX EUR XOVER S32	17 750 062,50	18 750 000,00
ITRAXX EUR XOVER S32	35 500 125,00	37 500 000,00
ITRAXX EUR XOVER S32	17 750 062,50	18 750 000,00
MUNICH RE 6% 05/41_2		750 000,00
SHEL INT 0.75 05-24_		2 750 000,00
TOTAL CAP 3.125 9/22		2 750 000,00
UNIBAIL 2.375% 02/21		2 500 000,00
VERI CO 4.125 03-27_		2 247 494,04
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## Compte de Résultat au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-15,18	19 007,27
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	27 376 079,91	14 102 863,59
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	11 567,67	1 858,37
Produits sur instruments financiers à terme	16 314,28	
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>27 403 946,68</b>	<b>14 123 729,23</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	11 073,30	3 986,51
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	424 109,35	93 900,49
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>435 182,65</b>	<b>97 887,00</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>26 968 764,03</b>	<b>14 025 842,23</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	9 077 142,44	3 835 379,79
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>17 891 621,59</b>	<b>10 190 462,44</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	6 069 257,10	727 719,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>23 960 878,69</b>	<b>10 918 181,75</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING est constitué de 5 compartiments :

- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI
- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI
- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI
- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS
- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING JUST TRANSITION FOR CLIMATE

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (\*)
- Compléments d'information (\*)

(\*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST- EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)**

**Compartiment**

**AMUNDI RESPONSIBLE INVEST - EUROPEAN  
HIGH YIELD SRI**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe P - Code ISIN : (C) FR0013340916

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - P, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises OCDE, et en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 3 ans, de surperformer, après prise en compte des frais courants, l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

L'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) est composé d'obligations privées européennes de maturité supérieure à 18 mois, émises en euros et dont la notation est comprise entre BB- et BB+.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille. Ce processus rigoureux aboutit à la construction d'un portefeuille d'obligations de catégorie « haut rendement », c'est-à-dire présentant un risque de crédit élevé.

Le compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur. A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les principales conventions internationales, notés G, comme par exemple les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon.)
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Au regard des conditions de marché, le compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le compartiment peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations privées ou publiques non OCDE émises en euros.

Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.

La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.

Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations haut rendement sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Compte rendu d'activité

### Juin 2020

Avec un gain de +1.05% sur le mois de juin, soit un resserrement de spread de -17bp, le HY européen BB (Indice ICE HE10) inscrit son troisième mois consécutif de hausse, portant la performance trimestrielle à +10.36%. Depuis plusieurs semaines, ce rebond est alimenté par des mesures de relance fiscales et monétaires d'ampleur inédite. Plus récemment, il l'est aussi par des statistiques macro reflétant une reprise marquée de l'activité économique alors que les mesures de distanciation sociale s'allègent progressivement à travers le monde. A titre d'exemple, l'indice PMI composite de la Zone Euro a progressé de plus de +15 points en juin pour atteindre à 47.5. En termes de fondamentaux d'entreprises, le taux de défauts constatés sur 12 mois atteint 2.25% en mai (contre 2.15% en avril), ce qui reste modeste au regard de la chute de l'activité économique au T2. Aussi, le rythme hebdomadaire de dégradations par les agences de notation ralentit, au point d'être maintenant au plus bas depuis le début de la crise sanitaire. Enfin, la proportion de bonds traitant à des niveaux 'distressed' (spread > 1000bp) est en baisse, à 13% (CCC inclus) en juin après 16% en mai et 19% en avril. L'évolution de ces indicateurs suggère que les mesures de relance monétaires et fiscales sont perçues comme susceptibles d'aider les entreprises à surmonter le choc actuel. En outre, l'activité du marché primaire en juin a été la plus forte en 6 mois avec 14.7Md€ d'émissions d'entreprises et 4Md€ de financières. Cela indique que l'accès aux marchés est ouvert aux émetteurs HY, y compris ceux notés B et CCC. Cela tient notamment à une demande solide pour la classe d'actifs, les fonds HY européens ayant enregistré des souscriptions nettes à hauteur de +2.5% des encours sur la période (JP Morgan). Le fonds a légèrement sous-performé son indice de référence en juin, principalement en raison de sa sous-exposition à plusieurs émetteurs périphériques, bancaires notamment. Au cours du mois, nous avons notamment participé aux transactions primaires ABN Amro AT1, Repsol hybride et Synthomer. Le marché table à ce jour sur une poursuite de la reprise de l'activité économique sur les prochains trimestres. Un regain de volatilité n'est pas à exclure si ce scénario devait être remis en cause par une détérioration de la situation sanitaire. Quoiqu'il en soit, les perspectives économiques ont déjà été revues à la baisse et une hausse des taux de défaut est déjà anticipée par les investisseurs. Celle-ci pourrait toutefois être plus limitée que prévu en raison des mesures de soutien. Notons qu'en l'espace de 2 mois, Moody's a abaissé sa projection de taux de défaut à 1 an de 8% à 6.2%. En outre, l'afflux de liquidités et des taux d'intérêt extrêmement bas devraient soutenir la demande pour le HY européen.

### Juillet 2020

Après une performance trimestrielle de +9.28% au T2, le HY européen (indice ICE HE10) a continué sur sa lancée en juillet, affichant un gain mensuel de +2.09%. Le spread de crédit s'est en effet resserré de -39bp, les investisseurs ayant été encouragés par l'accord des pays de l'UE sur un plan de relance de 750Md€ et des indicateurs macro pointant vers une poursuite du rattrapage de l'activité (PMI manufacturiers supérieurs à 50 aux US, en Allemagne et en France). De plus, les banques centrales ont réaffirmé leur volonté de maintenir des conditions de liquidités favorables à la reprise économique. Concernant les fondamentaux des entreprises, les résultats publiés pour T2 ont été dans l'ensemble historiquement mauvais. Toutefois, ils ont été généralement meilleurs que les prévisions qui étaient particulièrement pessimistes. Par ailleurs, et pour la première fois depuis janvier, le volume de dette HY dont la note de crédit a été relevée est supérieur au volume de dette dégradée. En termes de taux de défaut, la prévision à 12 mois de Moody's reste stable à 6.2%. Pour ce qui est des facteurs techniques, l'activité du marché primaire est restée soutenue avec 10.5Md€ d'émissions d'entreprises et 3Md€ d'émissions de financières. Cela porte à près de 50Md€ le montant de dettes d'entreprises émises depuis le début de l'année, soit un montant record pour les sept premiers mois de l'année depuis 2015. Ces nouvelles émissions affichent globalement une performance positive, signe d'une demande solide pour la classe d'actifs. A cet égard, les fonds HY européens ont continué d'enregistrer des souscriptions nettes à hauteur de +1.1% des encours sur le mois (JP Morgan). Le fonds a sous-performé son indice de référence en juillet. Cela s'explique principalement par sa sous-exposition en titres BB. Au cours du mois, nous avons notamment participé aux transactions primaires Auchan et Saipem. Par ailleurs, nous avons réduit notre exposition au secteur de l'hôtellerie. Alors que les mesures pour endiguer la propagation du COVID-19 ont plongé les principales économies à des niveaux de récession historiques au T2, le marché table sur la poursuite de la reprise de l'activité économique. Sur ce point, les sources d'incertitudes demeurent toutefois nombreuses, parmi lesquelles l'évolution récente de la pandémie à travers le monde notamment. Nous pensons toutefois qu'avec un rendement de 3.02% (indice BB), le HY européen devrait bénéficier de l'afflux de liquidités et des niveaux de taux d'intérêt extrêmement bas.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

Août 2020

Le rebond des marchés observé en juillet s'est poursuivi en août, soutenu par les mesures de relance monétaire et budgétaire, le déblocage graduel des pays européens et les indicateurs avancés positifs suggérant une forte reprise après la chute historique du PIB enregistrée au deuxième trimestre. Sur le plan économique, les banques centrales maintiennent leur politique accommodante et la nouvelle rhétorique déployée par J. Powell lors du symposium de Jackson Hole a entériné le maintien prolongé des taux bas. Cependant, des incertitudes émergent, alimentées par la reprise de la hausse des cas de COVID-19 et l'expectative face à l'implémentation concrète des divers plans de relance gouvernementaux. Le marché du High Yield Européen BB a progressé de 1.26% (indice ICE HE10) sur le mois avec un resserrement de spread de 32bp. La hausse du marché s'est accompagnée d'une compression des spreads et les crédits les plus risqués ont enregistré les meilleures performances (Cocos +3%, CCC +2.4%, B+1.66%, BB +1.26%). Le marché primaire a observé la traditionnelle trêve estivale avec trois semaines d'inactivité suivies par une réouverture centrée sur la dette subordonnée d'émetteurs investment grade avec notamment les émissions d'Intesa et Solvay (auxquelles nous avons participé) pour un volume de 2.3Bn EUR. Les flux de capitaux dans la classe d'actifs ont également été faibles avec des actifs sous gestion globalement stables sur la période. Le fonds a surperformé son indice de référence sur la période, notamment grâce à son exposition aux subordonnées financières (Cocos) et au rebond de certains émetteurs cycliques en position. Les mesures de soutien budgétaire et monétaire ont permis aux marchés d'absorber le choc initial de la récession déclenchée par la pandémie de COVID-19 et leur attention est désormais tournée vers la reprise effective de l'activité économique. Après un rebond très fort depuis les plus bas, les investisseurs doivent faire face à de nombreuses incertitudes : risques d'une seconde vague épidémique, ampleur et efficacité des plans de relance ou encore impacts durables de la crise sanitaire sur certains secteurs. Cependant, dans un monde inondé de liquidités aux taux durablement bas, nous pensons que le rendement du High Yield européen BB (3.02%) devrait continuer d'attirer les investisseurs.

Septembre 2020

Après 5 mois de hausse consécutifs, le marché du High Yield Euro BB (Indice ICE HE10) a reculé de -0.81% en Septembre, soit un écartement de spread de 33bp. Cela s'explique principalement par la hausse du nombre de cas de COVID 19 en Europe qui s'accompagne de nouvelles mesures de restrictions, risquant de freiner la reprise de la croissance (Espagne, France en particulier). Par ailleurs, les incertitudes liées aux élections américaines du 3 Novembre prochain, l'absence de consensus sur le vote d'un nouveau plan de soutien budgétaire aux Etats-Unis ainsi que le risque d'un décalage dans la mise en place du plan de relance européen de 750md€ prévu en Janvier 2021, ont également pesé. Sur le plan macro-économique, les signes de reprise se confirment en Chine, dans les services notamment, reflétant une moindre inquiétude quant à l'épidémie. Aux Etats-Unis, les derniers indicateurs (confiance des ménages en hausse, créations d'emplois dans le secteur privé supérieures aux attentes, .) témoignent d'une relative résistance de l'économie. En Europe, les pressions déflationnistes inquiètent, renforçant la perspective de nouvelles mesures de la BCE, via une hausse du PEPP notamment. Sur le plan fondamental, le mois de Septembre a été marqué par plusieurs situations spécifiques dont la restructuration de Selecta, le Chapter 11 de Garrett Motion et les restructurations à venir d'Europcar et Vallourec. A fin Août, Moody's tablait sur un taux de défaut à 12 mois de 4.85% contre 3.42% actuellement. Il s'élèverait à 9.11% aux Etats-Unis, proche du niveau d'aujourd'hui (8.72%). Les flux de capitaux vers la classe d'actif ont été équilibrés sur la période (-0.1% des actifs sous gestion). Le marché primaire est reparti à la hausse après la trêve estivale avec environ 11md€ d'obligations d'entreprises, majoritairement BB. Nous avons participé à l'émission Corte Ingles. Sur le mois, le fonds a surperformé son indice, ce qui s'explique par son absence d'exposition à des émetteurs tels que Teva ou IAG. Au cours du mois, nous avons notamment procédé à des extensions de maturité sur des émetteurs pour lesquels la partie courte offrait moins de valeur. La résurgence actuelle de l'épidémie de Covid 19, pour laquelle un vaccin n'est pas attendu avant 2021, pourrait peser sur la reprise attendue de la croissance mondiale. Dans cet environnement, le rôle des gouvernements et des banques centrales reste clé. La Fed comme la BCE devraient continuer à se montrer accommodantes, maintenant les taux d'intérêt à des niveaux bas. Dans ce contexte, nous restons constructifs sur le HY Euro BB dont le rendement s'élève à 3%.

Octobre 2020

Le marché du HY européen (Indice Ice HE10) a progressé de +0.43% en octobre, et ce en dépit d'une forte montée de l'aversion au risque. Le spread de crédit est en effet resté relativement stable (+1bp) alors que les actions européennes ont chuté de -7.3%. Cette résistance s'explique par le soutien technique fort que

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

représente la recherche de rendement, le Bund 10 ans ayant poursuivi sa contraction pour s'établir en fin de mois à -0.63%. Le sentiment des investisseurs s'est dégradé au cours du mois tandis que la deuxième vague de l'épidémie de Covid 19 montait en puissance, et que diverses mesures visant à l'endiguer étaient progressivement déployées dans toute l'Europe. Certes, le rebond de l'activité économique au T3 en zone euro s'est finalement révélé plus fort qu'attendu (+12.7% vs 9.8%). Mais la baisse de l'indice composite PMI de la Zone Euro à 49.4, intégrant l'évolution récente de la situation sanitaire, indique une économie de nouveau en phase de contraction. C'est dans ce contexte que Christine Lagarde a annoncé que la BCE effectuera un recalibrage de ses instruments encore plus accommodant lors du prochain conseil des gouverneurs en décembre. Cette annonce a été largement interprétée par les marchés comme une prochaine augmentation du volume d'achats d'actifs via le PEPP, dressant la perspective d'une recherche de rendement toujours plus pressante de la part des investisseurs. Face à cette perspective, ni les rachats enregistrés par les fonds HY européens pendant l'épisode de volatilité (-0.3% des AuM sur le mois), ni le montant record d'émissions (14.9Md€ pour les entreprises et 3.1Md€ pour les financières) n'ont suffi à provoquer un écartement du spread de crédit. Au contraire, la vitalité du marché primaire ainsi que plusieurs cas d'injections de capital (Rolls Royce, Lowell, Aston Martin) signalent que les émetteurs HY ont, dans leur ensemble, accès aux sources de financement dont ils pourraient avoir besoin. Ainsi, la projection du taux de défaut à 12mois calculée par Moody's est pour le sixième mois consécutif révisée à la baisse à 4.4%. La sous-performance du fonds sur la période provient principalement de sa sous-pondération en émetteurs de notation BB. Au cours du mois, nous avons notamment participé aux émissions de green bonds Getlink et Volvo Car. Le renforcement des mesures de distanciation sociale risque d'entrainer un nouveau ralentissement de l'activité économique, mais de nouvelles mesures budgétaires et monétaires visant à en limiter l'impact sont à prévoir. Notamment, la BCE devrait prochainement accentuer la pression sur les investisseurs pour qu'ils se tournent vers les actifs offrant encore un rendement positif. Dans ce contexte, et alors que la hausse des taux de défaut semble contenue, nous restons constructifs sur le HY européen dont le rendement s'élève à 2.92% en accordant une attention particulière à la sélection crédit.

## Novembre 2020

En novembre les marchés ont enregistré un très fort rebond, portés par les annonces de progrès importants dans la recherche de vaccins contre le covid-19 et la victoire de Joe Biden lors de l'élection présidentielle américaine. Le High Yield Européen BB (ICE HE10) a progressé +3.69% avec un resserrement de 89bp à 274bp et on a constaté une nette surperformance des crédits les plus risqués (+3.69% pour les BB, +5.24% pour les B et jusqu'à +8.21% sur les CCC). Les actions mondiales ont, quant à elles, affiché leur meilleur mois à ce jour (MSCI monde +12.8%). Le crédit dans son ensemble a été soutenu par des facteurs techniques favorables avec la publication des données du Corporate Securities Purchase Programme (CSPP) révélant l'ampleur des achats de la BCE sur le marché des obligations d'entreprises. De plus, compte tenu des nouvelles mesures de confinement et des dépenses gouvernementales associées, les investisseurs anticipent désormais un soutien renforcé des Banques Centrales en décembre. Le marché primaire a été actif avec 10.3 Mds EUR d'émissions dont Encore, Abertis Hybride, Lufthansa, ZF et Boparan. Après les sorties observées en octobre on a vu un retour des capitaux vers la classe d'actif en novembre, portant le bilan 2020 à -2.9% des actifs sous gestion (source : JPM). Sur le mois le fonds a performé en ligne avec son indice de référence. Nous anticipons une poursuite des supports techniques avec le déploiement graduel des vaccins contre le covid 19, le rebond de l'activité économique et le soutien des banques centrales. Dans un contexte de taux durablement bas et de défauts contenus (4.2% à 12 mois pour Moody's) la recherche de rendement devrait demeurer un thème central. Nous restons donc constructifs sur le HY européen dont le rendement s'élève maintenant à 3.2% (CCC inclus) en accordant une attention particulière à la sélection crédit.

## Décembre 2020

L'année 2020 s'est terminée sur une note positive, le marché HY européen (Indice ICE HE10) enregistrant une hausse de 0.78% sur le mois de Décembre, soit un resserrement de spread de -12bp à 264bp. Sur l'ensemble de l'année, le spread s'est écarté de +51bp. Malgré une hausse des cas de Covid-19 en Europe et aux Etats-Unis ainsi que la mise en place de nouvelles mesures de confinement (Royaume-Uni, Italie, Allemagne), le début des campagnes de vaccination dans plusieurs pays a suscité un certain optimisme. Les principales banques centrales ont encore affirmé leur soutien à l'économie dans un contexte global toujours difficile (hors Chine). La BCE a augmenté de 500md€ à 1850md€ et prolongé de 9 mois à fin Mars 2022 son PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme), améliorant également les conditions de refinancement des banques. Aussi, la Fed a confirmé qu'elle n'envisageait pas de réduire ses achats de titres à court terme.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

Enfin, le compromis trouvé au sujet du plan de relance européen, la validation du plan de soutien budgétaire américain ainsi que l'annonce d'un accord sur le Brexit ont contribué à un sentiment de marché favorable. Sur le plan fondamental, les défauts ont été quasiment inexistantes en Europe. Moody's a revu en baisse sa prévision de taux de défaut à 12 mois à 3.78% (Novembre 2021) contre 4.17% précédemment. Sur le plan technique, les flux n'ont pas été significatifs avec des sorties représentant 0.1% des AUM. Malgré un fort rebond depuis le mois de Mars, les flux sont restés négatifs sur le HY européen en 2020 (-2.7% des AuM). Le marché primaire s'est élevé à près de 8md€ sur le mois, dont SBB et Casino auxquelles nous avons participé, portant au niveau record de 103md€ les émissions d'entreprises sur l'ensemble de l'année. Sur le mois, le fonds a légèrement surperformé son indice, grâce à une contribution positive de subordonnées financières notamment. Son exposition globale au marché a été maintenue en ligne avec le mois dernier. Nous avons réduit un certain nombre de titres dont le potentiel de hausse semble maintenant limité. Le coronavirus, toujours virulent, devrait à nouveau marquer l'année 2021. La progression du nombre de personnes vaccinées pourrait toutefois permettre aux économies de rebondir et aux fondamentaux des entreprises de s'améliorer au cours de l'année. Tant que la reprise restera fragile, les Etats devraient continuer à soutenir les entreprises, les plus touchées par la pandémie en particulier. Les banques centrales devraient également rester au centre du jeu. Malgré une valorisation proche de son prix d'équilibre, le marché HY Européen pourrait continuer à bénéficier de facteurs techniques favorables dans un contexte de taux durablement bas. Nous maintenons donc notre vue constructive sur la classe d'actifs, dont le rendement s'élève à 3% (CCC inclus).

## Janvier 2021

Le HY européen (indice Ice HE10) a progressé de +0.25% en janvier. Cette performance positive est remarquable alors que dans le même temps, l'Eurostoxx reculait de -1.88% et le marché de la dette souveraine européenne de -0.59%, tous deux impactés par une hausse de la volatilité. La confiance des marchés a en effet été fragilisée par trois sources principales d'inquiétude. Premièrement, l'évolution de la crise sanitaire s'avère moins favorable que ce qui avait été anticipé fin 2020, alimentant les craintes sur la reprise économique. Deuxièmement, les investisseurs appréhendent une inflexion de l'action des banques centrales. Ainsi, alors que les économies européennes et US envoient de signaux positifs (rebonds des PMI et PIB), l'annonce d'un plan d'aide de 1 900 milliards de dollars par l'administration Biden a entraîné un mouvement général de hausse des taux (jusqu'à +23bp sur le 10 ans US et +10bp pour le 10 ans allemand). Enfin, en Italie, la démission de Mr Conte laisse craindre un retour de l'instabilité politique et par conséquent de défiance vis-à-vis de la dette périphérique. Ce regain de volatilité a entraîné quelques rachats sur les fonds HY européens (-0.6% des AuM) mais n'a pas contrarié l'activité du marché primaire qui a été particulièrement forte avec 14.4Md€ d'émissions d'entreprises et 1.5Md€ de financières. Ces transactions, et particulièrement celles des émetteurs les moins bien notés, ont dans leur ensemble affiché des performances positives. Cela indique que l'accès à la liquidité des émetteurs HY reste solide, ce qui est va dans le sens de la nouvelle baisse à 3.02% par Moody's de sa prévision de taux de défaut à 12 mois. Le fonds a sous-performé son indice de référence sur la période, ce qui s'explique principalement par sa surexposition à plusieurs obligations hybrides, IG notamment. Au cours du mois, nous avons réduit des positions sur plusieurs titres dont le potentiel de hausse nous semblait limité, et que nous avons remplacés en participant aux transactions Abanca, EDP et Wintershall, entre autres. En dépit des défis logistiques, notre scénario central reste celui d'un déploiement graduel de la vaccination et d'une normalisation de l'activité économique en 2021. Dans le même temps, la BCE devrait continuer de maintenir des conditions de financement favorables, comme elle s'y est encore récemment engagée. Dans ce contexte, l'accès des émetteurs HY à la liquidité devrait rester solide et par conséquent les taux de défaut contenus. Dans un environnement de taux très bas ou négatifs, nous pensons que le rendement de 2.04% du HY européen devrait rester attractif pour nombre d'investisseurs. Nous maintenons donc notre vue constructive sur la classe d'actifs.

## Février 2021

Les avancées de la vaccination et les efforts de relance monétaire et fiscale coordonnés ont soutenu le sentiment positif des investisseurs au cours du mois de février. L'attention des marchés s'est déplacée vers la reprise économique post-pandémique ce qui a eu pour effet de relever les attentes en matière d'inflation et les rendements des obligations d'État à long terme. Le marché High Yield Européen a progressé de +0.30% dans un resserrement de spread de -16bp (Indice ICE HE10), bénéficiant du mouvement de recherche de rendement qui a favorisé les actifs les plus risqués en première partie de mois. Les spreads élevés et la faible duration de la classe d'actif lui ont permis d'absorber la hausse des taux et la pentification des courbes avec moins d'impact que les segments mieux notés du crédit investment grade (-0.78%) ou des obligations hybrides

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

corporate (-0.13%). Le retour du PIB chinois à un niveau pré-covid et le redressement rapide de l'économie et de l'emploi aux US ont donné des signes encourageants pour la reprise mondiale, bien que le rebond soit plus lent en Europe notamment en raison d'une vaccination moins rapide. La classe d'actif a connu des rachats sur le mois et les flux 2021 ressortent à -2.0% des actifs sous gestion. Le marché primaire a été très actif avec 17.7 Mds EUR d'émissions dont Lufthansa, IQVIA, ASDA ou encore Kloeckner Pentaplast. La performance du fonds est en léger retrait par rapport à son indice de référence sur le mois, notamment en raison de sa surexposition à certains titres hybrides (EDF, ENI) et de sa sous-exposition à plusieurs émetteurs ayant des notes faibles en ESG. Notre scénario central reste celui d'un déploiement graduel de la vaccination et d'une normalisation de l'activité économique en 2021. Dans ce contexte, les taux de défaut devraient rester modestes (2.8% à un an d'après Moody's) et si les anticipations d'inflation et les taux d'intérêts pourraient remonter progressivement en Europe, leur niveau reste historiquement bas. Le rendement du HY européen (2.89% CCC inclus) devrait donc rester attractif pour nombre d'investisseurs. Nous maintenons notre vue constructive sur la classe d'actifs.

## Mars 2021

Le marché HY européen (Indice ICE HE10) a enregistré une hausse de 0.50% sur le mois, tirée par le portage et la baisse des taux allemands. Le spread de l'indice est inchangé à 245bp. Alors que le thème de la reflation continue de focaliser l'attention des investisseurs, le mois de Mars a été marqué par une nette divergence entre l'évolution des taux américains et européens. En effet, le taux 5 ans US a progressé de 23bp à 1.06% alors que le taux 5 ans allemand a reculé de 6bp à -0.63%. Cela reflète un contexte sanitaire différent, caractérisé par une détérioration en Europe où, par ailleurs, la campagne de vaccination patine alors qu'elle progresse rapidement aux Etats-Unis. Cela traduit aussi des perspectives de forte croissance aux Etats-Unis d'une part, stimulée par le plan Biden de 1.9Tr\$ auquel pourrait s'ajouter un nouveau plan de 2Tr\$ pour financer des projets d'infrastructure, et de croissance modérée en Europe d'autre part. Afin d'éviter tout resserrement des conditions de financement, la BCE a d'ailleurs annoncé un renforcement de ses achats d'actifs dans le cadre du PEPP. Le HY Européen continue donc de bénéficier de l'environnement de taux bas en Europe mais aussi de l'amélioration des fondamentaux. Selon Moody's, les dégradations de notations ont nettement ralenti depuis le début de l'année et les perspectives positives ont augmenté. Le taux de défaut à 12 mois en Europe s'élève à moins de 3% (2.76% à fin février). Enfin, l'accès au marché HY reste largement ouvert aux émetteurs HY avec 45md€ d'émissions d'entreprises depuis le début de l'année dont 12md€ en Mars. Les flux au sein de la classe d'actifs ont été très légèrement positifs sur le mois, représentant 0.2% des actifs sous gestion. Sur le mois, le fonds a surperformé son indice, grâce à la contribution positive d'hybrides (EDF, ENI) et de subordonnées financières (Santander, Caixabank) notamment. Nous avons participé aux émissions Sappi, Novelis et IAG notamment. Malgré la dégradation du contexte sanitaire en Europe, nous tablons toujours sur une amélioration de l'activité économique au second semestre, favorisée par une accélération attendue des campagnes de vaccination. Les taux européens pourraient remonter tout en restant relativement bas, la reprise attendue étant modérée et la BCE restant accommodante. Nous maintenons donc notre vue constructive sur la classe d'actifs.

## Avril 2021

Alors que les taux souverains se tendaient en Zone Euro, le HY européen BB (indice Ice HE10) a progressé de +0.56% en avril, le spread de crédit s'étant resserré de -18bp. A l'instar des autres classes d'actifs risqués, il a bénéficié de la combinaison de signaux encourageants côté macro et de messages toujours accommodants en provenance des principales banques centrales. Aux Etats-Unis, la croissance a connu une forte accélération au T1 (+6.4%). Au demeurant, J. Powell a apaisé les craintes des investisseurs concernant un tapering imminent, en réaffirmant que la priorité de la Fed était à ce jour une normalisation du marché de l'emploi. En Zone Euro, l'économie s'est contractée de -0.6% au T1. Mais les bons PMI publiés sur le mois, l'indice composite à 53.2 notamment, ont conforté les investisseurs dans leurs attentes d'un rebond au 2ème trimestre. Dans ce contexte, la BCE a maintenu un discours prudent lors de sa réunion de politique monétaire du 22 avril. En ce qui concerne les fondamentaux des émetteurs HY européens, plusieurs indicateurs pointent vers une poursuite de leur amélioration. Pour ce qui est des notations de crédit, le nombre de révisions à la hausse supplante dorénavant le nombre de révisions à la baisse sur les 12 derniers mois (1.4x chez Moody's et 1.1x chez S&P). En termes de taux de défaut, le pic semble être passé depuis la fin de l'année dernière et le taux de défauts réalisés est en constante décrue depuis (4.72% en mars). Pour ce qui est de la prévision du taux de défauts à 12 mois, Moody's l'a de nouveau révisé en baisse à 2.66% pour mars 2022. Les émetteurs HY ont en effet accès aux marchés de capitaux comme l'illustre depuis le début de l'année la forte activité du

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

marché primaire. De nouveau, elle a été remarquable en avril avec 14.9Md€ d'émissions d'entreprises. Les taux de souscription élevés et la bonne performance générale des nouvelles émissions sur le marché secondaire reflètent en outre un fort appétit des investisseurs pour la classe d'actifs. Par ailleurs, les fonds HY européens ont enregistré des souscriptions nettes sur la période (+0.14% des actifs sous gestion). Le fonds a légèrement sous-performé son indice sur le mois, ce qui tient à la bonne performance de titres que nous ne détenons pas notamment en raison de leur mauvaise notation ESG tels que Pemex, Netflix ou Deutsche Bank. Au cours du mois, nous avons profité du marché primaire pour maintenir notre exposition globale au marché. Nous avons notamment participé aux transactions Gruenthal, Neinor et TI Fluid Systems. Notre scénario reste celui d'une amélioration de l'activité économique au second semestre, favorisée par une accélération des campagnes de vaccination. Une remontée de l'inflation et des taux d'intérêts pourraient progressivement accompagner cette embellie, tout en restant toutefois à des niveaux historiquement bas. Avec un rendement de 2.70%, le HY européen (CCC inclus) devrait donc rester attractif pour nombre d'investisseurs. Nous maintenons notre vue constructive sur la classe d'actifs.

## Mai 2021

En mai, le High Yield Européen BB est resté relativement stable avec des spreads évoluant dans une fourchette de 10 points de base pour une performance de +0.04% (ICE BAML HE10) en dépit de la volatilité observée sur les obligations souveraines. Les succès des campagnes de vaccination et la publication de données économiques encourageantes ont alimenté l'appréhension autour d'un ralentissement possible des programmes d'achat de la BCE. Toutefois, la communication des membres du conseil des gouverneurs a rassuré en repoussant une décision potentielle après l'été. Côté US, le marché anticipe une communication de la Fed sur une réduction du rythme de ses achats (« tapering ») lors de la prochaine conférence de Jackson Hole fin août. Du point de vue des fondamentaux des entreprises, les publications de résultats du premier trimestre ont confirmé l'amélioration attendue et un renforcement des bilans qui devrait contribuer à maintenir le taux de défaut à un niveau bas. Ce contexte a logiquement conduit à une dispersion des performances entre les différents segments du crédit, l'Investment Grade et les hybrides corporate ayant enregistré un repli, tandis que le Haut rendement (BB +0.05%, B +0.48%, CCC +0.83%) et les AT1 (0.51%) ont surperformé. Les titres plus exposés au risque de taux et à l'influence des Banques centrales ont souffert au profit des obligations à fort beta et des émetteurs cycliques. Le marché primaire a été très actif avec plus de 6Mds EUR d'émissions financières HY et 10Mds EUR d'émissions d'entreprises. Nous avons notamment investi dans celles de CERBA, Allied Universal, Dana, Tui Cruises ou encore Afflelou et la performance du fonds ressort en ligne avec celle de son indice de référence sur la période. Sans modifier son exposition risquée globale, nous avons procédé à diverses optimisations dans le positionnement du fonds (arbitrages de subordination, extensions/réductions de maturité) notamment sur les secteurs des Telecom et des Financières. Sur le mois, la classe d'actif a connu des sorties de capitaux à hauteur de -0.5% des montant gérés, portant le bilan YTD à -2.2%. Toutefois, l'appétit non démenti pour le primaire et les achats de dette High Yield par des investisseurs non spécialisés restent des indicateurs positifs. Notre scénario central reste celui d'une poursuite de l'amélioration de l'activité économique au second semestre, probablement accompagnée d'une remontée progressive des taux et de l'inflation et d'une diminution graduelle des programmes d'achat des banques centrales. Dans ce contexte, avec un rendement de 1.88% (BB), une duration modeste et un taux de défaut toujours bas, le HY européen BB devrait rester attractif pour nombre d'investisseurs. Nous maintenons notre vue constructive sur la classe d'actifs.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - I (C) en devise EUR : 9,35% / 10,52% avec une Tracking Error de 0,56%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - I2 (C) en devise EUR : 9,53% / 10,52% avec une Tracking Error de 0,56%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - M (C) en devise EUR : 1,10% / 1,15%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - P (C) en devise EUR : 8,71% / 10,52% avec une Tracking Error de 0,56%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - PM (C) en devise EUR : 7,49% / 9,02%

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - R (C) en devise EUR : 9,55% / 10,52% avec une Tracking Error de 0,56%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19**

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

## **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI I	14 681 621,05	5 094 022,88
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	3 558 549,78	
VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN	2 826 148,98	211 484,66
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 3.875% 05-01-26	1 369 039,62	1 505 892,97
CROW EURO HOL 3.375% 15-05-25	971 718,13	1 721 604,88
EL CORTE INGLES 3.625% 15-03-24	1 319 816,99	1 356 290,90
QUINTILES IMS 2.25% 15-01-28	1 723 952,50	903 574,50
CGG HOLDING US 7.875% 01-05-23	1 151 031,29	1 161 790,09
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 4.5% 07-07-28	2 187 370,27	
GAS NATU FENOSA 3.375% 29-12-99	1 926 758,44	207 933,29

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 31 619 789,51

- o Change à terme : 15 018 509,51
- o Future : 6 601 280,00
- o Options :
- o Swap : 10 000 000,00

b) Identité de la(des) contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	121,42
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>121,42</b>
. Frais opérationnels directs	879,06
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>879,06</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

### a) Titres et matières premières prêtées

Montant					
% de l'Actif Net*					

\*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					9 000 000,00
% de l'Actif Net					3,79%

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE					9 000 000,00
------------------------------	--	--	--	--	--------------

### e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
<b>Rating</b>					
Monnaie de la garantie					

### f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

## h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					9 000 000,00
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

## i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

## j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres					
Cash					

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

<b>Revenus</b>				
- OPC				
- Gestionnaire				
- Tiers				
<b>Coûts</b>				
- OPC				
- Gestionnaire				
- Tiers				

## e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

## i) Données sur la réutilisation des garanties

« La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.  
Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

## I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)**

## **Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue**

Néant.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 12,89%.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives\* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :
  - mines antipersonnel,
  - bombes à sous-munitions,
  - armes chimiques,
  - armes biologiques,
  - armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

- Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion\* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2020, deux secteurs sont concernés :
  - charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
  - tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

\* Gestion active : hors OPC indicuels et ETF contraints par leur indice de référence

## Politique de Rémunérations

### 1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunerations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

## 1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

*Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

*Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 2. Fonctions commerciales

*Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

*Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)**

## **Comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le **RESULTAT NET de 3 495 408,80 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **5 078 340,91 EUROS**.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

48 101,12 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C.

65 987,70 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C.

1 144 004,82 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C.

3 346 884,98 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C

473 361,62 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C.

0,67 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M.

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : 228 067,61 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C : Capitalisation : 2 222,28 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C : Capitalisation : 4 456,67 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C : Capitalisation : 37 595,58 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C : Capitalisation : 117 018,31 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C : Capitalisation : 66 774,53 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M : Capitalisation : 0,24 EUROS.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Bilan Actif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>225 699 349,73</b>	<b>94 504 889,25</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>206 939 380,66</b>	<b>85 435 529,18</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	206 939 380,66	85 435 529,18
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>18 542 621,15</b>	<b>9 020 277,21</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 542 621,15	9 020 277,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>217 347,92</b>	<b>49 082,86</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 780,00	6 180,00
Autres opérations	206 567,92	42 902,86
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>15 746 278,70</b>	<b>9 689 260,56</b>
Opérations de change à terme de devises	15 018 509,51	7 420 800,13
Autres	727 769,19	2 268 460,43
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>12 739 570,25</b>	<b>1 886 408,44</b>
Liquidités	12 739 570,25	1 886 408,44
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>254 185 198,68</b>	<b>106 080 558,25</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Bilan Passif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	232 045 593,96	95 289 074,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	228 067,61	-943 754,07
Résultat de l'exercice (a, b)	5 078 340,91	2 446 107,15
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>237 352 002,48</b>	<b>96 791 428,01</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>25 366,88</b>	<b>43 333,38</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	25 366,88	43 333,38
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 780,00	6 180,00
Autres opérations	14 586,88	37 153,38
<b>DETTES</b>	<b>16 807 829,32</b>	<b>9 245 796,86</b>
Opérations de change à terme de devises	15 080 454,10	7 368 385,34
Autres	1 727 375,22	1 877 411,52
<b>COMPTE FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>254 185 198,68</b>	<b>106 080 558,25</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Hors-Bilan au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBM BOB 0620	6 601 280,00	810 900,00
XEUR FGBM BOB 0621		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps TRS		
TRS1006475	9 000 000,00	
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
RENAULT 3.125 050321	300 000,00	300 000,00
RENAULT 3.125 050321	200 000,00	200 000,00
ARCE MI 1.0 05-23_20	500 000,00	500 000,00
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## Compte de Résultat au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-15,18	307,74
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 154 101,51	2 922 898,25
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	121,42	
Produits sur instruments financiers à terme	16 314,28	
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>4 170 522,03</b>	<b>2 923 205,99</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	879,06	49,13
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	27 100,80	5 295,89
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>27 979,86</b>	<b>5 345,02</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>4 142 542,17</b>	<b>2 917 860,97</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	647 133,37	403 906,95
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>3 495 408,80</b>	<b>2 513 954,02</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 582 932,11	-67 846,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>5 078 340,91</b>	<b>2 446 107,15</b>

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)**

## **Annexes aux comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013521192 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

FR0013472503 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C : Taux de frais maximum de 0,25% TTC

FR0013340916 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

FR0013340908 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C : Taux de frais maximum de 0,75% TTC

FR0013340932 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0014001O11 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

## Swing pricing

### **Mécanisme du Swing Pricing**

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

### **Commission de surperformance :**

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'«actif de référence» qui représente l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indice de référence (ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10)).

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. La première période d'observation débutera le 16/07/2018 et se terminera le 29/05/2020.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces 2 actifs. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. Pour l'action I2-C, la période d'observation débute le 09/01/2020 et se termine le 31/05/2021. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Pour l'action PM-C la période d'observation débute à la date de création de l'action, le 1<sup>er</sup> juillet 2020, et se termine le 31/05/2022.

Pour l'action M-C la période d'observation débute à la date de création de l'action, le 15 février 2021, et se termine le 31/05/2022.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P -C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C	Capitalisation	Capitalisation

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M	Capitalisation	Capitalisation

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 2. Évolution de l'actif net au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>96 791 428,01</b>	<b>73 467 964,47</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	171 362 473,92	97 791 304,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-42 621 503,13	-70 830 009,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 361 487,33	1 242 318,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-931 365,09	-2 108 387,31
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 719 040,27	1 670 893,66
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 436 962,31	-1 373 844,39
Frais de transactions	-176 634,93	-135 191,08
Différences de change	-52 577,21	-407 688,63
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 671 935,26	-5 052 355,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 390 588,01</i>	<i>-4 281 347,25</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>4 281 347,25</i>	<i>-771 008,04</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	169 271,56	12 469,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>181 201,04</i>	<i>11 929,48</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-11 929,48</i>	<i>540,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 495 408,80	2 513 954,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>237 352 002,48</b>	<b>96 791 428,01</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	206 646,76	0,09
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	206 732 733,90	87,10
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	<b>206 939 380,66</b>	<b>87,19</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	6 601 280,00	2,78
Autres	9 000 000,00	3,79
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	<b>15 601 280,00</b>	<b>6,57</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Crédit	1 000 000,00	0,42
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,42</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	206 732 733,90	87,10			206 646,76	0,09		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres							12 739 570,25	5,37
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	6 601 280,00	2,78						
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	104 478,74	0,04			6 097 248,24	2,57	46 621 109,72	19,64	154 116 543,96	64,93
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	12 739 570,25	5,37								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations							6 601 280,00	2,78		

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	6 563 530,51	2,77	9 231 173,97	3,89				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	535 444,66	0,23	105 877,11	0,04				
Comptes financiers	13 955,20	0,01	19 415,77	0,01				
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	6 595 351,01	2,78	9 030 336,78	3,80				
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2021
<b>CRÉANCES</b>		
Achat à terme de devise		390 731,64
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises		14 627 777,87
Ventes à règlement différé		641 510,35
Dépôts de garantie en espèces		47 689,40
Coupons et dividendes en espèces		38 569,44
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>15 746 278,70</b>
<b>DETTE</b>		
Vente à terme de devise		14 688 424,33
Fonds à verser sur achat à terme de devises		392 029,77
Achats à règlement différé		1 375 221,00
Frais de gestion fixe		182 651,09
Frais de gestion variable		4,45
Autres dettes		169 498,68
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>16 807 829,32</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-1 061 550,62</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	55 395,221	5 801 589,85
Actions rachetées durant l'exercice	-62 593,439	-6 560 809,45
Solde net des souscriptions/rachats	-7 198,218	-759 219,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	27 557,848	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	27 588,095	2 979 019,35
Actions rachetées durant l'exercice	-1 833,841	-198 889,75
Solde net des souscriptions/rachats	25 754,254	2 780 129,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	25 755,254	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	4 055,187	40 331 136,98
Actions rachetées durant l'exercice	-689,223	-7 095 151,31
Solde net des souscriptions/rachats	3 365,964	33 235 985,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 742,039	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	87 207,261	94 344 089,23
Actions rachetées durant l'exercice	-26 605,899	-28 346 975,39
Solde net des souscriptions/rachats	60 601,362	65 997 113,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	140 381,562	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	263 269,582	27 906 538,51
Actions rachetées durant l'exercice	-3 911,106	-419 677,23
Solde net des souscriptions/rachats	259 358,476	27 486 861,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	259 358,476	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	1,000	100,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	33 824,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 090,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Frais de gestion variables	2,30
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	85 066,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,24
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	434 995,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,42
Frais de gestion variables	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	87 152,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Frais de gestion variables	2,15
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

31/05/2021	
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2021
Actions			
Obligations			1 830 717,35
	FR0013533999	CA 4.0% PERP	875 888,04
	USF2R125CF03	CA 6.875% PERP	954 829,31
TCN			
OPC			18 542 621,15
	FR0007435920	AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI I	18 542 621,15
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>20 373 338,50</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	5 078 340,91	2 446 107,15
<b>Total</b>	<b>5 078 340,91</b>	<b>2 446 107,15</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	48 101,12	74 393,15
<b>Total</b>	<b>48 101,12</b>	<b>74 393,15</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	65 987,70	3,22
<b>Total</b>	<b>65 987,70</b>	<b>3,22</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 144 004,82	178 656,67
<b>Total</b>	<b>1 144 004,82</b>	<b>178 656,67</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 346 884,98	2 193 054,11
<b>Total</b>	<b>3 346 884,98</b>	<b>2 193 054,11</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	473 361,62	
<b>Total</b>	<b>473 361,62</b>	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,67	
<b>Total</b>	<b>0,67</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	228 067,61	-943 754,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>228 067,61</b>	<b>-943 754,07</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 222,28	-32 251,90
<b>Total</b>	<b>2 222,28</b>	<b>-32 251,90</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 456,67	-0,89
<b>Total</b>	<b>4 456,67</b>	<b>-0,89</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	37 595,58	-153 584,79
<b>Total</b>	<b>37 595,58</b>	<b>-153 584,79</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	117 018,31	-757 916,49
<b>Total</b>	<b>117 018,31</b>	<b>-757 916,49</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	66 774,53	
<b>Total</b>	<b>66 774,53</b>	

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	0,24	
<b>Total</b>	<b>0,24</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>73 467 964,47</b>	<b>96 791 428,01</b>	<b>237 352 002,48</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C en EUR</b>			
Actif net	7 855,14	3 420 613,27	2 948 472,25
Nombre de titres	78,449	34 756,066	27 557,848
Valeur liquidative unitaire	100,1305	98,4177	106,9921
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,13	-0,92	0,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,21	2,14	1,74
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C en EUR</b>			
Actif net	100,22	99,48	2 806 878,19
Nombre de titres	1,000	1,000	25 755,254
Valeur liquidative unitaire	100,2200	99,4800	108,9827
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,15	-0,89	0,17
Capitalisation unitaire sur résultat	0,33	3,22	2,56
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C en EUR</b>			
Actif net		12 968 888,04	48 950 915,18
Nombre de titres		1 376,075	4 742,039
Valeur liquidative unitaire		9 424,5502	10 322,7567
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-111,61	7,92
Capitalisation unitaire sur résultat		129,83	241,24
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C en EUR</b>			
Actif net	73 460 009,11	80 401 827,22	154 698 773,95
Nombre de titres	72 037,646	79 780,200	140 381,562
Valeur liquidative unitaire	1 019,7447	1 007,7917	1 101,9878
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11,93	-9,50	0,83
Capitalisation unitaire sur résultat	25,61	27,48	23,84

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C en EUR</b>			
Actif net			27 946 861,92
Nombre de titres			259 358,476
Valeur liquidative unitaire			107,7538
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			0,25
Capitalisation unitaire sur résultat			1,82
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M en EUR</b>			
Actif net			100,99
Nombre de titres			1,000
Valeur liquidative unitaire			100,9900
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			0,24
Capitalisation unitaire sur résultat			0,67

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BER 3.5% 23-04-75 EMTN	EUR	1 300 000	1 403 537,79	0,60
BERTELSMANN AG 3.0% 23-04-75	EUR	500 000	519 758,69	0,22
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	500 000	526 959,46	0,22
CMZB FRANCFOORT 4.0% 05-12-30	EUR	600 000	684 181,35	0,29
CMZB FRANCFOORT 6.125% PERP	EUR	1 200 000	1 318 522,53	0,56
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	EUR	900 000	904 305,44	0,38
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	1 200 000	1 230 934,91	0,52
GRUENENTHAL 3.625% 15-11-26	EUR	1 100 000	1 129 262,35	0,47
IHO VERWALTUNGS 3.75% 15-09-26	EUR	1 500 000	1 541 339,16	0,65
IHO VERWALTUNGS GMBH FIX 15-05-25	EUR	180 000	183 806,89	0,07
LANXESS FINANCE 4.5% 06-12-76	EUR	400 000	445 796,94	0,19
NOVELIS SHEET INGOT 3.375% 15-04-29	EUR	1 100 000	1 144 744,74	0,48
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	200 000	215 994,80	0,09
SCHAEFFLER AG 2.875% 26-03-27	EUR	100 000	107 061,75	0,05
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	1 200 000	1 336 143,03	0,56
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZWEI GMBH 3.875% 15-05-27	EUR	500 000	518 291,64	0,22
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 2.0% 15-07-25	EUR	500 000	498 866,36	0,21
THYSSENKRUPP AG 1.875% 06-03-23	EUR	700 000	705 202,87	0,29
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	1 200 000	1 236 278,40	0,52
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>15 650 989,10</b>	<b>6,59</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ERSTE GR BK 5.125% PERP EMTN	EUR	800 000	886 756,58	0,37
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	1 300 000	1 317 801,23	0,56
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	500 000	551 674,89	0,23
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>2 756 232,70</b>	<b>1,16</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	1 000 000	1 063 860,64	0,45
SOLVAY 2.5% PERP	EUR	600 000	620 057,23	0,26
SOLVAY 4.25% PERP	EUR	900 000	976 616,55	0,41
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>2 660 534,42</b>	<b>1,12</b>
<b>CAIMANES, ILES</b>				
UPCB FINANCE VII LTD 3.625% 15-06-29	EUR	700 000	726 649,02	0,31
<b>TOTAL CAIMANES, ILES</b>			<b>726 649,02</b>	<b>0,31</b>
<b>DANEMARK</b>				
DKT FINANCE APS 7.0% 17-06-23	EUR	100 000	105 227,45	0,04
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>105 227,45</b>	<b>0,04</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	800 000	849 616,01	0,35
BANC DE 5.625% 06-05-26 EMTN	EUR	600 000	703 313,20	0,30

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	700 000	704 077,95	0,30
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	400 000	424 358,72	0,18
BANCO DE SABADELL SA 6.125% PERP	EUR	200 000	205 225,54	0,08
BANCO DE SABADELL SA 6.5% PERP	EUR	400 000	411 072,04	0,17
BANCO NTANDER 4.375% PERP	EUR	1 000 000	1 035 840,81	0,44
BANKIA SA 3.75% 15-02-29 EMTN	EUR	1 200 000	1 306 276,02	0,55
BBVA 6.0% PERP	EUR	800 000	882 551,60	0,37
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	1 400 000	1 499 853,89	0,64
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	200 000	202 752,35	0,08
GRIFOLS 2.25% 15-11-27	EUR	1 000 000	1 017 415,84	0,43
GRUPO ANTOLIN IRAU 3.25% 30-04-24	EUR	300 000	301 826,97	0,13
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.5% 04-07-23	EUR	300 000	291 663,74	0,12
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	500 000	501 542,74	0,22
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 3.75% 25-03-29	EUR	800 000	801 677,18	0,34
NEINOR HOMES SLU 4.5% 15-10-26	EUR	700 000	716 319,70	0,30
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>11 855 384,30</b>	<b>5,00</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	EUR	300 000	301 529,18	0,12
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 3.0% 09-09-29	EUR	700 000	704 820,52	0,30
AVANTOR FUNDING 2.625% 01-11-25	EUR	600 000	617 908,66	0,26
AVANTOR FUNDING 3.875% 15-07-28	EUR	500 000	535 580,49	0,23
BALL 1.5% 15-03-27	EUR	1 200 000	1 227 160,47	0,51
BERRY GLOBAL ESCROW 5.625% 15-07-27	USD	200 000	177 066,99	0,07
ENCORE CAPITAL GROUP 4.875% 15-10-25	EUR	500 000	533 865,33	0,22
ENCORE CAPITAL GROUP 5.375% 15-02-26	GBP	700 000	870 979,28	0,37
FORD MOTOR CREDIT 1.514% 17-02-23	EUR	100 000	101 508,91	0,05
FORD MOTOR CREDIT 2.386% 17-02-26	EUR	900 000	931 417,55	0,39
FORD MOTOR CREDIT 3.25% 15-09-25	EUR	1 200 000	1 305 262,56	0,55
FORD MOTOR CREDIT 4.535% 06-03-25	GBP	200 000	250 432,52	0,10
FORD MOTOR CREDIT 5.125% 16-06-25	USD	400 000	366 533,91	0,16
FORD MOTOR CREDIT CO 3.021% 06-03-24	EUR	200 000	209 874,90	0,09
IQVIA 1.75% 15-03-26	EUR	500 000	507 073,66	0,21
ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30-04-28	EUR	1 100 000	1 122 231,53	0,48
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.375% 15-05-26 - REGS	EUR	500 000	519 777,68	0,22
QUINTILES IMS 2.25% 15-01-28	EUR	1 600 000	1 625 772,61	0,69
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>11 908 796,75</b>	<b>5,02</b>
<b>FINLANDE</b>				
NOKIA OYJ 2.0% 11-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 053 037,47	0,44
NOKIA OYJ 3.125% 15-05-28 EMTN	EUR	1 300 000	1 435 010,33	0,60
SPA HOLDINGS 3 OY 3.625% 04-02-28	EUR	200 000	203 590,94	0,09
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>2 691 638,74</b>	<b>1,13</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR SA 3% 04-02-26	EUR	600 000	644 064,75	0,27
ARKEMA 2.75% PERP EMTN	EUR	600 000	644 896,69	0,27

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR 6.625% PERP	USD	800 000	727 613,41	0,31
BNP PARIBAS 5.125% PERP	USD	600 000	522 401,73	0,22
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	1 600 000	1 685 368,00	0,71
CA 4.0% PERP	EUR	800 000	875 888,04	0,37
CA 6.875% PERP	USD	1 030 000	954 829,31	0,41
CASINO 5.25% 15-04-27	EUR	600 000	612 635,32	0,26
CASINO 6.625% 15-01-26	EUR	500 000	545 522,98	0,23
CASINO GUICHARD PERRACHON 4.498% 07-03-24	EUR	200 000	206 646,76	0,08
CHROME HOLDCO SAS 3.5% 31-05-28	EUR	300 000	302 886,08	0,13
CHROME HOLDCO SAS 5.0% 31-05-29	EUR	200 000	204 092,89	0,08
CMA CGM 7.5% 15-01-26	EUR	1 300 000	1 501 847,37	0,63
COMPAGNIE GLE DE GEOPHYSIQUE 7.75% 01-04-27	EUR	1 000 000	1 017 575,90	0,43
CROW EURO HOL 3.375% 15-05-25	EUR	300 000	323 700,91	0,13
EDF 2.875% PERP	EUR	200 000	206 202,32	0,08
EDF 3.0% PERP	EUR	600 000	627 334,18	0,26
EDF 3.375% PERP	EUR	1 400 000	1 491 668,85	0,63
EDF 4.0% PERP	EUR	500 000	545 966,27	0,23
EDF SA TF/TV 29/12/2049	EUR	1 600 000	1 820 282,36	0,77
ELECTRICITE DE FRANCE TF/TV PERP	GBP	400 000	525 791,47	0,22
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	800 000	789 673,30	0,33
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	1 100 000	1 179 303,27	0,49
FAURECIA 2.375% 15-06-27	EUR	1 800 000	1 863 251,21	0,79
FAURECIA 3.125% 15-06-26	EUR	800 000	839 691,31	0,35
FAURECIA 3.75% 15-06-28	EUR	600 000	643 546,21	0,27
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	1 700 000	1 751 449,79	0,73
FONCIA MANAGEMENT SASU 3.375% 31-03-28	EUR	1 200 000	1 200 384,83	0,50
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	700 000	738 995,14	0,31
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	600 000	625 531,67	0,27
LA POSTE 3.125% PERP	EUR	1 100 000	1 168 835,38	0,49
LOXAM SAS 3.25% 14-01-25	EUR	1 000 000	1 019 710,47	0,43
ORANGE 2.375% PERP	EUR	600 000	630 891,49	0,27
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 050 095,45	0,44
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	1 200 000	1 306 223,36	0,55
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	600 000	595 263,85	0,25
RENAULT 2.0% 28-09-26 EMTN	EUR	400 000	397 906,20	0,17
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	800 000	799 895,85	0,34
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	1 700 000	1 707 373,02	0,72
REXEL 2.125% 15-06-28	EUR	616 000	628 365,07	0,27
REXEL 2.75% 15-06-26	EUR	1 700 000	1 770 440,73	0,75
SG 4.75% PERP	USD	900 000	753 799,14	0,32
SOGECAP SA 4.125% 29-12-49	EUR	600 000	686 476,45	0,29
SOLVAY FINANCE 5.869% PERP	EUR	700 000	828 985,34	0,35
SPCM 2.625% 01-02-29	EUR	500 000	519 241,76	0,22
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	1 400 000	1 491 263,41	0,63

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST- EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	900 000	899 867,73	0,38
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	1 600 000	1 603 546,30	0,68
VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN	EUR	2 600 000	2 702 237,31	1,14
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	1 300 000	1 295 362,70	0,55
VERALLIA SASU 1.625% 14-05-28	EUR	500 000	502 030,01	0,21
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>47 976 853,34</b>	<b>20,21</b>
<b>ILES VIERGES BRITANNIQUES</b>				
PLAYTECH 3.75% 12-10-23	EUR	600 000	613 659,13	0,26
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	500 000	521 425,54	0,22
<b>TOTAL ILES VIERGES BRITANNIQUES</b>			<b>1 135 084,67</b>	<b>0,48</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 5.25% PERP	EUR	800 000	865 373,29	0,36
ARDAGH PACKAGING FIN PLC ARDAGH HLDGS 2.125% 15-08-26	EUR	500 000	500 203,94	0,21
ARDAGH PACKAGING FIN PLC ARDAGH HLDGS 4.75% 15-07-27	GBP	1 500 000	1 809 480,04	0,77
DOLYA HOLDCO 17 DAC 4.875% 15-07-28	GBP	300 000	362 895,26	0,15
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	100 000	111 765,39	0,04
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 1.5% 15-09-27	EUR	1 100 000	1 161 547,26	0,49
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>4 811 265,18</b>	<b>2,02</b>
<b>ITALIE</b>				
ASSICURAZIONI GENERALI 4.596% PERP	EUR	1 500 000	1 718 901,31	0,73
BANCO BPM 3.25% 14-01-31 EMTN	EUR	800 000	830 189,83	0,35
BANCO BPM 5.0% 14-09-30	EUR	350 000	395 129,68	0,16
ENEL 2.5% 24-11-78	EUR	700 000	742 757,21	0,31
ENELIM 6 5/8 09/15/76	GBP	137 000	169 555,31	0,07
ENI 3.375% PERP	EUR	1 200 000	1 288 793,50	0,55
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	1 400 000	1 604 833,01	0,68
INTE 3.928% 15-09-26 EMTN	EUR	800 000	919 157,43	0,38
INTE 5.5% PERP EMTN	EUR	1 300 000	1 428 537,95	0,61
INTERNATIONAL DESIGN GROUP SPA 6.5% 15-11-25	EUR	500 000	525 884,50	0,22
INTESA SANPAOLO 6.25% PERP	EUR	500 000	547 662,59	0,23
INTESA SANPAOLO SPA 6.625% 13/09/2023	EUR	400 000	472 818,22	0,20
INTE SP VITA SUB 4.75% PERP	EUR	1 300 000	1 456 824,13	0,62
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	100 000	105 468,06	0,04
NEXI 1.75% 31-10-24	EUR	500 000	509 930,10	0,21
NEXI 2.125% 30-04-29	EUR	1 100 000	1 086 107,28	0,45
SAIPEM FINANCE INTL BV 2.625% 07-01-25	EUR	300 000	312 358,84	0,14
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.375% 15-07-26	EUR	1 400 000	1 484 981,36	0,62
SOFIMA HOLDING S.P.A	EUR	600 000	611 675,48	0,26
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.625% 18-01-29	EUR	1 200 000	1 182 385,36	0,50
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	300 000	316 785,08	0,13
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 4.0% 11-04-24	EUR	1 200 000	1 302 806,32	0,55
TIM SPA 2.875% 28-01-26 EMTN	EUR	3 500 000	3 746 882,85	1,58
TITIM 3 09/30/25	EUR	500 000	544 879,25	0,23
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.375% 12-07-29	EUR	900 000	1 015 468,45	0,43

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNICREDIT 2.0% 23-09-29 EMTN	EUR	500 000	508 003,56	0,21
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 655 032,93	0,70
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	800 000	857 496,06	0,36
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	700 000	773 054,17	0,32
UNIPOL GRUPPO SPA EX UNIPOL SPA CIA 3.25% 23-09-30	EUR	700 000	755 800,95	0,32
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>28 870 160,77</b>	<b>12,16</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ADLER GROUP 1.875% 14-01-26	EUR	700 000	695 707,87	0,29
ADLER GROUP 2.25% 14-01-29	EUR	1 200 000	1 175 749,44	0,49
AEDAS HOMES OPCO SLU 4.0% 15-08-26	EUR	300 000	306 340,05	0,13
ARAMARK INTERNATIONAL FINANCE SARL 3.125% 01-04-25	EUR	600 000	611 032,82	0,26
ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25	EUR	200 000	212 221,19	0,09
ARD FINANCE SA 5.0% 30-06-27	EUR	1 100 000	1 149 210,90	0,48
CABO FINA LUX 7.5% 01-10-23	GBP	200 000	104 478,74	0,04
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	700 000	749 646,42	0,32
CPI PROPERTY GROUP 3.75% PERP	EUR	900 000	888 494,24	0,37
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	700 000	756 453,35	0,32
DANA FINANCING LUX SARL 3.0% 15-07-29	EUR	200 000	203 706,65	0,09
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75% 01-11-25	EUR	600 000	629 551,06	0,27
GARFUNKELUX HOLDCO 3 7.75% 01-11-25	GBP	1 000 000	1 221 193,41	0,51
PLT VII FINANCE SA RL 4.625% 05-01-26	EUR	1 200 000	1 270 500,13	0,54
SES 2.875% PERP	EUR	1 300 000	1 307 066,03	0,55
TELENET INTERNATIONAL FINANCE SARLQ 3.5% 01-03-28	EUR	1 500 000	1 579 704,05	0,67
TLG FINANCE SARL 3.375% PERP	EUR	400 000	425 245,17	0,18
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>13 286 301,52</b>	<b>5,60</b>
<b>MEXIQUE</b>				
CEMEX SAB DE CV 3.125% 19-03-26	EUR	800 000	828 262,66	0,35
TENEDORA NEMAK 3.25% 15-03-24	EUR	300 000	307 319,30	0,13
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>1 135 581,96</b>	<b>0,48</b>
<b>NORVEGE</b>				
ADEVINTA A 3.0% 15-11-27	EUR	1 600 000	1 656 405,50	0,70
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>1 656 405,50</b>	<b>0,70</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	1 900 000	1 963 881,90	0,83
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	900 000	974 785,68	0,41
ASHLAND SERVICES BV 2.0% 30-01-28	EUR	100 000	100 188,28	0,04
CONSTELLIUM SE 4.25% 15-02-26	EUR	1 900 000	1 961 021,46	0,83
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	1 400 000	1 461 341,73	0,61
ELM BV FOR FIRMENICH INTL 3.75% PERP	EUR	600 000	661 384,35	0,27
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 4.5% 07-07-28	EUR	1 900 000	2 432 722,63	1,03
GAS NATU FENOSA 3.375% 29-12-99	EUR	3 400 000	3 603 731,37	1,52
ING GROEP NV 6.75% PERP	USD	1 200 000	1 090 190,49	0,46
INTERTRUST GROUP BV 3.375% 15-11-25	EUR	210 000	215 427,15	0,09
KPN 2.0% PERP	EUR	400 000	406 208,64	0,17

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST- EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OCI NV 3.625% 15-10-25	EUR	1 600 000	1 683 105,20	0,71
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	500 000	549 586,58	0,24
REPSOL INTL FINANCE BV 2.5% PERP	EUR	500 000	500 910,61	0,21
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	1 500 000	1 651 277,25	0,69
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	800 000	889 926,35	0,38
TELEFO 5 7/8 12/31/49	EUR	400 000	448 825,45	0,19
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	400 000	413 584,33	0,18
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	1 100 000	1 207 848,45	0,51
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	4 000 000	4 372 622,82	1,84
TENNET HOLDING BV 2.375% PERP	EUR	600 000	628 406,70	0,26
TENNET HOLDING BV 2.995% PERP	EUR	500 000	524 716,51	0,22
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 2.4985% PERP	EUR	1 100 000	1 097 297,75	0,46
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.5% PERP	EUR	600 000	593 310,73	0,25
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	1 200 000	1 199 474,75	0,51
ZIGGO BV 2.875% 15-01-30	EUR	800 000	807 638,01	0,34
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>31 439 415,17</b>	<b>13,25</b>
<b>POLOGNE</b>				
CANPACK SA EASTERN PA LAND INVEST HLDG 2.375% 01-11-27	EUR	400 000	409 818,78	0,18
<b>TOTAL POLOGNE</b>			<b>409 818,78</b>	<b>0,18</b>
<b>PORTUGAL</b>				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	1 200 000	1 217 964,69	0,51
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 02-08-81	EUR	800 000	805 856,48	0,34
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	900 000	982 576,34	0,42
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>3 006 397,51</b>	<b>1,27</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ANGL 5.0% 30-04-23 EMTN	GBP	200 000	242 415,27	0,10
ARRO GLOB FIN 5.125% 15-09-24	GBP	300 000	356 346,79	0,15
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	EUR	2 000 000	2 013 524,25	0,85
HTHROW 3 7/8 03/01/27	GBP	200 000	242 115,67	0,10
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	500 000	492 985,50	0,21
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	1 700 000	1 786 027,62	0,75
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-07-24	EUR	600 000	640 838,19	0,27
IRON MOUNTAIN UK PLC 3.875% 15-11-25	GBP	1 200 000	1 418 062,36	0,60
PREMIER FOODS FINANCE 3.5% 15-10-26	GBP	500 000	582 936,30	0,24
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	1 200 000	1 315 833,67	0,55
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 6.0% PERP	USD	400 000	367 335,51	0,16
TI AUTOMOTIVE FINANCE 3.75% 15-04-29	EUR	700 000	709 597,48	0,30
VICTORIA 3.625% 26-08-26	EUR	600 000	611 442,34	0,26
VIRGIN MEDIA SECURED FINANCE 4.25% 15-01-30	GBP	500 000	585 699,07	0,24
VIRGIN MEDIA SECURED FINANCE 5.0% 15-04-27	GBP	400 000	488 792,48	0,21
VMED O2 UK FINANCING I 3.25% 31-01-31	EUR	1 200 000	1 238 796,97	0,53
VODAFONE GROUP 2.625% 27-08-80	EUR	700 000	732 760,95	0,31
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	900 000	937 992,82	0,40
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	720 000	826 525,10	0,34

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VODAFONE GROUP 6.25% 03-10-78	USD	1 710 000	1 603 760,02	0,68
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	1 700 000	1 808 930,90	0,76
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>19 002 719,26</b>	<b>8,01</b>
<b>SUEDE</b>				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY AB 2.249% 17-05-81	EUR	400 000	400 698,48	0,17
HEIMSTADEN AB 3.375% PERP	EUR	600 000	625 673,52	0,27
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	1 100 000	1 094 949,94	0,46
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.248% PERP	EUR	700 000	733 219,34	0,30
INTRUM AB 3.0% 15-09-27	EUR	1 500 000	1 490 622,49	0,62
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.625% PERP	EUR	1 500 000	1 508 760,75	0,64
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>5 853 924,52</b>	<b>2,46</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>206 939 380,66</b>	<b>87,19</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>206 939 380,66</b>	<b>87,19</b>
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI I	EUR	85 528	18 542 621,15	7,81
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>18 542 621,15</b>	<b>7,81</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>18 542 621,15</b>	<b>7,81</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>18 542 621,15</b>	<b>7,81</b>
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
XEUR FGBM BOB 0621	EUR	49	-10 780,00	
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-10 780,00</b>	
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-10 780,00</b>	
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ARCE MI 1.0 05-23_20	EUR	500 000	83 169,61	0,03
RENAULT 3.125 050321	EUR	200 000	-5 834,72	
RENAULT 3.125 050321	EUR	300 000	-8 752,16	
<b>TOTAL Credit Default Swap</b>			<b>68 582,73</b>	<b>0,03</b>
Swaps TRS				
TRS1006475	EUR	9 000 000	123 398,31	0,05
<b>TOTAL Swaps TRS</b>			<b>123 398,31</b>	<b>0,05</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>191 981,04</b>	<b>0,08</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>181 201,04</b>	<b>0,08</b>
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	10 780	10 780,00	
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>10 780,00</b>	
Créances				
Dettes				
			<b>15 746 278,70</b>	<b>6,63</b>
			<b>-16 807 829,32</b>	<b>-7,08</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			12 739 570,25	5,37
Actif net			237 352 002,48	100,00

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C	EUR	25 755,254	108,9827
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C	EUR	4 742,039	10 322,7567
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M	EUR	1,000	100,9900
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C	EUR	27 557,848	106,9921
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C	EUR	259 358,476	107,7538
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C	EUR	140 381,562	1 101,9878

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVEST-EUROPEAN HIGH YIELD SRI (SICAV)**

## **Annexe(s)**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

### Classe I2 - Code ISIN : (C) FR0013472503

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - I2, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises OCDE, et en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 3 ans, de surperformer, après prise en compte des frais courants, l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

L'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) est composé d'obligations privées européennes de maturité supérieure à 18 mois, émises en euros et dont la notation est comprise entre BB- et BB+.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille. Ce processus rigoureux aboutit à la construction d'un portefeuille d'obligations de catégorie « haut rendement », c'est-à-dire présentant un risque de crédit élevé.

Le compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur. A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les principales conventions internationales, notés G, comme par exemple les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon.)
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Au regard des conditions de marché, le compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le compartiment peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations privées ou publiques non OCDE émises en euros.

Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.

La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.

Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations haut rendement sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe PM - Code ISIN : (C) FR0013521192

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - PM, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises OCDE, et en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 3 ans, de surperformer, après prise en compte des frais courants, l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

L'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) est composé d'obligations privées européennes de maturité supérieure à 18 mois, émises en euros et dont la notation est comprise entre BB- et BB+.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille. Ce processus rigoureux aboutit à la construction d'un portefeuille d'obligations de catégorie « haut rendement », c'est-à-dire présentant un risque de crédit élevé.

Le compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur. A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les principales conventions internationales, notés G, comme par exemple les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon.)
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Au regard des conditions de marché, le compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le compartiment peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations privées ou publiques non OCDE émises en euros.

Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.

La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.

Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations haut rendement sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe M - Code ISIN : (C) FR0014001O11

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - M, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellées en devises OCDE, et en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 3 ans, de surperformer, après prise en compte des frais courants, l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

L'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) est composé d'obligations privées européennes de maturité supérieure à 18 mois, émises en euros et dont la notation est comprise entre BB- et BB+.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille. Ce processus rigoureux aboutit à la construction d'un portefeuille d'obligations de catégorie « haut rendement », c'est-à-dire présentant un risque de crédit élevé.

Le compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur. A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les principales conventions internationales, notés G, comme par exemple les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon.)
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Au regard des conditions de marché, le compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le compartiment peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations privées ou publiques non OCDE émises en euros.

Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.

La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.

Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	<b>4</b>	5	6	7
---	---	---	----------	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations haut rendement sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe R - Code ISIN : (C) FR0013340908

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - R, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises OCDE, et en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 3 ans, de surperformer, après prise en compte des frais courants, l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment. L'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) est composé d'obligations privées européennes de maturité supérieure à 18 mois, émises en euros et dont la notation est comprise entre BB- et BB+.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille. Ce processus rigoureux aboutit à la construction d'un portefeuille d'obligations de catégorie « haut rendement », c'est-à-dire présentant un risque de crédit élevé.

Le compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur. A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les principales conventions internationales, notés G, comme par exemple les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon.)
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Au regard des conditions de marché, le compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le compartiment peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations privées ou publiques non OCDE émises en euros.

Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.

La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.

Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations haut rendement sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe I - Code ISIN : (C) FR0013340932

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - I, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises OCDE, et en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 3 ans, de surperformer, après prise en compte des frais courants, l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment. L'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) est composé d'obligations privées européennes de maturité supérieure à 18 mois, émises en euros et dont la notation est comprise entre BB- et BB+.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille. Ce processus rigoureux aboutit à la construction d'un portefeuille d'obligations de catégorie « haut rendement », c'est-à-dire présentant un risque de crédit élevé.

Le compartiment ne bénéficie pas du Label ISR.

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur. A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les principales conventions internationales, notés G, comme par exemple les entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon.)
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Au regard des conditions de marché, le compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE, principalement du marché européen et libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le compartiment peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations privées ou publiques non OCDE émises en euros.

Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.

La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.

Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations haut rendement sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)**

**Compartiment**

**AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -  
EUROPEAN CREDIT SRI**

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe OPTIMUM - Code ISIN : (C) FR0013460193

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - OPTIMUM, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

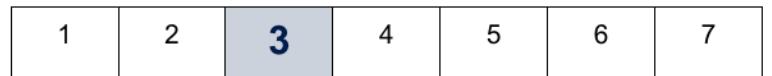
## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Compte rendu d'activité

Juin 2020

Le marché du crédit Euro IG a continué à se redresser durant la première semaine de juin, alimenté par une vague de bonnes nouvelles. Tout d'abord, la BCE a annoncé un plan de relance plus fort que prévu, complétant et étendant son Pandemic Emergency Purchase Programme (PEPP). Ensuite, le 27 mai, la Commission européenne a publié sa proposition de fonds de relance de 750 milliards d'euros. Enfin, le sentiment général des investisseurs s'est amélioré alors que le rythme des infections continuait à baisser en Europe avec la réouverture progressive des économies. Toutefois, les spreads se sont légèrement écartés au cours de la seconde moitié du mois, alors que l'épidémie s'accélérerait aux États-Unis et dans d'autres parties du monde. Le marché primaire a connu un autre mois positif, avec 69 milliards d'euros d'émissions nouvelles sur l'ensemble des marchés. Malgré des volumes importants, l'appétit des investisseurs est resté fort, à en juger par les taux élevés de souscription. Dans l'ensemble, les spreads de crédit de l'Euro IG se sont resserrés de 19 points de base à 149 points de base. Ainsi, le marché IG Euro a affiché une performance totale de +1,32% (+1,07% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente). Les performances des actifs à bêta élevé ont été mitigées, les titres européens à haut rendement et les BBB se sont resserrés de 48 et 24 points de base respectivement, tandis que les hybrides d'entreprises ont rendu une partie de leurs gains du début du mois et ont terminé le mois avec un léger écartement de 9 points de base. Sur le plan sectoriel, les banques et l'automobile ont surperformé, ces dernières ayant récupéré la plupart de leurs pertes du premier trimestre. Les secteurs des voyages et les loisirs continuent d'être pénalisés, ce qui reflète la faible visibilité de ces secteurs pour l'avenir. Enfin, la partie courte de la courbe a surperformé les obligations à plus long terme ce contexte, le fonds affiche une performance en ligne avec son indice de référence. Nous avons profité du marché primaire pour augmenter légèrement le beta du portefeuille (1.35 vs 1.24 à fin mai) en raison des nouvelles rassurantes sur les fondamentaux des entreprises Investment Grade. La capacité des entreprises à lever des liquidités sur le marché obligataire et auprès des banques, ainsi que le soutien des mesures d'aide mises en place par les différents gouvernements ont permis de rassurer les agences de notation. Ainsi, les volumes de dégradation de notation ont considérablement ralenti (€10.15mds de dégradations nettes en juin vs €51mds en mai), et, le consensus en termes de taux de défaut sur le marché High Yield a été revu à la baisse par la plupart des experts. Pour cette raison, nous pensons que les secteurs cycliques devraient bénéficier d'un certain effet « rattrapage ». Evidemment, la résurgence de l'épidémie dans certaines zones géographiques ne permet pas de montrer le même optimiste pour les secteurs liés au tourisme et aux loisirs, sur lesquels, nous restons à l'écart. Toutefois, l'Euro IG reste bien positionné dans ce contexte, car les entreprises de haute qualité sont également directement soutenues par les banques centrales pour mener la reprise : les programmes d'achat d'obligations d'entreprises des grandes banques centrales offriront des conditions de financement faciles à ces sociétés pendant une période prolongée. En termes de valorisation, dans un contexte de rendements souverains toujours faibles à négatifs, les rendements du crédit euro IG continuent d'être particulièrement attractifs. Le rating ESG du fonds se situe à C+ contre C pour l'indice de référence. Concernant les indicateurs ESG, nous avons ajusté le portefeuille durant le mois pour améliorer le respect des droits humains, qui était très légèrement inférieur, pour le ramener au-dessus de l'indice. Concernant, le critère Indépendance du Conseil d'Administration, nous avons effectué des arbitrages permettant d'améliorer le score du portefeuille il reste cependant en retrait par rapport à l'indice de référence toutefois la couverture en portefeuille est meilleure illustrant l'effort de sélection des entreprises communiquant sur ces critères.

Juillet 2020

Le marché du crédit IG a poursuivi son retraitement au cours du mois de juillet dans un environnement contrasté, avec de signaux économiques encourageants d'un côté et un plan de relance historique, mais aussi le retour des inquiétudes sur la Covid-19 à travers le monde. En effet, les indicateurs publiés au cours du mois (PMI supérieurs à 50 pour la France, l'Allemagne, les USA dans le secteur manufacturier) ont confirmé la reprise de l'activité. De plus, les Banques Centrales ont réaffirmé leur volonté de maintenir des conditions de liquidités nécessaires à la reprise économique. Mais l'élément le plus significatif au cours du mois, est l'accord historique des 27 pays de l'Union Européenne pour le plan de relance européen. Ce plan de relance, conçu pour faire face à la récession causée par la crise Covid-19, se décompose en 390 milliards d'euros de subventions et 360 milliards d'euros de prêts à la demande, permettant aux pays candidats de réduire leurs coûts de financement sur les marchés. Les subventions seront accordées aux pays les plus touchés par la pandémie de coronavirus. Par ailleurs, les résultats publiés pour le second trimestre aux Etats-Unis ont été

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

supérieurs aux attentes particulièrement pour le secteur bancaire (JP Morgan : Bénéfices par action 1,38 \$ versus 1,04\$ prévisionnel) et le secteur technologique (Amazon : résultat net a doublé sur le dernier trimestre de 2.6 milliards de dollars à 5.2 milliards de dollars). Au global, plus de 80% des sociétés US ont dépassé les attentes, même si les estimations avaient été abaissées avant la saison des résultats. En Europe, les résultats publiés, comme anticipés, sont négatifs en raison des impacts de la crise sanitaire et des mesures de confinement plus strictes qu'outre atlantique. Le marché primaire est à un niveau historique, soit 500 milliards d'euros, cependant son activité a ralenti ces dernières semaines conformément aux tendances saisonnières, et devrait conserver son niveau sur l'ensemble du mois d'Août. Dans l'ensemble, les spreads de crédit de l'Euro IG ont continué de se resserrer, 21 points de base au cours du mois de juillet, avec un niveau de 128 points de base et ont affiché une performance totale de +150 points de base (+126 points de base de surperformance relative contre les bons du trésor à duration équivalente). Les spreads des actifs à bêta élevé se sont resserrés, les BBB se sont resserrés de 23 points de base. Sur le plan sectoriel, le secteur automobile s'est fortement resserré au cours du mois de juillet affichant une surperformance de 196 bp contre les bons du trésor à duration équivalente, stimulé par des mesures écologiques et gouvernementales. A contrario, le secteur « Consumer products » a affiché une performance inférieure au marché avec une surperformance 89 points de base contre les bons du trésor à duration équivalente. Sur le mois, le resserrement des spreads se traduit par une jolie hausse de la valeur du fonds de à la hauteur du rebond de l'indice. Le taux de rendement moyen du portefeuille s'est donc largement réduit, mais reste autour de 1.30%, quasiment le double de celui observé pour sa référence. Nous retrouvons là un thème qui est cher à la gestion Investment Grade, à savoir optimiser le portage du portefeuille, alors que la réduction des primes depuis le pic de la crise est déjà bien enclenchée. Ce rendement représente ainsi un supplément de quelques 2% par rapport à un titre gouvernemental équivalent. Le fonds reste sureposé sur le crédit, avec un DTS de 9.50% vs. 6.77% pour l'indice, la classe d'actif restant sous la bienveillance et les flux renforcés des banques centrales. Cette surexposition est également équilibrée entre valeurs industrielles et valeurs financière. L'activité primaire s'est ralentie et reportée sur des noms moins courants, ce qui nous a permis de participer notamment à Uniqia (assurance) et Sodexo. Le bêta est resté stable autour de 1.30/1.35. Sur les taux, nous restons en ligne à légèrement sous-investis, les forces de rappel de la BCE rendant difficiles toute hausse significative de taux. Pour l'avenir, nous restons positifs grâce au soutien des gouvernements et des banques centrales. L'été, comme à son habitude, est une période calme et peu liquide, et nous devrions profiter du portage sur cette période. Nous restons vigilants sur les secteurs sensibles à la crise sanitaire (hôtellerie, transport...) dans l'éventualité d'une seconde vague. De plus, les sujets macro et politiques (les tensions sino-américaines, Brexit, les élections US) pourraient également apporter de la volatilité sur les marchés dès la rentrée. Le rating ESG du fonds se situe à C+ contre C pour l'indice de référence. Concernant, les indicateurs ESG, nous continuons de battre l'indice sur 3 des 4 critères (Empreinte Carbone, Mixité des Managers, Respect du Travail Décent et Liberté d'Association). Nous avons continué d'améliorer le critère Indépendance du Conseil d'Administration, il reste cependant en retrait par rapport à l'indice de référence quoique la couverture en portefeuille soit meilleure (illustrant l'effort de sélection des entreprises communiquant sur ces critères).

## Août 2020

En août, les spreads Investment Grade ont continué de se resserrer tout au long de l'été. En effet, les signaux positifs concernant la vigueur de la reprise économique ont plus que compensé une série d'incertitudes, notamment sur l'épidémie du coronavirus et les prochaines élections américaines. Au cours du mois, les obligations IG et les indices synthétiques ont clôturé le mois avec un resserrement de 14 et 7 points de base respectivement. L'indice Barclays Euro-Aggregate Corporate affiche une performance de 0.18%, délivrant un excess return de 81 points de base sur les obligations d'État à duration équivalente. Les secteurs des biens immobiliers et de l'assurance-vie ont enregistré la meilleure performance sur le mois (respectivement +163 pb et +146 pb d'excess return), tandis que les produits de consommation et le secteur de l'énergie ont enregistré la moins bonne performance (+52 pb et +55 pb). Sur la période, les actifs haut bêta ont surperformé, rattrapant en partie le retard accumulé pendant la crise du mois de mars : le segment BBB s'est resserré de 16pbs mais surtout les obligations à haut rendement ont affiché une performance de +215 pb. Les AT1 bancaires affichent la meilleure performance mensuelle du segment Fixed Income avec +350bps, suivies des obligations hybrides d'entreprises avec +109 pbs. L'activité sur le marché primaire de l'Euro IG a été très calme en août, conforme à la période estivale. Cependant, les émissions brutes (plus de 450 milliards d'euros) sont en hausse de 17% par rapport à l'année dernière. La reprise du marché primaire, fin août, indique un fort appétit des investisseurs pour les obligations subordonnées, aussi bien financières que corporates. Sur le mois, le fonds affiche une surperformance par rapport à son indice de référence grâce notamment à son exposition au segment subordonné. Nous avons maintenu une surexposition crédit avec un DTS de 8.43% vs 6.24% pour l'indice de

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

référence, soit un beta autour de 1,35. Seul le secteur AT1 a été légèrement réduit dans la perspective de profiter du primaire attendu sur le mois de septembre. Nous avons également réduit l'exposition crédit sur les titres libellés en Dollar au profit de l'Euro en raison du différentiel de valorisation désormais moins attractif pour un investisseur Euro. Avec un spread moyen de 115 pb, soit 40 pb de plus que les niveaux les plus bas observés en 2018, nous continuons à voir de la valeur sur le crédit Investment Grade en euros. En outre, de solides facteurs techniques, menés par le programme d'achat de la BCE, et une baisse des nouvelles émissions à attendre sur la deuxième partie de l'année devraient constituer des facteurs positifs pour un resserrement des primes de crédit. Le rating ESG du fonds se situe à C+ contre C pour l'indice de référence. L'ensemble des indicateurs ESG du portefeuille montrent un meilleur positionnement par rapport à l'indice. A noter en particulier sur le mois l'amélioration du critère Indépendance du Conseil d'Administration.

## Septembre 2020

Le sentiment positif du marché qui a prévalu tout au long de l'été a été quelque peu ébranlé en septembre par la résurgence de la pandémie Covid. Les spreads de crédit sont restés stables pendant la majeure partie du mois, avant de s'écarte légèrement dans le sillage des marchés actions sur la dernière semaine. Le spread moyen du marché IG Euro revient donc sur les niveaux de la mi-août (+3bps à 117bps pour l'Euro IG). Cependant, les facteurs techniques restent très positifs comme en témoigne la vigueur du marché primaire. En effet, le volume des nouvelles émissions a fortement rebondi après les très faibles niveaux enregistrés sur le mois d'août (le volume s'élève désormais à plus de €500 milliards YTD), et ces dernières ont été facilement absorbées par les investisseurs. Les spreads de crédit de l'Euro IG se sont élargis de 3 points de base pour atteindre 117 points de base. Le rendement total de la classe d'actifs s'est élevé à +0,30% (-0,13% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente), bénéficiant de la baisse des rendements souverains. Les titres haut beta ont sous-performé sur la période, les spreads des AT1 et du High Yield européen ayant terminé le mois respectivement 31 et 26 points de base plus larges. Les hybrides d'entreprises se sont élargis de 13 points de base. Sur le plan sectoriel, l'automobile et l'immobilier ont surperformé le reste du marché, tandis que les banques ont pâti de leur contre-performance action. Cependant, d'un point de vue fondamental, le secteur bancaire européen entame un cycle de consolidation (Caixa/Bankia, Unicredit/Monte, rumeurs autour de BBVA/Sabadell, CS/UBS) ce qui pourrait être positif pour le secteur même si une détérioration des bilans bancaires est à attendre sur les prochains trimestres. Sur la partie corporates, l'ensemble des émetteurs ont eu massivement recours au financement obligataire et bancaire depuis février, ce qui les placent dans une situation confortable en termes de liquidité. Ainsi, malgré le manque de visibilité avec la reprise active du Covid, les émissions primaires devraient être beaucoup plus faibles sur la fin de l'année, ce qui constitue un facteur technique positif. Sur le mois, le fonds affiche une performance en retrait par rapport à son indice de référence. En effet, le positionnement sur la partie subordonnée a coûté sur le mois. En effet, le marché primaire a été particulièrement actif sur ce segment (Enel, Merck, EDF pour les hybrides - Commerzbank, Svenska pour les AT1) pesant sur le marché secondaire. La surpondération crédit sur le secteur financier a également souffert d'un retour d'aversion au risque en fin de mois. Cependant, nous conservons le positionnement actuel en anticipant un ralentissement progressif de l'offre de crédit face à une demande qui devrait restée soutenue. En effet, les facteurs techniques devraient continuer de porter les niveaux de spreads de crédit à des niveaux bas malgré une dégradation attendue des fondamentaux. De plus, nous anticipons des annonces supplémentaires de la BCE sur la fin de l'année, maintenant ainsi l'attractivité de la classe crédit Euro IG dans un contexte de rendements souverains majoritairement négatifs. La prise en compte des critères ESG se reflète sur le rating ESG du fonds qui se situe à C+ contre C pour l'indice de référence.

## Octobre 2020

En octobre, alors que les gouvernements ont imposé de nouvelles mesures de confinement pour lutter contre la montée en flèche de l'épidémie de Covid, le sentiment des investisseurs s'est détérioré. Le marché boursier a chuté (Eurostoxx 50 -7.3%, S&P 500 -2.7%), alors qu'il est devenu évident que la reprise économique perd de son élan. L'issue incertaine des élections américaines a également contribué à alimenter cet épisode de volatilité. Dans ce contexte, les spreads de crédit de l'Euro IG sont restés remarquablement stables (-3bps à 116bps), en grande partie grâce au très fort support technique et à la déclaration de la BCE selon laquelle elle va probablement renforcer son programme d'achat d'obligations d'urgence pour stabiliser l'économie de la zone euro. L'offre en termes de nouvelles émissions a été active tout au long du mois malgré le début de la période des résultats, mais pas assez importante pour satisfaire la demande de crédit. Les carnets d'ordres sont restés pleins, et les transactions primaires ont été largement souscrites, ce qui montre bien que les investisseurs ont beaucoup de liquidités excédentaires et qu'une partie de ces liquidités devraient continuer

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

à alimenter le crédit. Les spreads de crédit de l'Euro IG se sont resserrés de 2bps pour atteindre 115bps. La classe d'actifs a généré un rendement total de +0,78% (+0,29% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente), bénéficiant d'un portage décent et d'un rendement souverain en baisse (le rendement du Bund à 5 ans a baissé de 10 points de base pour atteindre -82 points de base). Dans le sillage de la chute des actions, les investisseurs ont cherché à se protéger et les indices synthétiques de crédit se sont écartés à la fin du mois (Main +6bps). Les spreads des actifs à bêta élevé ont, dans ce contexte, sous-performé, terminant le mois à des niveaux inchangés ou légèrement à la hausse (Haut rendement +3bp, Cocos -2bps, hybrides d'entreprises +9bps). Sur le plan sectoriel, les industriels et le secteur automobile ont surperformé. Dans le même temps, la partie longue de la courbe (+de 7 ans) et le segment BBB ont surperformé. Sur le mois, le fonds affiche une performance en retrait par rapport à son indice de référence en raison de son positionnement sur les titres haut bêta. Cependant, compte-tenu de nos anticipations, nous avons maintenu la surpondération sur la classe d'actif avec un beta autour de 1.5. La surpondération sur les subordonnées financières continuent d'offrir un portage plus élevé - le portefeuille affiche un rendement de 1.30% vs 0.36% pour l'indice de référence. En effet, malgré les incertitudes liées aux nouvelles restrictions, les entreprises de l'univers IG se sont fortement refinancées sur les derniers mois. Elles affichent désormais des niveaux de liquidité élevés qui devraient leur permettre de faire face à la deuxième vague de la pandémie et à son impact négatif sur l'activité économique. Pour l'avenir, nous restons positifs sur le crédit, compte tenu du puissant support technique. Nous nous attendons à une reprise de la volatilité du marché dans les prochaines semaines, mais nous pensons que le crédit est l'une des seules alternatives viables dans un contexte de taux toujours très bas. La prise en compte des critères ESG se reflète sur le rating ESG du fonds qui se situe à C+ contre C pour l'indice de référence.

## Novembre 2020

En novembre, les marchés du crédit ont bondi, soutenus d'une part par les annonces de vaccin contre le coronavirus, et, d'autre part par les résultats des élections américaines - victoire de Joe Biden et partage du sénat entre républicains et démocrates - considérés par les marchés comme positifs pour les actifs risqués. Ce ton positif a permis aux actions d'afficher leur meilleur mois à ce jour (MSCI mondial +12.8%) et a entraîné un resserrement des spreads de crédit, le marché du crédit Euro IG se resserrant de 22bps à 94bps. Les marchés du crédit ont en outre été soutenus par des facteurs techniques extrêmement favorables, la publication des données du Corporate Securities Purchase Programme (CSPP) ayant révélé une forte activité d'achat par la BCE sur le marché européen des obligations d'entreprises (près de 7 milliards d'euros d'achats nets en octobre). Du côté de l'offre, l'activité a été faible par rapport aux mois précédents, avec 14,25 milliards d'euros de nouvelles émissions non financières Investment Grade contre 17,4 milliards le mois précédent. Sur la période, la classe d'actif affiche un rendement total de +1.03% (+1.41% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente). La recherche de rendement a particulièrement stimulé les obligations notées BBB (-25bps) et les secteurs cycliques et haut bêta (assurance -43bps, transport -39bps, auto -22bps), les investisseurs décident de revenir sur les secteurs directement impactés par le COVID-19 (hébergement -99bps, immobilier -33bps.). Les segments plus risqués du crédit ont donc enregistré une nette surperformance, avec un fort resserrement des actifs à haut bêta (High yield -110bp, Cocos -72bps, Subordonnées assurantielles -49bp, Corporate Hybrids -39bp). Sur le mois, le fonds affiche une nette surperformance par rapport à son indice de référence grâce à son exposition au segment subordonné. Nous avons maintenu une surexposition crédit avec un DTS de 7.84% vs 5.16% pour l'indice de référence, soit un beta autour de 1,50. Le fonds profite donc de la très bonne performance du segment AT1 sur les financières, et, des corporate hybrides sur les non-financières - notamment sur le secteur de l'énergie et des services aux collectivités. Cependant, au cours du mois, compte-tenu du resserrement des spreads, nous avons réduit la part des financières senior au profit de titres éligibles au programme d'achat de la BCE. Pour l'avenir, nous restons positifs sur le crédit, compte tenu du puissant support technique, des nouvelles favorables sur le vaccin contre le Covid-19 et d'un rebond de l'activité économique attendu l'année prochaine. En outre, les entreprises ont procédé à un refinancement important au cours des derniers mois et affichent désormais des niveaux de liquidité élevés. Nous pensons que la BCE accentuera encore cette tendance en annonçant en décembre une extension de son programme PEPP. Dans ce contexte, nous maintenons notre surpondération sur le crédit par le biais d'obligations haut beta. Nous avons légèrement rééquilibré le portefeuille en favorisant les obligations d'entreprises financières senior au détriment des financières senior pour profiter du programme d'achats de la BCE. Bien que la valorisation soit devenue plus tendue avec le récent resserrement, nous pensons que le crédit est l'une des seules alternatives viables dans un environnement de taux qui restera majoritairement négatif en Europe. Sur la courbe, nous privilégions le segment 5-7 ans, qui nous permet d'optimiser le portage de la classe d'actif. La prise en compte des critères ESG se reflète sur le rating ESG du

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

fonds qui se situe à C+ contre C pour l'indice de référence. Sur le mois, l'empreinte carbone a sensiblement augmentée liée en partie due à la mise à jour des données et nous allons la réduire dans les prochains jours en diminuant entre l'exposition du secteur énergie.

## Décembre 2020

Le sentiment positif du marché a prévalu en décembre. En dépit de la morosité économique et de la hausse des cas de Covid dans de nombreux pays, les marchés ont choisi de regarder au-delà des six prochains mois et de se concentrer sur la lumière au bout du tunnel de la pandémie. La nouvelle que la BCE a augmenté la taille de son Pandemic Emergency Purchase Programme (PEPP) de 1350 à 1850 milliard d'euros, bien que largement anticipée par les marchés, a contribué au sentiment risk-on. La fin de la saga Brexit, avec la conclusion d'un accord commercial de dernière minute entre l'UE et le Royaume-Uni, a également contribué à améliorer le sentiment du marché. Dans l'ensemble, les marchés du crédit ont affiché une solide performance, l'Euro Investment Grade clôturant le mois avec un resserrement de 2 points de base de sa prime de risque, à 92 points de base, proche des niveaux d'avant crise. Le marché primaire est resté calme, avec seulement 2,8 milliards d'euros de nouveaux papiers IG placés, les entreprises s'étant fortement refinancées au cours des derniers mois. Sur la période, la classe d'actifs affiche un rendement total de +0,17% (+0,25% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente). La nouvelle selon laquelle la BCE autorisera les banques à reprendre le versement de dividendes, même partiellement, en 2021 a profité aux obligations AT1 des banques (Cocos -10bps), tandis que la chasse au rendement a continué de profiter aux actifs à bêta élevé (subordonnées assurantielles -18bps, High Yield -13bps, Corporate Hybrids -6bps, BBB -3bps). Sur le mois, le fonds surperforme son indice de référence grâce notamment à son exposition au segment subordonné. Nous avons maintenu une surexposition crédit avec un DTS de 5.01% vs 7.44% pour l'indice de référence, soit un beta autour de 1,50. Au cours du mois, nous avons légèrement rééquilibré le portefeuille en favorisant les obligations d'entreprises industrielles senior au détriment des financières senior pour profiter du soutien du programme d'achats de la BCE et de la résilience qu'il apporte à ces achats. Bien que la valorisation soit devenue plus tendue avec le récent resserrement, nous pensons que le crédit est l'une des seules alternatives viables dans ce qui restera un environnement de taux très bas à négatifs. Sur la courbe, nous apprécions le ténon 5-7 ans, qui offre un meilleur portage que les obligations à court terme sans la volatilité du segment du crédit à long terme. En terme de sensibilité, les taux en zone Euro semblent bien ancrés par la BCE qui veillera à ce que leurs variations n'excèdent pas leur volatilité naturelle, et dans ces conditions, nous maintenons une sensibilité relative neutre. Seule une remontée des taux américains pourrait amener quelques tensions sur les maturités longues européennes, mais qui resteraient de toute façon limitées. Pour l'avenir, nous restons positifs sur le crédit, compte tenu du puissant support technique, des préparatifs pour le déploiement à grande échelle des vaccins contre le Covid-19 et d'un rebond de l'activité économique attendu pour 2021. La présidente Lagarde a récemment laissé entendre que les achats d'obligations d'entreprises continueront probablement à faire partie de la panoplie d'outils pour 2021 et que les spreads de crédit seront un indicateur clé que la BCE examinera directement, car ils mettent directement en évidence l'état des conditions de financement. La nouvelle visibilité apportée par la BCE devrait alimenter la recherche de rendement des investisseurs. Les spreads de crédit seront donc probablement encore plus comprimés dans les mois à venir. Le fonds maintient une note ESG supérieure à son indice de référence : C+ vs C Sur le mois, l'empreinte carbone a été réduite et est passée sous le niveau de son indice de référence. Des arbitrages ont été effectués par la vente entre autres d'émissions du secteur Energie dont le niveau de spread avait retrouvé un niveau pré covid.

## Janvier 2021

L'optimisme des investisseurs a continué de stimuler les marchés en ce début d'année. Aux États-Unis, la victoire des Démocrates au Congrès, directement suivie de l'annonce d'un plan d'aide de 1 900 milliards par le président Joe Biden, a stimulé les attentes en matière de croissance et d'inflation, entraînant un repli des actifs refuge. Les banques centrales ont balayé toute tentative de mouvement de panique en réaffirmant leur intention de maintenir des politiques monétaires ultra-accommodantes dans un avenir prévisible. Toutefois, à l'approche de la fin du mois, le sentiment d'aversion au risque est revenu en raison de l'absence de progrès dans le plan de relance aux États-Unis et de discussions sur l'étendue du programme. La volatilité des actions a fait une réapparition soudaine, avec un pic du VIX la dernière semaine du mois, qui est passé de 23 à 37 en une journée. Dans ce contexte, les marchés du crédit IG ont fait du sur-place, les spreads n'ayant augmenté que de 1 point de base à 93 points de base. La classe d'actifs a produit un rendement total de -0,12% (0,01% en relatif), une performance relativement solide compte tenu de l'offre abondante (janvier clôture avec un total de 30,7 milliards de nouvelles émissions, contre 23,9 milliards 1 an plus tôt) ainsi que de la faiblesse des

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

flux vers les fonds Euro Investment Grade. Les fonds High Yield (-14 pb) et les AT1 bancaires (-4 pb) s'en sortent le mieux en raison de leur moindre sensibilité aux taux d'intérêt. Sur le mois le fonds sous-pondère légèrement son indice de référence. Si le crédit a vu ses primes se comprimer particulièrement en fin d'année dernière, nous pensons que les resserrements à venir cette année seront beaucoup plus faibles. Dans cet environnement, la stratégie a été réorientée au cours du mois, d'un positionnement pour bénéficier du resserrement à une optimisation pour maximiser le rendement. A cette fin, les obligations de maturité longues et ne bénéficiant pas de primes importantes ont été vendues au profit de titres de maturité plus courte, en privilégiant la zone 4-7 ans qui offre un meilleur roll down que les obligations à court terme (offrant souvent un taux négatif) sans souffrir de la volatilité du segment plus long terme. Cette baisse de la maturité moyenne a entraîné mécaniquement une baisse du DTS, et par conséquent une baisse du bêta crédit. Le fonds a donc vu son bêta diminuer de 1.5 à 1.3, avec en parallèle une baisse de sa volatilité attendue. Nous maintenons notre surpondération sur le crédit par le biais d'obligations haut beta. Bien que les valorisations se soient renchérées au cours des derniers mois de l'année 2020, nous pensons que le crédit est l'une des seules alternatives intéressantes dans ce qui reste un environnement de taux très bas voire négatifs. Pour l'avenir, nous restons positifs sur le crédit compte tenu de la forte offre technique, du déploiement généralisé des vaccins Covid et d'un rebond de l'activité économique en 2021. L'abondance de liquidités, ainsi que les données récentes sur les achats d'actifs de la BCE ont confirmé la solidité du soutien technique de la banque centrale, et devraient contribuer à maintenir les spreads sur des niveaux serrés. Le fonds maintient une note ESG supérieure à son indice de référence : C+ vs C. Sur le mois, l'empreinte carbone reste bien inférieure à celle de son indice de référence. En effectuant des arbitrages pour réduire le beta du portefeuille, nous optimisons en même temps l'indicateur d'intensité de CO2 et privilégions des émetteurs engagés dans la transition énergétique.

Février 2021

En février, l'accélération de la vaccination et les relances monétaire et fiscale coordonnées ont continué à susciter un sentiment positif chez les investisseurs. Le goût du risque a largement prévalu et a dopé la performance de l'ensemble des actifs risqués. Les actions mondiales, les titres à haut rendement ou les titres subordonnés ont ainsi affiché une surperformance par rapport aux valeurs refuge. L'attention s'est déplacée vers la reprise économique post-pandémique, ce qui a suscité des craintes en matière d'inflation et poussé les rendements des obligations d'État à la hausse. La baisse du prix des titres d'Etat a poussé la performance globale des marchés du crédit IG en négatif, mais a peu affecté les primes. L'Euro IG a reculé de -0,77%, soit 0,31% de performance relative, les spreads de crédit s'étant révélés résilients. Les facteurs techniques favorables ont été déterminants, avec des volumes de nouvelles émissions restés faibles et insuffisants pour satisfaire la demande. Les indices IG se sont resserrés modestement (Euro IG -4 pb à 89 pb), tandis que les indices à haut rendement et les secteurs à bêta élevé se sont resserrés à un rythme plus soutenu (High Yield -22 pb, CoCos -22 pb, subordonnées assurantielles -14 pb, hybrides d'entreprises -8 pb). Sur le plan sectoriel, les secteurs financiers ont surpassé les secteurs industriels, le secteur bancaire bénéficiant de taux plus élevés. Les sociétés cycliques, qui avaient pris du retard par rapport aux sociétés non cycliques pendant la crise, ont dépassé les sociétés non cycliques. Enfin, le segment à bêta élevé a montré une belle avancée par rapport au reste du marché, en écho à la performance des actions, en affichant des progressions positives. Sur ces dernières semaines, nous avons profité de la très bonne tenue du crédit pour alléger le portefeuille et diminuer son exposition crédit. En effet, le spread moyen de l'indice a côtoyé ses plus bas au cours du mois, et certains titres nous paraissent maintenant assez chers avec des primes relativement réduites. La remontée des taux nous fait craindre que la partie longue, 10 ans et plus, ne soit désertée par les investisseurs craignant des pertes en capital que la faiblesse des primes ne compenserait pas. Nous avons donc vendu les obligations longues les plus serrées, souvent des titres éligibles BCE notés A, pour revenir sur la zone 5/7 ans sur des obligations souvent haut bêta mais avec une durée plus réduite. Au final, le bêta du portefeuille, auparavant entre 1.30 et 1.40, flirte maintenant avec les 1.25. Nous avons aussi mis en place des stratégies à base d'options pour protéger le portefeuille, tant d'une hausse des taux que d'un écartement des spreads, même si nous pensons que ces tensions resteront limitées, grâce à l'action apaisante de la BCE. Nous maintenons cependant notre surpondération sur le crédit, surtout par le biais d'obligations haut bêta. Nous avons réduit l'échéance moyenne du portefeuille afin d'atténuer le risque de hausse des taux. Sur la courbe, nous avons augmenté notre sous-pondération sur le tenor 10 ans et plus et notre surpondération sur le 5 à 7 ans, ce dernier offrant un meilleur portage que les obligations à court terme sans la volatilité du segment du crédit à long terme. Sur les mois qui viennent, nous restons positifs sur le crédit, compte tenu du déséquilibre favorable entre l'offre et la demande et de l'absence d'alternative dans le monde obligataire. Il y reste beaucoup de liquidités à investir, et le crédit offre encore l'option la plus attrayante. Toutefois, les investisseurs devront

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

examiner de près la hausse des rendements souverains et la réaction des banques centrales qui en résultera, car elle pourrait entraver la performance totale des marchés du crédit. Le fonds maintient une note ESG supérieure à son indice de référence : C+ vs C. Sur le mois, l'empreinte carbone reste inférieure à celle de son indice de référence. Elle a été réduite et est passée sous les 200 tCO2/M de chiffre d'affaires. Nous continuons d'optimiser nos arbitrages crédit en tenant compte de l'indicateur d'intensité de CO2. Nous faisons également au mieux pour maintenir des niveaux décents sur les autres indicateurs, comme par exemple sur le pourcentage de femmes ayant un poste de manager ou encore sur le critère d'indépendance au conseil d'administration.

## Mars 2021

Le « reflation trade » est le thème du moment privilégié par les investisseurs, dans un contexte de reprise vigoureuse reprise économique aux Etats Unis. Le rebond du marché du travail américain a surpris positivement avec un taux de chômage de 6.2%. En zone Euro, la pandémie continue de peser sur le secteur des services, handicapé par les mesures restrictives mises en place partout en Europe pour limiter la propagation de la troisième vague malgré des indicateurs assez vigoureux (PMI, Zew.) Malgré le ton accommodant de la Fed (la Fed ne semblant pas s'inquiéter des pressions inflationnistes à venir), déterminée à maintenir des taux proches de zéro, les taux US ont poursuivi leur ascension : l'US Treasury 10 ans est repassé au-dessus 1.70%. Les taux en zone Euro ont réussi à se maintenir grâce à l'engagement de la BCE d'intensifier son rythme d'achat, et au final, le taux 10 ans allemand est resté stable à -0.30%. Sur le crédit, les indices ont affiché des rendements stables ou positifs. Malgré de très fortes émissions, les primes de crédit n'ont pratiquement pas été affectées, dans contexte technique toujours positif (recherche de rendement, intensification par la BCE de ses achats par le biais du CSPP). Au cours du mois, l'Euro IG a généré un rendement total de 0.21%, en grande partie grâce au portage. Les spreads de crédit IG sont restés résilients à un niveau de 90 points de base. Le segment du crédit à bêta élevé a poursuivi sa surperformance, le haut rendement (+0.49%), les CoCos (+0.55%), les subordonnées d'assurance (+0.87%) et les hybrides d'entreprises (+0.94%) ayant largement surperformé les segments plus sûrs du crédit. En termes de secteurs, l'automobile et l'énergie ont surperformé, et les secteurs des utilities et des télécoms ont sous-performé. Sur le fonds, nous avons renforcé les tendances initiées en début d'année : réduction de la vie moyenne du portefeuille en baissant la part des emprunts de maturité supérieure à 10 ans, et renforcement des titres sur la zone 5-7 ans à haut bêta. En effet, les titres longs seraient ceux qui auraient le plus à souffrir d'une éventuelle hausse de taux, alors même que les obligations offrant des primes plus conséquentes devraient pouvoir mieux amortir une dégradation du marché obligataire. Même si la main bienveillante de la BCE devrait écarter toute hausse significative, on ne peut écarter une détérioration en sympathie avec le marché américain. Ces opérations ont diminué marginalement notre exposition globale au crédit, avec un bêta qui reste aux alentours de 1.20 : nous maintenons donc une surpondération crédit. Ce positionnement optimise le rendement du fond tout en diminuant sa volatilité, ce qui nous convient dans une perspective de spreads stables. Dans le même ordre d'idée, nous avons réduit la duration du fonds, en adoptant des positions de couverture à la hausse des taux, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Le fonds affiche ainsi une sensibilité en dessous de 5, environ 10% de moins que son indice de référence. Nous restons donc positifs sur la classe d'actif, compte tenu du déséquilibre favorable entre l'offre et la demande dans un contexte d'abondance de liquidité et de l'absence d'alternative dans l'univers obligataire. Le fonds maintient une note ESG supérieure à son indice de référence : C+ vs C. Sur le mois, l'empreinte carbone reste inférieure à celle de son indice de référence et a été maintenue sous les 200 tCO2/M de chiffre d'affaires. Les scores des indicateurs Social et Gouvernance ont été améliorés pour se rapprocher du niveau de l'indice.

## Avril 2021

L'optimisme semble bel et bien s'être emparé des marchés. Les indices actions établissent de nouveaux records aux US tandis qu'en Europe, l'ascension, bien que moins spectaculaire, ne semble pas s'arrêter. Malgré ce fort appétit pour les actifs risqués, les taux obligataires se maintiennent, portés essentiellement par l'engagement sans faille des Banques Centrales à maintenir des conditions de financements favorables. La FED a rassuré les marchés sur un potentiel resserrement des conditions monétaires. L'effet des bons chiffres économiques (PIB à +6.4% vs T4 2020) a été compensé par le maintien d'un ton ultra accommodant conduisant à un retracement du 10ans US. En Europe, la reprise économique, bien plus disparate, pousse la BCE à intégrer les effets de cette fragmentation dans le pilotage de sa politique monétaire. Sur le front du crédit, les principaux indices ont affiché des rendements stables ou positifs. Le sentiment optimiste des investisseurs, alimenté par des données économiques plus solides, le soutien renouvelé des banques centrales et les bons résultats des entreprises publiés au cours de la saison des bénéfices, a profité aux

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

segments les plus risqués de l'univers obligataire. Les inquiétudes persistantes concernant les obligations souveraines, l'inflation, l'augmentation du nombre d'infections Covid et le potentiel retrait progressif des politiques accommodantes des banques centrales ont été reléguées au second plan et n'ont pas affecté l'humeur des participants au marché. Au cours du mois, l'Euro IG a produit un rendement total de 0,02% (0,41% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente). Les spreads de crédit se sont resserrés de 6 points de base pour atteindre 84 points de base, soulignant le fait que les facteurs positifs l'emportent sur les préoccupations actuelles. Toutefois, cette évolution a été partiellement compensée par la hausse des taux souverains (+5 pb sur le Bund à 5 ans), qui a nui aux rendements totaux. Le segment du crédit à bêta élevé a continué à mener le peloton, ses spreads de crédit se resserrant nettement plus que les segments du crédit plus sûrs. Les CoCos (-22bps de resserrement), le High Yield et les subordonnées assurantielles (affichant toutes deux -11bps de resserrement des spreads) et les hybrides d'entreprises (-9bps) ont été les principaux bénéficiaires du sentiment positif du marché. Nous avons continué d'appliquer la politique de gestion mise en œuvre depuis le début de l'année : préférence pour la zone intermédiaire de la courbe, entre 4 et 7 ans, sur des obligations plutôt à haut bêta, et allègement sur les titres longs, zone 10 ans, dont les primes réduites ne permettent pas de compenser la hausse des taux. De fait, nous avons réduit notre exposition aux titres éligibles aux programmes de la Banque Centrale, qui du fait de ses achats sont victimes de spreads relativement serrés, au profit d'obligations financières, en particulier subordonnées, que ce soit des Additional Tier 1 ou des Tier 2. Nous avons donc accompagné le marché qui a vu les financières surpasser les non-financières, et sur la courbe, le segment 5-7 ans surpasser les crédits à plus court et plus long terme. Nous avons aussi réduit nos investissements en primaire, d'une part par leur moindre abondance, mais aussi à cause des primes de nouvelle émission qui se sont fortement réduites. Nous avons également maintenu notre sous-exposition aux taux, tant européens qu'américains, avec une sensibilité réduite de 10% par rapport à l'indice de référence, même si les rendements se sont montrés globalement stables sur le mois en Europe, tandis que les taux US retravaient une partie de leur hausse du mois dernier. Nous continuons à rester positifs sur le crédit étant donné le déséquilibre favorable entre l'offre et la demande, les bons résultats économiques couplés à l'amélioration des fondamentaux des entreprises et la baisse des taux de défaut. Bien que la performance globale du crédit ait été mise à mal par la volatilité des taux souverains, elle reste meilleure que celle des obligations souveraines et des autres actifs obligataires. Les flux devraient rester soutenus car aucune alternative viable ne semble émerger dans l'univers obligataire. La dynamique positive des notations devrait également contribuer à la performance globale de la classe d'actifs. Le fonds maintient une note ESG supérieure à son indice de référence : C+ vs C. Sur le mois, l'intensité carbone a été diminuée à 174 tonnes de CO2 par million d'Euro investi contre un niveau de l'indice de 200 tonnes de CO2 par million d'Euro investi, qui n'a pas bougé.

Mai 2021

L'optimisme aperçu en avril semble perdurer en mai. Les données sont solides en Europe et aux Etats-Unis. La confiance européenne montre une forte reprise tirée par les consommateurs. Les PMI ont surpris positivement avec une composante services fortement en hausse. En Allemagne l'indice IFO sorti à 99.2 en mai revient sur des niveaux les plus élevés en Avril 2019. La réouverture des économies et les progrès des programmes de vaccination sont la cause de cet environnement et de ces bons chiffres. Cela a continué à alimenter l'inflation. On a observé encore ce mois-ci des tensions sur les matériaux de base et sur le prix de l'énergie, le prix du pétrole se rapprochant des 70\$ le baril. La BCE surveille de près les récentes augmentations des rendements des taux souverains et un certain nombre de membres du conseil laissent entendre qu'une réduction du rythme de flux du PEPP lors de la réunion du 10 juin serait prémature. Seul le chiffre du chômage américain a déçu en Mai avec seulement 266.000 emplois créés (contre 1Million attendu). Cela permet aux membres du FOMC de retarder les discussions d'un éventuel « tapering ». Avec ces chiffres nous avons pu entrevoir un peu de volatilité sur les taux. Sur le crédit, l'environnement est resté orienté à la hausse et au resserrement. L'indice Itraxx Main est resté sur le niveau de 50bps et l'indice Itraxx Xover s'est resserré autour de 245bps. Au cours du mois l'Euro IG a produit un rendement de -0.14% (-0.19% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente). Les flux quant à eux sur la classe d'actif IG restent négatifs sur le mois et depuis le début de l'année avec quasiment -1.3Mds€. L'Euro HY continue sa performance avec +0.3% sur le mois pour une performance de 2.10% depuis le début de l'année. La performance des AT1 est en ligne avec le HY avec +0.36% sur le mois. Et les T2 ont une performance de 0.18% sur le mois. Sur les hybrides corporates, la performance reste particulièrement forte avec +0.37% sur le mois. Le spread moyen de l'indice Barclays Euro Corporate est resté stable. Dans ce contexte, nous avons réduit le Beta du portefeuille pour le ramener à 1.30. La sélection des émissions primaires est restée minutieuse. Le primaire IG résiste au contexte macroéconomique plus volatile. Les carnets d'ordres sont

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

un peu moins sur souscrits que le mois précédent, nous remarquons que les avantages ESG persistent, la concession moyenne pour un deal lié à une thématique (Green bond, Social bond ou Sustainability linked bond) est négative de -7bp par rapport à une transaction conventionnelle. Nous avons continué à appliquer la politique de gestion mise en œuvre depuis le début de l'année avec une préférence pour la zone intermédiaire de la courbe entre 5 et 7 ans sur des obligations à haut Beta (corporates hybrides EDF 2.625% PerpNC27, Eni 2% PerpNC27, ou encore via les subordonnées financières comme Société Générale 4.75% PerpNC26). Nous avons également participé à l'émission inaugurale de Technip 2028. Afin de maintenir le Beta autour de 1.30, nous prenons profits sur les émissions les moins intéressantes afin de pouvoir participer aux nouvelles émissions primaires attractives. Le fonds maintient une note ESG supérieure à son indice de référence : C+ vs C. Sur le mois, les émetteurs présents dans le fonds émettent en moyenne 182t de CO<sub>2</sub> pour produire 1M€ de chiffre d'affaires\* (vs. 222 pour le benchmark). Il s'agit bien de la mesure de tonnes de CO<sub>2</sub> émises pour 1M€ de CA et non de tonnes de CO<sub>2</sub> par million d'Euro investi comme mentionné dans le commentaire du mois précédent.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - I (C) en devise EUR : 5,51% / 4,54% avec une Tracking Error de 1,59%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - I (D) en devise EUR : 5,51% / 4,54% avec une Tracking Error de 1,59%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - I2 (C) en devise EUR : 5,94% / 4,54% avec une Tracking Error de 1,59%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - M (C) en devise EUR : 0,21% / -0,05%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - O (C) en devise EUR : 4,44% / 3,08%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - OPTIMUM (C) en devise EUR : 5,00% / 4,54% avec une Tracking Error de 1,58%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - P (C) en devise EUR : 4,87% / 4,54% avec une Tracking Error de 1,58%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - PM (C) en devise EUR : 3,83% / 3,08%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - R (C) en devise EUR : 5,16% / 4,54% avec une Tracking Error de 1,59%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - S (C) en devise EUR : 6,09% / 4,54% avec une Tracking Error de 1,59%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19**

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	103 824 281,28	127 810 294,73
FRAN TREA BILL BTF ZCP 08-04-21	50 027 236,60	50 000 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 27-05-21	50 020 772,52	50 000 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 21-04-21	50 020 569,28	50 000 000,00
FRENCH REP ZCP 19-05-21	50 019 638,22	50 000 000,00
FRENCH REP ZCP 28-04-21	48 311 288,32	48 300 000,00
FRENCH REP ZCP 24-03-21	38 005 955,22	38 000 000,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	30 418 346,92	41 468 963,03
FRENCH REP ZCP 05-05-21	30 031 396,99	30 028 076,25
FRAN TREA BILL BTF ZCP 16-06-21	50 019 589,62	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 056 921 245,00

- o Change à terme : 121 189 142,25
- o Future : 864 731 852,75
- o Options :
- o Swap : 71 000 250,00

b) Identité de la(des) contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BARCLAYS BANK IRELAND PLC BNP PARIBAS FRANCE GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE HSBC FRANCE EX CCF ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION) STATE STREET BANK MUNICH

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	8 250,47
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>8 250,47</b>
. Frais opérationnels directs	7 931,23
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>7 931,23</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)**

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)**

## **Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue**

Néant.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 73,61%.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives\* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :
  - mines antipersonnel,
  - bombes à sous-munitions,
  - armes chimiques,
  - armes biologiques,
  - armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

- Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion\* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2020, deux secteurs sont concernés :
  - charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
  - tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

\* Gestion active : hors OPC indicuels et ETF contraints par leur indice de référence

## Politique de Rémunerations

### 2. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunerations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## **2.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

## **2.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### **1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille**

*Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

*Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 2. Fonctions commerciales

*Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

*Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)**

- Dans le cadre de l'Article 173 de la loi n°2015-992, Amundi a développé pour ses clients et ses propres fonds une méthodologie d'allocation d'actifs et de reporting pour appréhender le risque de transition énergétique des portefeuilles d'investissement. Ainsi, nous calculons l'empreinte carbone des portefeuilles et avons développé une notation TEE (transition énergétique et écologique) pour les émetteurs afin d'appréhender leur exposition aux risques de transition ainsi que leur gestion de ces risques. Nous complétons l'analyse du risque de transition énergétique par une recherche sur le risque d'alignement 2°C des entreprises que nous menons conjointement avec le groupe Crédit Agricole SA (CASA) dont le modèle reconnu - P9XCA - permet de distribuer les émissions carbones par secteurs et géographies. Les risques physiques relatifs au climat font également partie des recherches entreprises avec CASA afin d'élaborer un modèle dédié à la gestion d'actifs.
- Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur [www.amundi.com](http://www.amundi.com) (Rubrique Documentation légale).

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)**

## **Comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le **RESULTAT NET de 9 247 603,24 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **12 195 219,06 EUROS**.

Nous vous proposons de répartir les sommes distribuables de la façon suivante :

Action EUROPEAN CREDIT SRI ID

- allouer un dividende net de 7,71 EUROS par action, soit un total de 122 640,41 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 91,34 EUROS.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

113 073,33 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O-C  
66,46 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C  
278 712,85 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C  
7 403 986,66 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C  
3 528 911,78 EUROS pour l'action EUROPEAN CREDIT SRI I2-C  
281 444,96 EUROS pour l'action EUROPEAN CREDIT SRI I-C  
0,38 EUROS pour l'action EUROPEAN CREDIT SRI M  
430 542,05 EUROS pour l'action EUROPEAN CREDIT SRI P-C  
35 758,88 EUROS pour l'action EUROPEAN CREDIT SRI R-C

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : 9 865 547,63 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI O-C : Capitalisation :

66 763,66 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM C : Capitalisation :  
208,10 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C : Capitalisation :  
331 662,11 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C : Capitalisation :  
4 680 895,82 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2C : Capitalisation :  
2 522 323,16 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI IC : Capitalisation :  
308 470,59 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI ID : Report à nouveau :  
134 393,25 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M : Capitalisation :  
-0,20 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PC : Capitalisation :  
1 762 041,23 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI RC : Capitalisation :  
58 789,91 EUROS

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

Le dividende sera décomposé comme suit :

Action EUROPEAN CREDIT SRI ID	Net
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	7,71
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
<b>Total</b>	<b>7,71</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Bilan Actif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 193 706 512,75</b>	<b>718 349 001,85</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>1 063 715 775,05</b>	<b>646 974 128,11</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 063 715 775,05	646 974 128,11
<b>Titres de créances</b>	<b>85 029 988,75</b>	<b>21 306 392,98</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	85 029 988,75	21 306 392,98
Titres de créances négociables	85 029 988,75	21 306 392,98
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>39 899 693,60</b>	<b>47 732 938,61</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	39 899 693,60	47 732 938,61
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>5 061 055,35</b>	<b>2 335 542,15</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	761 329,13	515 089,00
Autres opérations	4 299 726,22	1 820 453,15
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>126 569 234,70</b>	<b>62 295 561,74</b>
Opérations de change à terme de devises	121 189 142,25	57 116 064,80
Autres	5 380 092,45	5 179 496,94
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>71 484 782,88</b>	<b>1 765 038,18</b>
Liquidités	71 484 782,88	1 765 038,18
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 391 760 530,33</b>	<b>782 409 601,77</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Bilan Passif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 189 272 245,13	717 976 737,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	10,04	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	9 865 547,63	-10 784 048,64
Résultat de l'exercice (a, b)	12 195 219,06	4 706 357,92
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>1 211 333 021,86</b>	<b>711 899 046,56</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>5 061 055,35</b>	<b>2 629 323,17</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		422,13
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 061 055,35	2 628 901,04
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	761 329,13	515 088,18
Autres opérations	4 299 726,22	2 113 812,86
<b>DETTES</b>	<b>175 366 453,12</b>	<b>67 881 232,04</b>
Opérations de change à terme de devises	119 204 165,10	55 860 151,02
Autres	56 162 288,02	12 021 081,02
<b>COMPTE FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 391 760 530,33</b>	<b>782 409 601,77</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Hors-Bilan au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0920		25 183 244,65
FV CBOT UST 5 0921	35 755 779,41	
XEUR FGBM BOB 0620		63 385 350,00
XEUR FGBM BOB 0621	203 157 760,00	
CBO US UST 2A 0310		9 132 748,24
TY CBOT YST 1 0920		7 375 994,52
US 10YR NOTE 0921	6 366 754,59	
CBFT CBOT YST 0920		3 111 627,41
US 10Y ULT 0921	61 530 832,11	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0620		158 669 880,00
XEUR FGBS SCH 0621	419 272 390,00	
XEUR FGBL BUN 0620		45 529 440,00
FGBL BUND 10A 0621	128 984 460,00	
TU CBOT UST 2 0921	1 805 376,64	
XEUR FGBX BUX 0620		5 088 960,00
XEUR FGBX BUX 0621	7 858 500,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
HANNOVER 5.75% 9/40_		750 000,00
MUNICH RE 6% 05/41_2		750 000,00
ITRAXX EUR XOVER S32		18 750 000,00
ITRAXX EUR XOVER S32		18 750 000,00
ITRAXX EUR XOVER S32		37 500 000,00
UNIBAIL 2.375% 02/21		2 500 000,00
CDS BNP. S11_200625		3 150 000,00
VERI CO 4.125 03-27_		2 247 494,04
SHEL INT 0.75 05-24_		2 750 000,00
TOTAL CAP 3.125 9/22		2 750 000,00
ITRAXX EUR XOVER S32	17 750 062,50	
ITRAXX EUR XOVER S32	35 500 125,00	
ITRAXX EUR XOVER S32	17 750 062,50	
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Compte de Résultat au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		1 669,71
Produits sur actions et valeurs assimilées		4 983 859,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	13 350 052,35	
Produits sur titres de créances		8 250,47
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		4 985 529,46
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>13 358 302,82</b>	
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	7 931,23	1 080,93
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	88 198,40	21 453,60
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>96 129,63</b>	<b>22 534,53</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>13 262 173,19</b>	<b>4 962 994,93</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 014 569,95	1 050 230,88
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>9 247 603,24</b>	<b>3 912 764,05</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 947 615,82	793 593,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>12 195 219,06</b>	<b>4 706 357,92</b>

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)**

## **Annexes aux comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## ***Instruments financiers à terme :***

### ***Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### ***Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## ***Frais de gestion***

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010111146 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D : Taux de frais maximum de 0,70% TTC  
FR0013521218 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC  
FR0013521200 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC  
FR0013473394 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-D : Taux de frais maximum de 0,25% TTC  
FR0013460193 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC  
FR0013472479 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC  
FR0013455359 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C : Taux de frais maximum de 0,25% TTC  
FR0013334570 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI R-C : Taux de frais maximum de 0,90% TTC  
FR0010749853 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI P-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC  
FR0010035162 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C : Taux de frais maximum de 0,70% TTC  
FR0014001O003 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

## Swing pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative d'un OPC. En cas de souscriptions et/ou de rachats significatifs dans l'OPC, ce mécanisme permet d'ajuster la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats afin de protéger les porteurs actuels de l'effet de dilution généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Ce mécanisme de Swing Pricing se traduit par une répartition différente des coûts entre les investisseurs présents et les investisseurs entrants/sortants. Son déclenchement ne génère pas de coûts supplémentaires pour les investisseurs déjà présents dans l'OPC concerné.

Les coûts de réaménagement du portefeuille (frais de transaction, taxes, coûts de liquidité...) liés aux souscriptions/rachats sont supportés par les investisseurs entrants ou sortants ayant généré des mouvements de souscriptions/rachats importants.

La mise en œuvre du Swing Pricing n'entraîne pas de changement des modalités de souscriptions/rachats.

La méthode de Swing Pricing appliquée par le groupe Amundi est celle avec seuil de déclenchement : le Swing Pricing sera appliqué sur la valeur liquidative, uniquement lorsque le solde net de souscriptions/rachats aura atteint un seuil prédéfini.

Si le seuil de déclenchement est atteint, la valeur liquidative est « swinguée » i.e. sa valeur est ajustée d'un montant déterminé par un facteur d'ajustement apporté à la valeur liquidative : le facteur de swing.

L'ajustement de la valeur liquidative se fait à la hausse en cas de collecte nette positive (souscriptions > rachats) ou à la baisse en cas de collecte nette négative (rachats > souscriptions).

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

La connaissance des paramètres ou informations de nature à déclencher le Swing Pricing peuvent créer des situations de conflit d'intérêt. Ceux-ci sont prises en compte dans la cartographie des risques de conflit d'intérêt d'Amundi. Ces paramètres sont par conséquent confidentiels et non communicables de manière à préserver l'intérêt des investisseurs.

## Affectation des sommes distribuables

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI O-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M	Capitalisation	Capitalisation

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI RC	Capitalisation	Capitalisation

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 2. Évolution de l'actif net au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>711 899 046,56</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	750 387 665,15	857 826 114,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-290 454 477,32	-116 916 913,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 863 297,95	1 340 365,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 909 494,25	-5 538 800,16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	20 169 751,21	21 129 681,41
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-18 336 028,32	-25 532 130,86
Frais de transactions	-2 180 387,86	-1 274 940,20
Différences de change	-4 716 061,67	509 827,65
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	24 300 955,60	-22 791 053,97
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 509 901,63</i>	<i>-22 791 053,97</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>22 791 053,97</i>	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	160 143,55	-765 867,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-605 724,34</i>	<i>-765 867,89</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>765 867,89</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-98 991,97	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 247 603,24	3 912 764,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	-0,01	
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 211 333 021,86</b>	<b>711 899 046,56</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	4 467 516,23	0,37
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 059 248 258,82	87,44
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>1 063 715 775,05</b>	<b>87,81</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Bons du Trésor	85 029 988,75	7,02
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>85 029 988,75</b>	<b>7,02</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	306 811 126,11	25,33
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>306 811 126,11</b>	<b>25,33</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Crédit	71 000 250,00	5,86
Taux	557 920 726,64	46,06
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>628 920 976,64</b>	<b>51,92</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	1 059 248 258,82	87,44			4 467 516,23	0,37		
Titres de créances	85 029 988,75	7,02						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							71 484 782,88	5,90
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	306 811 126,11	25,33						
Autres opérations	557 920 726,64	46,06						

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					6 945 318,63	0,57	153 056 588,54	12,64	903 713 867,88	74,60
Titres de créances	85 029 988,75	7,02								
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	71 484 782,88	5,90								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture							238 913 539,41	19,72	67 897 586,70	5,61
Autres opérations					421 077 766,64	34,76			136 842 960,00	11,30

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	78 354 837,08	6,47						
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	22 328 518,52	1,84						
Comptes financiers	759 930,41	0,06	39 968,06					
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	98 123 114,90	8,10						
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	103 653 366,11	8,56						
Autres opérations	1 805 376,64	0,15						

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2021
<b>CRÉANCES</b>		
Achat à terme de devise	20 851 089,98	
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	100 338 052,27	
Ventes à règlement différé	416 500,00	
Dépôts de garantie en espèces	2 814 643,84	
Coupons et dividendes en espèces	54 687,50	
Collatéraux	2 080 000,00	
Autres créances	14 261,11	
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>126 569 234,70</b>
<b>DETTE</b>		
Vente à terme de devise	98 123 114,90	
Fonds à verser sur achat à terme de devises	21 081 050,20	
Achats à règlement différé	49 122 928,91	
Frais de gestion fixe	956 086,11	
Collatéraux	4 010 000,00	
Autres dettes	2 073 273,00	
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>175 366 453,12</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-48 797 218,42</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI O-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	102 506,578	10 747 363,79
Actions rachetées durant l'exercice	-12 504,965	-1 313 392,35
Solde net des souscriptions/rachats	90 001,613	9 433 971,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	90 001,613	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	272,000	27 191,05
Actions rachetées durant l'exercice	-32,000	-3 154,56
Solde net des souscriptions/rachats	240,000	24 036,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	241,000	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	453 039,190	47 420 893,19
Actions rachetées durant l'exercice	-5 454,789	-567 504,87
Solde net des souscriptions/rachats	447 584,401	46 853 388,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	447 584,401	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	397 337,641	401 482 248,23
Actions rachetées durant l'exercice	-82 349,103	-81 519 162,83
Solde net des souscriptions/rachats	314 988,538	319 963 085,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	565 205,395	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 665,023	167 885 045,61
Actions rachetées durant l'exercice	-1 224,075	-122 358 694,29
Solde net des souscriptions/rachats	440,948	45 526 351,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 037,938	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	4 661,645	7 678 045,86
Actions rachetées durant l'exercice	-28 841,278	-47 884 007,93
Solde net des souscriptions/rachats	-24 179,633	-40 205 962,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 536,076	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 113,311	1 146 417,29
Actions rachetées durant l'exercice	-11 561,482	-11 692 115,50
Solde net des souscriptions/rachats	-10 448,171	-10 545 698,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 906,668	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	1,000	100,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI P-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	809 204,576	104 743 492,02
Actions rachetées durant l'exercice	-175 524,166	-23 012 895,16
Solde net des souscriptions/rachats	633 680,410	81 730 596,86
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 633 760,814	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI R-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	86 201,341	9 256 868,11
Actions rachetées durant l'exercice	-19 666,333	-2 103 549,83
Solde net des souscriptions/rachats	66 535,008	7 153 318,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	67 001,008	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI O-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI P-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI R-C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	923,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	67,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	149 877,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	376 793,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	648 823,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	391 930,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	118 186,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 293 641,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI R-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	34 325,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/05/2021
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2021
Actions			
Obligations			37 734 109,08
	FR0013508512	CA 1.0% 22-04-26 EMTN	5 160 643,57
	FR0013516184	CA 1.625% 05-06-30 EMTN	9 466 379,71
	FR0013533999	CA 4.0% PERP	11 820 966,77
	FR0012444750	CA ASSURANCES 4.25% PERP	11 286 119,03
TCN			
OPC			39 899 693,60
	FR0013350212	AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR-I(C)	10 745 199,00
	LU2247576205	AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	5 428 995,00
	LU2330497780	AMUNDI FUNDS GCESG IB - Z EUR Hgd (C)	2 994 960,00
	LU2132230389	Amundi Funds Total Hybrid Bond Z EURC	10 524 900,00
	FR0013053451	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR	2 205 281,80
	FR0013531274	AMUNDI SOCIAL BONDS S-C	3 967 964,80
	LU1892246130	PI Solutions SICAV - European Credit Continuum part J2	535 053,00
	IE00BN2B2D83	SELECT INVESTMENT GRADE BOND QI3 EUR ACC	3 497 340,00
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>77 633 802,68</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	10,04	
Résultat	12 195 219,06	4 706 357,92
<b>Total</b>	<b>12 195 229,10</b>	<b>4 706 357,92</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	113 073,33	
<b>Total</b>	<b>113 073,33</b>	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	66,46	0,43
<b>Total</b>	<b>66,46</b>	<b>0,43</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	278 712,85	
<b>Total</b>	<b>278 712,85</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	7 403 986,66	1 619 062,50
<b>Total</b>	<b>7 403 986,66</b>	<b>1 619 062,50</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 528 911,78	2 086 838,91
<b>Total</b>	<b>3 528 911,78</b>	<b>2 086 838,91</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	281 444,96	458 678,26
<b>Total</b>	<b>281 444,96</b>	<b>458 678,26</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	122 640,41	160 500,97
Report à nouveau de l'exercice	91,34	16,65
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>122 731,75</b>	<b>160 517,62</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	15 906,668	26 354,839
Distribution unitaire	7,71	6,09
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,38	
<b>Total</b>	<b>0,38</b>	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	430 542,05	380 994,34
<b>Total</b>	<b>430 542,05</b>	<b>380 994,34</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI R-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	35 758,88	265,86
<b>Total</b>	<b>35 758,88</b>	<b>265,86</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 865 547,63	-10 784 048,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>9 865 547,63</b>	<b>-10 784 048,64</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI O-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	66 763,66	
<b>Total</b>	<b>66 763,66</b>	
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	208,10	-1,26
<b>Total</b>	<b>208,10</b>	<b>-1,26</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	331 662,11	
<b>Total</b>	<b>331 662,11</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 680 895,82	-3 459 519,19
<b>Total</b>	<b>4 680 895,82</b>	<b>-3 459 519,19</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 522 323,16	-3 875 103,69
<b>Total</b>	<b>2 522 323,16</b>	<b>-3 875 103,69</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	308 470,59	-1 133 900,51
<b>Total</b>	<b>308 470,59</b>	<b>-1 133 900,51</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	134 393,25	-396 815,75
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>134 393,25</b>	<b>-396 815,75</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,20	
<b>Total</b>	<b>-0,20</b>	

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 762 041,23	-1 918 009,29
<b>Total</b>	<b>1 762 041,23</b>	<b>-1 918 009,29</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI R-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	58 789,91	-698,95
<b>Total</b>	<b>58 789,91</b>	<b>-698,95</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/05/2020	31/05/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>711 899 046,56</b>	<b>1 211 333 021,86</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI O-C en EUR</b>		
Actif net		9 436 374,60
Nombre de titres		90 001,613
Valeur liquidative unitaire		104,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,74
Capitalisation unitaire sur résultat		1,25
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C en EUR</b>		
Actif net	95,27	24 109,30
Nombre de titres	1,000	241,000
Valeur liquidative unitaire	95,27	100,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,26	0,86
Capitalisation unitaire sur résultat	0,43	0,27
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C en EUR</b>		
Actif net		46 650 588,37
Nombre de titres		447 584,401
Valeur liquidative unitaire		104,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,74
Capitalisation unitaire sur résultat		0,62
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C en EUR</b>		
Actif net	238 818 822,96	572 311 289,77
Nombre de titres	250 216,857	565 205,395
Valeur liquidative unitaire	954,44	1 012,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,82	8,28
Capitalisation unitaire sur résultat	6,47	13,09

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C en EUR</b>		
Actif net	248 606 987,90	308 087 289,43
Nombre de titres	2 596,990	3 037,938
Valeur liquidative unitaire	95 728,89	101 413,29
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 492,15	830,27
Capitalisation unitaire sur résultat	803,56	1 161,61
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C en EUR</b>		
Actif net	73 821 493,14	37 574 031,95
Nombre de titres	46 715,709	22 536,076
Valeur liquidative unitaire	1 580,22	1 667,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-24,27	13,68
Capitalisation unitaire sur résultat	9,81	12,48
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D en EUR</b>		
Actif net	25 834 248,24	16 352 941,86
Nombre de titres	26 354,839	15 906,668
Valeur liquidative unitaire	980,24	1 028,05
+/- values nettes unitaire non distribuées		8,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-15,05	
Distribution unitaire sur résultat	6,09	7,71
Crédit d'impôt unitaire		(*)
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M en EUR</b>		
Actif net		100,13
Nombre de titres		1,000
Valeur liquidative unitaire		100,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,20
Capitalisation unitaire sur résultat		0,38

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI P-C en EUR</b>		
Actif net	124 770 154,90	213 752 818,78
Nombre de titres	1 000 080,404	1 633 760,814
Valeur liquidative unitaire	124,76	130,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,91	1,07
Capitalisation unitaire sur résultat	0,38	0,26
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI R-C en EUR</b>		
Actif net	47 244,15	7 143 477,67
Nombre de titres	466,000	67 001,008
Valeur liquidative unitaire	101,38	106,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,49	0,87
Capitalisation unitaire sur résultat	0,57	0,53

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE 3.5% PERP	USD	10 000 000	8 429 067,00	0,70
CONTINENTAL 2.5% 27-08-26 EMTN	EUR	3 400 000	3 836 563,04	0,32
COVESTRO AG 1.375% 12-06-30	EUR	4 200 000	4 502 100,18	0,37
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	1 900 000	1 970 333,39	0,16
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>18 738 063,61</b>	<b>1,55</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
AUSNET SERVICES HOLDINGS PTY 1.625% 11-03-81	EUR	2 100 000	2 140 206,53	0,18
SCENTRE MANAGEMENT 1.45% 28-03-29	EUR	7 000 000	7 427 580,90	0,61
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>9 567 787,43</b>	<b>0,79</b>
<b>AUTRICHE</b>				
OMV AG 2.5% PERP	EUR	5 700 000	6 061 497,80	0,51
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.5% 12-03-30	EUR	8 000 000	8 174 628,09	0,67
UNIQ VERS AG 6.0% 27-07-46	EUR	7 500 000	9 728 603,45	0,80
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>23 964 729,34</b>	<b>1,98</b>
<b>CANADA</b>				
MGCN 1 1/2 09/25/27	EUR	3 800 000	4 134 676,34	0,34
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>4 134 676,34</b>	<b>0,34</b>
<b>DANEMARK</b>				
DSVDC 0 3/8 02/26/27	EUR	3 800 000	3 845 722,22	0,31
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	6 000 000	6 090 102,50	0,50
NYKREDIT 0.875% 28-07-31	EUR	6 500 000	6 494 678,03	0,54
ORSTED 2.25% 24-11-17	EUR	5 000 000	5 294 613,16	0,44
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>21 725 115,91</b>	<b>1,79</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABERTIS INFRA 2.375% 27-09-27	EUR	4 100 000	4 585 187,72	0,38
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	5 700 000	6 006 203,60	0,49
BANCO NTANDER 4.75% PERP	EUR	2 600 000	2 719 723,15	0,22
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	4 500 000	4 524 131,03	0,38
BBVA 5.875% PERP	EUR	5 000 000	5 449 859,59	0,45
FERROVIAL EMISIONES 0.54% 12-11-28	EUR	5 000 000	5 029 421,52	0,41
INMOBILIARIA COLONIAL 2.0% 17-04-26	EUR	10 700 000	11 557 947,50	0,96
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1.875% 02-11-26	EUR	4 500 000	4 856 549,23	0,40
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>44 729 023,34</b>	<b>3,69</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ABBVIE 2.625% 15-11-28	EUR	6 000 000	6 996 092,15	0,58
BK AMERICA 0.583% 24-08-28	EUR	12 200 000	12 251 097,85	1,01
CITIGROUP 0.5% 08-10-27 EMTN	EUR	5 000 000	5 039 955,69	0,42
DOW CHEMICAL COMPANY 0.5% 15-03-27	EUR	3 800 000	3 821 039,59	0,32
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	5 000 000	4 962 553,02	0,41

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 1.5% 21-05-27	EUR	4 950 000	5 248 628,40	0,43
GE 0.875% 17-05-25	EUR	6 000 000	6 156 909,46	0,51
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.6% 20-05-27	EUR	8 700 000	8 647 290,72	0,71
INTL FLAVORS FRAGRANCES 1.8% 25-09-26	EUR	7 000 000	7 590 384,88	0,62
JP MORGAN CHASE AND CO 1.638% 18-05-28	EUR	12 750 000	13 672 561,79	1,13
MAN 1 3/4 06/22/26	EUR	10 650 000	11 608 404,42	0,95
MARSH AND MC LENNAN COMPANIES 1.349% 21-09-26	EUR	5 000 000	5 329 751,77	0,44
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	5 900 000	6 040 030,05	0,50
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.406% 29-10-27	EUR	15 600 000	15 587 528,92	1,29
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.25% 10-09-27	EUR	6 050 000	6 062 669,72	0,50
WEA FINNANCE LLC 2.875% 15-01-27	USD	5 144 500	4 358 630,03	0,36
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>123 373 528,46</b>	<b>10,18</b>
<b>FINLANDE</b>				
NORDEA BANK AB PUBL 3.5% PERP	EUR	7 000 000	7 380 576,93	0,61
STORA ENSO OYJ 2.5% 21-03-28	EUR	8 400 000	9 534 129,39	0,79
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>16 914 706,32</b>	<b>1,40</b>
<b>FRANCE</b>				
AIRBUS GROUP SE 2.0% 07-04-28	EUR	10 000 000	11 072 984,44	0,91
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	4 200 000	4 216 813,30	0,34
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	5 900 000	5 723 815,85	0,47
ARKEMA 2.75% PERP EMTN	EUR	4 500 000	4 835 708,02	0,40
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	10 700 000	12 037 165,61	1,00
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.625% 03-11-28	EUR	4 800 000	4 787 987,09	0,39
BNP 4.032 12/31/49	EUR	11 000 000	12 663 576,15	1,04
BNP PAR 0.5% 19-02-28 EMTN	EUR	15 000 000	14 996 810,72	1,24
BNP PARIBAS 5.125% PERP	USD	13 300 000	11 575 259,35	0,96
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	5 700 000	5 727 366,71	0,47
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	5 000 000	4 907 241,09	0,41
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	6 800 000	7 160 648,26	0,60
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	5 000 000	5 160 643,57	0,42
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	9 000 000	9 466 379,71	0,79
CA 4.0% PERP	EUR	10 800 000	11 820 966,77	0,98
CA ASSURANCES 4.25% PERP	EUR	10 000 000	11 286 119,03	0,93
CAFP 2 5/8 12/15/27	EUR	8 400 000	9 728 386,45	0,81
CAPGEMINI SE 1.125% 23-06-30	EUR	3 400 000	3 597 532,44	0,29
CIE GEN DES ETS MICHELIN 0.0000010% 02-11-28	EUR	4 300 000	4 215 745,50	0,35
CNP ASSU 4.25% 05-06-45	EUR	8 200 000	9 692 699,04	0,80
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.875% 25-10-29	EUR	5 000 000	5 270 213,30	0,44
EDF 2.625% PERP	EUR	9 400 000	9 380 372,99	0,77
EDF 5% 31/12/2099	EUR	4 200 000	4 777 889,90	0,39
EDF 5 5/8 12/29/49	USD	4 500 000	4 017 703,50	0,33
ENGIE 1.625% PERP	EUR	4 400 000	4 531 426,19	0,37
EUTELT 2.0% 02-10-25	EUR	5 000 000	5 420 000,35	0,45
ICADE SANTE SAS 0.875% 04-11-29	EUR	3 800 000	3 837 998,83	0,32

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INDIGO GROUP SAS 1.625% 19-04-28	EUR	3 000 000	3 153 236,32	0,26
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	6 000 000	6 674 967,17	0,55
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	10 000 000	10 108 820,78	0,84
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	8 700 000	8 929 856,61	0,74
ORANGE 2.375% PERP	EUR	5 600 000	5 887 227,42	0,49
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24	EUR	5 000 000	5 177 597,02	0,43
SG AUTRE V PERP	USD	5 334 000	4 467 516,23	0,37
SOCIETE GENERALE	EUR	9 000 000	9 004 697,23	0,75
SUEZ SA 2.875% PERP	EUR	1 500 000	1 581 273,64	0,13
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	5 200 000	5 183 972,12	0,42
THALES 0.0% 26-03-26 EMTN	EUR	8 700 000	8 667 413,72	0,72
TOTAL 1.75% PERP EMTN	EUR	5 800 000	5 931 314,07	0,49
TOTAL SE 1.625% PERP EMTN	EUR	11 400 000	11 412 858,05	0,94
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	6 300 000	6 297 973,80	0,52
VIVENDI 1.875% 26-05-26	EUR	5 300 000	5 722 178,02	0,47
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	7 000 000	7 848 299,69	0,64
WORLDLINE 0.875% 30-06-27 EMTN	EUR	8 200 000	8 537 695,12	0,70
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>316 496 351,17</b>	<b>26,13</b>
<b>IRLANDE</b>				
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	8 550 000	8 485 389,90	0,70
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24	EUR	5 400 000	5 492 789,57	0,45
GE CAP 4.625% 22/02/27 *EUR	EUR	7 750 000	9 690 806,60	0,80
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	6 050 000	6 062 300,89	0,50
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	10 000 000	11 174 142,80	0,92
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>40 905 429,76</b>	<b>3,37</b>
<b>ITALIE</b>				
2I RETE GAS 1.608% 31-10-27	EUR	3 202 000	3 455 979,30	0,28
ENEL 1.375% PERP	EUR	11 400 000	11 173 869,98	0,92
ENEL 3.375% 24-11-81	EUR	5 000 000	5 600 930,01	0,46
ENI 2.0% PERP	EUR	5 600 000	5 576 734,80	0,47
ENI 2.625% PERP	EUR	5 900 000	6 212 664,64	0,51
ENI 4.75% 12-09-28	USD	10 000 000	9 594 580,93	0,79
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	5 400 000	5 418 365,49	0,45
INTE 3.75% PERP	EUR	7 400 000	7 323 472,59	0,60
MEDIOBANCABC A CREDITO FINANZ 1.125% 23-04-25	EUR	3 550 000	3 654 780,21	0,30
POSTE ITALIANE SPA	EUR	4 100 000	4 075 523,63	0,34
UNICREDIT 2.569% 22-09-26	USD	3 500 000	2 923 471,48	0,24
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	5 000 000	5 136 000,20	0,43
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	6 600 000	7 071 418,70	0,59
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>77 217 791,96</b>	<b>6,38</b>
<b>JERSEY</b>				
HEATHROW FU 1.5% 12-10-25	EUR	5 000 000	5 258 717,35	0,44
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>5 258 717,35</b>	<b>0,44</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>LUXEMBOURG</b>				
AROUNDOWN PROPERTY 2.125% PERP	EUR	3 000 000	3 050 167,20	0,25
AROUNDOWN SA	EUR	8 000 000	7 824 371,84	0,64
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 1.208% 04-06-26	EUR	2 800 000	2 961 899,32	0,25
BEVCO LUX SARL 1.5% 16-09-27	EUR	5 000 000	5 293 256,72	0,43
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 12-05-26	EUR	4 500 000	4 910 985,30	0,40
GRAND CITY PROPERTIES SA	EUR	3 700 000	3 659 903,39	0,30
SES SOCIETE EUROPEAN DES TELLITES 0.875% 04-11-27	EUR	7 700 000	7 896 993,04	0,66
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.125% 24-03-25	EUR	4 200 000	4 204 656,36	0,35
WHIRLPOOL EMEA FINANCE SARL 0.5% 20-02-28	EUR	5 000 000	4 977 856,87	0,41
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>44 780 090,04</b>	<b>3,69</b>
<b>MEXIQUE</b>				
AMERICA MOVIL 0.75% 26-06-27	EUR	6 250 000	6 424 347,15	0,53
AMERICA MOVIL SAB DE CV 6.375/TV 06/09/2073	EUR	5 150 000	6 065 127,51	0,50
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE CV 0.5% 28-05-28	EUR	9 800 000	9 685 914,13	0,80
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>22 175 388,79</b>	<b>1,83</b>
<b>NORVEGE</b>				
DNB BANK A 4.875% PERP	USD	8 100 000	7 221 456,77	0,60
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>7 221 456,77</b>	<b>0,60</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	11 000 000	11 910 123,95	0,98
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	11 000 000	11 478 988,59	0,95
DE BAHN FIN 1.6% PERP	EUR	2 000 000	2 025 365,21	0,16
DEME INVE BV FOR 4.375% PERP	EUR	5 000 000	5 862 207,21	0,48
DEME SWIS RE 5.75% 15-08-50	USD	6 000 000	5 771 655,86	0,48
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	9 000 000	9 078 979,48	0,75
EDP FIN 1.71% 24-01-28	USD	3 000 000	2 420 413,15	0,20
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 3.875% 05-01-26	EUR	9 000 000	10 476 553,77	0,87
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	10 000 000	10 269 199,41	0,84
ING GROEP NV 0.25% 18-02-29	EUR	6 200 000	6 064 231,90	0,50
ING GROEP NV 1.0% 13-11-30	EUR	6 000 000	6 088 739,73	0,50
KONINKLIJKE KPN NV 5.625%09-300924	EUR	4 990 000	6 053 504,03	0,50
LYB INTL FINANCE II BV 0.875% 17-09-26	EUR	3 100 000	3 192 217,02	0,26
NE PROPERTY BV 2.625% 22-05-23	EUR	1 700 000	1 767 721,61	0,15
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	3 614 000	4 105 048,05	0,34
NIBC BANK NV 0.875% 08-07-25	EUR	2 700 000	2 801 101,29	0,23
NN GROUP NV 4.375% PERP EMTN	EUR	10 000 000	11 447 075,81	0,94
PROSUS NV 1.539% 03-08-28 EMTN	EUR	4 200 000	4 414 219,23	0,37
REPSOL INTL FINANCE BV 2.5% PERP	EUR	3 500 000	3 505 655,06	0,29
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	7 500 000	7 513 663,38	0,62
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23-06-27	EUR	8 000 000	8 427 405,15	0,70
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 2.4985% PERP	EUR	4 000 000	3 989 352,20	0,33
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 1.332% 25-09-28	EUR	8 100 000	8 323 252,21	0,69
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>146 986 673,30</b>	<b>12,13</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ANGLO AMER CAP 1.625% 18-09-25	EUR	3 000 000	3 224 505,30	0,27
BARCLAYS 1.125% 22-03-31 EMTN	EUR	5 000 000	5 033 689,32	0,41
BP CAP MK 2.519% 07-04-28 EMTN	EUR	2 800 000	3 214 153,12	0,26
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	10 000 000	10 961 268,56	0,90
COCACOLA EUROPEAN PARTNERS 1.5% 08-11-27	EUR	5 000 000	5 386 365,61	0,45
DIAGEO FINANCE 1.875% 27-03-27	EUR	7 700 000	8 481 350,81	0,70
HSBC 0.309% 13-11-26	EUR	6 500 000	6 518 129,38	0,54
HSBC 4.0% PERP	USD	9 600 000	8 025 219,11	0,67
HSBC HOLDINGS PLC 6.375% PERP	USD	4 000 000	3 630 814,09	0,30
ITV 1.375% 26-09-26	EUR	7 000 000	7 377 449,90	0,61
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	5 000 000	5 659 258,52	0,47
SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY 1.375% 04-09-27	EUR	5 000 000	5 383 763,16	0,44
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	EUR	8 500 000	8 529 825,51	0,70
STANDARD CHARTERED 1.214% 23-03-25	USD	7 150 000	5 919 049,58	0,49
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	6 250 000	6 431 652,03	0,53
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>93 776 494,00</b>	<b>7,74</b>
<b>SUEDE</b>				
CASTELLUM AB 0.75% 04-09-26	EUR	6 050 000	6 110 545,60	0,50
MOLNLYCKE HOLDING AB 1.875% 28-02-25	EUR	5 000 000	5 345 392,04	0,44
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 1.0% 12-08-27	EUR	5 850 000	5 940 357,35	0,49
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	5 150 000	5 681 008,51	0,47
SKANDINAViska ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 11-02-27	EUR	6 000 000	6 045 131,06	0,50
SWEDBANK AB 0.3% 20-05-27	EUR	1 800 000	1 800 520,72	0,15
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	10 900 000	11 023 204,93	0,91
VOLVO TREASURY AB 4.85% 10-03-78	EUR	3 500 000	3 803 590,95	0,32
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>45 749 751,16</b>	<b>3,78</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 063 715 775,05</b>	<b>87,81</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>1 063 715 775,05</b>	<b>87,81</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
FRAN TREA BILL BTF ZCP 16-06-21	EUR	50 000 000	50 012 775,84	4,13
FRENCH REP ZCP 30-06-21	EUR	35 000 000	35 017 212,91	2,89
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>85 029 988,75</b>	<b>7,02</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>85 029 988,75</b>	<b>7,02</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>85 029 988,75</b>	<b>7,02</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR-I(C)	EUR	10 000	10 745 199,00	0,89
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR	EUR	2 000	2 205 281,80	0,18

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI SOCIAL BONDS S-C	EUR	4 000	3 967 964,80	0,33
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>16 918 445,60</b>	<b>1,40</b>
<b>IRLANDE</b>				
SELECT INVESTMENT GRADE BOND QI3 EUR ACC	EUR	3 500	3 497 340,00	0,29
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>3 497 340,00</b>	<b>0,29</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	EUR	5 500	5 428 995,00	0,45
AMUNDI FUNDS GCESG IB - Z EUR Hgd (C)	EUR	3 000	2 994 960,00	0,25
Amundi Funds Total Hybrid Bond Z EURC	EUR	10 000	10 524 900,00	0,86
PI Solutions SICAV - European Credit Continuum part J2	EUR	100	535 053,00	0,05
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>19 483 908,00</b>	<b>1,61</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>39 899 693,60</b>	<b>3,30</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>39 899 693,60</b>	<b>3,30</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
FGBL BUND 10A 0621	EUR	759	-135 140,00	-0,01
FV CBOT UST 5 0921	USD	-353	-13 533,47	
TU CBOT UST 2 0921	USD	10	447,28	
US 10YR NOTE 0921	USD	-59	5 654,98	
US 10Y ULT 0921	USD	-519	78 466,87	0,01
XEUR FGMB BOB 0621	EUR	-1 508	-69 310,00	-0,01
XEUR FGBS SCH 0621	EUR	3 742	-244 490,00	-0,02
XEUR FGBX BUX 0621	EUR	39	-227 820,00	-0,02
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-605 724,34</b>	<b>-0,05</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-605 724,34</b>	<b>-0,05</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Credit Default Swap</b>				
ITRAXX EUR XOVER S32	EUR	-17 750 062,5	-2 149 863,11	-0,18
ITRAXX EUR XOVER S32	EUR	-17 750 062,5	-2 149 863,11	-0,17
ITRAXX EUR XOVER S32	EUR	35 500 125	4 299 726,22	0,35
<b>TOTAL Credit Default Swap</b>				
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-605 724,34</b>	<b>-0,05</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-86 851,75	-71 035,66	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	676 760	676 760,00	0,06
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>605 724,34</b>	<b>0,05</b>
<b>Créances</b>			<b>126 569 234,70</b>	<b>10,45</b>
<b>Dettes</b>			<b>-175 366 453,12</b>	<b>-14,48</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>71 484 782,88</b>	<b>5,90</b>
<b>Actif net</b>			<b>1 211 333 021,86</b>	<b>100,00</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-D	EUR	15 906,668	1 028,05
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI M	EUR	1,000	100,13
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C	EUR	241,000	100,03
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI O-C	EUR	90 001,613	104,84
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI PM-C	EUR	447 584,401	104,22
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI R-C	EUR	67 001,008	106,61
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI S-C	EUR	565 205,395	1 012,57
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I2-C	EUR	3 037,938	101 413,29
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI I-C	EUR	22 536,076	1 667,28
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI P-C	EUR	1 633 760,814	130,83

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action EUROPEAN CREDIT SRI ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	122 640,41	EUR	7,71	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>122 640,41</b>	<b>EUR</b>	<b>7,71</b>	<b>EUR</b>

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI (SICAV)**

## **Annexe(s)**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe S - Code ISIN : (C) FR0013472479

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - S, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8. Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe I2 - Codes ISIN : (C) FR0013455359

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - I2-C, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilitaires) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du compartiment sont systématiquement réinvestis pour l'action C créée le 6 novembre 2019.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque futur de l'OPCVM pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe I - Codes ISIN : (C) FR0010035162, (D) FR0010111146

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - I, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilitaires) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis pour l'action C créée le 6 novembre 2019. Le résultat net du compartiment est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion pour l'action D créée le 6 novembre 2019.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI  
un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING****Classe PM - Code ISIN : (C) FR0013521200**

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

**Objectifs et politique d'investissement**

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - PM, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI  
un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING****Classe P - Code ISIN : (C) FR0010749853**

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

**Objectifs et politique d'investissement**

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - P, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI  
un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING****Classe O - Code ISIN : (C) FR0013521218**

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

**Objectifs et politique d'investissement**

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - O, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI  
un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING****Classe I2-D - Code ISIN : (D) FR0013473394**

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

**Objectifs et politique d'investissement**

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - I2-D, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net du compartiment est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées du compartiment sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe M - Code ISIN : (C) FR0014001O03

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - M, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

							à risque plus élevé,	Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :
							rendement potentiellement plus faible	rendement potentiellement plus élevé
1	2	3	4	5	6	7		

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI  
un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING****Classe R - Code ISIN : (C) FR0013334570**

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

**Objectifs et politique d'investissement**

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - R, vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs aux pratiques ESG les plus contestables notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et exclusion des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon) ;
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi. Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# **OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)**

**Compartiment**

**AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI**

# Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

**Classe P - Code ISIN : (C) FR0013424959**

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI - P, vous investissez dans des obligations convertibles en actions européennes libellées en euro ou en devises de pays de l'OCDE, sélectionnées pour leurs bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG).

L'objectif de gestion consiste à surperformer, sur un horizon de placement de 4 ans, un indicateur de référence composite composé à 70% de l'indice Exane ECI-Euro Convertible TR Close et à 30% de l'indice Merrill Lynch EMU Corporate 3-5 years RI Close, après prise en compte des frais courants, à travers une gestion de type discrétionnaire intégrant des critères ISR (Investissement Socialement Responsable) dans le processus de sélection et d'analyse des titres.

L'univers d'investissement est constitué des obligations convertibles publiques et privées de l'OCDE et majoritairement européennes. Afin de sélectionner au sein de l'univers d'investissement les valeurs éligibles, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG.

L'analyse ISR des émetteurs privés éligibles est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs ne respectant pas les principales conventions internationales, notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des émetteurs E et F et exclusions sectorielles des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon ou le Tabac),

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations convertibles européennes, c'est-à-dire des obligations qui sont convertibles / échangeables contre des actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays européen ou ayant une activité prépondérante en Europe, sans contrainte de notation et libellées en euro ou dans des devises de pays de l'OCDE.

Le compartiment peut également détenir des obligations émises par des sociétés de pays de l'OCDE libellées en euro et dans la limite de 20% de l'actif des obligations convertibles émises par les Etats membres de l'OCDE ou par des sociétés des pays de l'OCDE et libellées en toutes devises.

Le compartiment peut être amené à détenir des actions européennes sous-jacentes d'obligations convertibles ou d'options dans le limite de 10% de l'actif net.

L'équipe de gestion peut également répliquer des obligations convertibles, grâce à l'utilisation d'instruments dérivés. Elle pilote les risques globaux du portefeuille résultant de cette sélection ou réplique d'obligations convertibles : crédit, taux et actions.

Le risque de change est limité à 10% de l'actif net ; il peut s'agir de toutes devises de pays de l'OCDE.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

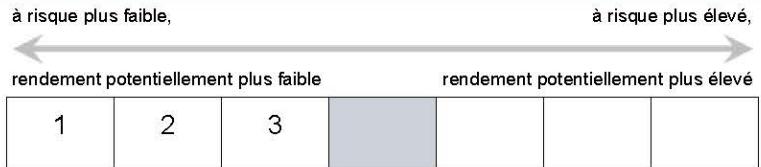
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

## Profil de risque et de rendement



- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
  - Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
  - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
  - L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Compte rendu d'activité

Juin 2020

Juin a été un autre mois positif pour les marchés financiers, avec un MSCI World en hausse de +1,5% grâce à la réouverture des économies et aux mesures de relance sans précédent des banques centrales et des gouvernements. On a constaté une dispersion entre les régions géographiques, l'Europe et l'Asie affichant de meilleures performances (Eurostoxx +6%, MSCI Europe +3%, MSCI Asie hors Japon +8%) que les États-Unis (S&P +0,5%, bien que le Nasdaq +4%) dont la situation virale ne s'améliore pas. La valorisation des obligations convertibles est restée relativement stable en juin, mais est toujours à un niveau inférieur par rapport aux niveaux pré-Covid. Le portefeuille a affiché une forte performance ce mois-ci, participant à hauteur de 55% au MSCI Europe, tiré par les secteurs Telecom et Technologie (Cellnex, Worldline). Notre stratégie top down sur l'Eurostoxx (via des options d'achat, qui consiste à tirer profit de la volatilité du marché et à participer à la hausse des actions) a joué pleinement. Un montant record de 24 milliards de dollars d'obligations convertibles a été émis en juin, ce qui a porté les émissions de YTD à plus de 90 milliards de dollars, un record en 12 ans. Des marchés primaires actifs sont un moteur pour notre classe d'actifs car ils offrent une diversification sectorielle accrue, de nouvelles possibilités de sélection de titres à potentiels et sont actuellement émis à des conditions attrayantes pour l'investisseur. Nous avons participé aux nouvelles émissions suivantes : Ocado 2027 (plate-forme de logistique/livraison), LEG Immo 2028 (Allemagne, immobilier résidentiel) Au sein du portefeuille, nous avons profité de ce marché primaire pour préférer à des noms à delta élevé, de nouveaux profils plus "équilibrés" afin d'améliorer la convexité et la résistance à la baisse (d'Ocado 2025 à 2027). Nous avons ouvert une nouvelle position dans un nom au rendement attractif (IAG 2022) et renforcé notre position sur Just Eat Takeaway, Sika et Worldline, trois noms sur lesquels nous avons de fortes convictions sur leur potentiels d'appréciation. Nous avons également ajouté à Neoen (première obligation convertible verte en Europe) car nous n'avons pas obtenu une allocation suffisante sur le marché primaire lors de son émission en mai. Coté vente, nous avons réduit nos investissements dans les profils moins intéressant (Airbus/Dassault, Technip, ENI). En ce qui concerne les stratégies d'options, nous avons reconduit & ajusté nos stratégies sur l'indice Eurostoxx50 et sur Airbus, pour d'une part sécuriser partiellement nos bénéfices après la forte hausse du début du mois, et d'autre part pour augmenter la convexité. Vers la fin du mois, nous avons ouvert une nouvelle stratégie d'options sur Yandex (Russie, internet) pour couvrir notre sous-pondération sur la convertible Yandex 0,75% 2025. Le delta du fonds se situe au-dessus de l'indice de référence, compte tenu des opportunités intéressantes sur les marchés primaires et de nos stratégies d'options. Nous pensons que la situation actuelle, avec la réouverture des économies mais une possible deuxième vague, signifie que les marchés devraient rester volatils. Dans ce contexte, nous restons attachés à notre processus d'investissement axé sur la convexité et la sélection de convertibles de qualité.

Juillet 2020

Juillet a été un mois mitigé pour les marchés financiers, avec une forte dispersion entre les régions géographiques. Le MSCI World a enregistré une hausse de 4,8%, mené par les États-Unis et l'Asie (S&P +5,6%, MSCI Asia ex-Japan +8,6%), tandis que l'Europe et le Japon ont été à la traîne (MSCI Europe -1,3%, Euro Stoxx 50 -1,5%, Nikkei -2,6%). Le crédit a enregistré une forte performance tant sur le segment IG que sur le segment HY, lié à un resserrement des spreads aux États-Unis et en Europe. La valorisation des obligations convertibles est restée relativement stable en juillet. Au niveau sectoriel, le portefeuille a bénéficié de la contribution positive des secteurs des services de communication et des services aux collectivités, tandis que la technologie et les industrielles ont pénalisé la performance. Nos positions dans Worldline (paiements électroniques) et Amadeus (agence de voyage en ligne) ont nui à la performance. En revanche, Cellnex (infrastructures de télécommunications) et Iberdrola (services publics, énergies renouvelables) ont contribué positivement. Notre stratégie top down sur l'Euro Stoxx 50, à base d'options d'achat, pour participer à la hausse des actions européennes, a eu un impact négatif. Sur les marchés primaires, 8 Mds USD d'obligations convertibles ont été émises en juillet au niveau mondial, portant les nouvelles émissions à plus de 100 Mds USD depuis le début de l'année, un record en 12 ans. Des marchés primaires actifs sont un moteur positif pour la classe d'actifs car ils favorisent la diversification sectorielle et offrent des opportunités de sélection d'obligations convertibles à potentiel et qui sont actuellement émises à des conditions attractives pour les investisseurs. Nous avons participé aux nouvelles émissions suivantes ce mois-ci : Worldline 2025 (Europe, paiements électroniques), Delivery Hero 2025 (Europe, service de livraison de repas à domicile), STMicro 2025 (Europe, semi-conducteurs). Toutes sont émises par des émetteurs récurrents pour lesquels nous avons de fortes convictions concernant leur potentiel de croissance. Au sein du portefeuille, et en raison d'un

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

rebalancement important de l'indice de référence ce mois-ci, nous avons augmenté notre exposition à Delivery Hero (livraison de repas), Amadeus (agence de voyage en ligne) et Safran (aérospatiale) notamment. Nous avons remplacé Rag/Evonik 2023 et 2024 par Rag/Evonik 2026, récemment émis, qui présente un profil plus équilibré. Nous avons réduit notre exposition à certaines obligations convertibles présentant des profils techniques moins intéressants (Carrefour 2023, Edenred 2024, Telecom Italia 2022) pour faire place à de nouvelles opportunités. Concernant les stratégies optionnelles, nous avons reconduit celle sur l'Euro Stoxx 50, afin de mieux participer à la hausse aux actions européennes qui nous semblent être à la traîne par rapport au reste du monde et qui possède un potentiel de croissance en raison du lancement d'un fonds de relance qui vient d'être approuvé par les pays membres de l'UE et d'une gestion relativement efficace de la crise sanitaire. Le delta du fonds est plus élevé que celui de l'indice de référence en raison d'opportunités intéressantes sur les marchés primaires et de nos stratégies optionnelles pour participer à la hausse d'une manière plus convexe. Nous pensons qu'avec le retour potentiel d'une deuxième vague en Europe et la détérioration de la situation sanitaire aux États-Unis, les marchés devraient rester volatils. Dans ce contexte, nous nous focalisons, dans notre processus d'investissement, sur la convexité et la sélection d'obligations convertibles de qualité.

## Août 2020

Le mois d'août a été particulièrement bon pour les marchés financiers, tant pour les actions que pour le crédit. Le MSCI World s'est adjugé +6,7%, le S&P +7,2%, l'Eurostoxx 50 +3,2%, le Nikkei +6,6% et le MSCI Asia hors Japon à +3,6%. Malgré la deuxième vague d'infections en Europe et en Asie, les marchés ont été soutenus par des résultats meilleurs que prévu au deuxième trimestre, par les progrès réalisés en vue d'un vaccin contre le covid et par le soutien toujours plus présent des banques centrales. Le crédit a enregistré une forte performance tant en IG qu'en HY, avec un resserrement des écarts de taux entre les États-Unis et l'Europe. La valorisation des obligations convertibles est restée stable dans toutes les zones géographiques. Au niveau sectoriel, les secteurs des technologies de l'information (STM, Amadeus, Wordline), de l'industrie (Safran, Deutsche Post, IAG) et de l'immobilier (Deutsche Wonen, Leg) ont été les principaux moteurs. D'un point de vue relatif (par rapport à notre référence), nos surpondérations sur GNstore (fournisseur de technologies sans fil), Ocado (fournisseur de services logistiques de commerce électronique) et STMicro (semi-conducteurs) ont particulièrement contribué à la surperformance. En revanche, notre sous-pondération dans TAG Immobilien (immobilier), due à des considérations ESG (notation trop mauvaise) a nui à la performance. Le marché primaire a été particulièrement actifs cette année, avec plus de cent milliards de dollars émis, soit un record depuis 12 ans. En août, mois normalement calme, le montant a pourtant totalisé 9 milliards, principalement sur la zone États-Unis. En Europe il y a eu une nouvelle émission, la TAG Immobilien 2026 (470 millions d'euros émis), à laquelle nous avons participé. TAG Immobilien est un émetteur récurrent sur lequel nous avons une conviction positive, aussi bien sur l'entreprise elle-même que sur son secteur principal, l'immobilier résidentiel allemand. Au sein du portefeuille, nous avons préféré à des obligations d'entreprises « classiques » des obligations convertibles offrant des rendements plus intéressants sur des échéances relativement courtes (Telecom Italia 2022, Technip 2021, Unibail 2022, Almirall 2021, Prysmian 2022, Elis 2023). Au sein du portefeuille, nous avons ouvert une nouvelle position sur Zalando 2025 car nous sommes positifs sur la croissance du chiffre d'affaires et des marges. Nous avons pris des bénéfices partiels dans STMicro (semi-conducteurs), Soitec (semi-conducteurs) et Ocado (logistique e-commerce) après les fortes hausses des mois passés. Nous avons vendu notre position dans Veolia 2025 en raison des caractéristiques techniques moins attrayantes de l'obligation convertible, et également pour réduire le profil d'intensité carbone du fonds. En ce qui concerne les stratégies d'options, nous maintenons notre stratégie haussière sur l'Eurostoxx50 ; nous estimons en effet que le rattrapage des actions européennes sur les reste des indices mondiaux a encore du potentiel, et d'avantage que les sous-jacents de convertibles européennes, cet indice Eurostoxx 50 regroupe justement les secteurs les plus en retard. Pour le reste de l'année, nous restons confiants sur l'attractivité des obligations convertibles pour plusieurs raisons. Le marché primaire, toujours très actif, offre un renouvellement des titres à des prix attractifs. De plus, dans certains secteurs sévèrement impactés par la crise du covid, il subsiste un potentiel de resserrement du crédit par rapport aux obligations traditionnelles. Enfin alors que nous nous attendons à ce que les marchés soient plus volatils (incertitudes sur l'ampleur de la deuxième vague du covid, élections américaines, négociation sur le Brexit...) en cette fin d'année, les obligations convertibles constituent une classe d'actifs intéressante pour jouer la reprise avec plus de prudence. Nous pensons également que notre stratégie d'investissement - axée sur une convexité accrue et une sélection de valeurs de qualité - devrait être plus résistante dans cet environnement incertain.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Septembre 2020

Septembre a été le premier mois négatif pour les marchés financiers depuis le rebond d'avril. Le MSCI World a terminé dans le rouge à -3,4%, le S&P à -3,8%, le MSCI Europe -1,4%, le MSCI Asie hors Japon -1,2% et le Nikkei seul en hausse de +0,7%. Les marchés ont été mis à mal par la deuxième vague d'infections qui a poussé les dirigeants d'imposer des restrictions localisées et des limitations supplémentaires sur les voyages. De plus, il n'y a pas eu d'accord entre les démocrates et les républicains sur le plan de relance US, et la nervosité s'est accrue à l'idée que les élections américaines pouvaient devenir chaotiques. Les marchés du crédit ont également exprimé cette nervosité avec l'élargissement des spreads, surtout dans le HY. La valorisation des obligations convertibles est restée stable dans la plupart des régions géographiques, ne diminuant que légèrement en Asie hors Japon. Bien que le fonds ait terminé le mois en territoire négatif (entraîné par les marchés des actions et du crédit), il n'a participé qu'à 25% de la baisse du MSCI Europe malgré une sensibilité actions autour 33%. Ce résultat a été obtenu grâce à une sélection de titres réussie et grâce à la résilience de la classe d'actifs convertibles en général. Notre surpondération dans le secteur de semi-conducteurs (STMicro, Soitec), des articles de luxe et de sport (Puma, Kering) et de la livraison de denrées alimentaires (Ocado, HelloFresh) ont été les plus grands contributeurs en relatif. En revanche, nos investissements dans les secteurs du voyage (IAG, Air-France, Amadeus) et de l'aérospatiale (Airbus), ont été des détracteurs, alors les restrictions supplémentaires sur les voyages et les sorties ont pesé sur ces deux secteurs. Cependant, nous continuons à considérer ces corrections de marché comme des opportunités d'accroître l'exposition sur ces noms cycliques, vue la nécessité croissante pour les politiciens de donner la priorité au bon fonctionnement de l'économie. Le marché primaire a continué à être actif ce mois-ci avec plus de 10 milliards de dollars d'émissions, dont 5 nouvelles émissions en Europe : EDF 2024 (2,4 milliards d'euros) Falck Renewables 2025 (200 millions d'euros) ces deux émissions étant des émission « verte », Mail.Ru 2025 (400 millions de dollars), Duerr 2026 (150 millions d'euros) et Soitec 2025 (325 euros). Nous n'avons participé à aucune nouvelle émission ce mois-ci, mais avons finalement investi dans Mail.Ru 2025 sur le marché secondaire après qu'une analyse plus approfondie nous mène à penser que cette entreprise bénéficiera pleinement de la révolution digitale en cours en Russie. Au sein du portefeuille, nous avons augmenté notre participation dans des noms de crédit à rendement attractif (Telecom Italia 2022, Bekaert 2021, Almirall 2021) et particulièrement dans les secteurs touchés par le covid, comme les compagnies aériennes (IAG 2022). A l'opposé nous avons pris des bénéfices sur des noms et des secteurs qui ont été "gagnants du covid" comme Ocado (logistique et livraison de nourriture), Soitec (semi-conducteurs) et GN Store (matériel audio). Nous avons également pris partiellement nos profits après la bonne tenue récente du marché européen des articles de luxe et de sport (Kering, Adidas). Enfin, nous avons réduit notre delta sur Leg Immo en passant de l'obligation 2025, à delta plus élevée, à l'obligation 2028, plus convexe, afin d'améliorer la résistance à la baisse sur ce nom. Sur les options, nous avons prolongé notre stratégie sur l'Eurostoxx50, mise en œuvre pour mieux participer à la hausse des actions européennes, qui nous semblent à la traîne par rapport au reste du monde. Pour le reste de l'année, nous pensons que les obligations convertibles sont à privilégier pour les raisons suivantes : - Actions : les marchés continueront à être volatils, les convertibles sont une classe d'actifs appropriée pour jouer la poursuite de la hausse des actions avec un risque contrôlé.- Crédit : des poches d'opportunité subsistent avec un potentiel de resserrement du crédit et un rendement toujours attractif. - Marché primaire : très actif, est source de diversification des noms et de renouvellement des profils pour plus de convexité à prix attractifs- M&A : très présent dans notre classe d'actifs, en particulier dans les secteurs de la technologie et des soins de santé, cibles privilégiées dans les M&A). Enfin, nous pensons que notre stratégie d'investissement - axée sur une optimisation de la convexité et une sélection rigoureuse des titres - devrait être plus résistante dans cet environnement.

## Octobre 2020

Octobre a été le deuxième mois négatif pour les marchés financiers depuis le rebond d'avril. Le MSCI World a terminé dans le rouge, en baisse de -3,0%, avec le S&P -2,7%, le MSCI Europe -5,0% et le Nikkei -0,9%. Toutefois, le MSCI Asie hors Japon s'est mieux comporté, avec +2,8%. Sur le mois, les marchés boursiers américains et européens sont passé en territoire négatif au cours de la deuxième moitié, alors que le taux d'infection au covid a augmenté et que les dirigeants européens ont annoncé de nouvelles mesures de confinement. En outre, les discussions sur le plan de relance aux États-Unis n'ont pas permis de parvenir à un accord avant les élections, même si les marchés anticipent de plus en plus une victoire de Biden à la Maison Blanche et des démocrates aux deux Chambres. Les spreads de crédit se sont élargis dans les deux catégories Investment Grade et High Yield. Le portefeuille n'a participé qu'à 10% de la baisse du MSCI Europe, malgré une exposition action de 30%. Ce résultat a été obtenu grâce à la résilience globale de la classe d'actifs convertibles et aux solides planchers obligataires. Au niveau sectoriel, les technologies de

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

l'information ont été le plus grand détracteur de la performance absolue comme relative. Nos investissements dans Amadeus, Worldline et Nexi ont en effet négativement impacté la performance après plusieurs mois de contributions positives. Les marchés primaires sont restés relativement actifs, avec 5 milliards de dollars émis en octobre, ce qui porte le cumul annuel à près de 125 milliards de dollars - un record en 12 ans. Nous avons participé aux nouvelles émissions suivantes: Safran 2027 (aérospatiale, France) et AMS 2027 (Semiconducteurs, Suisse). Au sein du portefeuille, nous avons continué à prendre nos bénéfices sur des noms ayant bien performé (Sika, Cellnex, STMicro, LVMH, Symrise, Deutsche Wohnen). Nous avons réduit notre sous-pondération sur EDF, compte tenu de la potentielle hausse du titre avec la restructuration de l'entreprise et la révision de la réglementation nucléaire européenne, qui pourrait lui être bénéfique. Coté vente, nous avons vendu notre position dans Air France en raison de la forte consommation de trésorerie et de la très faible visibilité sur la reprise de la demande. Pour le reste de l'année, nous considérons que le profil asymétrique des obligations convertibles constitue une manière prudente de jouer la lente normalisation des économies. Toutefois, nous pensons que les marchés resteront volatils compte tenu de la recrudescence du virus et des élections américaines en novembre. Notre stratégie d'investissement reste axée sur une convexité accrue et sur une sélection de titres de qualité, qui devrait, selon nous, être plus résistante dans cet environnement.

## Novembre 2020

Novembre a été un mois record pour les actions. Les résultats finalement mollement contestés des élections américaines et les nouvelles positives concernant les vaccins ont fait naître l'espoir d'une reprise économique mondiale en 2021. La rotation vers les secteurs « value », déclenchée ce 9 novembre, a été soudaine et brutale, même si les secteurs de croissance ont finalement également continué à gagner tout au long du mois. La hausse des marchés d'actions a ainsi été généralisée à toutes les régions géographiques, avec le S&P +11,0%, le Nasdaq +11,9%, le MSCI Europe +14,0%, le Nikkei +15,0% et le MSCI Asie hors Japon +8,0%. Le crédit s'est également bien comporté, avec un resserrement des spreads sur les indices IG et HY (le CDX HY aux États-Unis s'est resserré de 120 points de base et le Xover en Europe de 100 points de base). Au niveau sectoriel, ce sont les secteurs de l'industrie, des logiciels et des services publics qui ont le plus contribué. Dans le secteur industriel, notre stratégie d'options sur Airbus ainsi que nos participations dans Safran et MTU Aero ont été les principaux moteurs de la performance. Dans le domaine des logiciels, Amadeus, Worldline et Nexi ont été les plus grands gagnants. Dans le secteur des services publics, deux noms se distinguent : EDF, l'obligation verte (dans le sillage de la restructuration de l'entreprise et des réformes du marché européen du nucléaire), et Iberdrola (soutenue par son orientation vers l'énergie propre). Au-delà de la performance absolue du fonds, ce qui est intéressant, c'est que le rééquilibrage progressif que nous avons opéré au cours du troisième trimestre vers des noms plus "value" grandement impactés par la pandémie a porté ses fruits : dans cette forte rotation, nous avons surperformé notre benchmark, principalement grâce à certains de ces noms "value" (Airbus, IAG, indice Eurostoxx...). Le marché primaire a été extrêmement actif en novembre, avec 15 milliards de dollars d'émissions au niveau mondial, ce qui porte le montant total sur l'année à plus de 130 milliards de dollars, soit environ 25% du gisement, un record en 12 ans. Nous avons participé aux nouvelles émissions suivantes ce mois-ci : Schneider 2026 (650 millions de dollars). Il est intéressant de noter que le Schneider 2026 a été la première obligation convertible liée au développement durable, preuve que toute la thématique ESG se diffuse dans notre univers. Dans le portefeuille, du côté des ventes, nous avons pris des bénéfices sur des noms ayant bien performé (Sika, Puma, HelloFresh, Ocado, Symrise). Nous avons également réduit notre participation dans Korian afin de diminuer le risque après la récente opération sur Inicea. Nous avons réinvesti l'argent dans des noms au rendement attrayant tels que IAG 2022, Nexity 2023, Elis 2023 et Valeo 2021. Nous avons également augmenté notre surpondération dans Zalando lors du récent retracement, car nous sommes convaincus que la mode en ligne continuera à gagner des parts de marché, même dans un environnement post-covid. En ce qui concerne les stratégies d'options, nous avons verrouillé certains gains sur Airbus après une forte reprise ce mois-ci, et nous avons remonté le prix d'exercice pour une meilleure convexité. De même, nous avons pris des bénéfices sur la stratégie de hausse de l'Eurostoxx50 tout en la prolongeant. À l'horizon 2021, nous considérons que les avantages du profil asymétrique des obligations convertibles sont une façon plus prudente de jouer la reprise macroéconomique. En outre, la classe d'actifs peut bénéficier d'une poursuite de la rotation vers la « value » et les cycliques, étant donné l'abondance des émissions cette année dans ces catégories (en particulier l'aérospatiale, le commerce de détail, les voyages et les loisirs). Or investir dans ces valeurs par le biais des convertibles est particulièrement intéressant car les investisseurs peuvent bénéficier non seulement d'une hausse des actions, mais également d'un resserrement du crédit. Ainsi, au sein de nos portefeuilles, si nous ne renonçons pas à nos convictions long terme sur les tendances disruptives à forte croissance,

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

nous re-pondérons néanmoins tactiquement nos positions sur ces secteurs. En outre, notre stratégie d'investissement - axée sur l'optimisation de la convexité et un choix de valeurs qui font de l'ESG une de leurs priorités- devrait bénéficier d'un environnement de réouverture progressive sur fond de volatilité toujours présente.

## Décembre 2020

L'année s'est terminée en force sur les marchés financiers, le plan de relance américain et la résolution de l'impasse sur le Brexit ayant contribué à la hausse, et ce malgré l'aggravation de la pandémie et l'imposition de nouvelles mesures de confinements. Les investisseurs ont en effet préféré regarder au-delà de ces mauvaises nouvelles de court terme, et anticiper plutôt la réouverture des marchés en 2021. Le MSCI World a terminé le mois en hausse de 4,3%, emmené par l'Asie et les États-Unis (S&P +3,8%, Nasdaq +5,8%, MSCI Europe +2,4%, Nikkei +3,9% et MSCI Asie hors Japon +6,7%). Le crédit s'est également bien comporté, avec un indice ICE BofA Global HY de +2,4% et un indice ICE BofA Global Corp IG de +1,3%, tandis que l'Europe est restée plus discrète avec +0,8% pour l'indice ICE BofA Euro HY et +0,1% pour l'indice ICE BofA Euro Corp. Au niveau sectoriel, la consommation discrétionnaire a été le plus grand contributeur à la performance en décembre. Nos positions dans les articles de sport (Puma, Adidas), la livraison de produits alimentaires (HelloFresh) et le commerce électronique (Zalando) ont en effet été les principaux moteurs. En ce qui concerne le crédit, le IAG 0.625% 2022 (maison mère de British Airways) s'est considérablement resserré, participant ainsi pleinement à la performance. En revanche, Cellnex (Télécommunication) et Safran (Industrie) ont été pénalisant. D'un point de vue relatif, c'est-à-dire par rapport à l'indice de référence, nous surperformons ce mois-ci grâce à notre surpondération dans la consommation discrétionnaire (voir plus haut) et dans les noms ayant émis des obligations convertibles « vertes » (EDF, Neoen). Le marché primaire est resté extrêmement actif en décembre, avec 12 milliards de dollars d'émissions au niveau mondial, ce qui a porté les émissions sur l'année à plus de 150 milliards de dollars - un record en 12 ans. Nous n'avons participé à aucune nouvelle émission européenne ce mois-ci. Au sein du portefeuille, nous avons augmenté notre exposition sur Adidas, compte tenu du retard relatif par rapport à ses pairs et de notre vue positive sur le secteur des articles de sport en général. Coté vente, nous avons réduit notre participation dans Technip (énergie) du fait des caractéristiques techniques moins intéressantes de la convertible (pas de rendement, ni de delta) et ce pour faire place à d'autres opportunités dans un avenir proche. Nous avons également pris une partie des bénéfices sur des noms ayant très bien performé comme Iberdrola (services publics), JPM/LVMH (luxe) et Deutsche Wohnen (immobilier). Après une performance intéressante en 2020, nous prévoyons un comportement similaire pour cette classe d'actifs en 2021. Les obligations convertibles ont en effet traditionnellement affiché leur meilleure performance (ajustée au risque) dans la phase volatile de reprise du cycle économique. Ainsi, comme on l'a vu en 2020 à partir d'avril, les convertibles devraient bénéficier des phénomènes conjoints de resserrement du crédit et de hausse des actions sous-jacente. En outre, le marché primaire reste solide - plus d'un tiers de l'univers des obligations convertibles ayant été renouvelé au cours des douze derniers mois- ce qui permet une meilleure liquidité, un meilleur choix sectoriel et une plus grande convexité pour la classe d'actifs.

## Janvier 2021

Janvier a été un mois volatil pour les marchés des actions et du crédit, démarrant en force l'année mais retombant dans le rouge en fin de mois en raison de confinements supplémentaires et d'un début de campagne de vaccination décevant en Europe. En outre, le phénomène dit « Reddit » (c'est-à-dire des investisseurs particuliers coordonnant leurs achats sur des positions vendeuses à découvert de certains hedge funds) a quelque peu perturbé l'optimisme accumulé en fin d'année. Le MSCI World et le S&P terminent le mois à -1,0%, le l'Eurostoxx à -1,8% et le MSCI Europe à -0,7%). Coté crédit, l'indice ICE BofA Euro Corporate baisse légèrement à -0,1% et finalement seul le haut rendement termine dans le vert à 0,4% (ICE BofA Euro HY). Avec ses deux principaux moteurs de performance dans le rouge, le fonds enregistre une performance en baisse également. Ce sont les secteurs disruptifs de la nouvelle technologie (qui avaient permis la bonne tenue tout au long 2020) qui ont souffert, en particulier les paiements en lignes et e-plateforme (Nexi, Worldline). Egalement pénalisants ce mois-ci des secteurs plus « Value » (qui avaient fortement rebondi en novembre /décembre à l'annonce des vaccins, mais qui n'ont pas résisté aux nouvelles restrictions et à la lenteur de la vaccination) comme l'industrie (Airbus, Vinci, Safran) ou les loisirs/transport (Amadeus, IAG, Lufthansa). Notons la contribution d'EDF, qui de par la taille de l'émission (€2.4 milliards d'euros) est devenue incontournable dans les portefeuilles et indices, et qui a souffert de l'enlisement du projet de réforme du nucléaire avec les autorités européennes. Les marchés primaires des obligations convertibles sont restés extrêmement actifs en janvier, avec 12 milliards de dollars émis dans le monde, dont 5 nouvelles émissions

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

en Europe pour 1,3 milliard d'euros. Nous avons participé au Prysmian 2026 tout en soumettant nos obligations à l'offre de rachat avantageuse pour l'émission 2022. Au sein du portefeuille, nous avons augmenté nos positions dans Sika (matériaux) et LVMH (luxe) car ces noms font partie de nos principales convictions pour 2021. De plus, nous avons identifié Sika comme « ESG Improver » avec une bonne dynamique sur les indicateurs clé de ISR et l'intégration de la durabilité dans le développement de matériaux de construction. Nous avons réduit notre sous-pondération dans Umicore (matériaux) et Lufthansa (compagnies aériennes) afin d'être mieux positionnés pour la réouverture graduelle des économies. Cotés ventes, nous avons réduit notre participation dans Symrise (matériaux), Delivery Hero (consommation), et Cellnex (services de communication) après de solides parcours pendant la crise. Sur la poche plus « crédit » du portefeuille, nous avons réinvestis les capitaux du remboursement à maturité de la Technip 2021 dans la AMS 2022 pour son couple (risque/rendement). Après les bonnes performances de 2020, nous prévoyons une nouvelle hausse pour cette classe d'actifs en 2021. Les obligations convertibles ont traditionnellement affiché leur meilleure performance ajustée du risque dans la phase volatile de reprise du cycle économique. Nous pensons que 2021 ne devrait pas être différent, et que les convertibles devraient bénéficier du double effet du resserrement du crédit et de la hausse des actions. Toutefois, nous restons convaincus que le chemin vers la reprise économique ne sera pas sans heurts. Notre stratégie d'investissement - axée sur une convexité accrue et une sélection de valeurs de qualité - devrait bénéficier d'un environnement de réouverture progressive des économies, sur fond de volatilité persistante.

## Février 2021

Février a été un nouveau mois volatile pour les marchés financiers, l'optimisme né de la proche réouverture des économies s'étant rapidement transformé en crainte d'un possible retour de l'inflation. Cela a provoqué une correction soudaine des actifs, en particulier des actions de croissance à forte valorisation, tandis que les matières premières ont fortement progressé, tout comme les actions cycliques. Si les principaux indices européens ont terminé dans le vert (Eurostoxx +4,6%, MSCI Europe +2,6%), cela masque une forte rotation des secteurs « de croissance » vers des secteurs plus « Value » et cycliques au cours de la deuxième moitié du mois. Du côté du crédit, l'IG a souffert de la hausse des taux alors que le haut rendement a réussi à rester dans le vert. Dans ce contexte, les obligations convertibles européennes ont été stables et n'ont pas spécifiquement souffert de la hausse des taux étant donné leur duration naturellement faible. Si le fonds a pu se maintenir légèrement en territoire positif, c'est grâce à ces secteurs qui ont profité de cette rotation : les industriels (Safran, Vinci, Airbus), les loisirs & transports (Amadeus, Lufthansa, IAG) et la consommation discrétionnaire (Puma, Adidas). Par opposition, les noms de la nouvelle économie, qui avaient massivement contribué à la bonne performance de 2020 (Delivery Hero, Ocado, Zalando Cellnex) ont été pénalisant. Les marchés primaires sont restés extrêmement actifs en février avec près de 20 milliards de dollars émis (30 milliards de dollars YTD), les États-Unis et l'Europe étant les régions les plus actives. Nous avons participé à l'America Movil/KPN 2024 étant donné notre opinion positive sur l'amélioration des fondamentaux de KPN, un opérateur télécom néerlandais. Au sein du portefeuille, nous avons ouvert une nouvelle position dans Arcelor Mittal afin d'augmenter l'exposition du fonds à la réouverture des économies via les matières premières. Nous avons également augmenté nos participations dans d'autres noms cycliques tels Pirelli (automobiles) qui a un bon score ESG, et Evonik (produits chimiques). Suite au retraitement de l'action Puma (articles de sport) nous avons augmenté notre exposition à la convertible car notre conviction de l'attrait de la marque dans un secteur porteur est intact. Coté vente, sur les noms à crédit, nous avons pris nos bénéfices dans Almirall (santé) et Valeo (fournisseur automobile) qui ont réalisé de bonnes performances cette année et dont le rendement n'est plus particulièrement attractif. Enfin, en ce qui concerne les stratégies d'options, nous avons réajusté les prix d'exercice et pris des bénéfices partiels sur nos stratégies à la hausse sur l'Euoroxx50 et Airbus. Février a clairement montré que la réouverture des économies s'accompagnera d'une importante volatilité du marché. C'est pourquoi nous restons convaincus qu'un portefeuille équilibré (c'est-à-dire investi à la fois sur de tendances disruptives long-terme de notre monde, et à plus court terme sur des secteurs exposés à la reprise de la croissance au fur et à mesure des vaccinations) est la voie à suivre cette année. Après une année record en émissions en 2020 et début 2021, le gisement nous offre justement notre nombreuse opportunité dans ces deux catégories. De plus, les obligations convertibles ont traditionnellement affiché leur meilleures performances absolues et ajustées du risque dans la phase volatile de "reprise" du cycle économique. Notre stratégie d'investissement, axée sur la recherche de convexité la sélection de valeurs de qualité - devrait bénéficier d'un environnement de réouverture progressive des économies sur fond de volatilité persistante.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

Mars 2021

Le mois de mars a été particulièrement fort pour les indices actions européens (Eurostoxx +7,9%, MSCI Europe +6,6%) malgré la détérioration de la situation virale en Europe et le retour des restrictions dans plusieurs pays. Les financières, les matériaux et les automobiles ont particulièrement bien performé, tandis que les secteurs plus liés à la réouverture des économies (aéronautique, hôtellerie, transports) se sont repliés en milieu de mois. La rotation "Croissance vers Value" a été moins marquée en Europe qu'aux Etats-Unis, mais a toutefois pénalisé le secteur informatique européen et le e-commerce. Du côté du crédit, les titres IG et HY ont souffert de la hausse des taux mais la répercussion directe sur les obligations convertibles a été limitée du fait de leurs durations structurellement faibles. Dans ce contexte, et malgré la configuration du gisement européen par rapport à cette rotation (plus faible exposition aux financières et à l'énergie et plus forte exposition à l'informatique et au commerce électronique), la classe d'actifs a réussi à rester en territoire positif ce mois-ci. Au niveau sectoriel, sans grand surprise nos positions dans les services aux collectivités (EDF, Iberdrola), les services télécom (Cellnex, KPN) et les matériaux de construction (Sika, ArcelorMittal) ont contribué à la performance du fonds. En outre, ces deux sociétés bénéficient de l'amélioration des tendances ESG grâce à des initiatives telles que les produits économiseurs d'énergie (Sika) et l'acier décarbonisé (Arcelor Mittal). Notre stratégie haussière sur l'Eurostoxx50 (mise en œuvre pour être exposé à certains secteurs «Value» non présents dans le gisement des convertibles, tels les bancaires) a également contribué positivement à la performance. En revanche, les secteurs impactés par cette rotation comme les Semis (AMS, STM), la consommation discrétionnaire (Adidas, Puma) ou les plateformes de e-commerce (Zalando, Ocado, Just Eat Takeaway), de loin les plus importants moteurs de performance depuis un an, ont été pénalisant ce mois-ci. Les marchés primaires d'obligations convertibles ont été particulièrement actifs ce mois-ci avec 27 milliards de dollars d'émissions (principalement aux États-Unis), dont 6 nouvelles opérations en Europe pour un total d'environ 2 milliards de dollars. La facilité avec laquelle le marché a absorbé depuis plus d'un an les 200 milliards émis a conduit les émetteurs à proposer des conditions d'émissions toujours moins attractives pour l'investisseur (coupons en baisse et primes en hausse). Nous sommes donc de plus en plus sélectifs dans nos choix et n'avons participé à aucune émission ce mois-ci. Au sein du portefeuille, nous avons pris des bénéfices sur certains noms qui ont bien performé depuis le début de l'année, comme Sika (matériaux de construction) et LVMH (luxe). En ce qui concerne la poche plus «crédit», nous avons vendu certaines positions dont le profil technique était moins intéressant (Unibail 2022) et avons préféré d'autres noms dont le rendement est encore intéressant (AMS 2022, IAG 2022). Nous avons augmenté nos investissements dans Nexi et Just Eat Takeaway étant donné notre conviction sur les paiements numériques et la livraison de repas comme exemples de secteurs attractifs et à forte croissance en Europe. Enfin, nous avons opportunément augmenté notre position sur STMicro (semi-conducteurs) en raison de sa valorisation plus attrayante après la correction du secteur et compte tenu de son retard par rapport à ses pairs américains. Bien que la rotation hors des entreprises de croissance ait été difficile pour la classe d'actifs et le fonds, nous restons fermement convaincus que les tendances disruptives séculaires continueront d'alimenter une croissance économique supérieure à long terme, et ce bien au-delà de cette pandémie qui aura été un accélérateur des transformations profondes des économies mais non un déclencheur. En outre, les valorisations sont plus attrayantes aujourd'hui et nous voyons des opportunités d'ajouter/acheter sur certains noms. Dans le même temps, nous continuons à équilibrer le portefeuille vers des secteurs plus «Value» (l'aéronautique, l'industrie, l'énergie, les loisirs) afin de bénéficier tactiquement de la réouverture des économies.

Avril 2021

Les indices boursiers européens ont continué à bien se comporter en avril (Eurostoxx +1,9%, MSCI Europe +2,2%). Ce mois-ci, on a observé une légère rotation vers les secteurs de croissance et sanctionnant celles exposées à la réouverture des économies, comme l'énergie et l'automobile. Du côté du crédit, les obligations européennes IG et HY sont restées stables (ICE BofA Euro Corp 0%, ICE BofA Euro High Yield +0,7%). La valorisation des obligations convertibles s'est stabilisée en avril après avoir baissé au premier trimestre, conséquence d'un marché primaire très soutenu. Avec ses moteurs de performance dans le vert, le fonds s'est bien comporté et affiche une performance proche de 1,65%. Au niveau sectoriel, la consommation discrétionnaire (Delivery Hero, LVMH, Just Eat Takeaway, Kering), l'immobilier allemands (Deutsche Wohnen, Leg Immo) et les services aux collectivités (EDF) ont contribué positivement. D'un point de vue relatif à notre indice de référence, nos surpondérations dans LVMH (luxe) et Ageas (assurance, un jeu de crédit) ont été profitables pour le fonds. En revanche, nos choix dans les services publics et les semi-conducteurs ont nui à la performance relative. La surpondération d'AMS (semi-conducteurs) a nui au fonds en raison des craintes de perte de contrats avec Apple, tout comme notre décision de ne pas détenir Veolia (services publics).

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

Les marchés primaires ont continué à être actifs en avril avec 11 milliards de dollars d'émissions au niveau mondial, dont 2 milliards d'euros en Europe (avec 5 nouvelles transactions). Au sein du portefeuille, nous avons ouvert une nouvelle position dans Global Fashion Group (consommation discrétionnaire), une nouvelle émission récente en Europe et une société spécialisée dans le commerce électronique sur les marchés émergents. Nous avons réduit notre sous-pondération dans Lagfin/Campari et ajouté Just Eat Takeaway sur opportunité. Du côté des ventes : nous avons pris des bénéfices sur les titres « crédit » du portefeuille après une normalisation significative de celui-ci au cours des neuf derniers mois (Almirall 2021, Bekaert 2021, Valeo 2021). Nous avons participé au rachat de la souche Nexity 2023, mais attendons un meilleur point d'entrée sur la nouvelle émission Nexity 2028 étant donné les conditions moins attractives à l'émission, et l'appréciation significative de l'action sous-jacente depuis le début de l'année. En ce qui concerne les stratégies d'options, nous avons pris nos bénéfices partiels et augmenté la convexité de notre stratégie sur l'Eurostoxx en raison de la forte performance de cet indice européen depuis le début de l'année. Cette stratégie a été mise en place pour s'exposer à certains segments de valeur qui manquent dans l'univers CB, comme les banques et financières européennes. Compte tenu de la forte reprise des marchés actions au cours des douze derniers mois, les obligations convertibles constituent une classe d'actifs intéressante pour jouer le rebond de manière plus prudente. Avec un delta conservateur d'environ 35%, le portefeuille offre un bon compromis entre une capacité de résilience et participation à la hausse des actions. En termes d'allocation sectorielle, nous maintenons notre conviction sur les tendances séculaires à long terme (en favorisant la consommation discrétionnaire et les technologies de l'information) tout en équilibrant de façon tactique le portefeuille vers des investissements liés à la réouverture (où nous favorisons l'aérospatiale, les matériaux et les voyages et loisirs). Notre stratégie d'investissement - qui est axée sur la convexité et la sélection de noms de qualité - devrait bénéficier d'un environnement de réouverture progressive sur fond de volatilité.

Mai 2021

La première moitié du mois de mai a été caractérisée par une forte rotation hors des secteurs de croissance en raison des craintes d'inflation sur fonds de reprise forte des économies. Au cours de la seconde moitié du mois, en revanche, ce mouvement s'est quelque peu inversé, les craintes d'une inflation durable s'étant apaisées avec les discours rassurants de la Fed. Toutefois, les secteurs Technologie finissent le mois en baisse, en particulier aux États-Unis, tandis que l'Europe, perçue comme plus « Value » et « Cyclique » a poursuivi sur sa lancée. (S&P +0,7%, Nasdaq -1,4%, Eurostoxx +2,5%, Nikkei +0,2%, MSCI Asia ex-Japan +1,2%). Du côté du crédit, les obligations européennes HY et IG sont restées stables (ICE BofA Euro Corp -0,1% et HY +0,2%). Les valorisations des obligations convertibles sont restées également relativement stables en mai. Le portefeuille a terminé le mois en territoire positif. En termes de secteurs, l'immobilier (Deutsche Wohnen), l'industrie (Deutsche Post, IAG, Prysmian) et l'Info-Technologie (AMS, Amadeus, Nexi) ont été les principaux contributeurs à la performance. En revanche, les services publics (EDF, Iberdrola) et la consommation discrétionnaire technologique (Delivery Hero, Just Eat Takeaway) ont été les principaux détracteurs. Par rapport à notre indice de référence, nous avons surperformé grâce à notre surpondération dans certains noms comme EQT (gaz naturel) et Arcelor (matériaux). Plus généralement, notre surpondération dans la consommation discrétionnaire comme Puma, Adidas, ou LVMH a bénéficié d'un rebond ce mois-ci. Un mot sur la thématique M&A qui a été une fois de plus à l'honneur pour la classe d'actifs avec l'offre amicale de Vonovia sur Deutsche Wohnen. Cette opération a déclenché les fameux mécanismes de "ratchet" (intégrés dans la plupart des OC) et ce qui a permis aux deux OC Deutsche Wohnen de faire 80% de la performance de l'action sous-jacente alors que leur sensibilité-actions n'était que de 50%. Les marchés primaires ont continué à être actifs avec plus de 10 milliards de dollars d'émissions en mai, ce qui porte les émissions mondiales d'obligations convertibles à environ 80 milliards de dollars depuis le début de l'année. Nous avons participé à la nouvelle émission de IAG 2028 ce mois-ci afin de participer à la reprise des compagnies aériennes et des voyages mondiaux. Au sein du portefeuille, nous avons ouvert une nouvelle position dans Global Fashion Group (une nouvelle émission récente) en raison de l'attrait du marché cible dans le commerce électronique de la mode sur les marchés émergents. Coté ventes, nous avons pris des bénéfices partiels sur EQT (gaz naturel) après une forte performance récente. Nous avons également réduit notre exposition aux convertibles au profil « crédit » après les bonnes performances récentes (par exemple nous avons remplacé IAG 2022 par la nouvelle émission 2028, et réduit Telecom Italia 2022 et Bekaert 2021). Sur les stratégies optionnelles : nous avons ajusté notre prix d'exercice et prolongé notre stratégie haussière sur l'Eurostoxx50 (mise en place pour s'exposer à certains segments de valeur, comme les banques européennes, non présents "naturellement" dans l'univers CB). Nous avons fait de même sur la stratégie haussière sur Airbus après la hausse de l'action sous-jacente due aux projets d'augmentation de la production de l'A320. A la fin du mois, et après la forte performance depuis le début de l'année des principaux indices actions européens, nous avons

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

tactiquement réduit le delta de 2% avec des futures sur l'Eurostoxx50. Avec un delta plus conservateur d'environ 39%, le portefeuille offre une convexité intéressante (c'est-à-dire une résistance à la baisse / une participation à la hausse des actions). En termes d'allocation sectorielle, nous maintenons notre conviction sur les tendances séculaires à long terme (en favorisant la consommation discrétionnaire et les technologies de l'information) tout en équilibrant le portefeuille en faveur des transactions de réouverture à court terme (en favorisant l'aérospatiale, les matériaux, les voyages et les loisirs).

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI - I (C) en devise EUR : 9,30% / 8,02% avec une Tracking Error de 1,94%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI - P (C) en devise EUR : 8,92% / 8,02% avec une Tracking Error de 2,03%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI - PM (C) en devise EUR : 9,29% / 8,02% avec une Tracking Error de 2,01%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19**

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

### **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	31 008 846,91	34 846 486,78
MONETAIRE BIO	9 964 848,97	9 969 095,61
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	6 590 927,04	3 654 923,89
TECHNIP 0.875% 25-01-21	3 996 058,34	5 003 792,35
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	6 070 375,12	1 888 989,95
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	2 556 542,00	3 983 967,36
VALE ELEC ET ZCP 16-06-21 EMTN	3 362 801,91	2 514 669,82
ALMIRALL 0.25% 14-12-21 CV	3 431 537,71	2 394 573,46
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	3 501 399,00	1 991 705,84
EDF ZCP 14-09-24 CV	3 524 722,89	1 027 417,24

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- Prêts de titres :
- Emprunt de titres :
- Prises en pensions :
- Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 15 198 758,82

- Change à terme : 9 434 841,40
- Future : 2 219 250,00
- Options : 3 544 667,42
- Swap :

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION) STATE STREET BANK MUNICH

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	161,86
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>161,86</b>
. Frais opérationnels directs	88,68
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>88,68</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# **OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)**

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# **OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)**

## **Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue**

Néant.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 104,45%.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives\* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

▪ Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion\* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2020, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

\* Gestion active : hors OPC indicuels et ETF contraints par leur indice de référence

## Politique de Rémunérations

### 3. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunerations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

## 3.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

*Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

*Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 2. Fonctions commerciales

*Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

*Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

# **OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)**

## **Comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le **RESULTAT NET de -480 307,90 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **-459 728,25 EUROS**.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

-41 593,02 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C.  
-418 135,12 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C.  
-0,11 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM- C.

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : 1 590 816,19 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C : Capitalisation : 366 441,26 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C : Capitalisation : 1 224 373,36 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C : Capitalisation : 1,57 EUROS.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Bilan Actif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>108 157 441,14</b>	<b>119 915 186,22</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>181 531,32</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	181 531,32	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	181 531,32	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>98 683 010,65</b>	<b>113 992 118,06</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	98 683 010,65	113 992 118,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	98 683 010,65	113 992 118,06
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>9 014 085,17</b>	<b>5 615 699,88</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 014 085,17	5 615 699,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		<b>1 695,28</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		1 695,28
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>278 814,00</b>	<b>305 673,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	278 814,00	305 673,00
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>9 434 841,40</b>	<b>17 317 994,90</b>
Opérations de change à terme de devises	9 434 841,40	16 915 178,88
Autres		402 816,02
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>3 140 433,96</b>	<b>1 774 365,95</b>
Liquidités	3 140 433,96	1 774 365,95
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>120 732 716,50</b>	<b>139 007 547,07</b>

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Bilan Passif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	110 109 394,34	123 183 365,95
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 590 816,19	-1 243 504,78
Résultat de l'exercice (a, b)	-459 728,25	-214 432,33
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>111 240 482,28</b>	<b>121 725 428,84</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>15 400,00</b>	<b>18 683,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	15 400,00	18 683,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 400,00	18 683,00
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>9 476 834,22</b>	<b>17 263 435,23</b>
Opérations de change à terme de devises	9 206 969,58	16 781 704,21
Autres	269 864,64	481 731,02
<b>COMPTEES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>120 732 716,50</b>	<b>139 007 547,07</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Hors-Bilan au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0621	2 219 250,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
KONINKLIJKE KPN NV 06/2020 CALL 2,8	90 654,93	
AIRBUS SE 06/2020 CALL 140	963,90	
AIRBUS SE 07/2020 PUT 46	93 787,47	
AIRBUS SE 08/2021 CALL 105	1 632 548,63	
AIRBUS SE 12/2020 CALL 56	398 090,70	
KERING 09/2020 CALL 600	55 318,88	
TELECOM ITALIA ORD 09/2020 CALL ,56	27 309,99	
DJ EURO STOXX 50 07/2021 CALL 4050	1 912 118,79	
DJ EURO STOXX 50 ' 08/2020 CALL 3025	2 150 391,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## Compte de Résultat au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		10 872,69
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	464 947,30	377 292,51
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	161,86	176,48
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>465 109,16</b>	<b>388 341,68</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	88,68	650,11
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	13 860,73	8 085,63
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>13 949,41</b>	<b>8 735,74</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>451 159,75</b>	<b>379 605,94</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	931 467,65	623 573,51
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-480 307,90</b>	<b>-243 967,57</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	20 579,65	29 535,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-459 728,25</b>	<b>-214 432,33</b>

# **OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)**

## **Annexes aux comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## ***Instruments financiers à terme :***

### ***Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### ***Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## ***Frais de gestion***

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013463197 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C : Taux de frais maximum de 0,9568% TTC.

FR0013424108 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C : Taux de frais maximum de 0,44% TTC.

FR0013424959 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C : Taux de frais maximum de 0,9568% TTC.

## Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

## Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- l'« actif de référence » qui représente l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indice de référence composite (70% Exane ECI- Euroet 30% Merrill Lynch EMU Corporates 3-5 years RI Close).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai.

Pour l'action I, la première période d'observation débute à la date de création du compartiment et se termine le 31 mai 2021.

Si, au cours la période d'observation, l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représente 20% de l'écart entre ces 2 actifs. Cette commission fait l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours la période d'observation, l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance est nulle et fait l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

Cette commission de surperformance n'est définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C	Capitalisation	Capitalisation

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 2. Évolution de l'actif net au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>121 725 428,84</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	7 526 884,00	209 928 917,34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 026 580,59	-83 520 320,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 640 682,23	1 259 480,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 510 931,86	-1 998 068,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 035 447,36	2 906 640,26
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-997 486,89	-3 373 585,59
Frais de transactions	-127 459,77	-168 655,02
Différences de change	-608 064,86	282 722,44
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 875 733,72	-3 213 924,32
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>5 661 809,40</i>	<i>-3 213 924,32</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>3 213 924,32</i>	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	187 138,00	-133 811,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>53 327,00</i>	<i>-133 811,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>133 811,00</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-480 307,90	-243 967,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>111 240 482,28</b>	<b>121 725 428,84</b>

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	98 683 010,65	88,71
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	<b>98 683 010,65</b>	<b>88,71</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	2 219 250,00	2,00
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	<b>2 219 250,00</b>	<b>2,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	3 544 667,42	3,19
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	<b>3 544 667,42</b>	<b>3,19</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	96 847 106,18	87,06			1 835 904,47	1,65		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 140 433,96	2,82
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	817 529,19	0,73	8 681 162,00	7,80	27 052 814,51	24,32	34 144 557,89	30,69	27 986 947,06	25,16
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 140 433,96	2,82								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3 USD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	535 289,67	0,48	231 508,16	0,21	7 441 181,06	6,69		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	232 861,03	0,21	65 963,61	0,06	475 830,34	0,43	47,36	
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	454 855,05	0,41	580 811,75	0,52	8 171 568,11	7,35		
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	9 434 841,40
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>9 434 841,40</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	9 206 969,58
	Frais de gestion fixe	120 148,53
	Frais de gestion variable	37 899,47
	Autres dettes	111 816,64
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>9 476 834,22</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-41 992,82</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	6 651,346	6 746 023,99
Actions rachetées durant l'exercice	-20 977,121	-21 216 726,48
Solde net des souscriptions/rachats	-14 325,775	-14 470 702,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	24 001,060	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 209,742	780 756,29
Actions rachetées durant l'exercice	-10 513,979	-6 809 749,94
Solde net des souscriptions/rachats	-9 304,237	-6 028 993,65
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	128 668,730	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	103,72
Actions rachetées durant l'exercice	-1,000	-104,17
Solde net des souscriptions/rachats		-0,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	115 402,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Frais de gestion variables	37 343,39
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	778 721,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/05/2021
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			9 014 085,17
	FR0007435920	AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	1 233 818,83
	LU0557862918	AMUNDI FUNDS CONVERTIBLE GLOBAL - OE (C)	4 626 691,64
	FR0011220359	AMUNDI TRESO COURT TERME P(C)	3 153 574,70
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>9 014 085,17</b>

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-459 728,25	-214 432,33
<b>Total</b>	<b>-459 728,25</b>	<b>-214 432,33</b>
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-41 593,02	8 495,04
<b>Total</b>	<b>-41 593,02</b>	<b>8 495,04</b>
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-418 135,12	-222 927,35
<b>Total</b>	<b>-418 135,12</b>	<b>-222 927,35</b>
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-0,11	-0,02
<b>Total</b>	<b>-0,11</b>	<b>-0,02</b>

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 590 816,19	-1 243 504,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>1 590 816,19</b>	<b>-1 243 504,78</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	366 441,26	-382 259,59
<b>Total</b>	<b>366 441,26</b>	<b>-382 259,59</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 224 373,36	-861 244,38
<b>Total</b>	<b>1 224 373,36</b>	<b>-861 244,38</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1,57	-0,81
<b>Total</b>	<b>1,57</b>	<b>-0,81</b>

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/05/2020	31/05/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>121 725 428,84</b>	<b>111 240 482,28</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C en EUR</b>		
Actif net	37 438 797,32	25 624 511,63
Nombre de titres	38 326,835	24 001,060
Valeur liquidative unitaire	976,82	1 067,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,97	15,26
Capitalisation unitaire sur résultat	0,22	-1,73
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C en EUR</b>		
Actif net	84 286 535,71	85 615 865,94
Nombre de titres	137 972,967	128 668,730
Valeur liquidative unitaire	610,89	665,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,24	9,51
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,61	-3,24
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C en EUR</b>		
Actif net	95,81	104,71
Nombre de titres	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	95,81	104,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,81	1,57
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,11

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
WORLDLINE SA	EUR	2 319	181 531,32	0,16
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>181 531,32</b>	<b>0,16</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>181 531,32</b>	<b>0,16</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>181 531,32</b>	<b>0,16</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS AG 0.05% 12-09-23 CV	EUR	1 600 000	2 020 863,43	1,82
DELIVERY HERO SE 0.25% 23-01-24	EUR	1 500 000	1 943 107,42	1,75
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	EUR	1 200 000	1 611 663,11	1,45
DELIVERY HERO SE 1.5% 15-01-28	EUR	100 000	106 248,46	0,09
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	1 300 000	1 491 149,15	1,34
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	2 200 000	2 674 364,70	2,40
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.325% 26-07-24	EUR	1 700 000	2 239 121,59	2,02
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.6% 05-01-26	EUR	1 700 000	2 135 849,96	1,92
HELLOFRESH SE 0.75% 13-05-25	EUR	200 000	326 354,73	0,29
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	1 500 000	1 557 171,12	1,40
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	1 100 000	1 372 030,64	1,23
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	1 400 000	1 397 323,54	1,26
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	2 400 000	2 764 384,34	2,49
SYMRISE AG 0.2375% 20-06-24	EUR	1 000 000	1 250 441,43	1,13
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 27-08-26	EUR	500 000	511 845,03	0,46
TAG TEGERNSEE IMMOBILIEN 0.625% 01-09-22	EUR	300 000	448 879,55	0,40
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	1 300 000	1 580 238,07	1,42
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	1 300 000	1 598 693,08	1,43
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>27 029 729,35</b>	<b>24,30</b>
<b>AUTRICHE</b>				
AMS AGA 2.125% 03-11-27 CV	EUR	200 000	195 283,60	0,18
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG 0.875% 28-09-22	USD	5 000 000	3 968 077,02	3,56
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>4 163 360,62</b>	<b>3,74</b>
<b>BELGIQUE</b>				
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	2 000 000	1 835 904,47	1,65
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	1 200 000	1 324 755,13	1,19
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 160 659,60</b>	<b>2,84</b>
<b>DANEMARK</b>				
GN GREAT NORDIC LTD AS ZCP 21-05-24	EUR	300 000	369 767,53	0,33
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>369 767,53</b>	<b>0,33</b>

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ESPAGNE</b>				
ALMIRALL 0.25% 14-12-21 CV	EUR	1 100 000	1 101 569,95	1,00
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	2 000 000	2 818 789,94	2,54
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	1 700 000	2 252 021,51	2,02
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	700 000	1 201 407,00	1,08
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	4 700 000	4 549 812,21	4,09
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	900 000	904 890,04	0,81
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>12 828 490,65</b>	<b>11,54</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
CITIBANK NA 1.75% 01-05-26 CV	USD	326 000	423 860,37	0,38
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-09-22	EUR	500 000	747 466,57	0,67
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>1 171 326,94</b>	<b>1,05</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	25 107	1 319 755,00	1,19
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	900 000	1 635 966,14	1,47
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	1 300 000	1 624 765,82	1,46
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	21 790	1 364 204,20	1,22
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	208 640	3 170 305,46	2,85
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	EUR	74 567	2 317 774,19	2,09
FRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	18 639	2 694 987,25	2,42
KERING ZCP 30-09-22 CV EMTN	EUR	2 000 000	2 254 127,78	2,03
KORIAN 0.875% 06-03-27 CV	EUR	17 291	984 586,30	0,89
REMY COIN 0.125% 07-09-26	EUR	4 794	827 294,58	0,74
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	EUR	9 911	1 503 623,58	1,35
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 15-06-26	EUR	5 820	1 137 389,14	1,02
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	1 200 000	1 426 244,77	1,28
SOITEC SA ZCP 28-06-23 CV	EUR	4 103	685 463,87	0,62
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	7 401	854 404,11	0,77
VALE ELEC ET ZCP 16-06-21 EMTN	USD	1 000 000	817 529,19	0,74
VINCI 0.375% 16-02-22	USD	400 000	386 176,18	0,34
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	1 971	243 414,27	0,22
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	14 276	1 615 454,61	1,45
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>26 863 466,44</b>	<b>24,15</b>
<b>ILES VIERGES BRITANNIQUES</b>				
MAILRU GROUP 1.625% 01-10-25	USD	600 000	470 453,00	0,42
<b>TOTAL ILES VIERGES BRITANNIQUES</b>			<b>470 453,00</b>	<b>0,42</b>
<b>ITALIE</b>				
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	3 100 000	3 651 904,77	3,28
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	1 500 000	1 562 151,89	1,40
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	1 200 000	1 205 333,63	1,08
SNAM ZCP 20-03-22	EUR	1 000 000	1 038 531,23	0,94
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	5 400 000	5 423 117,09	4,88
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>12 881 038,61</b>	<b>11,58</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ARCELLOR MITTAL 5.5% 18-05-23	USD	6 166	385 220,55	0,35

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GLOBAL FASHION GROUP 1.25% 15-03-28	EUR	800 000	788 638,95	0,71
GRAN CITY PRO 0.25% 02-03-22	EUR	700 000	731 767,55	0,65
LAGFIN SCA 2.0% 02-07-25 CV	EUR	700 000	842 292,74	0,76
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>2 747 919,79</b>	<b>2,47</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	EUR	200 000	211 559,16	0,20
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	1 700 000	2 236 139,39	2,01
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 1.25% 30-04-26	EUR	1 000 000	1 017 470,87	0,91
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 2.25% 25-01-24	EUR	1 400 000	1 774 966,12	1,60
STMICROELECTRONICS NV 0.0000010% 04-08-25	USD	1 000 000	989 864,75	0,89
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>6 230 000,29</b>	<b>5,61</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
OCADO GROUP 0.75% 18-01-27 CV	GBP	200 000	231 508,16	0,20
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>231 508,16</b>	<b>0,20</b>
<b>SUISSE</b>				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	380 000	535 289,67	0,48
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>535 289,67</b>	<b>0,48</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>98 683 010,65</b>	<b>88,71</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>98 683 010,65</b>	<b>88,71</b>
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	EUR	5,691	1 233 818,83	1,12
AMUNDI TRESO COURT TERME P(C)	EUR	32 210,953	3 153 574,70	2,83
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>4 387 393,53</b>	<b>3,95</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI FUNDS CONVERTIBLE GLOBAL - OE (C)	EUR	4 062,564	4 626 691,64	4,16
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>4 626 691,64</b>	<b>4,16</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>9 014 085,17</b>	<b>8,11</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>9 014 085,17</b>	<b>8,11</b>
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0621	EUR	-55	15 400,00	0,01
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>15 400,00</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>15 400,00</b>	<b>0,01</b>
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
AIRBUS SE 08/2021 CALL 105	EUR	269	192 604,00	0,18

# OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DJ EURO STOXX 50 07/2021 CALL 4050	EUR	97	70 810,00	0,06
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>263 414,00</b>	<b>0,24</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>263 414,00</b>	<b>0,24</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>278 814,00</b>	<b>0,25</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-15 400	-15 400,00	-0,02
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-15 400,00</b>	<b>-0,02</b>
<b>Créances</b>			<b>9 434 841,40</b>	<b>8,49</b>
<b>Dettes</b>			<b>-9 476 834,22</b>	<b>-8,52</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>3 140 433,96</b>	<b>2,82</b>
<b>Actif net</b>			<b>111 240 482,28</b>	<b>100,00</b>

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI P-C	EUR	128 668,730	665,39
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI I-C	EUR	24 001,060	1 067,64
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI PM-C	EUR	1,000	104,71

# **OPCVM AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI (SICAV)**

## **Annexe(s)**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

### Classe I - Code ISIN : (C) FR0013424108

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI - I, vous investissez dans des obligations convertibles en actions européennes libellées en euro ou en devises de pays de l'OCDE, sélectionnées pour leurs bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG).

L'objectif de gestion consiste à surperformer, sur un horizon de placement de 4 ans, un indicateur de référence composite composé à 70% de l'indice Exane ECI-Euro Convertible TR Close et à 30% de l'indice Merrill Lynch EMU Corporate 3-5 years RI Close, après prise en compte des frais courants, à travers une gestion de type discrétionnaire intégrant des critères ISR (Investissement Socialement Responsable) dans le processus de sélection et d'analyse des titres.

L'univers d'investissement est constitué des obligations convertibles publiques et privées de l'OCDE et majoritairement européennes. Afin de sélectionner au sein de l'univers d'investissement les valeurs éligibles, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra financière basée sur des critères ESG.

L'analyse ISR des émetteurs privés éligibles est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs ne respectant pas les principales conventions internationales, notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des émetteurs E et F et exclusions sectorielles des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon ou le Tabac),

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations convertibles européennes, c'est-à-dire des obligations qui sont convertibles / échangeables contre des actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays européen ou ayant une activité prépondérante en Europe, sans contrainte de notation et libellées en euro ou dans des devises de pays de l'OCDE.

Le compartiment peut également détenir des obligations émises par des sociétés de pays de l'OCDE libellées en euro et dans la limite de 20% de l'actif des obligations convertibles émises par les Etats membres de l'OCDE ou par des sociétés des pays de l'OCDE et libellées en toutes devises.

Le compartiment peut être amené à détenir des actions européennes sous-jacentes d'obligations convertibles ou d'options dans le limite de 10% de l'actif net.

L'équipe de gestion peut également répliquer des obligations convertibles, grâce à l'utilisation d'instruments dérivés. Elle pilote les risques globaux du portefeuille résultant de cette sélection ou réPLICATION d'obligations convertibles : crédit, taux et actions.

Le risque de change est limité à 10% de l'actif net ; il peut s'agir de toutes devises de pays de l'OCDE.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

A horizontal scale representing risk and potential return. At the left end, it says "à risque plus faible" (lower risk) and "rendement potentiellement plus faible" (potentially lower return). At the right end, it says "à risque plus élevé" (higher risk) and "rendement potentiellement plus élevé" (potentially higher return). A double-headed arrow above the scale indicates the range of the spectrum.

1	2	3				
---	---	---	--	--	--	--

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
  - Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
  - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
  - L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe PM - Code ISIN : (C) FR0013463197

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI - PM, vous investissez dans des obligations convertibles en actions européennes libellées en euro ou en devises de pays de l'OCDE, sélectionnées pour leurs bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG).

L'objectif de gestion consiste à surperformer, sur un horizon de placement de 4 ans, un indicateur de référence composite composé à 70% de l'indice Exane ECI-Euro Convertible TR Close et à 30% de l'indice Merrill Lynch EMU Corporate 3-5 years RI Close, après prise en compte des frais courants, à travers une gestion de type discrétionnaire intégrant des critères ISR (Investissement Socialement Responsable) dans le processus de sélection et d'analyse des titres.

L'univers d'investissement est constitué des obligations convertibles publiques et privées de l'OCDE et majoritairement européennes. Afin de sélectionner au sein de l'univers d'investissement les valeurs éligibles, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra financière basée sur des critères ESG.

L'analyse ISR des émetteurs privés éligibles est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs (exclusion des émetteurs ne respectant pas les principales conventions internationales, notés G, exclusion des entreprises impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo, exclusion des émetteurs E et F et exclusions sectorielles des émetteurs qui réalisent leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon ou le Tabac),

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Le compartiment est investi à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations convertibles européennes, c'est-à-dire des obligations qui sont convertibles / échangeables contre des actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays européen ou ayant une activité prépondérante en Europe, sans contrainte de notation et libellées en euro ou dans des devises de pays de l'OCDE.

Le compartiment peut également détenir des obligations émises par des sociétés de pays de l'OCDE libellées en euro et dans la limite de 20% de l'actif des obligations convertibles émises par les Etats membres de l'OCDE ou par des sociétés des pays de l'OCDE et libellées en toutes devises.

Le compartiment peut être amené à détenir des actions européennes sous-jacentes d'obligations convertibles ou d'options dans le limite de 10% de l'actif net.

L'équipe de gestion peut également répliquer des obligations convertibles, grâce à l'utilisation d'instruments dérivés. Elle pilote les risques globaux du portefeuille résultant de cette sélection ou réPLICATION d'obligations convertibles : crédit, taux et actions.

Le risque de change est limité à 10% de l'actif net ; il peut s'agir de toutes devises de pays de l'OCDE.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations convertibles sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)**

**Compartiment**

**AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT  
GREEN BONDS**

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe I2 - Code ISIN : (C) FR0013188737

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - I2, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évités) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prendre en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en œuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Compte rendu d'activité

Juin 2020

Le redémarrage de l'activité, sans seconde vague apparente en Europe, et le soutien toujours plus conséquent des banques centrales ont porté les marchés au cours du mois de juin. Ainsi, en dépit de la hausse du rythme de contamination sur le continent américain, notamment aux Etats-Unis, les marchés risqués ont été bien orientés. La BCE est allée encore plus loin en juin avec : - l'annonce du renforcement du programme d'achats PEPP, à hauteur de 600 Mds € supplémentaires pour atteindre un total de 1 350 Mds €, ainsi que son prolongement jusqu'en juin 2021 au moins.- une nouvelle opération visant à fournir des liquidités aux banques à des conditions très favorables : ce TLTRO 3 s'est ainsi traduit par un apport net de liquidité de 548 Mds €. Ces efforts, sans précédent, ont permis une amélioration du sentiment général des investisseurs et semblent se transmettre à l'économie, alimentant le scénario d'une reprise en « V » : l'industrie manufacturière américaine a ainsi rebondi en juin à 52,6. Dans la zone euro, l'indice composite PMI a augmenté de manière significative, passant de 31,9 en mai à 47,5 en juin. Et les deux plus grandes économies de la zone ont affiché des résultats meilleurs qu'anticipés, à 45,8 pour l'indice PMI composite de l'Allemagne et 51,3 pour l'indice PMI de la France, franchissant la seuil de l'« expansion économique » des 50. Ce contexte de liquidités abondantes a permis une stabilisation des taux « refuge » allemand et américain à -0,45% et +0,65%. Les investisseurs se sont plus massivement tournés vers les segments les plus risqués du marché notamment le Crédit. Le marché du Crédit a également bénéficié de cette amélioration du sentiment général. Malgré l'accélération du nombre de contaminations aux Etats-Unis et une avalanche de nouvelles émissions sur le marché primaire, l'appétit des investisseurs s'est confirmé, exerçant une pression à la baisse sur les spreads. Dans cet environnement, le crédit IG de l'univers green s'est resserré de 22 pb sur le mois (à 129 pb sur le segment crédit, 80bp sur l'ensemble de l'univers), le segment dollar surperformant le segment Euro. Enfin, la partie courte de la courbe Euro a surperformé les obligations à plus long terme, bénéficiant notamment des liquidités du TLTRO3 accordées pour 3 ans. A ce jour, la visibilité reste faible quant à la durée et à la profondeur de la récession à venir alimentant le risque de voir des émetteurs dégradés en catégorie High-Yield. Pour autant, l'action des gouvernements et des Banques centrales nous rend confiants dans la capacité de rebond, le Crédit IG bénéficiant du soutien direct de la BCE, de la FED. A ce niveau, les spreads de crédit euro offrent un bon niveau de protection aux investisseurs. Dès-lors, nous maintenons notre vue positive sur le Crédit (et donc surpondéré). Nous surveillerons avec attention la saison de résultat du deuxième trimestre avec attention, puisqu'elle donnera les premières indications sur les perspectives à venir des entreprises (et sûrement apportera un peu de volatilité à court-terme). Nous comptons sur l'Allemagne qui a pris la présidence tournante de l'Union Européenne, pour accélérer les discussions sur la partie Green Deal du plan de relance européenne. Elle devrait aussi s'ajouter à la liste d'émetteur souverain émettant du vert. Aux Etats-Unis, le sujet de l'élection américaine devrait d'ici Novembre apporter aussi un peu de volatilité sur les marchés. Ce sera surtout l'opportunité de voir la thématique verte réapparaître dans le débat public (porté par le camps démocrate) et éventuellement bénéficier aux utilities américaines. Au sein de notre univers, elles sont encore attractives par rapport à leurs équivalentes européennes. Nous avons réduit notre exposition au segment le plus senior des dettes bancaires (« Senior Preferred ») dont nous pensons que le potentiel de performance a atteint un plancher du fait de l'aversion aux rendements négatifs par beaucoup d'investisseurs. Nous continuons de saisir les opportunités du marché primaire pour ajuster nos positions en portefeuille. Sur le mois, le fonds a une performance positive en ligne avec son exposition crédit. Le fonds a notamment fortement bénéficié du resserrement dans les secteurs bancaire et immobilier. Le fonds présente un indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées de 586 (par M€ investi par an). La part de Green Bond en portefeuille ayant déjà communiqué sur l'impact est 66%. Les solutions d'Efficacité Energétique, indispensable à la Transition, particulièrement dans les pays développés, ont un impact absolu moyen moins élevé que le financement d'Energie Renouvelable. Leur poids croissant en portefeuille (et dans l'univers) explique l'atteinte d'un plateau de l'indicateur de réduction carbone au niveau du portefeuille.

Juillet 2020

En juillet, le sentiment de marché a fluctué selon l'appréciation donnée au support inconditionnel des autorités monétaires et fiscales ou à la réalité économique. Les Banques centrales n'ont rien ajouté aux mesures prises mais restent résolument prêtes à maintenir les conditions de liquidités nécessaires à la reprise économique. Coté relance budgétaire, les pays européens ont trouvé un accord de 750Mds d'euros d'investissements d'ici 2024 pour favoriser la reprise et le redéploiement de l'activité vers les secteurs porteurs, financé par des émissions obligataires. Cet accord est d'autant plus inédit et symbolique qu'il prévoit pour la première fois un

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

mécanisme de transferts des pays les plus riches vers les plus pauvres (en l'occurrence 390 Mds d'euros de subventions à destination des pays plus impactés par les effets de la « crise coronavirus »). En revanche, une fois n'est pas coutume, la réponse budgétaire aux Etats-Unis est plus lente. Le prolongement du stimulus budgétaire américain se fait encore attendre : Maison Blanche, Parlementaire Républicains et Démocrates ayant du mal à se mettre d'accord sur les montants et les cibles de ce plan d'aide. Malgré des indicateurs avancés (PMI supérieurs à 50 pour la France, l'Allemagne, les USA dans le secteur manufacturier) montrant la poursuite du rattrapage de l'activité plus rapide qu'initialement estimé, l'augmentation des infections dues au coronavirus dans le monde et une reprise des cas en Europe et aux Etats-Unis laissant craindre un nouveau coup d'arrêt économique a prolongé la baisse des taux sans risques, en particulier américains. L'investissement, au moins temporaire, des liquidités déployées par les Banquiers centraux a certainement également joué un rôle. Les taux « refuge » allemand et américain ont baissé d'une bonne dizaine de points de base à -0,55% et +0,53%. En Europe, les primes des pays périphériques ont bénéficié largement de l'accord européen. En effet, l'Italie et l'Espagne sont les principaux bénéficiaires des dépenses européennes sans être touchés au final par la réduction de la part « subventionnée ». Les taux italiens baissent par exemple de 30bps environ et sont désormais sous la barre de 1% pour le taux à 10ans. Le marché du crédit a évidemment bénéficié du rebond économique confirmé en juillet et du déploiement des sommes accordées par la BCE lors de la première opération de TLTROIII. Le resserrement des spreads de crédit de notre univers de référence atteint 16bps en moyenne sur le mois. Les nouvelles émissions sont toujours bien absorbées. Les publications de résultats, aux Etats-Unis comme en Europe, ont laissé place à quelques bonnes surprises, quoique les entreprises aient globalement peiné à apporter de la visibilité au-delà de 2020. Sur le marché obligataire vert, ce mois-ci a été l'occasion de voir la première banque émettre une AT1 (« dettes participant aux fonds propres de base ») sous ce format, la banque espagnole BBVA. Nous sommes friands de l'émergence de nouveaux instruments du type sur le marché, mais restons vigilants quant à leur cohérence. Dans ce cas précis, si l'émetteur flèche bien comme attendu ce financement à un pool de taille équivalente, nous aurions préféré qu'il justifie l'usage de capital réglementaire pour ce format (Pourquoi même ne pas calibrer cette somme en fonction du levier sur son bilan que lui permet ce type de dette subordonnée ?). Le fait que la dette levée soit en théorie perpétuelle, nous assure d'un autre côté de l'engagement de l'émetteur sur le pool d'actif sous-jacent. Un débat qui a passionné toute l'équipe et qui devrait continuer d'agiter le marché green. Nous n'y avons pas participé à l'émission. La performance du portefeuille a été positive sur le mois tant en absolu que par rapport à notre indice de référence. La surperformance par rapport à celui-ci venant principalement du positionnement sur le crédit et notamment sur les financières. En terme de positionnement du portefeuille pour les prochaines semaines : sur les Taux : sous sommes légèrement sous-pondérés en taux et restons prudents sur la partie longue notamment sur l'EURO quand les taux longs allemands atteignent des niveaux proches du taux de la BCE (-0,50%). sur le Crédit, nous restons vigilants étant donné la volatilité qui pourrait venir des risques mentionnés plus haut, auxquels il faudrait ajouter l'escalade des tensions US-Chine, les élections à venir outre-Atlantique ainsi que la réaction des parlements nationaux au projet de relance du Conseil Européen. Nous comptons bénéficier du portage de la classe d'actif avant le retour d'un flux d'actualité plus dynamique à la rentrée. Le fonds présente un indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées de 554 (par M€ investi par an). La part de Green Bond en portefeuille ayant déjà communiqué sur l'impact baissant à 63% du fait de l'investissement du fonds dans de nouveaux investissements verts.

## Août 2020

L'influence des mesures monétaires et fiscales ainsi que l'amélioration de l'activité favorisée par la reprise des échanges entre pays européen a permis de poursuivre la tendance observée sur les marchés financiers au mois de juillet. La BCE a poursuivi ses achats, participant à la baisse de la volatilité des spreads. Le programme européen SURE, demandé à hauteur de 85 mds€ sur l'enveloppe de 100 mds€, fournira un financement bon marché pour soutenir le marché du travail ; l'Italie et l'Espagne en seront les principaux bénéficiaires. A la fin du mois, lors du symposium de Jackson Hole, le Président de la Fed a annoncé l'évolution de l'objectif d'inflation vers une mesure moyenne ce qui permet d'envisager des périodes d'inflation supérieures à l'objectif de long terme de 2%. En clair, la Fed attendra des signaux manifestes d'atteinte du plein emploi au travers d'une accélération des salaires et de leur transmission dans les prix finaux avant d'agir. Ce changement a évidemment renforcé les anticipations d'inflation à long terme et l'augmentation de la pente de la courbe pour intégrer une prime de terme un peu plus importante. La BCE pourrait-elle emprunter cette voie ? Les marchés vont se poser la question. Pour l'instant, la remontée de l'€ combinée aux impacts de la baisse de la TVA et des soldes plus tardives en Italie et France ont amené l'inflation annuelle à -0,2% et l'inflation sous-jacente à +0,4% en août. La thématique inflation soutenue par les conséquences de cette crise

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

(relocalisations d'activité stratégiques, création monétaire..) et des « meilleurs » chiffres des mois précédents s'est essoufflée en toute fin du mois. Dans ce contexte, les taux d'intérêt ont fluctué au gré des émissions, de l'annonce de la Fed et des chiffres d'activité. Les indices PMI ont un peu ralenti sur le secteur des services mais les enquêtes nationales (INSEE, IFO, ISTAT) restent bien orientées. La remontée des cas de Covid-19 en Europe ajoute un peu d'incertitude même si les mesures de confinement devraient être appliquées localement d'autant que les cas graves restent contenus. Au cours du mois, les taux allemands à 10 ans ont augmenté de 12 points de base pour atteindre -0,40%, les taux américains à 10 ans eux ont augmenté de 17 points de base pour atteindre +0,70%. Coté crédit, la baisse de la volatilité et l'absence d'émissions primaires a permis la contraction des spreads Investment Grade. Au cours du mois, ils ont baissé de 8bp sur le segment Crédit de l'univers Green et même de 10bp sur le sous-segment Euro. L'activité sur le marché primaire a été très calme en août, conforme à la période estivale. La reprise du marché primaire, en fin de mois, a montré un fort appétit des investisseurs pour les obligations subordonnées, aussi bien financières que corporates. Coté Green, nous nous attendons à une entrée massive des Souverains sur le secteur d'ici la fin de l'année. Le bal a été ouvert par l'Etat Suédois en fin de mois, via une obligation verte d'excellente qualité tant sur le niveau de transparence que vis-à-vis de la cohérence avec les ambitions climats du Gouvernement. Nous y avons participé. Le fonds a surperformé son indice de référence sur le mois, aidé à la fois par son positionnement sur la courbe des taux et sa surpondération en risque de crédit. Avec un spread moyen de 105 pb, soit 30 pb de plus que les niveaux les plus bas observés en 2018, nous continuons à voir de la valeur sur le crédit Investment Grade, notamment en euros. En outre, de solides facteurs techniques, menés par le programme d'achat de la BCE, et une baisse des nouvelles émissions à attendre sur la deuxième partie de l'année devraient constituer des facteurs positifs pour un resserrement des primes de crédit. Le fonds présente un indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées de 555 (par M€ investi par an). La part de Green Bond en portefeuille ayant déjà communiqué sur l'impact baissant à 64% du fait de l'investissement du fonds dans de nouveaux investissements verts.

## Septembre 2020

Les marchés de taux ont été relativement calmes au cours du mois. Malgré des incertitudes se profilant à l'horizon (élections régionales en Italie, les tensions liées au Brexit, le début de la course électorale aux États-Unis et la résurgence des cas de contamination à la Covid-19 à travers le monde) la volatilité est tombée à son niveau le plus bas depuis le début de l'année, annihilée par les mesures d'assouplissement prises par les banques centrales du monde entier. La BCE et la Réserve fédérale ont toutes deux maintenu leur engagement à soutenir la reprise économique, restant prudentes face aux risques persistants pouvant peser sur la croissance mondiale et ce, malgré de meilleures données économiques. Le résultat du nouveau TLTRO-III fin septembre a été un succès assez inattendu, ajoutant toujours plus de liquidités avec 174,5 milliards d'euros absorbés par 388 banques. Lors de la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen, Christine Lagarde a mis en garde contre la persistance de la déflation dans la zone euro au cours des prochains mois, en partie due à la récente appréciation de l'euro mais aussi et surtout à la faiblesse du prix du pétrole. En cohérence avec la nouvelle orientation de ciblage d'inflation vers une moyenne autour de 2% sur un horizon plus long et dépendant du marché du travail, le FOMC a annoncé qu'il maintiendra ses taux proches de zéro jusqu'en 2023 au moins, tout en conservant inchangé pour le moment son programme d'achat d'actifs. Sur le plan économique, des deux côtés de l'Atlantique, l'indice PMI manufacturier a été meilleur que prévu mais l'indice PMI composite a chuté ce mois-ci par rapport à août, le secteur des services ayant été particulièrement touché par les mesures restrictives prises par les gouvernements pour contrer la circulation du virus. En effet, suite à l'augmentation des cas en Europe, des pays comme la France, l'Allemagne et l'Irlande ont renforcé les restrictions. Cela a eu un effet négatif sur les secteurs des services (restaurants, bars, hôtels) et leurs perspectives si de nouvelles restrictions plus sévères sont mises en place. Au cours du mois, les taux allemands à 10 ans baissent de 13 pb pour atteindre -0,52%, soit la limite inférieure de la fourchette des cinq derniers mois. La prime italienne s'est resserrée de 11 points de base au cours du mois, grâce aux résultats positifs liés au référendum constitutionnel italien et aux élections régionales (le PD conserve 3 régions sur les 6). Le crédit a souffert de la résurgence de la pandémie et des craintes de nouveau confinement. Ainsi, le crédit IG s'est écarté de 4 pb sur le mois (à 108 pb sur le segment Corporate de l'indice Global Green Bond et toujours supérieur de 21 pb au niveau de fin 2019), les classes d'actifs à bête élevé affichant les performances les plus faibles. Coté finance verte, la thématique a été placée au premier plan ce mois-ci. Tout d'abord, le nombre d'émissions green a atteint 37 Milliards d'Euros sur le mois : un record ! En particulier, nous avons vu apparaître l'émergence du secteur automobile : Daimler, Volkswagen et Volvo sur le segment de la dette à Haut Rendement. En Europe, le secteur fait face aux exigences de la commission d'atteindre des objectifs contraignants de production de voiture moins émettrices de CO2.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

Ces fabricants de voiture ont été les premiers à emmèner des obligations vertes destinées à investir dans la production de voitures électriques ou les batteries nécessaires. Certains de ses émetteurs font l'objet de risques de controverses, certains sont plus en retard que d'autres dans la conversion de leur flotte, mais pour chacun d'entre eux, nous sommes convaincus que le green bond est un signal d'engagement de la stratégie verte. Etant donné les performances de toute la courbe de ses émetteurs après l'émission du Green Bond, le Marché semble partager notre avis. Sur le front vert, nous avons également eu différentes interventions de membre de la BCE sur la possibilité d'intégrer plus profondément le Risque Climatique (via son rôle de superviseur du système bancaire, ses propres décisions d'investissement, mais surtout au sein de ses colossaux programmes d'achats d'obligations !) Evidemment, même si elle avait lieu, cette décarbonisation des programmes d'achats devrait répondre à beaucoup d'inconnues comme la méthode pour évaluer le risque climatique. Il est aussi moins probable que le filtre ait lieu au niveau du format (green bond) plutôt qu'au niveau de l'émetteur. Le fonds présente une performance positive sur le mois, grâce à la baisse des taux d'intérêt sur le mois. Nous privilégions toujours les actifs à prime dans les investissements du portefeuille car la présence récurrente des Banques Centrales encourage le resserrement des spreads. Nous surveillons les vagues de volatilités et les opportunités connexes qui pourraient accompagner la campagne présidentielle américaine. Le fonds présente un indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées de 507 (par M€ investi par an).

## Octobre 2020

La tendance observée sur la fin du 3e trimestre s'est renforcée au mois d'octobre. Le sentiment de marché s'est nettement détérioré dans un contexte de durcissement des restrictions pour combattre cette deuxième vague virulente de l'épidémie de Covid. Les nouvelles mesures ont mis fin au calme qui régnait sur les marchés depuis fin août. Les indicateurs de volatilité sont repartis à la hausse et les indices actions ont chuté (Eurostoxx 50 -7.3%, S&P 500 -2.7%) intégrant les effets délétères de ces annonces sur la reprise économique. L'activité économique avait pourtant enregistré une croissance record au cours du troisième trimestre avec +7,4% aux États-Unis et +12.1% en Union Européenne (+8,2% en Allemagne, +16-17% en Italie et en Espagne, et +18,2% en France) (données trimestrielles en glissement annuel). Malgré ce rebond historique, la résurgence de la pandémie et des mesures associées risquent d'entrainer un nouveau ralentissement dans les mois à venir. L'impact sur le moral des investisseurs et des consommateurs risque d'alimenter la dichotomie entre le secteur manufacturier qui poursuit son expansion post-covid et celui des services qui ne cesse d'être affecté par les restrictions gouvernementales. Contrairement aux marchés des actions, les mouvements de taux restent pour l'heure contenus, principalement grâce au soutien des Banques Centrales. La BCE vient d'ailleurs de s'engager implicitement à "re-calibrer ses instruments" lors de la réunion du conseil des gouverneurs de décembre. Parallèlement, les émissions obligataires de l'Union Européenne (EU) ont été largement souscrites (€230Mds demandés pour deux souches d'un montant total de €17Mds). Dans ce contexte, les taux allemands à 10 ans ont chuté de 11bps pour atteindre -0,63% tandis que les obligations du Trésor américain à 10 ans ont augmenté de 19 bps, à +0,87%, tenant compte des sondages en faveur de Joe Biden et de son plan de relance de \$2000Mds. Les primes de crédit de l'univers Green sont restés remarquablement stables (-2bps à 106bps), en grande partie grâce au très fort support technique et à la déclaration de la BCE selon laquelle elle va probablement renforcer son programme d'achat d'obligations d'urgence pour stabiliser l'économie de la zone euro. Sur le marché primaire de façon générale, l'offre ne semble pas assez importante pour satisfaire la demande de crédit. Les carnets d'ordres sont restés pleins, et les transactions primaires ont été largement souscrites, ce qui montre l'excès de liquidités. Cela s'est a fortiori vérifié sur les nouvelles émissions green (20 milliards sur le mois - incluant l'émission de 5 milliards par l'Etat Allemand qui a émis cette fois sur une maturité plus courte (5 ans)). Nous avons particulièrement apprécié l'émission du chimiste Arkema à laquelle nous avons participé. L'obligation verte servira au financement d'une nouvelle usine à Singapour dédiée à la production d'un polyamide bio-sourcé (à base d'huile de Castor) et à haute performance : le PA1. Elle participera à augmenter la part de produits fabriqués par l'entreprise depuis des matières organiques. Le fonds montre une performance positive sur le mois et légèrement supérieure à l'univers de référence. Au cours du mois, nous avons profité des opportunités de marché pour augmenter le niveau de risque en portefeuille en espérant un impact positif de la levée des incertitudes du moment (si le manque de clarté sur la propagation du virus demeure, l'échéance présidentielle américaine devrait donner un vainqueur et faciliter la reprise des sujets politiques du moment comme le plan de relance). En guise de protection contre la volatilité à court terme, nous sommes cependant passés de sous-pondérés à neutre en duration, et avons repris notre surpondération sur la courbe Dollar après l'écartement récent qui a eu lieu avec la courbe Euro. Le fonds présente un indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées de 530 (par M€ investi par an) en fort rebond par rapport à fin Septembre.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

Novembre 2020

Malgré le retour des mesures de confinement suite à la deuxième vague de contagion, le moral des investisseurs a continué de s'améliorer au fur et à mesure de la disparition des principales incertitudes comme la victoire de Joe Biden - sans grande obstruction de la part du président sortant, malgré ses contestations et surtout la série d'annonces concernant les vaccins du Covid 19 et leur taux d'efficacité élevé (+de 90%). Les actifs à prime ont enregistré un mois historiquement bon à l'instar de la performance mensuelle record du marché des actions mondiales (+12%). Du côté économique, la scission entre les indicateurs avancés PMI du secteur manufacturier et celui des services s'est accentuée avec le durcissement des mesures de confinement. En effet, l'indice flash PMI des services en zone Euro passe de 46.9 à 41.3 (vs 42.2 attendu) alors que celui du secteur manufacturier s'est globalement maintenu à 53.6 (vs 54.8 précédemment et 53.2 attendu). L'inflation en Zone Euro continue de s'inscrire en territoire négatif et ne devrait pas remonter d'ici la fin du premier trimestre 2021. Aux US, la situation sanitaire continue de s'aggraver et les mesures se renforcent pour contrer la propagation du virus. La dynamique d'amélioration du marché de l'emploi persiste mais à un rythme moins soutenu. Le taux de chômage est tombé à un point bas de 6.9% et les demandes hebdomadaires d'allocations-chômage sont en baisse mais restent au-delà de +700K. Les banques centrales sont plus que jamais au cœur de la mécanique de confiance des marchés financiers, faisant disparaître graduellement l'aversion au risque. Compte tenu des dépenses gouvernementales associées aux nouvelles mesures de confinement, les investisseurs anticipent désormais davantage de soutien des Banques Centrales en décembre. Dans ce contexte, les marchés obligataires se sont bien comportés et particulièrement les actifs à prime. Les spreads du crédit IG sont revenus à leur niveau de pré-crise soit environ 91bps pour l'indice Green Corporate. Concernant les taux sans risque, l'Allemagne et les Etats-Unis à 10 ans sont restés globalement stables. Le Bund a continué d'évoluer dans sa fourchette pour finir à -0.57% tandis que l'ascension des taux américains a marqué une pause ce mois-ci pour s'établir à 0.84%. Les obligations privées ont bénéficié de l'environnement de recherche de rendement et le spread moyen de celle de notre univers se resserre de 15 pb sur le mois par rapport aux obligations d'Etats. La recherche de rendement a particulièrement stimulé les obligations notées BBB et les secteurs cycliques et haut bêta, les investisseurs décident de revenir sur les secteurs directement impactés par le COVID-19 (hébergement, immobilier...). Le risque de taux du portefeuille reste proche de celui de son indice de référence car l'action des Banques Centrales reste prédominante. Cette position est mitigée par des investissements un peu plus courts sur la courbe ; ils sont en effet protecteurs dans les phases de remontée des taux comme lors de l'annonce d'un premier vaccin opérationnel avec une grande efficacité. Sur le crédit, le marché primaire se ferme, la BCE continue ses achats ; même à un rythme plus faible, cela devrait permettre la poursuite de la performance de ce segment. Nous maintenons notre surpondération mais l'avons réduite par rapport aux moins précédent (le beta du portefeuille est à 1.24). Bien que la valorisation soit devenue plus tendue avec le récent resserrement, nous pensons que le crédit est l'une des seules alternatives viables dans un environnement de taux qui restera majoritairement négatif en Europe. Sur la courbe, nous privilégions le segment 5-7 ans, qui nous permet d'optimiser le portage de la classe d'actif. Il reste deux rendez-vous importants d'ici la fin d'année : la réunion de la BCE le 10 décembre durant laquelle les annonces attendues sont l'augmentation de l'enveloppe du PEPP - permettant de poursuivre la politique de soutien aux dépenses des Etats pour contrer les effets économiques de la pandémie - couplée à une nouvelle série de TLTRO aux conditions avantageuses pour que le financement bancaire reste à la hauteur des besoins de entreprises. La conclusion ou non d'un accord de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ; accord sur lequel la visibilité reste très réduite. Le fonds a nettement surperformé son indice sur le mois. Le principal ingrédient de ce mouvement est la compression des primes de crédit, ainsi que la sélection des émetteurs que nous avons opérée sur ce segment. De nouvelles obligations vertes ont intégré le marché ce mois-ci. Encore une fois nous avons fait preuve de sélectivité. A titre d'exemple, nous n'avons pas participé à l'émission d'Aéroport de Rome. Nous considérons que le financement de l'augmentation de capacité d'un aéroport n'est pas compatible avec l'émission d'un green bond. Les émissions de CO2 évitées par l'amélioration de la performance énergétique ne sauraient compenser celles générées par l'augmentation du trafic aérien subséquent. A l'affichage, l'impact du portefeuille en tonne de CO2 s'est techniquement réduit sur le mois (390 tCO2équivalent par million d'euro investi). Ceci est dû à la présence de liquidité en portefeuille ainsi qu'à la part de green bond n'ayant pas encore passé la date anniversaire d'émission exigeant la communication aux investisseurs. Le début d'année prochaine et les publications attendues devraient voir cette donnée rebondir sur le portefeuille.

Décembre 2020

Dans un contexte d'activité réduite sur les marchés financiers, Décembre a tenu ses promesses : les banquiers centraux ont été au rendez-vous sans aller au-delà des attentes des investisseurs, le veto de la Pologne et de

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

la Hongrie au Plan de Relance Européen n'a pas été activé et, finalement, la sortie du Royaume-Uni de l'union européenne se fera dans le cadre d'un accord de libre échange des biens dès le 1er janvier 2021. Les marchés actions ont maintenu leurs niveaux de novembre finissant l'année en repli de 4 à 6% en Europe et en progression de plus de 15% pour l'indice S&P500 des valeurs américaines. Malgré les nouvelles mesures de confinement pour contrer la recrudescence de l'épidémie, les indicateurs avancés d'activité (PMI) progressent en décembre et le moral des ménages résiste probablement porté par l'arrivée des vaccins. Les taux à 10 ans se sont maintenus (Zone Euro) ou ont légèrement progressé (USA de moins de 10bps) car les banques centrales poursuivent leurs achats. La BCE a augmenté l'enveloppe de son programme PEPP de 500 mds€ et allongé d'un an le refinancement des Banques via les opérations de TLTR0III. Son objectif est de maintenir des conditions favorables pour le financement de l'économie en maîtrisant les niveaux de taux des Etats et des entreprises afin que l'offre de crédit ne diminue pas. Dans ce contexte de contrôle des taux, l'exposition au risque de taux du portefeuille a été maintenue au niveau de celle de son univers de référence, mais le segment le plus long de la courbe est sous-pondéré. La fin d'année a été plutôt calme sur le marché des nouvelles obligations vertes. Pour l'an prochain, nous attendons un montant d'émissions record (au moins 200 Milliards d'Euros selon nos estimations) et espérons que des secteurs clés pour la transition énergétique deviendront des émetteurs réguliers (Autos, Chimie). En terme de performance, le portefeuille est positif sur le mois, concluant une année extrêmement positive tant en absolu (du fait de la baisse générale des taux) comme par rapport à notre univers de référence que le fonds a nettement surperformé en 2020. En terme d'impact environnemental, à fin d'année, le portefeuille présente un indicateur de 418 tCo2 équivalent par million d'euro investi. Par rapport à l'an dernier, l'impact du portefeuille a baissé. Cela est dû à la présence conjoncturelle de liquidités en portefeuille, et plus structurellement à l'évolution du marché des obligations vertes. Les Banques de Développement et les dévelopeur d'énergie renouvelable laisse progressivement une place à l'émergence d'émetteurs aux projets plus variés (notamment dans les transports plus propres et dans les gains d'efficacité énergétique de leurs bâtiments, de leurs process industriels ou des produits vendus). Néanmoins, pour converger vers un monde bas-carbone, tous les efforts sont nécessaires. La part des projets sous-jacents aux titres en portefeuilles qui sont hors-Europe a augmenté, faisant la part belle aux Etats-Unis dont la prise de conscience climatique devrait continuer de se développer chez les entreprises et via les plans d'actions du nouvel exécutif et de la chambre parlementaire partiellement renouvelée. Que nous réserve l'année 2021 côté marché ? Les taux en zone Euro semblent bien ancrés par la BCE qui veillera à ce que leurs variations n'excèdent pas leur volatilité naturelle. Seule une remontée des taux américains qui resteraient de toute façon limitées, pourraient amener quelques tensions sur les maturités longues. Sur le crédit, rarement le consensus de marché n'a été aussi aligné dans la direction d'une compression encore plus forte des primes de risque. Etant donné l'abondance de liquidité et la recherche de papier sur le marché nous démarrons l'année sur ce même avis. Nous surveillerons scrupuleusement la bonne implémentation des stratégies vaccinales ainsi que la bonne et rapide exécution des plans de relances en Europe notamment. Enfin, les Etats européens devraient eux pouvoir compter sur le soutien indéfectible de la BCE pendant encore très longtemps. Cela gommera-t-il toute volatilité ? Chaque année nous apporte son lot de surprises qui sont autant d'opportunités de performance ; 2021 ne devrait pas faire exception.

## Janvier 2021

Après l'euphorie du dernier trimestre, liée aux premiers vaccins, une nouvelle période d'incertitude s'est ouverte à mesure que le doute s'installe sur la vitesse de déploiement des vaccins et leur efficacité contre les variants du virus. Face à une situation sanitaire en dégradation, les mesures de restriction ont été renforcées dans de nombreux pays européens (Angleterre, Pays- Bas, Italie, Portugal, Belgique, France), et leur impact reste à craindre sur l'économie. Ainsi, la dichotomie entre le secteur manufacturier, qui poursuit son expansion post-Covid, et celui des services, qui ne cesse d'être affecté par les restrictions gouvernementales, se poursuit comme en témoignent les derniers indicateurs PMI : le secteur manufacturier en zone Euro affiche un plus haut depuis plus de 2 ans, à 54.8 en janvier 2021 tandis que celui des services reste pénalisé à 45.4. Dans ce contexte, les banques centrales restent au cœur de la mécanique de confiance des marchés financiers : malgré quelques inquiétudes sur le retrait du caractère accommodant des Banques Centrales, alimentées par l'espoir d'une croissance forte en 2021, les marchés ont finalement pris note du caractère « attentiste » des Banques Centrales en ce début d'année. La BCE a réaffirmé le caractère flexible de son arsenal monétaire, tandis que la FED a repoussé les spéculations autour d'un probable « tapering », soulignant l'incertitude de la crise sanitaire et la nécessaire amélioration du niveau des prix et de l'emploi avant de considérer une quelconque réduction de son rythme d'achat d'actifs. Dans cet environnement, les taux « refuge » allemand et américain ont été orientés à la hausse : aux Etats-Unis, l'obtention de la majorité Démocrate au Congrès

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

(facilitant la mise en œuvre des projets du nouveau président élu) et l'annonce d'un plan de relance de 1 900 Mds \$ ont engendré une remontée des taux, le taux à 10 ans américain atteignant un pic à 1.15% en début de mois, pour finalement terminer le mois en hausse de 15 pb à 1.07%. En Europe, le Bund a continué d'évoluer dans sa fourchette pour finir à -0.51%, soit +6 pb. Sur ces niveaux, nous maintenons un risque de taux proche mais en-dessous de celui de l'indice, en particulier la courbe EUR au portage négatif. En outre, nous préférons conserver des investissements centrés sur la partie de la courbe inférieure à 10 ans qui sera protectrice en cas de remontée limitée des rendements. Le crédit a souffert en fin de mois, les investisseurs redoutant l'expansion des variants et le risque d'une reprise économique décalée. Toutefois, grâce à une performance solide durant les 3 premières semaines du mois, et porté par des facteurs techniques toujours très favorables (soutien de la BCE, marché primaire limité.), le crédit IG est finalement resté stable sur le mois (à 87 pb sur notre univers de référence). En terme de perspective, la visibilité s'améliore à mesure que les annonces des vaccins se multiplient, laissant espérer, sans rupture majeure d'approvisionnement, un rebond marqué de l'activité en 2021. En outre, les puissants supports techniques vont rester favorables au Crédit, avec notamment l'action volontariste de la BCE. La quantité de liquidités dans le système restera donc élevée, alors que l'offre en nouvelles émissions diminuera, conduisant à un déséquilibre entre l'offre et la demande qui pourrait entraîner un resserrement des spreads. Dans ce contexte, nous maintenons notre surpondération sur le crédit même si nous la réduisons un peu en diminuant la maturité des investissements. En effet, la valorisation étant devenue plus tendue et la courbe des spreads crédit est très plate. En fin de mois, nous avons profité de la prise de souffle du marché pour augmenter tactiquement notre exposition au crédit après l'avoir progressivement réduite depuis le rallye de fin d'année dernière. La performance du fonds en janvier souffre en absolue de la tendance à la remontée des rendements souverains et crédit. En relatif, elle est légèrement en dessous de celle de son univers de référence, les positions taux compensant partiellement celles du crédit. Dans un marché primaire green plutôt éteint ce mois-ci, une émission a attiré notre attention, dans la mesure où elle s'inscrit dans le débat sur la légitimité de certains secteurs à « émettre green ». La filiale stockage d'énergie du géant Coréen du Pétrole, SK Innovation, a émis ses deux premières obligations vertes. Le but des projets est de financer des usines de productions de batteries, instruments de stockage essentiels à l'électrification de l'économie mondiale (voitures électrique, optimisation des énergies renouvelables produites). A la différence d'autres secteurs (comme l'Aérien), nous croyons que le format des green bonds est adapté à tous les émetteurs du secteur de l'Energie qui ont entamé une crédible révolution de leur business pour accorder leurs trajectoires d'émissions avec les objectifs de l'accord de Paris. Si nous en voyions d'autres, nous ne manquerons pas de défier la pertinence des projets avec les objectifs d'émission carbone du secteur. C'est déjà ce que nous avions fait sur le green bond de Repsol en 2017, pour lequel nous nous étions abstenu. En ce qui concerne SK Battery, l'émetteur a une note go ! Le fonds présente un indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées de 453 (par M€ investi par an) en fort rebond par rapport à la fin d'année.

## Février 2021

L'optimisme s'est emparé des marchés entraînant les indices actions et les rendements obligataires à la hausse sur le mois de février. L'accélération du rythme de vaccination couplée à la baisse des contaminations et à l'amélioration des données économiques, mais également l'arrivée prochaine du plan de relance US, ont alimenté les perspectives de reprise économique et de retour de l'inflation. En effet, en ce début d'année, les perspectives sont bonnes concernant la reprise de l'économie mondiale. Le PIB chinois a retrouvé un niveau supérieur à son niveau pré-pandémie, alimentant ainsi le commerce mondial qui a dépassé son niveau de fin 2019. Les États-Unis sont en passe de retrouver leur niveau de PIB pré-Covid dans les six prochains mois avec un marché de l'emploi qui se redresse. En Europe, il faudra attendre mi-2022 pour retrouver des niveaux d'avant crise. La raison de cette divergence est essentiellement due à un différentiel de dynamiques, qui tient à une plus grande rapidité dans la campagne de vaccination aux US, avec un taux de 15% de la population vaccinée, ainsi qu'un plan de relance plus massif. Malgré cela, les marchés US ont entraîné les marchés Européens dans leur sillage permettant notamment aux indices actions de terminer le mois dans le vert. Dans ce contexte de regain d'appétit pour le risque et le retour de la thématique de « reflation », les taux de rendement obligataires ont fortement augmenté, entraînant avec eux les taux réels. Cette normalisation inédite des taux réels sera sans aucun doute un élément clé dans la lecture des évolutions des politiques monétaires. Leur remontée constitue donc un resserrement des conditions de financement de l'économie, clairement prématuré pour ce qui concerne la Zone Euro. Globalement, la pente des courbes de taux s'est accentuée aux US mais aussi en Europe avec des politiques monétaires qui continuent de faire pression sur les taux courts alors que les rendements à plus long terme tiennent compte d'une amélioration économique et d'un

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

retour de l'inflation. En Europe, le taux 10 ans allemand a terminé le mois à -0.26% soit +26bps contre 1.43% (soit +34bps) pour le taux 10 ans US. Les pentes se sont accrues avec le segment 2-10 ans US qui a augmenté de +33bps contre +17bps pour l'Allemagne. Du côté des périphériques, les tensions politiques se sont atténuées en Italie avec la formation d'un nouveau gouvernement avec à sa tête Mario Draghi. Dans ce contexte de remontée des taux, les spreads de crédit se sont révélés eux extrêmement résilients, porté par des facteurs techniques toujours très favorables (soutien de la BCE, marché primaire limité et hausse des taux qui rend certaines émissions de nouveaux attractives pour certains types d'investisseurs contraints par la métrique « taux de rendement »). Le resserrement moyen sur les entreprises de notre univers est de 3bp. En écho à ce qu'il s'est passé sur le marché action, les segments à haut rendement et les secteurs à bêta élevé se sont même resserrés à des niveaux plus favorables (5 pb pour les BBB, 8 pb sur les Hybrides et 22 pb sur les AT1 et le High-Yield de l'univers EURO). Sur le plan sectoriel, les bancaires, grandes gagnantes d'une éventuelle remontée des taux ont surpassé les secteurs industriels. La performance absolue du portefeuille souffre de la remontée des taux. Relativement à son univers d'investissement, le portefeuille amortie cette baisse grâce à une exposition au risque de taux réduite (notamment sur la partie très longue de la courbe), à la bonne performance du crédit à plus haut bêta du portefeuille et à l'augmentation de notre exposition au secteur bancaire. Dans le crédit Euro, la remontée des taux a ramené une partie de l'univers dans le giron de certains investisseurs averses aux taux négatifs, notamment sur les maturités plus courtes. En ce sens, nous avons recentré notre allocation crédit sur les maturités intermédiaires qui résisteront mieux si la hausse des taux se poursuit. Dans ce contexte de retour de la volatilité sur les taux rappelons que la BCE a également les moyens d'accentuer ses interventions qui restent inférieures à la moyenne depuis le lancement du PEPP. Ces éléments techniques devraient permettre de limiter la contagion des taux américains permettant la poursuite de la performance des actifs risqués. Malgré les niveaux de rendement limités sur le segment du crédit, nous restons positifs sur la classe d'actif, compte tenu du déséquilibre favorable entre l'offre et la demande et de l'absence d'alternative dans le monde obligataire. Il y reste beaucoup de liquidités à investir, et le crédit offre encore l'option la plus attrayante. Il n'y a pas que les taux qui agitent la planète finance, il y a aussi la lutte contre le réchauffement climatique. Ce mois-ci le marché primaire des obligations vertes est revenu en force avec plus de 20 milliards de nouvelles émissions dont beaucoup d'émetteurs habituels du marché. Nous avons particulièrement apprécié deux d'entre elles. Hamburger Hochbahn, l'entreprise de transport public de la ville d'Hambourg a émis en green pour sa première émission obligataire. Le réseau de la ville est encore très dépendant de bus à moteur Diesel. Le Green Bond servira à financer le passage vers une flotte zéro-émission ainsi qu'à développer le réseau métropolitain de la région plus sobre en émissions de CO2L'émission a d'ailleurs surperformé de façon rare pour un AAA (+1% par rapport à la courbe sans risque sur le mois). Coté High Yield, Ardagh Metal Packaging, spécialiste de l'emballage métallique nouvellement coté en bourse est venu avec 4 tranches pour financer son développement et modifier la structure de son capital. L'émetteur qui s'est engagé sur une trajectoire de réduction carbone alignée avec les accords de Paris (à +1,5) certifiée par l'organisme SBTi, a sorti les 4 tranches en « Obligation Vertes ». Le programme ambitieux du Green Bond prévoit notamment le financement de fours innovants alimentés par énergie renouvelable (plutôt que par hydrocarbures), ainsi qu'un programme d'utilisation de matière première recyclée (notamment l'aluminium recyclé) qui a le mérite de réduire la consommation d'énergie dans la transformation des matériaux. Avec le concours de nos experts du High-Yield, nous avons participé aux tranches les plus seniors. Le fonds présente un indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées de 438 (par M€ investi par an).

Mars 2021

Le « reflation trade » reste le thème privilégié par les investisseurs. Les taux gouvernementaux en zone Euro se sont cependant maintenus, grâce à l'engagement de la BCE d'intensifier son rythme d'achat du PEPP. La BCE a rassuré les marchés en réaffirmant son intention de maintenir des conditions de financement favorables à travers une stabilité des taux souverains à des niveaux bas. Le taux 10 ans allemand est resté stable à -0.31% soit -3bps et le taux 5 ans à -0.63% soit -6bps sur le mois. Les spreads des pays périphériques se sont également maintenus à des niveaux proches de fin février. Les mesures restrictives supplémentaires pour contrer la propagation de la troisième vague prises par les pays de la zone euro contrastent avec la vigueur de la reprise économique aux Etats-Unis. Par exemple, la reprise du marché du travail américain a surpris positivement avec +379K créations d'emplois et un taux de chômage de 6.2%. Du côté européen, la pandémie continue de peser sur l'économie et surtout sur le secteur des services, majoritairement impacté par les restrictions prises par les gouvernements, alors que l'expansion du secteur manufacturier bénéficie de l'accélération de la demande mondiale. Les taux longs US ont quant à eux poursuivi leur hausse, portés par des données économiques encourageantes et par la revue en hausse des projections de croissance

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

économique, d'emploi et d'inflation par le FOMC. La Fed reste tout de même déterminée à maintenir des taux proches de zéro jusqu'à ce que l'inflation dépasse clairement les 2% et que le plein emploi soit revenu. Malgré ou à cause de ce ton accommodant, les taux US poursuivent leur ascension sur le mois de mars: l'UST 10 ans est remonté à 1.71% soit +34bps et le taux 5 ans à 0.94% soit +20 bps. Les anticipations d'inflation européennes continuent de progresser grâce à la conjonction de chiffres d'inflation plus forts, de flux acheteurs soutenus et d'accélération des prix des matières premières marqueurs de la reprise mondiale en cours et du contrôle de la production par l'OPEP. Le profil heurté de la progression des prix avec nombre d'effets de base, de panier, de soldes, ne facilite pas la lecture et permet la reconstitution d'une prime d'incertitude. En conséquence, les taux réels retrouvent leurs plus bas, en adéquation avec la volonté de la BCE. En ce qui concerne le Crédit, la stabilisation des rendements gouvernementaux et des facteurs techniques toujours très favorables (soutien réaffirmé de la BCE, flux limités.) ont aidé le Crédit IG à bien se porter dans son ensemble. Le Crédit de l'univers Green s'est un peu plus écarté (de 6bps) du fait de la concentration de concentration de l'univers sur le segment plus sûrs des Utilities, aux maturités plus longues. Les classes d'actifs à bêta élevé, sur lesquels nous sommes surpondérés ont affiché les performances les plus élevées : haut-rendement, subordonnées assurantielles et hybrides d'entreprises. La performance du portefeuille est légèrement supérieure à celle de son univers de référence sur le mois. Nous avons réduit significativement notre exposition au risque de taux sur le mois, sur les deux courbes de référence de l'univers Euro et Dollar. En avril, le durcissement des mesures sanitaires en Europe continentale allié à l'augmentation des achats de la BCE pourrait contribuer à maintenir le niveau des taux d'intérêts européens. Aux Etats-Unis, la voie d'un taux 10 ans à 2% est ouverte et crédible. D'ailleurs, les Etats-Unis connaîtront dès le mois d'Avril une période temporaire d'inflation bien supérieure à la moyenne récente (jusqu'à 3,5% d'inflation attendue pour Mai) ; il faudra attendre le second semestre pour que l'inflation européenne atteigne, là aussi temporairement, l'objectif de la BCE (plus de 2% d'inflation attendue pour Novembre). Ces nouveaux régimes de plus forte inflation, bien qu'essentiellement techniques et transitoires, alimenteront sans doute les craintes de remontée supplémentaire des taux longs. La BCE a déjà communiqué sa détermination à contrer ce mouvement alors que la FED y est pour l'instant insensible. En terme de perspective, la visibilité s'améliore à mesure que la campagne de vaccination progresse. Les supports techniques favorables comme l'action volontariste de la BCE et le probable déséquilibre entre les montants émis et la demande pourrait entraîner un resserrement des spreads même si la valorisation actuelle est élevée. Nous restons donc positifs sur le Crédit avec un beta à 1,3, mais privilierons les segments les plus protégés de la hausse des taux : les maturités intermédiaires (5-7 ans), Subordonnées sur des émetteurs bien notés et Haut Rendement sur les noms que nous sélectionnons. Sur le marché green, le primaire est revenu très forts ce mois-ci avec presque 50Mds de nouvelles émissions mondialement. Sur le trimestre, le montant de nouvelles émissions a plus que doublé par rapport à la même période l'an dernier. Les entreprises moins bien notées émettent plus que jamais sur ce segment ainsi que les Foncières et les Entreprises Non-financières hors Utilities. Nous avons notamment vu le premier green bond avec une structure lié à un « KPI » par l'opérateur et producteur d'électricité autrichien Verbund. En plus de dédier le financement à des projets de production ou transmission d'Energie Renouvelable, l'émetteur s'est engagé d'ici 2032 à d'une part à augmenter ses nouvelles capacités de production de renouvelable (de 2000 MW) et d'autre part à ajouter des capacités de transformation (d'au moins 12000 MVA) pour faciliter l'intégration du renouvelable au réseau. En cas de manquement sur l'un de ses engagements, l'émetteur compensera l'investisseur d'un coupon supplémentaire à partir de cette date jusqu'à la maturité de l'obligation (2041). L'émission, à laquelle nous n'avons pas participé du fait de sa cherté et sa maturité, a rencontré un certain succès parmi les investisseurs y compris sur le marché secondaire. Les émissions en portefeuille ayant déjà communiqué l'impact de leur Green Bond portent l'indicateur de Tonnes équivalent CO2 évitées pour le fonds à 407 (par M€ investi par an).

## Avril 2021

L'optimisme semble bel et bien s'être emparé des marchés. Les indices actions établissent de nouveaux records aux US tandis qu'en Europe, l'ascension, bien que moins spectaculaire, ne semble pas s'arrêter. Malgré ce fort appétit pour les actifs risqués, les marchés obligataires se maintiennent, portés essentiellement par l'engagement sans faille des Banques Centrales à maintenir des conditions de financement favorables. Aux Etats-Unis, lors du dernier FOMC, la FED a rassuré les marchés sur un potentiel resserrement des conditions monétaires. Malgré des chiffres économiques bien orientés et une inflation ayant atteint 2.6% en mars, J-Powell a réaffirmé que la priorité était un retour à la normale du marché de l'emploi, condition nécessaire pour une inflation pérenne (non liée à des effets techniques) et un éventuel « tapering ». L'effet des bons chiffres économiques (PIB à +6.4% vs T4 2020) sur les taux US ont donc été compensés par le

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

maintien d'un ton ultra accommodant conduisant à un retraitement du 10ans US de 7 bps à 1.63% après une hausse de 83 bps sur le 1er trimestre. La reprise économique en Europe se fait de manière bien plus disparate, poussant la BCE à réellement intégrer les effets de cette fragmentation dans le pilotage de sa politique monétaire. Bien qu'affichant une contraction de -0.6% sur le 1er trimestre en zone Euro, les chiffres ont plutôt surpris positivement compte tenu de mesures de restrictions toujours en vigueur sur la période. Les taux longs européens continuent de valoriser, chaque mois un peu plus, un retour à la normale alors que la Banque Centrale continue de faire pression sur les parties courtes des courbes. En conséquence, les pentes des courbes continuent d'augmenter, le 10 ans allemand a progressé de +9bps sur le mois alors que le taux 2 ans est resté stable à -0.69%. Comme attendu, sur le mois d'avril, l'inflation totale en zone Euro progresse à 1.6% (en glissement annuel) en raison d'effets de base et à la remontée des prix du pétrole. En revanche l'inflation sous-jacente ressort en baisse à 0.8% (vs 0.9% le mois précédent). Dans ce contexte, les anticipations d'inflation ayant déjà intégré ces effets techniques sont restées globalement stables sur le mois des deux côtés de l'Atlantique. Les anticipations d'inflation US à 5 ans dans 5 ans s'établissent fin avril à 2.41% contre 1.55% pour les anticipations d'inflation EUR à 5 ans dans 5 ans. Sur le front du crédit, les primes de risques se sont resserrées, a fortiori sur les plus haut bêta et de maturité intermédiaire 5-10ans. Le sentiment optimiste des investisseurs, alimenté par des données économiques plus solides, le soutien renouvelé des banques centrales et les bons résultats des entreprises publiés au cours de la saison des bénéfices, a profité aux segments les plus risqués de l'univers obligataire. Le fonds a d'ailleurs surperformé son indice sur le mois du fait de notre allocation crédit, notamment notre surpondération sur le secteur des Foncières qui s'est particulièrement distingué sur la période. En absolu, la performance du crédit a compensé l'impact négatif de la remontée rampante des taux .Au cours du mois, nous avons continué à réduire l'exposition au risque de taux car le risque semble bien asymétrique d'ici la fin de l'année avec des chiffres d'activité et d'inflation attendus en hausse significative et avons gardé notre positionnement « en risque » sur le segment du crédit. Le marché primaire a été assez peu dynamique sur le mois, et ce en particulier sur le segment des obligations vertes. Nous n'avons ainsi participé qu'à quelques nouvelles obligations et nous sommes concentrés sur le marché secondaire pour réaliser des arbitrages et continuer de réduire notre exposition au segment très long du crédit. Pour l'avenir, nous restons cependant particulièrement positifs sur le crédit étant donné le déséquilibre favorable entre l'offre et la demande, les bons résultats économiques couplés à l'amélioration des fondamentaux des entreprises et la baisse des taux de défaut. Les flux devraient rester soutenus car aucune alternative viable ne semble émerger dans l'univers obligataire. La dynamique positive des notations devrait également contribuer à la performance globale de la classe d'actif. L'indicateur d'impact du portefeuille a augmenté sur le mois. Il se fixe désormais à 429 tCO2 par millions d'euros investis.

Mai 2021

Le mois de mai a été, dans l'ensemble, un mois assez calme. Les taux sont restés sur leur trajectoire haussière sur la première quinzaine du mois, en raison des effets combinés des données économiques (qui surprennent positivement en Europe) et du succès des campagnes de vaccination ; les intervenants du marché s'interrogeant, chaque jour un peu plus, sur la date d'un retour à la normale. Tout cela a donc naturellement alimenté les craintes d'un retour au rythme d'achat de 60mds€ par mois (80 mds€ depuis mars) par la BCE entraînant une hausse soudaine du Bund mi-mai d'environ 10 bps et un écartement des spreads périphériques et semi-coeur. La communication des membres du conseil des gouverneurs de la BCE a finalement apaisé ces craintes, décalant ainsi après l'été la décision de la diminution du rythme des achats. En zone Euro, les taux n'ont que marginalement progressé, surtout sur la partie 10 ans et plus. Côté US, les taux sont globalement restés stables. La relative faiblesse du rapport d'avril sur l'emploi, a repoussé les anticipations d'un prochain durcissement de la politique monétaire de la FED. Les spreads de crédit de notre univers ont évolué dans une fourchette très étroite de 4 points de base, produisant une performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente proche de 0 (+0,02%). En termes de secteurs, les financières ont surperformé les non-financières, tandis que la réouverture des économies a directement profité aux cycliques. Absent de notre univers d'investissement et a fortiori du portefeuille, le secteur de l'énergie est resté à la traîne des autres industries, certaines compagnies pétrolières ayant souffert ce mois-ci de la pression croissante des actionnaires et de la pression juridique pour renforcer leur engagement vers des modèles moins intensifs en carbone. Le segment subordonné a été mitigé, les AT1 de banques affichant des rendements élevés (+0,50% au total), mais les obligations subordonnées assurantielles et les hybrides d'entreprises terminant le mois en territoire négatif (-0,22%). Les résultats de la saison des bénéfices du 1er trimestre ont confirmé que les fondamentaux des entreprises s'améliorent, ce qui éloigne le risque de défaut et renforce la capacité des entreprises à rembourser leur dette. L'activité primaire est restée saine, avec un bon volume de nouvelles

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

émissions régulièrement sursouscrites, signalant un fort appétit pour le crédit. Les grandes orientations du portefeuille n'ont pas évolué au mois de mai avec toujours centrées sur la sous exposition au risque de taux et l'allocation très favorable aux obligations crédit pour maximiser le rendement du portefeuille. A la faveur du marché primaire, les maturités de ce segment sont progressivement recentrées vers la zone 5-7 ans permettant d'éviter la partie de l'univers à taux négatifs (< 5 ans) ou trop sensible à la remontée des taux (> 7 ans). Le thème de « reflation trade » laisse petit à petit place au thème de « carry trade », assez habituel à l'approche de la trêve estivale. Il est vrai que le pic d'inflation est pratiquement atteint aux USA, qu'en zone euro l'inflation sous-jacente reste limitée à 1%, que les Banques Centrales réitèrent leur patience et que le montant des rachats devrait largement couvrir le montant des émissions de dette. A court terme, les taux devraient se maintenir, les spreads continuer de se resserrer et les pentes se stabiliser. En, ce mois, où la commission européenne a publié une version finale de sa tant attendue taxonomie durable, le marché primaire des obligations vertes a été encore très dynamique en termes d'émissions. L'une d'elle, qui a d'ailleurs très bien performé sur le marché secondaire, nous a attiré l'attention par la pertinence de ses projets. Air Liquide, le leader de la production de gaz pour l'industrie et la santé nous a séduit par son programme d'émission verte. Très complet, il accorde une large part aux développement de capacité de production d'électrolyseur à hydrogène. A condition d'utiliser de l'énergie décarbonée, l'hydrogène (vert) pourrait à terme être la solution la plus solide pour décarboniser les industries lourdes (métallurgie et chimie) et certains secteurs des transports. L'indicateur d'impact du portefeuille a augmenté sur le mois. Il se fixe désormais à 409 tCO2 par millions d'euros investis.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - DP (C) en devise EUR : 1,87%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - I (C) en devise EUR : 1,83%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - I2 (C) en devise EUR : 2,08%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - I USD (C) en devise USD : 0,77%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - M (C) en devise EUR : -0,11%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - O (C) en devise EUR : -1,75%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - OR (D) en devise EUR : 0,11%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - P (C) en devise EUR : 1,32%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - PM (C) en devise EUR : -0,22%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - PUSD (C) en devise USD : -0,19%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R (C) en devise EUR : 1,73%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R1 (C) en devise EUR : 2,10%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R2 (D) en devise EUR : 1,94%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R3 (C) en devise EUR : -0,42%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R4 (D) en devise EUR : -0,11%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R USD (C) en devise USD : 1,21%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19**

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	14 201 556,31	16 176 200,73
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	12 353 142,50	14 305 225,25
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	14 088 084,78	9 793 463,15
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	9 650 627,00	4 555 107,36
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 0.875% 22-09-28	8 984 507,27	4 546 865,86
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	6 223 980,00	6 205 020,00
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	10 239 188,89	2 158 536,68
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.0% 27-10-25	8 661 331,35	3 568 162,79
DAIMLER 0.75% 11-03-33 EMTN	7 837 294,18	4 195 677,63
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	8 642 203,90	3 222 105,61

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 415 475 712,13

- o Change à terme : 204 288 240,28
- o Future : 211 187 471,85
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE HSBC FRANCE EX CCF SOCIETE GENERALE SA STATE STREET BANK MUNICH

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	2 804,47
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>2 804,47</b>
. Frais opérationnels directs	1 771,42
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>1 771,42</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)**

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)**

## **Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue**

Néant.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

■ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

■ Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives\* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

■ Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion\* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2020, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

\* Gestion active : hors OPC indicuels et ETF contraints par leur indice de référence

## Politique de Rémunérations

### 4. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunerations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 4.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

## 4.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

*Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

*Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 2. Fonctions commerciales

*Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
  - Recettes ;
  - Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;
- Critères non-financiers usuels :*
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
  - Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
  - Qualité du management ;
  - Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
  - Transversalité et partage des best practices ;
  - Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)**

- Dans le cadre de l'Article 173 de la loi n°2015-992, Amundi a développé pour ses clients et ses propres fonds une méthodologie d'allocation d'actifs et de reporting pour appréhender le risque de transition énergétique des portefeuilles d'investissement. Ainsi, nous calculons l'empreinte carbone des portefeuilles et avons développé une notation TEE (transition énergétique et écologique) pour les émetteurs afin d'appréhender leur exposition aux risques de transition ainsi que leur gestion de ces risques. Nous complétons l'analyse du risque de transition énergétique par une recherche sur le risque d'alignement 2°C des entreprises que nous menons conjointement avec le groupe Crédit Agricole SA (CASA) dont le modèle reconnu - P9XCA - permet de distribuer les émissions carbones par secteurs et géographies. Les risques physiques relatifs au climat font également partie des recherches entreprises avec CASA afin d'élaborer un modèle dédié à la gestion d'actifs.
- Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur [www.amundi.com](http://www.amundi.com) (Rubrique Documentation légale).

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)**

## **Comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le **RESULTAT NET de 4 099 271,17 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **5 173 323,46 EUROS**.

Nous vous proposons de répartir les sommes distribuables de la façon suivante :

Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)

- allouer un dividende net de 0,30 EUROS par action, soit un total de 0,30 EUROS ;

Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)

- allouer un dividende net de 0,75 EUROS par action, soit un total de 189 357,35 EUROS ;

- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 2 096,82 EUROS.

Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)

- allouer un dividende net de 0,30 EUROS par action, soit un total de 1 489,47 EUROS ;

- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 21,51 EUROS.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

1 289 713,78 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS DP (C)

4,25 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS I

398 308,68 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS I (C)

2 132 550,68 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS I2 (C)

0,29 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS M

16 485,66 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS O-C

47 979,92 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS P-C

0,17 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS PM

0,09 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS P USD

333,28 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS R

185 299,89 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS R (C)

911 394,16 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS R1 (C)

0,79 EUROS pour l'action IMPACT GREEN BONDS R3 (C)

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : 13 721 253,59 EUROS et se décompose comme suit :

Action IMPACT GREEN BONDS DP (C) : Capitalisation : 3 656 574,91 EUROS

Action IMPACT GREEN BONDS I : Capitalisation : 6,20 EUROS

Action IMPACT GREEN BONDS I (C) : Capitalisation : 1 209 575,73 EUROS

Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C) : Capitalisation : 4 549 535,04 EUROS

Action IMPACT GREEN BONDS M : Capitalisation : -0,36 EUROS

Action IMPACT GREEN BONDS O-C : Capitalisation : -9 707,37 EUROS

Action IMPACT GREEN BONDS OR (D) : Capitalisation : -0,36 EUROS

Action IMPACT GREEN BONDS P-C : Capitalisation : 946 176,75 EUROS

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

Action IMPACT GREEN BONDS PM : Capitalisation : -0,36 EUROS  
Action IMPACT GREEN BONDS P USD : Capitalisation : -0,31 EUROS  
Action IMPACT GREEN BONDS R : Capitalisation : 345,87 EUROS  
Action IMPACT GREEN BONDS R (C) : Capitalisation : 678 609,82 EUROS  
Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C) : Capitalisation : 1 915 397,32 EUROS  
Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D) : Capitalisation : 776 660,52 EUROS  
Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C) : Capitalisation : 0,99 EUROS  
Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C) : Capitalisation : -1 920,80 EUROS

Le dividende sera décomposé comme suit :

<b>Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)</b>	<b>Net</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,25
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,05
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
<b>Total</b>	<b>0,30</b>

<b>Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)</b>	<b>Net</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,75
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
<b>Total</b>	<b>0,75</b>

<b>Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)</b>	<b>Net</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,25
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,05
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
<b>Total</b>	<b>0,30</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Bilan Actif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		354 361 410,27
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	702 456 200,93	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	700 906 656,10	353 121 461,03
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	700 906 656,10	353 121 461,03
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	1 549 544,83	1 239 949,24
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 549 544,83	1 239 949,24
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	206 518 152,86	111 886 446,16
Opérations de change à terme de devises	204 288 240,28	108 839 649,10
Autres	2 229 912,58	3 046 797,06
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	45 072 854,99	29 784 008,35
Liquidités	45 072 854,99	29 784 008,35
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>954 047 208,78</b>	<b>496 031 864,78</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Bilan Passif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	727 337 109,65	377 381 794,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	288 888,25	
Report à nouveau (a)	1 713,63	671,43
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	13 432 365,34	4 190 455,64
Résultat de l'exercice (a,b)	5 173 323,46	3 262 077,69
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>746 233 400,33</b>	<b>384 834 999,30</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 549 594,67</b>	<b>1 242 186,73</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 549 594,67	1 242 186,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 549 594,67	1 242 186,73
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>206 264 213,78</b>	<b>109 954 678,75</b>
Opérations de change à terme de devises	201 215 024,43	106 122 232,73
Autres	5 049 189,35	3 832 446,02
<b>COMPTE FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>954 047 208,78</b>	<b>496 031 864,78</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Hors-Bilan au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0920		7 173 440,00
FV CBOT UST 5 0921	15 396 256,29	
LIFFE LG GILT 0921	8 285 083,13	
XEUR FGBM BOB 0620		16 218 000,00
XEUR FGBL BUN 0620		74 502 720,00
FGBL BUND 10A 0621	67 126 300,00	
US 10Y ULT 0921	6 757 721,45	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0621	8 179 285,00	
FV CBOT UST 5 0920		5 646 467,42
XEUR FOAT EUR 0620		53 563 920,00
XEUR FOAT EUR 0621	35 294 600,00	
XEUR FGBM BOB 0621	6 466 560,00	
CBO US UST 2A 0310		5 757 602,15
TU CBOT UST 2 0921	4 693 979,27	
TY CBOT YST 1 0920		21 252 865,55
US 10YR NOTE 0921	1 079 110,95	
XEUR FGBX BUX 0620		36 894 960,00
XEUR FGBX BUX 0621	47 151 000,00	
CBFT CBOT YST 0920		7 496 193,31
CBOT USUL 30A 0921	10 757 575,76	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Compte de Résultat au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		1 693,31
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 513 506,26	3 797 086,43
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 804,47	535,46
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>6 516 310,73</b>	<b>3 799 315,20</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 771,42	1 895,87
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	240 197,52	42 586,81
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>241 968,94</b>	<b>44 482,68</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>6 274 341,79</b>	<b>3 754 832,52</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 175 070,62	966 348,25
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>4 099 271,17</b>	<b>2 788 484,27</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 074 052,29	473 593,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>5 173 323,46</b>	<b>3 262 077,69</b>

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)**

## **Annexes aux comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013275252 - IMPACT GREEN BONDS R2 (D) : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.  
FR0013521176 - IMPACT GREEN BONDS R : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.  
FR0013521168 - IMPACT GREEN BONDS I : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.  
FR0013521150 - IMPACT GREEN BONDS R3 (C) : Taux de frais maximum de 0,30% TTC.  
FR0013411741 - IMPACT GREEN BONDS P-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.  
FR0013188737 - IMPACT GREEN BONDS I2 (C) : Taux de frais maximum de 0,30% TTC.  
FR0013188729 - IMPACT GREEN BONDS I (C) : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.  
FR0013332160 - IMPACT GREEN BONDS R (C) : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.  
FR0013275245 - IMPACT GREEN BONDS R1 (C) : Taux de frais maximum de 0,30% TTC.  
FR0013188745 - IMPACT GREEN BONDS DP (C) : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.  
FR0013526134 - IMPACT GREEN BONDS O-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC.  
FR00140020P7 - IMPACT GREEN BONDS OR (D) : Taux de frais maximum de 0,10% TTC.  
FR0014001O45 - IMPACT GREEN BONDS R4 (C) : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.  
FR0014001O52 - IMPACT GREEN BONDS P USD : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.  
FR0014001O37 - IMPACT GREEN BONDS M : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.  
FR0014001O29 - IMPACT GREEN BONDS PM : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT GREEN BONDS DP (C)	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS I	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS I (C)	Capitalisation	Capitalisation

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS M	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS O-C	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action IMPACT GREEN BONDS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS PM	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS P USD	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS R	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS R (C)	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C)	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C)	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 2. Évolution de l'actif net au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>384 834 999,30</b>	<b>230 317 662,40</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	710 689 984,03	241 105 252,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-351 034 403,13	-94 940 710,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 164 089,56	3 557 818,22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 960 698,94	-366 470,99
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	19 654 448,91	14 442 206,67
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-19 714 157,72	-15 467 258,29
Frais de transactions	-963 869,26	-315 937,74
Différences de change	-5 307 239,65	4 426 765,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 933 900,48	414 258,45
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 920 113,66</i>	<i>6 854 014,14</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-6 854 014,14</i>	<i>-6 439 755,69</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 141 631,28	-1 098 462,39
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 529 512,04</i>	<i>-387 880,76</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>387 880,76</i>	<i>-710 581,63</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-153 492,18	-28 572,72
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 099 271,17	2 788 484,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		-36,64
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>746 233 400,33</b>	<b>384 834 999,30</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 001 303,04	0,27
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	698 905 353,06	93,66
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	<b>700 906 656,10</b>	<b>93,93</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	97 565 360,87	13,07
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	<b>97 565 360,87</b>	<b>13,07</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	113 622 110,98	15,23
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	<b>113 622 110,98</b>	<b>15,23</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	698 905 353,06	93,66			2 001 303,04	0,27		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							45 072 854,99	6,04
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	97 565 360,87	13,07						
Autres opérations	113 622 110,98	15,23						

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			2 001 303,04	0,27	17 080 680,79	2,29	114 485 004,85	15,34	567 339 667,42	76,03
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	45 072 854,99	6,04								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture							15 396 256,29	2,06	82 169 104,58	11,01
Autres opérations					12 873 264,27	1,73	6 466 560,00	0,87	94 282 286,71	12,63

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CAD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	109 922 368,28	14,73	30 996 593,49	4,15	2 009 709,27	0,27	1 970 844,12	0,26
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	23 381 445,42	3,13	4 367 186,63	0,59				
Comptes financiers	5 197 687,47	0,70	572 784,63	0,08	3 197 797,66	0,43	991 461,61	0,13
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	141 765 928,50	19,00	36 259 432,75	4,86	5 045 200,31	0,68	3 012 664,32	0,40
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	22 153 977,74	2,97	8 285 083,13	1,11				
Autres opérations	16 530 665,98	2,22						

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2021
<b>CRÉANCES</b>		
Achat à terme de devise		23 103 460,71
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises		181 184 779,57
Dépôts de garantie en espèces		1 656 510,53
Coupons et dividendes en espèces		93 402,05
Collatéraux		480 000,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>206 518 152,86</b>
<b>DETTE</b>		
Vente à terme de devise		177 720 912,33
Fonds à verser sur achat à terme de devises		23 494 112,10
Frais de gestion fixe		502 659,00
Collatéraux		3 660 000,00
Autres dettes		886 530,35
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>206 264 213,78</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>253 939,08</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action IMPACT GREEN BONDS DP (C)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	2 122 388,021	232 249 400,42
Actions rachetées durant l'exercice	-1 315 566,729	-144 073 052,46
Solde net des souscriptions/rachats	806 821,292	88 176 347,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 865 817,754	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I USD</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	888,02
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	888,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I (C)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	60 449,582	64 563 959,52
Actions rachetées durant l'exercice	-52 832,020	-56 413 315,38
Solde net des souscriptions/rachats	7 617,562	8 150 644,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	63 199,711	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	20 103,260	221 922 757,63
Actions rachetées durant l'exercice	-3 908,174	-42 971 183,90
Solde net des souscriptions/rachats	16 195,086	178 951 573,73
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	23 120,037	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS M</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	1,000	100,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS O-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	36 341,989	3 591 593,60
Actions rachetées durant l'exercice	-4 517,509	-445 240,55
Solde net des souscriptions/rachats	31 824,480	3 146 353,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	31 824,480	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	1,000	100,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	706 011,969	75 903 454,12
Actions rachetées durant l'exercice	-231 477,363	-24 558 072,76
Solde net des souscriptions/rachats	474 534,606	51 345 381,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	487 356,566	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS PM</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	1,000	100,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P USD</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	83,97
Actions rachetées durant l'exercice	1,000	83,97
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	83,97
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R USD</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	491,000	40 587,30
Actions rachetées durant l'exercice	491,000	40 587,30
Solde net des souscriptions/rachats	491,000	40 587,30
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	491,000	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R (C)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	614 198,886	68 441 687,20
Actions rachetées durant l'exercice	-568 709,787	-62 782 666,07
Solde net des souscriptions/rachats	45 489,099	5 659 021,13
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	340 842,971	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 939 617,000	21 326 872,84
Actions rachetées durant l'exercice	-1 463 122,000	-16 089 850,18
Solde net des souscriptions/rachats	476 495,000	5 237 022,66
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 753 751,000	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	205 489,611	22 152 672,12
Actions rachetées durant l'exercice	-34 731,209	-3 701 021,83
Solde net des souscriptions/rachats	170 758,402	18 451 650,29
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	252 476,465	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	1,000	100,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	4 964,891	495 627,29
Actions rachetées durant l'exercice	4 964,891	495 627,29
Solde net des souscriptions/rachats	4 964,891	495 627,29
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 964,891	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action IMPACT GREEN BONDS DP (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I USD</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS M</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS O-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS PM</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P USD</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R USD</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action IMPACT GREEN BONDS DP (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	699 699,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	258 791,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	302 854,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS M</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS O-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	272,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	311 367,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS PM</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	348 734,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	190 082,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	63 244,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/05/2021
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2021
Actions			
Obligations			4 454 343,31
TCN	XS2067135421	ACAFP 0 3/8 10/21/25	4 454 343,31
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>4 454 343,31</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	1 713,63	671,43
Résultat	5 173 323,46	3 262 077,69
<b>Total</b>	<b>5 175 037,09</b>	<b>3 262 749,12</b>
<b>Action IMPACT GREEN BONDS DP (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 289 713,78	861 849,00
<b>Total</b>	<b>1 289 713,78</b>	<b>861 849,00</b>
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4,25	
<b>Total</b>	<b>4,25</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	398 308,68	420 143,56
<b>Total</b>	<b>398 308,68</b>	<b>420 143,56</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 132 550,68	690 335,25
<b>Total</b>	<b>2 132 550,68</b>	<b>690 335,25</b>
<b>Action IMPACT GREEN BONDS M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,29	
<b>Total</b>	<b>0,29</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS O-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	16 485,66	
<b>Total</b>	<b>16 485,66</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,30	
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>0,30</b>	
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1,000	
Distribution unitaire	0,30	
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	47 979,92	3 385,46
<b>Total</b>	<b>47 979,92</b>	<b>3 385,46</b>
<b>Action IMPACT GREEN BONDS PM</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,17	
<b>Total</b>	<b>0,17</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,09	
<b>Total</b>	<b>0,09</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	333,28	
<b>Total</b>	<b>333,28</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	185 299,89	241 918,97
<b>Total</b>	<b>185 299,89</b>	<b>241 918,97</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	911 394,16	972 649,98
<b>Total</b>	<b>911 394,16</b>	<b>972 649,98</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	189 357,35	71 911,90
Report à nouveau de l'exercice	2 096,82	555,00
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>191 454,17</b>	<b>72 466,90</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	252 476,465	81 718,063
Distribution unitaire	0,75	0,88
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,79	
<b>Total</b>	<b>0,79</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 489,47	
Report à nouveau de l'exercice	21,51	
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>1 510,98</b>	
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	4 964,891	
Distribution unitaire	0,30	
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	288 888,25	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	13 432 365,34	4 190 455,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>13 721 253,59</b>	<b>4 190 455,64</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS DP (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 656 574,91	1 223 969,96
<b>Total</b>	<b>3 656 574,91</b>	<b>1 223 969,96</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6,20	
<b>Total</b>	<b>6,20</b>	
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 209 575,73	629 104,58
<b>Total</b>	<b>1 209 575,73</b>	<b>629 104,58</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 549 535,04	805 225,08
<b>Total</b>	<b>4 549 535,04</b>	<b>805 225,08</b>
<b>Action IMPACT GREEN BONDS M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,36	
<b>Total</b>	<b>-0,36</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS O-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-9 707,37	
<b>Total</b>	<b>-9 707,37</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,36	
<b>Total</b>	<b>-0,36</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	946 176,75	14 685,79
<b>Total</b>	<b>946 176,75</b>	<b>14 685,79</b>
<b>Action IMPACT GREEN BONDS PM</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,36	
<b>Total</b>	<b>-0,36</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,31	
<b>Total</b>	<b>-0,31</b>	
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	345,87	
<b>Total</b>	<b>345,87</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	678 609,82	347 783,42
<b>Total</b>	<b>678 609,82</b>	<b>347 783,42</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 915 397,32	1 076 183,25
<b>Total</b>	<b>1 915 397,32</b>	<b>1 076 183,25</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		93 503,56
Capitalisation	776 660,52	
<b>Total</b>	<b>776 660,52</b>	<b>93 503,56</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	0,99	
<b>Total</b>	<b>0,99</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 920,80	
<b>Total</b>	<b>-1 920,80</b>	

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>230 317 662,40</b>	<b>384 834 999,30</b>	<b>746 233 400,33</b>
<b>Action IMPACT GREEN BONDS DP (C) en EUR</b>			
Actif net	53 181 884,51	112 372 093,87	201 686 833,90
Nombre de titres	519 222,573	1 058 996,462	1 865 817,754
Valeur liquidative unitaire	102,4259	106,1118	108,0956
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,64	1,15	1,95
Capitalisation unitaire sur résultat	0,33	0,81	0,69
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I en USD</b>			
Actif net en USD			1 011,144
Nombre de titres			1,000
Valeur liquidative unitaire en USD			1 011,1438
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR			6,20
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR			4,25
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I (C) en EUR</b>			
Actif net	12 523 752,28	57 746 366,98	66 862 327,90
Nombre de titres	12 483,207	55 582,149	63 199,711
Valeur liquidative unitaire	1 003,2479	1 038,9372	1 057,9530
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,31	11,31	19,13
Capitalisation unitaire sur résultat	3,18	7,55	6,30
<b>Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C) en EUR</b>			
Actif net	55 867 414,74	73 989 442,97	252 172 935,05
Nombre de titres	5 426,107	6 924,951	23 120,037
Valeur liquidative unitaire	10 296,0400	10 684,4716	10 907,1164
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-64,80	116,27	196,77
Capitalisation unitaire sur résultat	39,54	99,68	92,23

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action IMPACT GREEN BONDS M en EUR</b>			
Actif net			99,72
Nombre de titres			1,000
Valeur liquidative unitaire			99,7200
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,36
Capitalisation unitaire sur résultat			0,29
<b>Action IMPACT GREEN BONDS O-C en EUR</b>			
Actif net		3 129 967,85	
Nombre de titres		31 824,480	
Valeur liquidative unitaire			98,3509
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,30
Capitalisation unitaire sur résultat			0,51
<b>Action IMPACT GREEN BONDS OR (D) en EUR</b>			
Actif net			99,94
Nombre de titres			1,000
Valeur liquidative unitaire			99,9400
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,36
Distribution unitaire sur résultat			0,30
Crédit d'impôt unitaire			(*)
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P-C en EUR</b>			
Actif net	101,10	1 336 194,47	51 457 924,38
Nombre de titres	1,000	12 821,960	487 356,566
Valeur liquidative unitaire	101,1000	104,2114	105,5857
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,29	1,14	1,94
Capitalisation unitaire sur résultat	0,23	0,26	0,09

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action IMPACT GREEN BONDS PM en EUR</b>			
Actif net			99,60
Nombre de titres			1,000
Valeur liquidative unitaire			99,6000
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,36
Capitalisation unitaire sur résultat			0,17
<b>Action IMPACT GREEN BONDS P USD en USD</b>			
Actif net en USD			99,634
Nombre de titres			1,000
Valeur liquidative unitaire en USD			99,6337
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR			-0,31
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR			0,09
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R en USD</b>			
Actif net en USD			49 865,927
Nombre de titres			491,000
Valeur liquidative unitaire en USD			101,5599
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR			0,70
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR			0,67
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R (C) en EUR</b>			
Actif net	93 790,64	31 919 380,21	37 471 729,57
Nombre de titres	899,000	295 353,872	340 842,971
Valeur liquidative unitaire	104,3277	108,0716	109,9383
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,66	1,17	1,99
Capitalisation unitaire sur résultat	0,40	0,81	0,54

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C) en EUR</b>			
Actif net	107 154 497,57	98 911 262,28	106 171 688,09
Nombre de titres	10 434 899,000	9 277 256,000	9 753 751,000
Valeur liquidative unitaire	10,2688	10,6616	10,8852
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,06	0,11	0,19
Capitalisation unitaire sur résultat	0,04	0,10	0,09
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D) en EUR</b>			
Actif net	1 496 221,56	8 560 258,52	26 742 798,79
Nombre de titres	14 758,000	81 718,063	252 476,465
Valeur liquidative unitaire	101,3837	104,7535	105,9219
+/- values nettes unitaire non distribuées		1,14	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,63		3,07
Distribution unitaire sur résultat	0,35	0,88	0,75
Crédit d'impôt unitaire			(*)
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C) en EUR</b>			
Actif net			99,52
Nombre de titres			1,000
Valeur liquidative unitaire			99,5200
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			0,99
Capitalisation unitaire sur résultat			0,79
<b>Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C) en EUR</b>			
Actif net			495 102,40
Nombre de titres			4 964,891
Valeur liquidative unitaire			99,7206
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,38
Distribution unitaire sur résultat			0,30
Crédit d'impôt unitaire			(*)

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BAYER LAND BK 0.125% 10-02-28	EUR	5 300 000	5 241 996,23	0,70
BHH 1 1/2 04/18/28	EUR	700 000	748 695,22	0,10
CMZB FRANCFOR 0.75% 24-03-26	EUR	6 500 000	6 610 476,73	0,88
DAIMLER 0.75% 11-03-33 EMTN	EUR	3 700 000	3 677 682,69	0,49
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.1% 02-02-26	EUR	4 200 000	4 193 717,38	0,56
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMB 1.125% 05-11-79	EUR	3 600 000	3 643 569,57	0,49
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMB 1.875% 29-06-80	EUR	4 200 000	4 380 485,02	0,59
EON SE 0.35% 28-02-30 EMTN	EUR	2 200 000	2 183 351,39	0,29
EON SE 0.875% 20-08-31 EMTN	EUR	3 050 000	3 157 874,62	0,43
EUROGRID GMBH 1 1.113% 15-05-32	EUR	3 500 000	3 667 700,68	0,49
KFW 0.75% 30-09-30	USD	1 530 000	1 160 571,31	0,16
KFW 0.875% 15-09-26 EMTN	GBP	1 900 000	2 255 947,98	0,30
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	5 100 000	5 137 738,89	0,69
NOVELIS SHEET INGOT 3.375% 15-04-29	EUR	1 500 000	1 560 593,69	0,21
NRW BANK EX LANDES BANK NORDRHEINWESTF 0.75% 30-06-28	EUR	1 550 000	1 656 200,95	0,22
NRWBK 0 10/15/29	EUR	2 850 000	2 851 131,88	0,38
NRWBK 0 5/8 02/02/29	EUR	2 800 000	2 950 684,29	0,40
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>55 078 418,52</b>	<b>7,38</b>
<b>AUTRICHE</b>				
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.0% 27-10-25	EUR	5 100 000	5 233 809,00	0,70
HYPO NOE GRUPPE BANK AG 0.375% 25-06-24	EUR	3 800 000	3 861 323,07	0,52
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>9 095 132,07</b>	<b>1,22</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	3 300 000	3 709 581,53	0,50
COFINIMMO	EUR	2 300 000	2 307 670,73	0,31
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 0.25% 02-12-30	EUR	3 800 000	3 733 110,75	0,50
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	5 400 000	5 460 328,89	0,73
VGP 1.5% 08-04-29	EUR	5 700 000	5 615 823,89	0,75
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>20 826 515,79</b>	<b>2,79</b>
<b>CAIMANES, ILES</b>				
QNB FINANCE 1.625% 22-09-25	USD	7 900 000	6 513 928,51	0,88
<b>TOTAL CAIMANES, ILES</b>			<b>6 513 928,51</b>	<b>0,88</b>
<b>CANADA</b>				
ONTARIO TEACHERS FINANCE TRUST 0.05% 25-11-30	EUR	1 500 000	1 466 626,75	0,19
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>1 466 626,75</b>	<b>0,19</b>
<b>CHILI</b>				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	2 950 000	2 992 147,62	0,40
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 2.55% 27-01-32	USD	5 000 000	4 165 920,34	0,55

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 25-01-50	USD	3 900 000	3 261 173,13	0,44
<b>TOTAL CHILI</b>			<b>10 419 241,09</b>	<b>1,39</b>
<b>DANEMARK</b>				
ORSTED 2.125% 17-05-27 EMTN	GBP	1 100 000	1 345 276,50	0,18
ORSTED 2.25% 24-11-17	EUR	2 950 000	3 123 821,76	0,42
ORSTED 2.5% 16-05-33 EMTN	GBP	3 000 000	3 759 263,23	0,50
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>8 228 361,49</b>	<b>1,10</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ACS SERVICIOS COMUNICACIONES Y ENERGIA 1.875% 20-04-26	EUR	3 800 000	4 033 938,01	0,54
ADIFAL 0.55 04/30/30	EUR	2 100 000	2 117 602,46	0,28
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.95% 30-04-27	EUR	1 000 000	1 053 321,85	0,14
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	4 400 000	4 546 164,33	0,61
BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	7 700 000	8 099 137,17	1,08
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	2 600 000	2 620 140,07	0,35
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	3 900 000	4 086 575,52	0,55
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	7 400 000	7 396 665,86	0,99
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	4 700 000	4 722 529,62	0,64
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 0.0% 30-04-26	EUR	2 050 000	2 069 721,00	0,28
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.5% 24-05-33	EUR	5 300 000	5 222 856,91	0,70
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>45 968 652,80</b>	<b>6,16</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ALEXANDRIA REAL ESTEQUIT 2.0% 18-05-32	USD	4 950 000	3 872 078,92	0,52
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	EUR	2 600 000	2 612 819,52	0,35
AVANGRID 3.8% 01-06-29	USD	6 750 000	6 262 508,50	0,84
BOSTON PROPERTIES 3.4% 21-06-29	USD	3 550 000	3 155 199,26	0,42
BOSTON PROPERTIES 4.5% 01-12-28	USD	2 000 000	1 924 100,27	0,26
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	3 100 000	3 076 782,87	0,41
EQUINIX 1.0% 15-03-33	EUR	1 750 000	1 726 264,32	0,23
INTL BK 2.125% 03-03-25 EMTN	USD	5 750 000	5 002 074,23	0,67
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.625% 22-11-27	EUR	3 800 000	4 015 220,43	0,54
INTL FINA COR 2.125% 07-04-26	USD	7 600 000	6 618 392,97	0,89
INTL FINANCE CORP IFC 1.25% 15-12-23	GBP	2 000 000	2 399 261,36	0,32
SK BATTERY AMERICA INCORPORATION 1.625% 26-01-24	USD	5 400 000	4 456 639,37	0,60
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>45 121 342,02</b>	<b>6,05</b>
<b>FINLANDE</b>				
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	3 900 000	3 865 971,56	0,52
SATO OYJ 1.375% 24-02-28	EUR	2 400 000	2 494 013,01	0,33
STORA ENSO OYJ	EUR	2 200 000	2 181 645,32	0,29
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	3 750 000	3 682 462,65	0,50
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	6 100 000	5 973 099,71	0,80
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>18 197 192,25</b>	<b>2,44</b>
<b>FRANCE</b>				
ACAFP 0 3/8 10/21/25	EUR	4 400 000	4 454 343,31	0,59
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT 0.5% 31-10-25	EUR	1 300 000	1 348 501,84	0,18

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	4 200 000	4 216 813,30	0,56
ARKEMA 0.125% 14-10-26 EMTN	EUR	3 100 000	3 118 696,99	0,42
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	6 800 000	6 742 675,50	0,90
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.1% 08-10-27	EUR	2 300 000	2 285 048,86	0,31
BNP PAR 0.375% 14-10-27 EMTN	EUR	7 900 000	7 911 083,46	1,06
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	5 700 000	5 812 032,16	0,78
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	5 100 000	5 434 357,86	0,73
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	2 300 000	2 541 872,73	0,34
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	4 600 000	4 838 393,86	0,65
COVIVIO 1.125% 17-09-31	EUR	2 300 000	2 391 747,62	0,32
EDF 1.0% 13-10-26 EMTN	EUR	1 800 000	1 894 628,45	0,25
EDF 3.625% 13-10-25	USD	2 900 000	2 618 445,67	0,35
ENGIE 1.375% 28-02-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 624 268,71	0,22
ENGIE 1.375% PERP	EUR	3 600 000	3 658 564,89	0,49
ENGIE 1.5% PERP	EUR	2 900 000	2 907 959,35	0,39
ENGIE 1.75% 27-03-28 EMTN	EUR	2 600 000	2 865 100,21	0,38
ENGIE 2.125% 30-03-32 EMTN	EUR	4 000 000	4 627 016,48	0,62
ENGIE 3.25% PERP	EUR	5 100 000	5 562 965,46	0,74
FAURECIA 2.375% 15-06-29	EUR	4 950 000	5 059 921,88	0,68
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	6 850 000	6 531 732,11	0,88
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	2 600 000	2 744 089,07	0,37
IDF 0.0% 20-04-28 EMTN	EUR	2 200 000	2 203 729,00	0,29
IDF 1.375% 20-06-33 EMTN	EUR	500 000	559 575,79	0,08
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	2 300 000	2 342 028,40	0,31
SG 0.875% 22-09-28	EUR	6 000 000	6 116 777,90	0,82
SNCF EPIC 0.625% 17-04-30 EMTN	EUR	2 000 000	2 061 906,85	0,28
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	1 700 000	1 722 148,09	0,23
SNCF RESEAU 1.0% 09-11-31 EMTN	EUR	700 000	747 555,65	0,10
SNCF RESEAU 1.875% 30-03-34	EUR	900 000	1 048 315,44	0,14
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	1 900 000	2 387 504,47	0,32
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.0% 25-11-30	EUR	4 100 000	3 996 024,00	0,54
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	1 700 000	1 665 555,32	0,22
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.0% 18-02-70	EUR	1 500 000	1 359 959,28	0,18
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 25-05-34	EUR	900 000	970 577,94	0,13
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.4% 28-05-31	EUR	7 100 000	7 130 085,23	0,96
VILL DE 1.75% 25-05-31 EMTN	EUR	800 000	908 050,14	0,13
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>126 410 053,27</b>	<b>16,94</b>
<b>HONG-KONG</b>				
HONG KONG MONETARY AUTHORITY HONG 1.375% 02-02-31	USD	4 690 000	3 703 367,86	0,49
INDUSTRIAL BANK CO LTD HK E3R+0.85% 20-11-21	EUR	2 000 000	2 001 303,04	0,27
SWIRE PROPERTIES MTN FINANCING 3.5% 10-01-28	USD	1 500 000	1 334 764,67	0,18
<b>TOTAL HONG-KONG</b>			<b>7 039 435,57</b>	<b>0,94</b>
<b>HONGRIE</b>				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 05-06-35	EUR	2 000 000	2 145 430,55	0,29
<b>TOTAL HONGRIE</b>			<b>2 145 430,55</b>	<b>0,29</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	5 300 000	5 296 955,21	0,70
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	4 900 000	5 231 928,73	0,70
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	2 700 000	2 684 133,30	0,36
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	4 850 000	4 813 349,83	0,65
ESBIRE 1 1/8 06/11/30	EUR	500 000	533 371,49	0,07
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>18 559 738,56</b>	<b>2,48</b>
<b>ITALIE</b>				
ACEA 0.25% 28-07-30 EMTN	EUR	2 300 000	2 235 997,34	0,30
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	4 500 000	4 882 689,50	0,66
ERG SPA LANTERN 0.5% 11-09-27	EUR	5 995 000	6 006 012,70	0,81
ERG SPA LANTERN 1.875% 11-04-25	EUR	3 500 000	3 730 428,04	0,50
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	5 150 000	5 167 515,23	0,70
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	8 100 000	8 109 955,58	1,09
IREIM 1.95 09/19/25	EUR	1 600 000	1 738 144,66	0,23
IREN 0.875% 14-10-29 EMTN	EUR	2 600 000	2 664 387,56	0,35
IREN 1.5% 24-10-27 EMTN	EUR	3 800 000	4 093 384,02	0,55
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	7 900 000	7 605 713,84	1,01
MEDIOBANCABC A CREDITO FINANZ 1.0% 08-09-27	EUR	3 100 000	3 210 666,76	0,43
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.75% 24-07-32	EUR	4 400 000	4 395 603,30	0,59
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 1.0% 10-04-26	EUR	3 150 000	3 292 483,48	0,44
UNIPOL GRUPPO SPA EX UNIPOL SPA CIA 3.25% 23-09-30	EUR	2 400 000	2 590 676,46	0,34
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>59 723 658,47</b>	<b>8,00</b>
<b>JAPON</b>				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07-10-25	EUR	3 950 000	3 981 605,85	0,54
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>3 981 605,85</b>	<b>0,54</b>
<b>JERSEY</b>				
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.625% PERP	EUR	2 300 000	2 257 990,58	0,30
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>2 257 990,58</b>	<b>0,30</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
BANQUE EUROPEAN DIVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	1 950 000	1 862 773,35	0,25
BANQUE EUROPEAN DIVESTISSEMENT 1.625% 09-10-29	USD	2 000 000	1 658 817,09	0,22
BANQUE EUROPEAN DIVESTISSEMENT 2.375% 18-01-23	CAD	2 850 000	2 009 709,27	0,27
CPI PROPERTY GROUP 1.625% 23-04-27	EUR	2 100 000	2 164 682,92	0,29
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 12-05-26	EUR	5 350 000	5 838 615,86	0,78
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	5 400 000	5 152 257,43	0,69
ICBC LUX 2.875% 12-10-22 EMTN	USD	3 300 000	2 789 202,76	0,37
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09-07-29	EUR	2 500 000	2 585 949,50	0,35
PROLOGIS INTL FUND II 1.625% 17-06-32	EUR	2 450 000	2 681 352,18	0,36
PROLOGIS INTL FUND II 2.375% 14-11-30	EUR	2 450 000	2 860 690,88	0,39
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	2 100 000	2 109 568,91	0,28
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>31 713 620,15</b>	<b>4,25</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>MEXIQUE</b>				
CA LA FEMSA SA DE CV MEXI 1.85% 01-09-32	USD	4 150 000	3 230 068,98	0,44
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>3 230 068,98</b>	<b>0,44</b>
<b>NORVEGE</b>				
SPAREBANKEN VEST BOLIGKREDITT 0.01% 28-06-27	EUR	1 900 000	1 918 313,72	0,25
SPAREBANK MIDT NORGE AS 0.01% 18-02-28	EUR	6 800 000	6 644 034,42	0,89
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>8 562 348,14</b>	<b>1,14</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
CTP BV	EUR	4 450 000	4 515 888,21	0,60
CTP BV 0.75% 18-02-27 EMTN	EUR	3 750 000	3 710 317,65	0,50
CTP BV 2.125% 01-10-25 EMTN	EUR	5 050 000	5 418 177,98	0,72
DE VOLKS BANK NV 0.375% 03-03-28	EUR	8 000 000	7 904 697,15	1,06
DE VOLKS BANK NV 1.75% 22-10-30	EUR	6 000 000	6 352 246,02	0,85
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	4 400 000	4 324 358,36	0,58
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	1 450 000	1 521 439,94	0,20
EDP FIN 1.71% 24-01-28	USD	7 700 000	6 212 393,76	0,83
ENEXIS HOLDING NV 0.375% 14-04-33	EUR	3 100 000	3 017 666,35	0,41
ENEXIS HOLDING NV 0.625% 17-06-32	EUR	3 300 000	3 357 820,20	0,45
EON INTL FINANCE BV 1.25% 19-10-27	EUR	1 500 000	1 607 828,09	0,22
GAS NATURAL FENOSA FINANCE BV 0.875% 15-05-25	EUR	2 500 000	2 585 169,48	0,34
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	6 500 000	6 694 347,65	0,89
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	5 100 000	5 145 925,90	0,69
IBERDROLA INTL BV 2.625% PERP	EUR	5 600 000	5 953 510,11	0,79
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	6 700 000	7 362 531,36	0,99
ING GROEP NV 1.125% 07-12-28	GBP	5 700 000	6 480 731,96	0,87
ING GROEP NV 1.4% 01-07-26	USD	2 250 000	1 866 000,69	0,25
ING GROEP NV 4.625% 06-01-26	USD	5 400 000	5 152 633,62	0,69
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	6 700 000	6 685 178,95	0,89
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	4 450 000	5 054 638,57	0,68
REN FINANCE BV 0.5% 16-04-29	EUR	2 100 000	2 094 461,25	0,28
SWISSCOM FINANCE BV 0.375% 14-11-28	EUR	1 300 000	1 316 097,78	0,18
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	4 400 000	4 467 792,72	0,60
TENNET HOLDING BV	EUR	2 100 000	1 882 728,86	0,26
TENNET HOLDING BV 1.5% 03-06-39	EUR	4 000 000	4 360 370,37	0,59
TENNET HOLDING BV 2.375% PERP	EUR	1 800 000	1 884 868,73	0,25
TENNET HOLDING BV 2.995% PERP	EUR	4 100 000	4 424 461,11	0,60
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 0.875% 22-09-28	EUR	4 400 000	4 564 398,39	0,62
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>125 918 681,21</b>	<b>16,88</b>
<b>PHILIPPINES</b>				
ASIA 0.35 07/16/25	EUR	2 000 000	2 067 018,61	0,28
ASIA DEV BK 0.0% 24-10-29	EUR	2 850 000	2 849 573,81	0,38
ASIA DEV BK 2.125% 19-03-25	USD	5 750 000	4 999 656,53	0,67
ASIA DEV BK 3.125% 26-09-28	USD	6 328 000	5 846 788,30	0,78
<b>TOTAL PHILIPPINES</b>			<b>15 763 037,25</b>	<b>2,11</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PORUGAL</b>				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.625% 15-04-27	EUR	3 800 000	4 095 402,41	0,54
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	5 700 000	5 784 535,86	0,78
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	3 200 000	3 492 422,24	0,48
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>13 372 360,51</b>	<b>1,80</b>
<b>REPUBLIQUE DE COREE</b>				
HYUNDAI CAPITAL SERVICES 1.25% 08-02-26	USD	2 100 000	1 703 568,86	0,22
KIA CORPORATION 1.75% 16-10-26	USD	3 550 000	2 935 276,00	0,39
LG CHEM 0.5% 15-04-23	EUR	900 000	909 979,82	0,13
LG CHEM 3.625% 15-04-29	USD	1 250 000	1 120 149,15	0,15
<b>TOTAL REPUBLIQUE DE COREE</b>			<b>6 668 973,83</b>	<b>0,89</b>
<b>ROUMANIE</b>				
GLOBALWORTH REAL ESTATE INVESTMENTS 2.95% 29-07-26	EUR	2 350 000	2 617 768,06	0,35
<b>TOTAL ROUMANIE</b>			<b>2 617 768,06</b>	<b>0,35</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS 1.7% 03-11-26	GBP	5 650 000	6 733 704,27	0,90
EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCT ET DEVEL 1.5% 13-02-25	USD	9 600 000	8 158 462,07	1,10
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.19% 20-01-25	EUR	1 000 000	1 007 465,63	0,14
SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY 1.375% 04-09-27	EUR	2 800 000	3 014 907,37	0,40
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC TRANSMISSION 1.5% 24-03-28	GBP	3 800 000	4 433 417,77	0,58
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC TRANSMISSION PLC 2.25% 27-09-35	GBP	3 000 000	3 588 990,42	0,48
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>26 936 947,53</b>	<b>3,60</b>
<b>SINGAPOUR</b>				
UNITED OVERSEAS BANK 2.0% 14-10-31	USD	8 950 000	7 376 551,02	0,99
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	3 300 000	2 823 634,44	0,38
<b>TOTAL SINGAPOUR</b>			<b>10 200 185,46</b>	<b>1,37</b>
<b>SUEDE</b>				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02-12-27	EUR	3 800 000	3 734 740,87	0,50
SWEDEN GOVERNMENT INTL BOND 0.125% 09-09-30	SEK	20 390 000	1 970 844,12	0,27
VATTENFALL AB 0.125% 12-02-29	EUR	3 000 000	2 949 337,18	0,40
VOLVO CAR AB 2.5% 07-10-27	EUR	1 300 000	1 433 675,74	0,19
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>10 088 597,91</b>	<b>1,36</b>
<b>SUISSE</b>				
EUROF 0.1 05/20/30	EUR	2 400 000	2 392 144,22	0,32
EUROF 0.15 10/10/34	EUR	2 500 000	2 408 598,71	0,33
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>4 800 742,93</b>	<b>0,65</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>700 906 656,10</b>	<b>93,93</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>700 906 656,10</b>	<b>93,93</b>

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0921	USD	71	-31 757,35	-0,01
FGBL BUND 10A 0621	EUR	-395	-85 250,00	-0,01
FV CBOT UST 5 0921	USD	-152	-5 827,44	
LIFFE LG GILT 0921	GBP	-56	-7 813,04	
TU CBOT UST 2 0921	USD	26	1 162,93	
US 10YR NOTE 0921	USD	10	-1 226,84	
US 10Y ULT 0921	USD	-57	9 469,70	
XEUR FGBM BOB 0621	EUR	48	9 120,00	
XEUR FGBS SCH 0621	EUR	73	330,00	
XEUR FGBX BUX 0621	EUR	234	-1 033 880,00	-0,14
XEUR FOAT EUR 0621	EUR	220	-383 840,00	-0,05
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-1 529 512,04</b>	<b>-0,21</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-1 529 512,04</b>	<b>-0,21</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-1 529 512,04</b>	<b>-0,21</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	34 392,12	28 129,16	
APPEL MARGE CACEIS	EUR	1 493 520	1 493 520,00	0,20
APPEL MARGE CACEIS	GBP	6 720	7 813,04	0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>1 529 462,20</b>	<b>0,21</b>
<b>Créances</b>			<b>206 518 152,86</b>	<b>27,67</b>
<b>Dettes</b>			<b>-206 264 213,78</b>	<b>-27,64</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>45 072 854,99</b>	<b>6,04</b>
<b>Actif net</b>			<b>746 233 400,33</b>	<b>100,00</b>

Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)	EUR	4 964,891	99,7206
Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)	EUR	1,000	99,9400
Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)	EUR	252 476,465	105,9219
Action IMPACT GREEN BONDS M	EUR	1,000	99,7200
Action IMPACT GREEN BONDS PM	EUR	1,000	99,6000
Action IMPACT GREEN BONDS O-C	EUR	31 824,480	98,3509
Action IMPACT GREEN BONDS R3 (C)	EUR	1,000	99,5200
Action IMPACT GREEN BONDS DP (C)	EUR	1 865 817,754	108,0956
Action IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	EUR	23 120,037	10 907,1164
Action IMPACT GREEN BONDS R1 (C)	EUR	9 753 751,000	10,8852
Action IMPACT GREEN BONDS I (C)	EUR	63 199,711	1 057,9530
Action IMPACT GREEN BONDS P C	EUR	487 356,566	105,5857
Action IMPACT GREEN BONDS R (C)	EUR	340 842,971	109,9383
Action IMPACT GREEN BONDS R USD	USD	491,000	101,5599
Action IMPACT GREEN BONDS I USD	USD	1,000	1 011,1438
Action IMPACT GREEN BONDS P USD	USD	1,000	99,6337

# OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action IMPACT GREEN BONDS OR (D)

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,25	EUR	0,25	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,05	EUR	0,05	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>0,30</b>	<b>EUR</b>	<b>0,30</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Action IMPACT GREEN BONDS R2 (D)

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	189 357,35	EUR	0,75	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>189 357,35</b>	<b>EUR</b>	<b>0,75</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Action IMPACT GREEN BONDS R4 (C)

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 241,23	EUR	0,25	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	248,24	EUR	0,05	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>1 489,47</b>	<b>EUR</b>	<b>0,30</b>	<b>EUR</b>

# **OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS (SICAV)**

## **Annexe(s)**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

### Classe R2 - Code ISIN : (D) FR0013275252

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R2, vous investissez dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitée) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net du compartiment est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe DP - Code ISIN : (C) FR0013188745

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - DP, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évités) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prendre en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en œuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe R USD - Code ISIN : (C) FR0013521176

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R USD, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO<sub>2</sub> équivalents évitée) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évalué, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO<sub>2</sub> de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe O - Code ISIN : (C) FR0013526134

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - O, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO<sub>2</sub> équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO<sub>2</sub> de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

### Classe I - Code ISIN : (C) FR0013188729

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - I, vous investissez dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitée) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe R1 - Code ISIN : (C) FR0013275245

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R1, vous investissez dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évités) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prendre en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en œuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

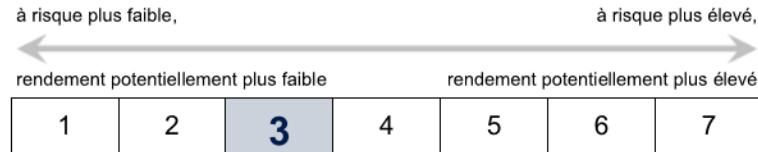
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe P - Code ISIN : (C) FR0013411741

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - P, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO<sub>2</sub> équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évalué, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO<sub>2</sub> de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe R - Code ISIN : (C) FR0013332160

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitée) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évalué, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables.

La société de gestion s'appuie également sur des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs puis sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.

Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

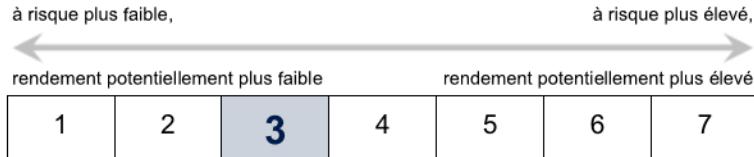
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.





## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe R4 - Code ISIN : (D) FR0014001O45

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R4, vous investissez dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitée) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évalué, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net de la SICAV est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

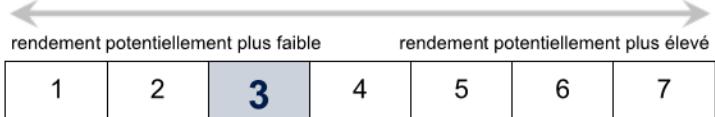
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe M - Code ISIN : (C) FR0014001O37

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - M, vous investissez dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évités) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorcer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe I USD - Code ISIN : (C) FR0013521168

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - I USD, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitée) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prendre en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en œuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS  
un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING****Classe R3 - Code ISIN : (C) FR0013521150**

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

**Objectifs et politique d'investissement**

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - R3, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitée) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluables, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prendre en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en œuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe OR - Code ISIN : (D) FR00140020P7

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - OR, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitée) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évalué, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.

La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.

La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.

La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des obligations vertes dont l'impact sur l'environnement est positif, lequel est apprécié apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées.

Le résultat net de la SICAV est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

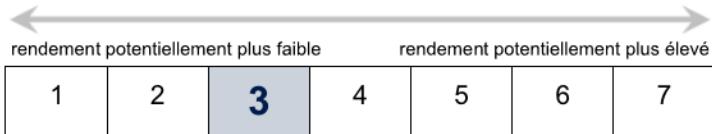
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - OR

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# **OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)**

**Compartiment**

**JUST TRANSITION FOR CLIMATE**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

### Classe I- USDCODE ISIN : (C) FR0013294758

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - I, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales, c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérents à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2					
---	---	--	--	--	--	--

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Compte rendu d'activité

Juin 2020

Le redémarrage de l'activité, sans seconde vague apparente en Europe, et le soutien toujours plus conséquent des banques centrales ont porté les marchés au cours du mois de juin. Ainsi, en dépit de la hausse du rythme de contamination sur le continent américain, notamment aux Etats-Unis, les marchés risqués ont été bien orientés. La BCE est allée encore plus loin en juin avec : - l'annonce du renforcement du programme d'achats PEPP, à hauteur de 600 Mds € supplémentaires pour atteindre un total de 1 350 Mds €, ainsi que son prolongement jusqu'en juin 2021 au moins.- une nouvelle opération visant à fournir des liquidités aux banques à des conditions très favorables : ce TLTRO 3 s'est ainsi traduit par un apport net de liquidité de 548 Mds €. Ces efforts, sans précédent, ont permis une amélioration du sentiment général des investisseurs et semblent se transmettre à l'économie, alimentant le scénario d'une reprise en « V » : l'industrie manufacturière américaine a ainsi rebondi en juin à 52,6. Dans la zone euro, l'indice composite PMI a augmenté de manière significative, passant de 31,9 en mai à 47,5 en juin. Et les deux plus grandes économies de la zone ont affiché des résultats meilleurs qu'anticipés, à 45,8 pour l'indice PMI composite de l'Allemagne et 51,3 pour l'indice PMI de la France, franchissant la seuil de l'« expansion économique » des 50. Ce contexte de liquidités abondantes a permis une stabilisation des taux « refuge » allemand et américain à -0,45% et +0,65%. Les investisseurs se sont plus massivement tournés vers les segments les plus risqués du marché notamment le Crédit. Le marché du Crédit a également bénéficié de cette amélioration du sentiment général. Malgré l'accélération du nombre de contaminations aux Etats-Unis et une avalanche de nouvelles émissions sur le marché primaire, l'appétit des investisseurs s'est confirmé, exerçant une pression à la baisse sur les spreads. Dans cet environnement, le crédit IG de l'univers green s'est resserré de 22 pb sur le mois (à 129 pb sur le segment crédit, 80bp sur l'ensemble de l'univers), le segment dollar surperformant le segment Euro. Enfin, la partie courte de la courbe Euro a surperformé les obligations à plus long terme, bénéficiant notamment des liquidités du TLTRO3 accordées pour 3 ans. A ce jour, la visibilité reste faible quant à la durée et à la profondeur de la récession à venir alimentant le risque de voir des émetteurs dégradés en catégorie High-Yield. Pour autant, l'action des gouvernements et des Banques centrales nous rend confiants dans la capacité de rebond, le Crédit IG bénéficiant du soutien direct de la BCE, de la FED. A ce niveau, les spreads de crédit euro offrent un bon niveau de protection aux investisseurs. Dès-lors, nous maintenons notre vue positive sur le Crédit (et donc surpondéré - beta à 1.2). Nous surveillerons avec attention la saison de résultat du deuxième trimestre avec attention, puisqu'elle donnera les premières indications sur les perspectives à venir des entreprises (et sûrement apportera un peu de volatilité à court terme). Nous comptons sur l'Allemagne qui a pris la présidence tournante de l'Union Européenne, pour accélérer les discussions sur la partie Green Deal du plan de relance européenne. Elle devrait aussi s'ajouter à la liste d'émetteur souverain émettant du vert. Aux Etats-Unis, le sujet de l'élection américaine devrait d'ici Novembre apporter aussi un peu de volatilité sur les marchés. Ce sera surtout l'opportunité de voir la thématique verte réapparaître dans le débat public (porté par le camps démocrate) et éventuellement bénéficier aux utilities américaines. Au sein de notre univers, elles sont encore attractives par rapport à leurs équivalentes européennes. Nous avons réduit notre exposition au segment le plus senior des dettes bancaires ("Senior Preferred") dont nous pensons que le potentiel de performance a atteint un plancher du fait de l'aversion aux rendements négatifs par beaucoup d'investisseurs. Nous continuons de saisir les opportunités du marché primaire pour ajuster nos positions en portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est positive du fait de la compression des spreads et proche de son indice.

Juillet 2020

En juillet, le sentiment de marché a fluctué selon l'appréciation donnée au support inconditionnel des autorités monétaires et fiscales ou à la réalité économique. Les Banques centrales n'ont rien ajouté aux mesures prises mais restent résolument prêtes à maintenir les conditions de liquidités nécessaires à la reprise économique. Coté relance budgétaire, les pays européens ont trouvé un accord de 750 Mds d'euros d'investissements d'ici 2024 pour favoriser la reprise et le redéploiement de l'activité vers les secteurs porteurs, financé par des émissions obligataires. Cet accord est d'autant plus inédit et symbolique qu'il prévoit pour la première fois un mécanisme de transferts des pays les plus riches vers les plus pauvres (en l'occurrence 390 Mds d'euros de subventions à destination des pays plus impactés par les effets de la « crise coronavirus »). En revanche, une fois n'est pas coutume, la réponse budgétaire aux Etats-Unis est plus lente. Le prolongement du stimulus budgétaire américain se fait encore attendre : Maison Blanche, Parlementaire Républicains et Démocrates ayant du mal à se mettre d'accord sur les montants et les cibles de ce plan d'aide. Malgré des indicateurs

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

avancés (PMI supérieurs à 50 pour la France, l'Allemagne, les USA dans le secteur manufacturier) montrant la poursuite du rattrapage de l'activité plus rapide qu'initialement estimé, l'augmentation des infections dues au coronavirus dans le monde et une reprise des cas en Europe et aux Etats-Unis laissant craindre un nouveau coup d'arrêt économique a prolongé la baisse des taux sans risques, en particulier américains. L'investissement, au moins temporaire, des liquidités déployées par les Banquiers centraux a certainement également joué un rôle. Les taux « refuge » allemand et américain ont baissé d'une bonne dizaine de points de base à -0,55% et +0,53%. En Europe, les primes des pays périphériques ont bénéficié largement de l'accord européen. En effet, l'Italie et l'Espagne sont les principaux bénéficiaires des dépenses européennes sans être touchés au final par la réduction de la part « subventionnée ». Les taux italiens baissent par exemple de 30bps environ et sont désormais sous la barre de 1% pour le taux à 10ans. Le marché du crédit a évidemment bénéficié du rebond économique confirmé en juillet et du déploiement des sommes accordées par la BCE lors de la première opération de TLTROIII. Le resserrement des spreads de crédit de notre univers de référence atteint 16bps en moyenne sur le mois. Les nouvelles émissions sont toujours bien absorbées. Les publications de résultats, aux Etats-Unis comme en Europe, ont laissé place à quelques bonnes surprises, quoique les entreprises aient globalement peiné à apporter de la visibilité au-delà de 2020. Sur le marché obligataire vert, ce mois-ci a été l'occasion de voir la première banque émettre une AT1 (« dettes participant aux fonds propres de base ») sous ce format, la banque espagnole BBVA. Nous sommes friands de l'émergence de nouveaux instruments du type sur le marché, mais restons vigilants quant à leur cohérence. Dans ce cas précis, si l'émetteur flèche bien comme attendu ce financement à un pool de taille équivalente, nous aurions préféré qu'il justifie l'usage de capital règlementaire pour ce format (Pourquoi même ne pas calibrer cette somme en fonction du levier sur son bilan que lui permet ce type de dette subordonnée ?). Le fait que la dette levée soit en théorie perpétuelle, nous assure d'un autre côté de l'engagement de l'émetteur sur le pool d'actif sous-jacent. Un débat qui a passionné toute l'équipe et qui devrait continuer d'agiter le marché green. La performance du portefeuille a été positive sur le mois tant en absolu que par rapport à notre indice de référence. La surperformance par rapport à celui-ci venant principalement du positionnement sur le crédit et notamment notre surpondération sur les financières. En terme de positionnement du portefeuille pour les prochaines semaines : sur les Taux : sous sommes légèrement sous-pondérés en taux et restons prudents sur la partie longue notamment sur l'EURO quand les taux longs allemands atteignent des niveaux proches du taux de la BCE (-0,50%). sur le Crédit, nous restons vigilants étant donné la volatilité qui pourrait venir des risques mentionnés plus haut, auxquels il faudrait ajouter l'escalade des tensions US-Chine, les élections à venir outre-Atlantique ainsi que la réaction des parlements nationaux au projet de relance du Conseil Européen. Nous comptons bénéficier du portage de la classe d'actif avant le retour d'un flux d'actualité plus dynamique à la rentrée

## Août 2020

L'influence des mesures monétaires et fiscales ainsi que l'amélioration de l'activité favorisée par la reprise des échanges entre pays européen a permis de poursuivre la tendance observée sur les marchés financiers au mois de juillet. La BCE a poursuivi ses achats, participant à la baisse de la volatilité des spreads. Le programme européen SURE, demandé à hauteur de 85mds€ sur l'enveloppe de 100mds€, fournira un financement bon marché pour soutenir le marché du travail ; l'Italie et l'Espagne en seront les principaux bénéficiaires. A la fin du mois, lors du symposium de Jackson Hole, le Président de la Fed a annoncé l'évolution de l'objectif d'inflation vers une mesure moyenne ce qui permet d'envisager des périodes d'inflation supérieures à l'objectif de long terme de 2%. En clair, la Fed attendra des signaux manifestes d'atteinte du plein emploi au travers d'une accélération des salaires et de leur transmission dans les prix finaux avant d'agir. Ce changement a évidemment renforcé les anticipations d'inflation à long terme et l'augmentation de la pente de la courbe pour intégrer une prime de terme un peu plus importante. La BCE pourrait-elle emprunter cette voie ? Les marchés vont se poser la question. Pour l'instant, la remontée de l'€ combinée aux impacts de la baisse de la TVA et des soldes plus tardives en Italie et France ont amené l'inflation annuelle à -0,2% et l'inflation sous-jacente à +0,4% en août. La thématique inflation soutenue par les conséquences de cette crise (relocalisations d'activité stratégiques, création monétaire,..) et des « meilleurs » chiffres des mois précédents s'est essoufflée en toute fin du mois. Dans ce contexte, les taux d'intérêt ont fluctué au gré des émissions, de l'annonce de la Fed et des chiffres d'activité. Les indices PMI ont un peu ralenti sur le secteur des services mais les enquêtes nationales (INSEE, IFO, ISTAT) restent bien orientées. La remontée des cas de Covid-19 en Europe ajoute un peu d'incertitude même si les mesures de confinement devraient être appliquées localement d'autant que les cas graves restent contenus. Au cours du mois, les taux allemands à 10 ans ont

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

augmenté de 12 points de base pour atteindre -0,40%, les taux américains à 10 ans eux ont augmenté de 17 points de base pour atteindre +0,70%. Coté crédit, la baisse de la volatilité et l'absence d'émissions primaires a permis la contraction des spreads Investment Grade. Au cours du mois, ils ont baissé de 8bp sur le segment Crédit de l'univers Green et même de 10bp sur le sous-segment Euro. L'activité sur le marché primaire a été très calme en août, conforme à la période estivale. La reprise du marché primaire, en fin de mois, a montré un fort appétit des investisseurs pour les obligations subordonnées, aussi bien financières que corporates. Coté Green, nous nous attendons à une entrée massive des Souverains sur le secteur d'ici la fin de l'année. Le bal a été ouvert par l'Etat Suédois en fin de mois, via une obligation verte d'excellente qualité tant sur le niveau de transparence que vis-à-vis de la cohérence avec les ambitions climats du Gouvernement. Nous y avons participé. Le fonds a surperformé son indice de référence sur le mois, aidé à la fois par son positionnement sur la courbe des taux et sa surpondération en risque de crédit. Avec un spread moyen de 105 pb, soit 30 pb de plus que les niveaux les plus bas observés en 2018, nous continuons à voir de la valeur sur le crédit Investment Grade, notamment en euros. En outre, de solides facteurs techniques, menés par le programme d'achat de la BCE, et une baisse des nouvelles émissions à attendre sur la deuxième partie de l'année devraient constituer des facteurs positifs pour un resserrement des primes de crédit.

## Septembre 2020

Les marchés de taux ont été relativement calmes au cours du mois. Malgré des incertitudes se profilant à l'horizon (élections régionales en Italie, les tensions liées au Brexit, le début de la course électorale aux États-Unis et la résurgence des cas de contamination à la Covid-19 à travers le monde) la volatilité est tombée à son niveau le plus bas depuis le début de l'année, annihilée par les mesures d'assouplissement prises par les banques centrales du monde entier. La BCE et la Réserve fédérale ont toutes deux maintenu leur engagement à soutenir la reprise économique, restant prudentes face aux risques persistants pouvant peser sur la croissance mondiale et ce, malgré de meilleures données économiques. Le résultat du nouveau TLTRO-III fin septembre a été un succès assez inattendu, ajoutant toujours plus de liquidités avec 174,5 milliards d'euros absorbés par 388 banques. Lors de la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen, Christine Lagarde a mis en garde contre la persistance de la déflation dans la zone euro au cours des prochains mois, en partie due à la récente appréciation de l'euro mais aussi et surtout à la faiblesse du prix du pétrole. En cohérence avec la nouvelle orientation de ciblage d'inflation vers une moyenne autour de 2% sur un horizon plus long et dépendant du marché du travail, le FOMC a annoncé qu'il maintiendrait ses taux proches de zéro jusqu'en 2023 au moins, tout en conservant inchangé pour le moment son programme d'achat d'actifs. Sur le plan économique, des deux côtés de l'Atlantique, l'indice PMI manufacturier a été meilleur que prévu mais l'indice PMI composite a chuté ce mois-ci par rapport à août, le secteur des services ayant été particulièrement touché par les mesures restrictives prises par les gouvernements pour contrer la circulation du virus. En effet, suite à l'augmentation des cas en Europe, des pays comme la France, l'Allemagne et l'Irlande ont renforcé les restrictions. Cela a eu un effet négatif sur les secteurs des services (restaurants, bars, hôtels) et leurs perspectives si de nouvelles restrictions plus sévères sont mises en place. Au cours du mois, les taux allemands à 10 ans baissent de 13 pb pour atteindre -0,52%, soit la limite inférieure de la fourchette des cinq derniers mois. La prime italienne s'est resserrée de 11 points de base au cours du mois, grâce aux résultats positifs liés au référendum constitutionnel italien et aux élections régionales (le PD conserve 3 régions sur les 6). Le crédit a souffert de la résurgence de la pandémie et des craintes de nouveau confinement. Ainsi, le crédit IG s'est écarté de 4 pb sur le mois (à 108 pb sur le segment Corporate de l'indice Global Green Bond et toujours supérieur de 21 pb au niveau de fin 2019), les classes d'actifs à bêta élevé affichant les performances les plus faibles. Coté finance verte, la thématique a été placée au premier plan ce mois-ci. Tout d'abord, le nombre d'émissions green a atteint 37 Milliards d'Euros sur le mois : un record ! En particulier, nous avons vu apparaitre l'émergence du secteur automobile : Daimler, Volkswagen et Volvo sur le segment de la dette à Haut Rendement. En Europe, le secteur fait face aux exigences de la commission d'atteindre des objectifs contraignants de production de voiture moins émettrices de CO2. Ces fabricants de voiture ont été les premiers à emménager des obligations vertes destinées à investir dans la production de voitures électriques ou les batteries nécessaires. Certains de ses émetteurs font l'objet de risques de controverses, certains sont plus en retard que d'autres dans la conversion de leur flotte, mais pour chacun d'entre eux, nous sommes convaincus que le green bond est un signal d'engagement de la stratégie verte. Etant donné les performances de toute la courbe de ses émetteurs après l'émission du Green Bond, le Marché semble partager notre avis. Sur le front vert, nous avons également eu différentes interventions de membre de la BCE sur la possibilité d'intégrer plus profondément le Risque Climatique (via son rôle de superviseur du système bancaire, ses propres décisions d'investissement,

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

mais surtout au sein de ses colossaux programmes d'achats d'obligations !) Evidemment, même si elle avait lieu, cette décarbonisation des programmes d'achats devrait répondre à beaucoup d'inconnues comme la méthode pour évaluer le Risque Climatique. Il est aussi moins probable que le filtre ait lieu au niveau du format (green bond) plutôt qu'au niveau de l'émetteur. Malgré la performance positive sur le mois, le fonds a légèrement sous-performé l'indice du fait principalement de notre positionnement sur la courbe des Taux. Nous privilégions toujours les actifs à prime dans les investissements du portefeuille car la présence récurrente des Banques Centrales encourage le resserrement des spreads. Nous surveillons les vagues de volatilités et les opportunités connexes qui pourraient accompagner la présidentielle américaine.

## Octobre 2020

La tendance observée sur la fin du 3e trimestre s'est renforcée au mois d'octobre. Le sentiment de marché s'est nettement détérioré dans un contexte de durcissement des restrictions pour combattre cette deuxième vague virulente de l'épidémie de Covid. Les nouvelles mesures ont mis fin au calme qui régnait sur les marchés depuis fin août. Les indicateurs de volatilité sont repartis à la hausse et les indices actions ont chuté (Eurostoxx 50 -7.3%, S&P 500 -2.7%) intégrant les effets délétères de ces annonces sur la reprise économique. L'activité économique avait pourtant enregistré une croissance record au cours du troisième trimestre avec +7,4% aux États-Unis et +12,1% en Union Européenne (+8,2% en Allemagne, +16-17% en Italie et en Espagne, et +18,2% en France) (données trimestrielles en glissement annuel). Malgré ce rebond historique, la résurgence de la pandémie et des mesures associées risquent d'entraîner un nouveau ralentissement dans les mois à venir. L'impact sur le moral des investisseurs et des consommateurs risque d'alimenter la dichotomie entre le secteur manufacturier qui poursuit son expansion post-covid et celui des services qui ne cesse d'être affecté par les restrictions gouvernementales. Contrairement aux marchés des actions, les mouvements de taux restent pour l'heure contenus, principalement grâce au soutien des Banques Centrales. La BCE vient d'ailleurs de s'engager implicitement à "re-calibrer ses instruments" lors de la réunion du conseil des gouverneurs de décembre. Parallèlement, les émissions obligataires de l'Union Européenne (EU) ont été largement souscrites (€230Mds demandés pour deux souches d'un montant total de €17Mds). Dans ce contexte, les taux allemands à 10 ans ont chuté de 11bps pour atteindre -0,63% tandis que les obligations du Trésor américain à 10 ans ont augmenté de 19 bps, à +0,87%, tenant compte des sondages en faveur de Joe Biden et de son plan de relance de \$2000Mds. Les primes de crédit de l'univers Green sont restés remarquablement stables (-2bps à 106bps), en grande partie grâce au très fort support technique et à la déclaration de la BCE selon laquelle elle va probablement renforcer son programme d'achat d'obligations d'urgence pour stabiliser l'économie de la zone euro. Sur le marché primaire de façon générale, l'offre ne semble pas assez importante pour satisfaire la demande de crédit. Les carnets d'ordres sont restés pleins, et les transactions primaires ont été largement souscrites, ce qui montre l'excès de liquidités. Cela s'est a fortiori vérifié sur les nouvelles émissions green (20 milliards sur le mois - incluant l'émission de 5 milliards par l'Etat Allemand qui a émis cette fois sur une maturité plus courte (5 ans)). Nous avons particulièrement apprécié l'émission du chimiste Arkema à laquelle nous avons participé. L'obligation verte servira au financement d'une nouvelle usine à Singapour dédiée à la production d'un polyamide bio-sourcé (à base d'huile de Castor) et à haute performance : le PA1. Elle participera à augmenter la part de produits fabriqués par l'entreprise depuis des matières organiques. Le fonds a légèrement surperformé son indice sur le mois. Etant donné notre passage à neutre en duration et la quasi-stabilité des primes de risque sur le mois, notre surperformance vient des effets de portage. Au cours du mois, nous avons profité des opportunités de marché pour augmenter le niveau de risque crédit en portefeuille en espérant un impact positif de la levée des incertitudes du moment (si le manque de clarté sur la propagation du virus demeure, l'échéance présidentielle américaine devrait donner un vainqueur et faciliter la reprise des sujets politiques du moment comme le plan de relance). En guise de protection contre la volatilité à court terme, nous sommes cependant passés de sous-pondérés à neutre en duration, et avons repris notre surpondération sur la courbe Dollar après l'écartement récent qui a eu lieu avec la courbe Euro.

## Novembre 2020

Malgré le retour des mesures de confinement suite à la deuxième vague de contagion, le moral des investisseurs a continué de s'améliorer au fur et à mesure de la disparition des principales incertitudes comme la victoire de Joe Biden - sans grande obstruction de la part du président sortant, malgré ses contestations - et surtout la série d'annonces concernant les vaccins du Covid 19 et leur taux d'efficacité élevé (+de 90%). Les actifs à prime ont enregistré un mois historiquement bon à l'instar de la performance mensuelle record du marché des actions mondiales (+12%). Du côté économique, la scission entre les indicateurs avancés

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

PMI du secteur manufacturier et celui des services s'est accentuée avec le durcissement des mesures de confinement. En effet, l'indice flash PMI des services en zone Euro passe de 46.9 à 41.3 (vs 42.2 attendu) alors que celui du secteur manufacturier s'est globalement maintenu à 53.6 (vs 54.8 précédemment et 53.2 attendu). L'inflation en Zone Euro continue de s'inscrire en territoire négatif et ne devrait pas remonter d'ici la fin du premier trimestre 2021. Aux US, la situation sanitaire continue de s'aggraver et les mesures se renforcent pour contrer la propagation du virus. La dynamique d'amélioration du marché de l'emploi persiste mais à un rythme moins soutenu. Le taux de chômage est tombé à un point bas de 6.9% et les demandes hebdomadaires d'allocations-chômage sont en baisse mais restent au-delà de +700K. Les banques centrales sont plus que jamais au cœur de la mécanique de confiance des marchés financiers, faisant disparaître graduellement l'aversion au risque. Compte tenu des dépenses gouvernementales associées aux nouvelles mesures de confinement, les investisseurs anticipent désormais davantage de soutien des Banques Centrales en décembre. Dans ce contexte, les marchés obligataires se sont bien comportés et particulièrement les actifs à prime. Les spreads du crédit IG sont revenus à leur niveau de pré-crise soit environ 91bps pour l'indice Green Corporate. Concernant les taux sans risque, l'Allemagne et les Etats-Unis à 10 ans sont restés globalement stables. Le Bund a continué d'évoluer dans sa fourchette pour finir à -0.57% tandis que l'ascension des taux américains a marqué une pause ce mois-ci pour s'établir à 0.84%. Les obligations privées ont bénéficié de l'environnement de recherche de rendement et le spread moyen de celle de notre univers se resserre de 15 pb sur le mois par rapport aux obligations d'Etats. La recherche de rendement a particulièrement stimulé les obligations notées BBB et les secteurs cycliques et haut bêta, les investisseurs décident de revenir sur les secteurs directement impactés par le COVID-19 (hébergement, immobilier). Le risque de taux du portefeuille reste proche de celui de son indice de référence car l'action des Banques Centrales reste prédominante. Cette position est mitigée par des investissements un peu plus courts sur la courbe ; ils sont en effet protecteurs dans les phases de remontée des taux comme lors de l'annonce d'un premier vaccin opérationnel avec une grande efficacité. Sur le crédit, le marché primaire se ferme, la BCE continue ses achats ; même à un rythme plus faible, cela devrait permettre la poursuite de la performance de ce segment. Nous maintenons notre surpondération mais l'avons réduite par rapport aux moins précédent (le beta du portefeuille est à 1.24). Bien que la valorisation soit devenue plus tendue avec le récent resserrement, nous pensons que le crédit est l'une des seules alternatives viables dans un environnement de taux qui restera majoritairement négatif en Europe. Sur la courbe, nous privilégions le segment 5-7 ans, qui nous permet d'optimiser le portage de la classe d'actif. Il reste deux rendez-vous importants d'ici la fin d'année : la réunion de la BCE le 10 décembre durant laquelle les annonces attendues sont l'augmentation de l'enveloppe du PEPP - permettant de poursuivre la politique de soutien aux dépenses des Etats pour contrer les effets économiques de la pandémie - couplée à une nouvelle série de TLTRO aux conditions avantageuses pour que le financement bancaire reste à la hauteur des besoins de entreprises. La conclusion ou non d'un accord de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ; accord sur lequel la visibilité reste très réduite. Le fonds a nettement surperformé son indice sur le mois. Le principal ingrédient de ce mouvement est la compression des primes de crédit, ainsi que la sélection des émetteurs que nous avons opérée sur ce segment. De nouvelles obligations vertes ont intégré le marché ce mois-ci. Encore une fois nous avons fait preuve de sélectivité. A titre d'exemple, nous n'avons pas participé à l'émission d'Aéroport de Rome. Nous considérons que le financement de l'augmentation de capacité d'un aéroport n'est pas compatible avec l'émission d'un green bond. Les émissions de CO2 évitées par l'amélioration de la performance énergétique ne sauraient compenser celles générées par l'augmentation du trafic aérien subséquent.

## Décembre 2020

Dans un contexte d'activité réduite sur les marchés financiers, Décembre a tenu ses promesses : les banquiers centraux ont été au rendez-vous sans aller au-delà des attentes des investisseurs, le veto de la Pologne et de la Hongrie au Plan de Relance Européen n'a pas été activé et, finalement, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne se fera dans le cadre d'un accord de libre échange des biens dès le 1er janvier 2021. Les marchés actions ont maintenu leurs niveaux de novembre finissant l'année en repli de 4 à 6% en Europe et en progression de plus de 15% pour l'indice S&P500 des valeurs américaines. Malgré les nouvelles mesures de confinement pour contrer la recrudescence de l'épidémie, les indicateurs avancés d'activité (PMI) progressent en décembre et le moral des ménages résiste probablement porté par l'arrivée des vaccins. Les taux à 10 ans se sont maintenus (Zone Euro) ou ont légèrement progressé (USA de moins de 10bps) car les banques centrales poursuivent leurs achats. La BCE a augmenté l'enveloppe de son programme PEPP de 500 mds€ et allongé d'un an le refinancement des Banques via les opérations de TLTROIII. Son objectif est de maintenir des conditions favorables pour le financement de l'économie en maîtrisant les niveaux de taux des Etats et

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

des entreprises afin que l'offre de crédit ne diminue pas. Dans ce contexte de contrôle des taux, l'exposition globale au risque de taux du portefeuille a été maintenue au niveau de celle de son univers de référence, mais le segment le plus long de la courbe sous-pondéré. La fin d'année a aussi été calme sur le marché des nouvelles obligations vertes. Pour l'an prochain, nous attendons un montant d'émissions record (au moins 200 Milliards d'Euros selon nos estimations) et espérons que des secteurs clés pour la transition énergétique deviendront des émetteurs réguliers (Autos, Chimie). En terme de performance, le portefeuille a surperformé son indice sur le mois, concluant une année extrêmement positive tant en absolu (du fait de la baisse générale des taux) comme par rapport à notre univers de référence que le fonds a nettement surperformé en 2020. Que nous réserve l'année 2021 coté marché ? Les Taux en zone Euro semblent bien ancrés par la BCE qui veillera à ce que leurs variations n'excèdent pas leur volatilité naturelle. Seule une remontée des taux américains qui resterait de toute façon limitée, pourraient amener quelques tensions sur les maturités longues. Sur le Crédit, rarement le consensus de marché n'a été aussi aligné dans la direction d'une compression encore plus forte des primes de risque. Etant donné l'abondance de liquidité et la recherche de papier sur le marché nous démarrons l'année sur ce même avis. Nous surveillerons scrupuleusement la bonne implémentation des stratégies vaccinales ainsi que la bonne et rapide exécution des plans de relances en Europe notamment. Enfin, les Etats européens devraient eux pouvoir compter sur le soutien indéfectible de la BCE pendant encore très longtemps. Cela gommera-t-il toute volatilité ? Chaque année nous apporte son lot de surprises qui sont autant d'opportunités de performance ; 2021 ne devrait pas faire exception.

## Janvier 2021

Après l'euphorie du dernier trimestre, liée aux premiers vaccins, une nouvelle période d'incertitude s'est ouverte à mesure que le doute s'installe sur la vitesse de déploiement des vaccins et leur efficacité contre les variants du virus. Face à une situation sanitaire en dégradation, les mesures de restriction ont été renforcées dans de nombreux pays européens (Angleterre, Pays-Bas, Italie, Portugal, Belgique, France), et leur impact reste à craindre sur l'économie. Ainsi, la dichotomie entre le secteur manufacturier, qui poursuit son expansion post-Covid, et celui des services, qui ne cesse d'être affecté par les restrictions gouvernementales, se poursuit comme en témoignent les derniers indicateurs PMI : le secteur manufacturier en zone Euro affiche un plus haut depuis plus de 2 ans, à 54.8 en janvier 2021 tandis que celui des services reste pénalisé à 45.4. Dans ce contexte, les banques centrales restent au cœur de la mécanique de confiance des marchés financiers : malgré quelques inquiétudes sur le retrait du caractère accommodant des Banques Centrales, alimentées par l'espoir d'une croissance forte en 2021, les marchés ont finalement pris note du caractère « attentiste » des Banques Centrales en ce début d'année. La BCE a réaffirmé le caractère flexible de son arsenal monétaire, tandis que la FED a repoussé les spéculations autour d'un probable « tapering », soulignant l'incertitude de la crise sanitaire et la nécessaire amélioration du niveau des prix et de l'emploi avant de considérer une quelconque réduction de son rythme d'achat d'actifs. Dans cet environnement, les taux « refuge » allemand et américain ont été orientés à la hausse : aux Etats-Unis, l'obtention de la majorité Démocrate au Congrès (facilitant la mise en œuvre des projets du nouveau président élu) et l'annonce d'un plan de relance de 1 900 Mds \$ ont engendré une remontée des taux, le taux à 10 ans américain atteignant un pic à 1.15% en début de mois, pour finalement terminer le mois en hausse de 15 pb à 1.07%. En Europe, le Bund a continué d'évoluer dans sa fourchette pour finir à -0.51%, soit +6 pb. Sur ces niveaux, nous maintenons un risque de taux proche mais en-dessous de celui de l'indice, en particulier la courbe EUR au portage négatif. En outre, nous préférons conserver des investissements centrés sur la partie de la courbe inférieure à 10 ans qui sera protectrice en cas de remontée limitée des rendements. Le crédit a souffert en fin de mois, les investisseurs redoutant l'expansion des variants et le risque d'une reprise économique décalée. Toutefois, grâce à une performance solide durant les 3 premières semaines du mois, et porté par des facteurs techniques toujours très favorables (soutien de la BCE, marché primaire limité.), le crédit IG est finalement resté stable sur le mois (à 87 pb sur notre univers de référence). En terme de perspective, la visibilité s'améliore à mesure que les annonces des vaccins se multiplient, laissant espérer, sans rupture majeure d'approvisionnement, un rebond marqué de l'activité en 2021. En outre, les puissants supports techniques vont rester favorables au Crédit, avec notamment l'action volontariste de la BCE. La quantité de liquidités dans le système restera donc élevée, alors que l'offre en nouvelles émissions diminuera, conduisant à un déséquilibre entre l'offre et la demande qui pourrait entraîner un resserrement des spreads. Dans ce contexte, nous maintenons notre surpondération sur le crédit même si nous la réduisons un peu en diminuant la maturité des investissements. En effet, la valorisation étant devenue plus tendue et la courbe des spreads crédit est très plate. En fin de mois, nous avons profité de la prise de souffle du marché pour augmenter tactiquement notre exposition au crédit après l'avoir progressivement réduite depuis le rallye de fin d'année dernière. La performance du fonds en janvier

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

souffre en absolu de la tendance à la remontée des rendements souverains et crédit. En relatif, elle est légèrement en dessous de celle de son indice, les positions taux compensant partiellement celles du crédit. Dans un marché primaire green plutôt éteint ce mois-ci, une émission a attiré notre attention, dans la mesure où elle s'inscrit dans le débat sur la légitimité de certains secteurs à « émettre green ». La filiale stockage d'énergie du géant Koréen du Pétrole, SK Innovation, a émis ses deux premières obligations vertes. Le but des projets est de financer des usines de productions de batteries, instruments de stockage essentiels à l'électrification de l'économie mondiale (voitures électrique, optimisation des énergies renouvelables produites). A la différence d'autres secteurs (comme l'Aérien), nous croyons que le format des green bonds est adapté à tous les émetteurs du secteur de l'Energie qui ont entamé une crédible révolution de leur business pour accorder leurs trajectoires d'émissions avec les objectifs de l'accord de Paris. Si nous en voyions d'autres, nous ne manquerons pas de défier la pertinence des projets avec les objectifs d'émission carbone du secteur. C'est déjà ce que nous avions fait sur le green bond de Repsol en 2017, pour lequel nous nous étions abstenu. En ce qui concerne SK Battery, l'émetteur a une notre go !

Février 2021

L'optimisme s'est emparé des marchés entraînant les indices actions et les rendements obligataires à la hausse sur le mois de février. L'accélération du rythme de vaccination couplée à la baisse des contaminations et à l'amélioration des données économiques, mais également l'arrivée prochaine du plan de relance US, ont alimenté les perspectives de reprise économique et de retour de l'inflation. En effet, en ce début d'année, les perspectives sont bonnes concernant la reprise de l'économie mondiale. Le PIB chinois a retrouvé un niveau supérieur à son niveau pré-pandémie, alimentant ainsi le commerce mondial qui a dépassé son niveau de fin 2019. Les États-Unis sont en passe de retrouver leur niveau de PIB pre-Covid dans les six prochains mois avec un marché de l'emploi qui se redresse. En Europe, il faudra attendre mi-2022 pour retrouver des niveaux d'avant crise. La raison de cette divergence est essentiellement due à un différentiel de dynamiques, qui tient à une plus grande rapidité dans la campagne de vaccination aux US, avec un taux de 15% de la population vaccinée, ainsi qu'un plan de relance plus massif. Malgré cela, les marchés US ont entraîné les marchés Européens dans leur sillage permettant notamment aux indices actions de terminer le mois dans le vert. Dans ce contexte de regain d'appétit pour le risque et le retour de la thématique de « reflation », les taux de rendement obligataires ont fortement augmenté, entraînant avec eux les taux réels. Cette normalisation inédite des taux réels sera sans aucun doute un élément clé dans la lecture des évolutions des politiques monétaires. Leur remontée constitue donc un resserrement des conditions de financement de l'économie, clairement prématuré pour ce qui concerne la Zone Euro. Globalement, la pente des courbes de taux s'est accentuée aux US mais aussi en Europe avec des politiques monétaires qui continuent de faire pression sur les taux courts alors que les rendements à plus long terme tiennent compte d'une amélioration économique et d'un retour de l'inflation. En Europe, le taux 10 ans allemand a terminé le mois à -0.26% soit +26bps contre 1.43% (soit +34bps) pour le taux 10 ans US. Les pentes se sont accrues avec le segment 2-10 ans US qui a augmenté de +33bps contre +17bps pour l'Allemagne. Du côté des périphériques, les tensions politiques se sont atténuées en Italie avec la formation d'un nouveau gouvernement avec à sa tête Mario Draghi. Dans ce contexte de remontée des taux, les spreads de crédit se sont révélés eux extrêmement résilients, porté par des facteurs techniques toujours très favorables (soutien de la BCE, marché primaire limité et hausse des taux qui rend certaines émissions de nouveaux attractives pour certains types d'investisseurs contraints par la métrique « taux de rendement ».). Le resserrement moyen sur les entreprises de notre univers est de 3bp. En écho à ce qu'il s'est passé sur le marché action, les segments à haut rendement et les secteurs à bêta élevé se sont même resserrés à des niveaux plus favorables (5 pb pour les BBB, 8 pb sur les Hybrides et 22 pb sur les AT1 et le High-Yield de l'univers EURO). Sur le plan sectoriel, les bancaires, grandes gagnantes d'une éventuelle remontée des taux ont surpassé les secteurs industriels. La performance absolue du portefeuille souffre de la remontée des taux. Relativement à l'indice, le portefeuille amortie cette baisse grâce à une exposition au risque de taux réduite (notamment sur la partie très longue de la courbe), à la bonne performance du crédit à plus haut bêta du portefeuille et à l'augmentation de notre exposition au secteur bancaire. Dans le crédit Euro, la remontée des taux a ramené une partie de l'univers dans le giron de certains investisseurs averses aux taux négatifs, notamment sur les maturités plus courtes. En ce sens, nous avons recentré notre allocation crédit sur les maturités intermédiaires qui résisteront mieux si la hausse des taux se poursuit. Dans ce contexte de retour de la volatilité sur les taux rappelons que la BCE a également les moyens d'accentuer ses interventions qui restent inférieures à la moyenne depuis le lancement du PEPP. Ces éléments techniques devraient permettre de limiter la contagion des taux américains permettant la poursuite de la performance des actifs risqués. Malgré les niveaux de rendement limités sur le segment du crédit, nous restons positifs sur la classe d'actif, compte tenu du déséquilibre favorable entre l'offre et la demande et de l'absence d'alternative

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

dans le monde obligataire. Il y reste beaucoup de liquidités à investir, et le crédit offre encore l'option la plus attrayante. Il n'y a pas que les taux qui agitent la planète finance, il y a aussi la lutte contre le réchauffement climatique. Ce mois-ci le marché primaire des obligations vertes est revenu en force avec plus de 20 milliards de nouvelles émissions dont beaucoup d'émetteurs habituels du marché. Nous avons particulièrement apprécié deux d'entre elles. Hamburger Hochbahn, l'entreprise de transport public de la ville d'Hambourg a émis en green pour sa première émission obligataire. Le réseau de la ville est encore très dépendant de bus à moteur Diesel. Le Green Bond servira à financer le passage vers une flotte zéro-émission ainsi qu'à développer le réseau métropolitain de la région plus sobre en émissions de CO2L'émission a d'ailleurs surperformé de façon rare pour un AAA (+1% par rapport à la courbe sans risque sur le mois). Coté High Yield, Ardagh Metal Packaging, spécialiste de l'emballage métallique nouvellement coté en bourse est venu avec 4 tranches pour financer son développement et modifier la structure de son capital.L'émetteur qui s'est engagé sur une trajectoire de réduction carbone alignée avec les accords de Paris (à +1,5°) certifiée par l'organisme SBTi, a sorti les 4 tranches en « Obligation Vertes ». Le programme ambitieux du Green Bond prévoit notamment le financement de fours innovants alimentés par énergie renouvelable (plutôt que par hydrocarbures), ainsi qu'un programme d'utilisation de matière première recyclée (notamment l'aluminium recyclé) qui a le mérite de réduire la consommation d'énergie dans la transformation des matériaux. Avec le concours de nos experts du High-Yield, nous avons participé aux tranches les plus seniors.

Mars 2021

Le « reflation trade » est le thème du moment privilégié par les investisseurs, dans un contexte de vigoureuse reprise économique aux Etats Unis. Le rebond du marché du travail américain a surpris positivement avec un taux de chômage de 6.2%. En zone Euro, la pandémie continue de peser sur le secteur des services, handicapé par les mesures restrictives mises en place partout en Europe pour limiter la propagation de la troisième vague malgré des indicateurs assez vigoureux (PMI, Zew.)Malgré ou à cause du ton accommodant de la Fed (la Fed ne semblant pas s'inquiéter des pressions inflationnistes à venir), déterminée à maintenir des taux proches de zéro, les taux US ont poursuivi leur ascension : l'US Treasury 10 ans est repassé au-dessus 1.70%. Les taux en zone Euro ont réussi à se maintenir grâce à l'engagement de la BCE d'intensifier son rythme d'achat, et au final, le taux 10 ans allemand est resté stable à -0.30%.Sur le crédit, les indices ont affiché des rendements stables ou positifs. Malgré de très fortes émissions, les primes de crédit n'ont pratiquement pas été affectés, dans un contexte technique toujours positif (recherche de rendement, intensification par la BCE de ses achats par le biais du CSPP). Au cours du mois, l'Euro IG a généré un rendement total de 0.21%, en grande partie grâce au portage. Les spreads de crédit IG sont restés résilients à un niveau de 90 points de base. Le segment du crédit à bête élevé a poursuivi sa surperformance, le haut rendement (+0.49%), les CoCos (+0.55%), les subordonnées d'assurance (+0.87%) et les hybrides d'entreprises (+0.94%) ayant largement surperformé les segments plus sûrs du crédit. En termes de secteurs, l'automobile et l'énergie ont surperformé, et les secteurs des utilities et des telecoms ont sous-performé. Ainsi, en portefeuille, nous avons renforcé les tendances initiées en début d'année : réduction de la vie moyenne du portefeuille en baissant la part des emprunts de maturité supérieure à 10 ans, et renforcement des titres sur la zone 5-7 ans à haut bête. En effet, les titres longs seraient ceux qui auraient le plus à souffrir d'une éventuelle hausse de taux, alors même que les obligations offrant des primes plus conséquentes devraient pouvoir mieux amortir une dégradation du marché obligataire. Même si la main bienveillante de la BCE devrait nous épargner toute hausse des taux significative, on ne peut écarter une détérioration en sympathie avec le marché américain. Ces opérations ont diminué marginalement notre exposition globale au crédit, avec un bête qui reste aux alentours de 1.20 : nous maintenons donc une surpondération crédit. Ce positionnement optimise le rendement du fond tout en diminuant sa volatilité, ce qui nous convient dans une perspective de spreads stables. Dans le même ordre d'idée, nous avons réduit la duration du fonds, en adoptant des positions de couverture à la hausse des taux, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Le fonds affiche ainsi une sensibilité en dessous de 4,8, soit 0,30 de moins que son indice de référence. Nous restons positifs sur la classe d'actif, compte tenu du déséquilibre favorable entre l'offre et la demande dans un contexte d'abondance de liquidité et de l'absence d'alternative dans l'univers obligataire. Pour le fonds, ce mois a surtout été celui l'intégration de la thématique Transition Juste au processus d'investissement. Sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs, secteur par secteur, en tenant en compte des vues de marché mentionnées précédemment, nous avons sélectionné les émetteurs les mieux positionnés pour la transition vers une économie bas-carbone, notamment grâce à leur intégration de son enjeu social. Ce « bond-picking » nous a permis de construire un portefeuille dont l'intensité carbone moyenne est plus de 20% en dessous de celle de son univers de référence. Plus prospectif, le Score de Température (la contribution moyenne des entreprises à l'objectif de limitation du réchauffement climatique d'ici 2050) est

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

également très en deçà de celui de l'univers de référence (2,55°C contre 2,90°C). Enfin le score de Transition Juste (clé pour évaluer la capacité des entreprises à intégrer les facteurs « employés », « consommateurs », « territoires » et « société » dans leur transition) est supérieure d'un notch à celle de son indice (C contre C-). La note ESG, plus générale, est quant à elle 2 notch au-dessus (B- contre C). Avec l'appui de nos analystes et de notre « process Just Transition », nous continuerons de concentrer le portefeuille sur les émetteurs et thématiques clés, avec la vocation de créer de la valeur et de l'aligner avec les objectifs des Accords de Paris.

Avril 2021

L'optimisme semble bel et bien s'être emparé des marchés. Les indices actions établissent de nouveaux records aux US tandis qu'en Europe, l'ascension, bien que moins spectaculaire, ne semble pas s'arrêter. Malgré ce fort appétit pour les actifs risqués, les taux obligataires se maintiennent, portés essentiellement par l'engagement sans faille des Banques Centrales à maintenir des conditions de financements favorables. la FED a rassuré les marchés sur un potentiel resserrement des conditions monétaires. L'effet des bons chiffres économiques (PIB à +6.4% vs T4 2020) a été compensé par le maintien d'un ton ultra accommodant conduisant à un retracement du 10ans US. En Europe, la reprise économique, bien plus disparate, pousse la BCE à intégrer les effets de cette fragmentation dans le pilotage de sa politique monétaire. Sur le front du crédit, les principaux indices ont affiché des rendements stables ou positifs. Le sentiment optimiste des investisseurs, alimenté par des données économiques plus solides, le soutien renouvelé des banques centrales et les bons résultats des entreprises publiés au cours de la saison des bénéfices, a profité aux segments les plus risqués de l'univers obligataire. Les inquiétudes persistantes concernant les obligations souveraines, l'inflation, l'augmentation du nombre d'infections Covid et le potentiel retrait progressif des politiques accommodantes des banques centrales ont été reléguées au second plan et n'ont pas affecté l'humeur des participants au marché. Au cours du mois, l'Euro IG a produit un rendement total de 0,02% (0,41% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente). Les spreads de crédit se sont resserrés de 6 points de base pour atteindre 84 points de base, soulignant le fait que les facteurs positifs l'emportent sur les préoccupations actuelles. Toutefois, cette évolution a été partiellement compensée par la hausse des taux souverains (+5 pb sur le Bund à 5 ans), qui a nui aux rendements totaux. Le segment du crédit à bête élevé a continué à mener le peloton, ses spreads de crédit se resserrant nettement plus que les segments du crédit plus sûrs. Les CoCos (-22bps de resserrement), le High Yield et les subordonnées assurantielles (affichant toutes deux -11bps de resserrement des spreads) et les hybrides d'entreprises (-9bps) ont été les principaux bénéficiaires du sentiment positif du marché. Nous avons continué appliquer la politique de gestion mise en œuvre depuis le début de l'année avec une certaine réussite : préférence pour la zone intermédiaire de la courbe, entre 4 et 7 ans, sur des obligations plutôt à haut bête, et allègement sur les titres longs, zone 10 ans, dont les primes réduites ne permettent pas de compenser la hausse des taux. De fait, nous avons réduit notre expositions aux titres éligibles aux programmes de la Banque Centrale, qui du fait des achats BCE sont victimes de spreads relativement serrés, au profit d'obligations financières, en particulier subordonnées, que ce soit des Additional Tier 1 ou des Tier 2. Nous avons donc accompagné le marché qui a vu les financières surpasser les non-financières, et sur la courbe, le segment 5-7 ans surpasser les crédits à plus court et plus long terme. Nous avons aussi réduit nos investissements en primaire, d'une part par leur moindre abondance, mais aussi à cause des primes de nouvelle émission qui se sont fortement réduites. Nous avons aussi maintenu notre sous-exposition aux taux, tant européens qu'américains, avec une sensibilité réduite de 10%, même si les rendements se sont montrés globalement stables sur le mois en Europe, tandis que le taux US retraçait une partie de leur hausse du mois dernier. Nous continuons à rester positifs sur le crédit étant donné le déséquilibre favorable entre l'offre et la demande, les bons résultats économiques couplés à l'amélioration des fondamentaux des entreprises et la baisse des taux de défaut. Bien que la performance globale du crédit ait été mise à mal par la volatilité des taux souverains, elle reste meilleure que celle des obligations souveraines et des autres actifs obligataires. Les flux devraient rester soutenus car aucune alternative viable ne semble émerger dans l'univers obligataire. La dynamique positive des notations devrait également contribuer à la performance globale de la classe d'actifs. La note ESG du portefeuille se trouve 2 notch au-dessus de celle de son indice B+ (contre C) tandis que le score de Transition Juste est également nettement au-dessus de celui de son indice C (contre C-). Sur les données climat, l'Intensité Barbone moyenne (par chiffre d'affaire) est nettement sous celle de son indice (-25%). Les entreprises en portefeuille sont également plus alignées avec l'objectif des accords de Paris (+2°C) que la moyenne de notre univers d'investissement (+2,54°C contre 2,89°C). Ce mois-ci nous avons été très attentifs aux émetteurs approchant le marché primaire avec des objectifs de réduction carbone soutenus par des engagements financiers (les Sustainability-Linked Bonds). Nous trouvons ce format très adapté à la stratégie. Nous avons

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

notamment investi dans l'émission du genre de la banque allemande Berlin Hyp pionnière déjà sur le marché des Green Bonds. Via cette émission, elle s'est engagée à réduire l'empreinte de son pool de prêt (-40% à horizon 2030), ce que nos analystes ESG ont jugé en ligne avec les besoins de réduction carbone sur ce secteur.

Mai 2021

Le mois de mai fut dans l'ensemble assez calme : durant la première quinzaine, les taux ont maintenu une trajectoire haussière, en raison des effets combinés des données économiques (qui surprennent positivement en Europe) et du succès des campagnes de vaccination, poussant les intervenants du marché à s'interroger, chaque jour un peu plus, sur la date d'un retour à la normale. Ces progrès ont donc naturellement alimenté les craintes d'une possible réduction des achats de la BCE (avec un retour au rythme de 60 Mds ? par mois contre 80 Mds € depuis mars), entraînant une hausse du Bund d'environ 10 pb et un écartement des spreads périphériques et semi-core. Nous avons en conséquence renforcé la sous-exposition du portefeuille au risque de taux. Durant la deuxième quinzaine, ces craintes ont été apaisées par les interventions de membres du conseil des gouverneurs de la BCE, suggérant un report de la réduction des achats à après l'été. Au final, les taux n'ont que marginalement progressé en zone Euro (-0.19% sur le 10 ans allemand, soit +1 pb). Les primes de risque des pays européens terminent en trombe : contre le 10 ans référence allemand, le resserrement le plus important a été observé sur la Grèce (-18 pb) à 99 pb, les autres pays ayant vu leurs primes se resserrer de 2 pb (Italie à 108 pb, Espagne à 61 pb et Portugal à 55 pb). Côté US, les taux sont globalement restés stables : la relative faiblesse du rapport sur l'emploi d'avril a repoussé les anticipations d'un prochain durcissement de la politique monétaire de la FED. En conséquence, le 10 ans américain a gagné 3 pb, à 1.59%. En mai, les marchés du crédit sont demeurés stables, les spreads évoluant dans une fourchette étroite de 4 pb. Les résultats des entreprises au 1er trimestre ont confirmé l'amélioration des fondamentaux, ce qui éloigne le risque de défaut et renforce la capacité des entreprises à rembourser leur dette et l'activité primaire est restée saine, avec un bon volume de nouvelles émissions régulièrement sur souscrites, signalant un fort appétit pour le crédit. Au final, pour illustrer la stabilité, le crédit IG s'est écarté de 1 pb sur le mois (à 85 pb sur l'indice Barclays € Aggregate Corporate), cristallisant une sous-performance mensuelle de 4 pb par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance, pour un total de 71 pb de surperformance cumulée sur l'année. Les classes d'actifs à bêta élevé ont affiché les performances les plus élevées : les AT1 (+0.50%), le High-Yield (+0.20%) et les CCC (+0.83%) ont largement surperformé les segments les plus sûrs du crédit. En revanche, les hybrides d'entreprises terminent le mois en territoire négatif (-0.22%). En terme de perspectives, la visibilité s'améliore à mesure que la perspective d'un rebond marqué de l'activité en 2021 se confirme. Ainsi, les fondamentaux des entreprises s'améliorent et les taux de défauts diminuent. En outre, les puissants supports techniques vont rester favorables au Crédit, avec une offre en nouvelles émissions en retrait par rapport à 2020, conduisant à un déséquilibre entre l'offre et la demande. Et si les récents chiffres d'inflation des deux côtés de l'Atlantique ont pu susciter des inquiétudes quant à un éventuel resserrement des politiques accommodantes des banques centrales, nous pensons que le crédit devrait être privilégié dans une optique de portage pour les mois à venir. Dans ce contexte, nous maintenons notre surpondération sur le crédit : bien que la performance du crédit ait été mise à mal par la volatilité des taux souverains, que la valorisation soit devenue plus tendue, le crédit demeure l'une des seules alternatives viables dans un contexte de taux toujours bas. Nous maintenons notre préférence pour les obligations à bêta élevé et privilégiées, sur la courbe, les obligations 5-7 ans qui offrent un meilleur portage que les obligations à plus courte échéance, sans la volatilité du segment à plus longue échéance. La performance du fonds accuse un retard par rapport à son indice de référence en raison du choc provoqué par des chiffres de créations d'emploi bien plus faibles (266 000) que prévus (1 million) : la reprise paraissant moins rapide qu'anticipé, les taux US ont plutôt baissé et les primes de risque crédit ont un peu augmenté. Les positions du portefeuille étant le reflet de notre scénario bien plus positif sur la reprise, sa performance en a souffert durant la première semaine de mai. A l'approche de l'été, le thème du « reflation trade » laisse petit à petit place au thème de « carry trade ». Il est vrai que le pic d'inflation est pratiquement atteint aux Etats-Unis (pic attendu en juin), que l'inflation sous-jacente reste limitée à 1% en zone Euro, que les Banques Centrales réitèrent leur patience et que le montant des achats devrait largement couvrir le montant des émissions de dette. A court terme, les taux pourraient se maintenir, les spreads se resserrer et les pentes se stabiliser. En ce qui concerne, la thématique du fonds, le portefeuille continue d'avoir une meilleure empreinte que son indice sur l'ensemble des critères « Transition Juste ». (Empreinte carbone, Note ESG, Score de Transition Juste, Contribution à la Température moyenne des émetteurs). Par ailleurs, la Commission Européenne a publié ce mois-ci la tant attendue « Taxonomie Européenne ». Ce décret d'application a pour but de définir un cadre sur les activités qui pourront

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

être classifiées comme « durables ». Cette taxonomie dotera les marchés de capitaux européens de moyens d'accélérer son verdissement et devrait ainsi bénéficier à la thématique et au positionnement du portefeuille.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille JUST TRANSITION FOR CLIMATE et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I (C) en devise EUR : 2,26% / 1,22% avec une Tracking Error de 1,39%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I CHF (C) en devise CHF : 1,98% / -0,31% avec une Tracking Error de 1,85%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I CHF (D) en devise CHF : 2,00% / -0,31% avec une Tracking Error de 1,85%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I USD (C) en devise USD : 3,15% / 3,53% avec une Tracking Error de 2,47%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - M (C) en devise EUR : 0,45% / -0,05%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - P (C) en devise EUR : 1,75% / 1,22% avec une Tracking Error de 1,39%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - PM (C) en devise EUR : 0,81% / 0,07%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - R CHF (C) en devise CHF : 1,88% / -0,31% avec une Tracking Error de 1,85%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - R CHF (D) en devise CHF : 1,88% / -0,31% avec une Tracking Error de 1,85%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - R EUR (C) en devise EUR : 2,16% / 1,22% avec une Tracking Error de 1,39%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - R USD (C) en devise USD : 3,05% / 3,53% avec une Tracking Error de 2,47%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - S (C) en devise EUR : 0,45% / -0,05%
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - I2 (C/D) en devise EUR : -0,59% / -1,40% avec une Tracking Error de 1,49% sur la période du 18/09/2020 au 31/05/2021

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19**

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	55 464 178,92	37 970 318,09
DBR 0 08/15/30	14 686 863,00	14 619 021,00
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	14 536 569,00	14 537 100,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	8 013 478,36	12 970 691,61
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	6 738 675,15	6 680 249,32
IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	3 328 244,69	6 779 615,35
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	8 879 333,26	720 103,16
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	4 034 820,85	4 023 166,03
KLEPIERRE 2.0% 12-05-29 EMTN	5 437 828,50	1 881 604,36
FRAN TREA BILL BTF ZCP 16-06-21	7 302 535,60	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 237 425 500,92

- o Change à terme : 62 726 061,23
- o Future : 174 699 439,69
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE HSBC FRANCE EX CCF NATWEST MARKETS N.V. ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION) SOCIETE GENERALE SA STATE STREET BANK MUNICH

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	229,45
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>229,45</b>
. Frais opérationnels directs	402,91
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>402,91</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# **OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)**

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

#### • Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 54,62%.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 11 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives\* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

▪ Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion\* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2020, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

\* *Gestion active : hors OPC indicuels et ETF contraints par leur indice de référence*

## Politique de Rémunerations

### 5. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunerations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 5.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

## 5.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

*Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

*Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 2. Fonctions commerciales

*Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

*Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

# **OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)**

## **Comptes annuels**

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le **RESULTAT NET de 1 529 646,28 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **1 973 723,51 EUROS**.

Nous vous proposons de répartir les sommes distribuables de la façon suivante :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D  
- allouer un dividende net de 85,35 EUROS par action, soit un total de 374 725,93 EUROS ;  
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 31,50 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D  
- allouer un dividende net de 8,34 EUROS par action, soit un total de 8,34 EUROS ;

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D  
- allouer un dividende net de 0,65 EUROS par action, soit un total de 595,40 EUROS ;  
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 6,71 EUROS.

485 877,40 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C.

35 786,49 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C.

2 751,50 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD.

0,47 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C

261 865,11 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C.

385 225,92 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C.

12 568,74 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C.

96 682,12 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO.

3 419,81 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD.

314 178,48 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : 2 344 219,14 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D : Capitalisation : -65 439,33 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C : Capitalisation : 838 107,84 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C : Capitalisation : -256 196,44 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D : Report à nouveau : 114,49 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD : Capitalisation : -29 930,18 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C : Capitalisation : -0,33 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C : Capitalisation : 1 267 571,45 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C : Capitalisation : 779 414,04 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C : Capitalisation : -103 327,42 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D : Report à nouveau : 10 510,40 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO : Capitalisation : 191 479,49 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD : Capitalisation : -42 675,03 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C : Capitalisation : -245 409,84 EUROS.

Le dividende sera décomposé comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D	Net
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	85,05
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,30
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
<b>Total</b>	<b>85,35</b>

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D	Net
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8,34
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
<b>Total</b>	<b>8,34</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D	Net
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,65
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
<b>Total</b>	<b>0,65</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Bilan Actif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>361 253 764,49</b>	<b>111 270 552,49</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>331 999 500,63</b>	<b>99 929 555,48</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	331 999 500,63	99 929 555,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>	<b>7 301 901,70</b>	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	7 301 901,70	
Titres de créances négociables	7 301 901,70	
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>21 727 927,02</b>	<b>10 995 757,50</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	21 727 927,02	10 995 757,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>224 435,14</b>	<b>345 239,51</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	224 435,14	345 239,51
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>65 362 210,77</b>	<b>29 531 162,17</b>
Opérations de change à terme de devises	62 726 061,23	28 771 998,36
Autres	2 636 149,54	759 163,81
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>16 831 922,44</b>	<b>3 664 801,16</b>
Liquidités	16 831 922,44	3 664 801,16
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>443 447 897,70</b>	<b>144 466 515,82</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Bilan Passif au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	364 788 596,52	105 248 653,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	15 623,48	90,33
Report à nouveau (a)	0,41	1,55
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 328 595,66	9 083 629,30
Résultat de l'exercice (a, b)	1 973 723,51	718 071,32
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>369 106 539,58</b>	<b>115 050 445,95</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>224 435,05</b>	<b>347 443,25</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	224 435,05	347 443,25
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	224 435,05	347 443,25
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>74 116 923,07</b>	<b>29 068 498,66</b>
Opérations de change à terme de devises	61 890 673,84	28 506 226,45
Autres	12 226 249,23	562 272,21
<b>COMPTE FINANCIERS</b>		<b>127,96</b>
Concours bancaires courants		127,96
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>443 447 897,70</b>	<b>144 466 515,82</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Hors-Bilan au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0920		7 061 355,00
FV CBOT UST 5 0921	11 344 609,90	
LIFFE LG GILT 0921	3 994 593,65	
XEUR FGBM BOB 0620		14 055 600,00
XEUR FGBM BOB 0621	29 907 840,00	
XEUR FGBL BUN 0620		15 176 480,00
TU CBOT UST 2 0921	10 651 722,19	
US 10YR NOTE 0921	13 380 975,75	
US 10Y ULT 0921	13 871 112,44	
CBOT USUL 30A 0921	757 575,76	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0621	65 210 190,00	
FV CBOT UST 5 0920		10 728 288,08
XEUR FOAT EUR 0620		10 443 280,00
FGBL BUND 10A 0621	21 752 320,00	
CBO US UST 2A 0310		2 978 070,08
TY CBOT YST 1 0920		11 251 517,06
XEUR FGBX BUX 0620		9 753 840,00
XEUR FGBX BUX 0621	3 828 500,00	
CBFT CBOT YST 0920		1 272 938,49
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Compte de Résultat au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		4 463,82
Produits sur actions et valeurs assimilées		2 021 726,65
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 893 472,49	2 021 726,65
Produits sur titres de créances		1 146,43
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	229,45	1 146,43
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 893 701,94</b>	<b>2 027 336,90</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	402,91	310,47
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	54 751,90	16 478,56
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>55 154,81</b>	<b>16 789,03</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>2 838 547,13</b>	<b>2 010 547,87</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 308 900,85	791 320,20
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>1 529 646,28</b>	<b>1 219 227,67</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	444 077,23	-501 156,35
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>1 973 723,51</b>	<b>718 071,32</b>

# **OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)**

## **Annexes aux comptes annuels**

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013295276 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0013294774 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.

FR0013053444 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D : Taux de frais maximum de 0,40% TTC.

FR0013521184 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

FR0013329828 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

FR0013295250 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0013295227 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0013295219 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0013294766 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.

FR0013294758 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.

FR0013053451 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.

FR0014001WQ2 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC.

FR0014001O60 - AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.

## Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C	Capitalisation	Capitalisation

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 2. Évolution de l'actif net au 31/05/2021 en EUR

	31/05/2021	29/05/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>115 050 445,95</b>	<b>207 832 509,68</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	429 083 851,48	177 924 699,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-174 361 970,47	-280 459 414,86
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 971 082,62	9 860 252,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 547 040,60	-327 664,24
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 933 483,48	13 820 517,51
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 955 067,35	-10 861 285,18
Frais de transactions	-540 821,34	-280 522,30
Différences de change	-784 462,15	843 365,77
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 274 652,93	-4 293 270,16
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-174 049,21</i>	<i>1 100 603,72</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 100 603,72</i>	<i>-5 393 873,88</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 374,97	-115 138,83
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-17 390,52</i>	<i>-19 765,49</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>19 765,49</i>	<i>-95 373,34</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-330,36	-112 831,46
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 529 646,28	1 219 227,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>369 106 539,58</b>	<b>115 050 445,95</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	1 340 087,36	0,36
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	330 659 413,27	89,59
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>331 999 500,63</b>	<b>89,95</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Bons du Trésor	7 301 901,70	1,98
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>7 301 901,70</b>	<b>1,98</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	83 908 429,69	22,73
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>83 908 429,69</b>	<b>22,73</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	90 791 010,00	24,60
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>90 791 010,00</b>	<b>24,60</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	330 659 413,27	89,58			1 340 087,36	0,36		
Titres de créances	7 301 901,70	1,98						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							16 831 922,44	4,56
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	83 908 429,69	22,73						
Autres opérations	90 791 010,00	24,60						

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances	7 301 901,70	1,98			1 851 827,50	0,50	39 918 865,48	10,81	290 228 807,65	78,63
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	16 831 922,44	4,56								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture					10 651 722,19	2,89	41 252 449,90	11,18	32 004 257,60	8,67
Autres opérations					65 210 190,00	17,67			25 580 820,00	6,93

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	40 040 388,70	10,85			5 488 031,26	1,49		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	5 898 971,25	1,60	7 913 917,05	2,14	89 466,34	0,02		
Comptes financiers	285 180,89	0,08	79 006,75	0,02	374 558,71	0,10	14 414,92	
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	44 384 228,17	12,02	1 599 481,72	0,43	6 045 808,63	1,64	30 195,86	0,01
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	50 005 996,04	13,55			3 994 593,65	1,08		
Autres opérations								

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2021
<b>CRÉANCES</b>		
Achat à terme de devise		11 633 622,10
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises		51 092 439,13
Ventes à règlement différé		1 599 462,50
Dépôts de garantie en espèces		974 498,52
Coupons et dividendes en espèces		62 188,52
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>65 362 210,77</b>
<b>DETTES</b>		
Vente à terme de devise		50 206 055,06
Fonds à verser sur achat à terme de devises		11 684 618,78
Achats à règlement différé		10 491 187,11
Frais de gestion fixe		367 523,92
Collatéraux		860 000,00
Autres dettes		507 538,20
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>74 116 923,07</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-8 754 712,30</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	10 295,371	102 674 750,88
Actions rachetées durant l'exercice	-5 904,909	-58 627 692,13
Solde net des souscriptions/rachats	4 390,462	44 047 058,75
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 390,462	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	44 478,183	49 423 182,27
Actions rachetées durant l'exercice	-46 259,121	-51 392 669,55
Solde net des souscriptions/rachats	-1 780,938	-1 969 487,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	55 871,987	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	15 126,712	15 090 007,18
Actions rachetées durant l'exercice	-20 403,200	-19 545 259,33
Solde net des souscriptions/rachats	-5 276,488	-4 455 252,15
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 647,512	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	823,600	803 634,59
Actions rachetées durant l'exercice	-856,000	-835 079,24
Solde net des souscriptions/rachats	-32,400	-31 444,65
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	356,600	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	846 477,352	92 584 590,91
Actions rachetées durant l'exercice	-366 411,651	-40 117 405,62
Solde net des souscriptions/rachats	480 065,701	52 467 185,29
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	855 801,172	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	837 553,173	86 047 699,79
Actions rachetées durant l'exercice	-7 983,805	-809 007,18
Solde net des souscriptions/rachats	829 569,368	85 238 692,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	829 569,368	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	18 417,605	1 792 912,19
Actions rachetées durant l'exercice	-16,322	-1 563,23
Solde net des souscriptions/rachats	18 401,283	1 791 348,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 706,283	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	435,000	42 699,52
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	435,000	42 699,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	916,000	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	136 015,948	14 919 225,50
Actions rachetées durant l'exercice	-27 734,213	-3 033 294,19
Solde net des souscriptions/rachats	108 281,735	11 885 931,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	129 891,566	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	422,000	41 309,16
Actions rachetées durant l'exercice	422,000	41 309,16
Solde net des souscriptions/rachats	5 072,000	
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice		
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	65 667,173	65 663 739,49
Actions rachetées durant l'exercice	65 667,173	65 663 739,49
Solde net des souscriptions/rachats	65 667,173	65 663 739,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	65 667,173	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29 633,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	269 743,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	51 409,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 188,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	666 189,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	238 687,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 477,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	350,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	32 628,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 636,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 952,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/05/2021
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2021
Actions			
Obligations			8 130 261,51
TCN	FR0013508512	CA 1.0% 22-04-26 EMTN	2 993 411,62
	USF2R125CF03	CA 6.875% PERP	3 522 671,22
	FR0013312154	CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	1 614 178,67
OPC			21 727 927,02
Instruments financiers à terme	FR0007435920	AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	216,80
	FR0007038138	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	21 727 604,33
	FR0013275252	IMPACT GREEN BONDS R2 (D)	105,89
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>29 858 188,53</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,41	1,55
Résultat	1 973 723,51	718 071,32
<b>Total</b>	<b>1 973 723,92</b>	<b>718 072,87</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	374 725,93	
Report à nouveau de l'exercice	31,50	
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>374 757,43</b>	
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	4 390,462	
Distribution unitaire	85,35	
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	485 877,40	496 568,47
<b>Total</b>	<b>485 877,40</b>	<b>496 568,47</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	35 786,49	76 237,61
<b>Total</b>	<b>35 786,49</b>	<b>76 237,61</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	8,34	8,09
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>8,34</b>	<b>8,09</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1 000	1 000
Distribution unitaire	8,34	8,09
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 751,50	3 121,76
<b>Total</b>	<b>2 751,50</b>	<b>3 121,76</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,47	
<b>Total</b>	<b>0,47</b>	

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	261 865,11	122 294,15
<b>Total</b>	<b>261 865,11</b>	<b>122 294,15</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	385 225,92	
<b>Total</b>	<b>385 225,92</b>	

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	12 568,74	205,62
<b>Total</b>	<b>12 568,74</b>	<b>205,62</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	595,40	322,27
Report à nouveau de l'exercice	6,71	0,22
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>602,11</b>	<b>322,49</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	916,000	481,000
Distribution unitaire	0,65	0,67
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	96 682,12	16 033,07
<b>Total</b>	<b>96 682,12</b>	<b>16 033,07</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 419,81	3 281,61
<b>Total</b>	<b>3 419,81</b>	<b>3 281,61</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	314 178,48	
<b>Total</b>	<b>314 178,48</b>	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	15 623,48	90,33
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 328 595,66	9 083 629,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>2 344 219,14</b>	<b>9 083 719,63</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	-65 439,33	
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>-65 439,33</b>	
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	838 107,84	4 269 786,15
<b>Total</b>	<b>838 107,84</b>	<b>4 269 786,15</b>
	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-256 196,44	1 675 614,95
<b>Total</b>	<b>-256 196,44</b>	<b>1 675 614,95</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	114,49	168,67
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>114,49</b>	<b>168,67</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-29 930,18	29 715,34
<b>Total</b>	<b>-29 930,18</b>	<b>29 715,34</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,33	
<b>Total</b>	<b>-0,33</b>	

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 267 571,45	2 894 104,58
<b>Total</b>	<b>1 267 571,45</b>	<b>2 894 104,58</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	779 414,04	
<b>Total</b>	<b>779 414,04</b>	

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-103 327,42	5 168,93
<b>Total</b>	<b>-103 327,42</b>	<b>5 168,93</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	10 510,40	8 115,47
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>10 510,40</b>	<b>8 115,47</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	191 479,49	165 413,06
<b>Total</b>	<b>191 479,49</b>	<b>165 413,06</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-42 675,03	35 632,65
<b>Total</b>	<b>-42 675,03</b>	<b>35 632,65</b>

	31/05/2021	29/05/2020
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-245 409,84	
<b>Total</b>	<b>-245 409,84</b>	

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>207 832 509,68</b>	<b>115 050 445,95</b>	<b>369 106 539,58</b>
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D en EUR</b>			
Actif net			43 759 122,41
Nombre de titres			4 390,462
Valeur liquidative unitaire			9 966,8605
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-14,90
Distribution unitaire sur résultat			85,35
Crédit d'impôt unitaire			(*)
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C en EUR</b>			
Actif net	74 338 155,05	62 168 005,65	61 611 901,48
Nombre de titres	71 669,616	57 652,925	55 871,987
Valeur liquidative unitaire	1 037,2338	1 078,3148	1 102,7333
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-28,48	74,06	15,00
Capitalisation unitaire sur résultat	9,55	8,61	8,69
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C en CHF</b>			
Actif net en CHF	75 395 448,58	10 329 721,75	4 933 363,581
Nombre de titres	74 957,682	9 924,000	4 647,512
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 005,8401	1 040,8828	1 061,5063
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	1,00	168,84	-55,12
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	8,11	7,68	7,70

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D en CHF</b>			
Actif net en CHF	11 448 878,90	1 032,00	1 044,642
Nombre de titres	11 386,236	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 005,5016	1 032,0005	1 044,6420
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	1,00	168,67	114,49
Distribution unitaire sur résultat en EUR	8,11	8,09	8,34
Crédit d'impôt unitaire en EUR			(*)
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I GBP C en GBP</b>			
Actif net en GBP	4 717 648,68		
Nombre de titres	4 541,969		
Valeur liquidative unitaire en GBP	1 038,6791		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-24,14		
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	9,71		
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD en USD</b>			
Actif net en USD	53 375 658,18	437 620,04	413 820,332
Nombre de titres	50 582,361	389,000	356,600
Valeur liquidative unitaire en USD	1 055,2227	1 124,9872	1 160,4608
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	63,97	76,38	-83,93
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	8,27	8,02	7,71
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C en EUR</b>			
Actif net			100,35
Nombre de titres			1,000
Valeur liquidative unitaire			100,3500
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,33
Capitalisation unitaire sur résultat			0,47

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C en EUR</b>			
Actif net	190 307,32	39 984 210,54	92 665 231,02
Nombre de titres	1 850,815	375 735,471	855 801,172
Valeur liquidative unitaire	102,8235	106,4158	108,2789
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,56	7,70	1,48
Capitalisation unitaire sur résultat	0,35	0,32	0,30
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C en EUR</b>			
Actif net		83 906 962,11	
Nombre de titres		829 569,368	
Valeur liquidative unitaire		101,1452	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,93	
Capitalisation unitaire sur résultat		0,46	
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C en CHF</b>			
Actif net en CHF	806 632,09	31 833,64	1 989 090,40
Nombre de titres	7 990,000	305,000	18 706,283
Valeur liquidative unitaire en CHF	100,9552	104,3725	106,3327
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,18	16,94	-5,52
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	1,00	0,67	0,67
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D en CHF</b>			
Actif net en CHF	960 518,68	49 368,51	95 132,565
Nombre de titres	9 565,796	481,000	916,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	100,4117	102,6372	103,8565
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,18	16,87	11,47
Distribution unitaire sur résultat en EUR	1,06	0,67	0,65
Crédit d'impôt unitaire en EUR			(*)

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2019	29/05/2020	31/05/2021
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO en EUR</b>			
Actif net	964 770,50	2 289 731,20	14 060 472,82
Nombre de titres	9 461,000	21 609,831	129 891,566
Valeur liquidative unitaire	101,9734	105,9578	108,2477
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,75	7,65	1,47
Capitalisation unitaire sur résultat	1,23	0,74	0,74
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD en USD</b>			
Actif net en USD	53 059,59	524 507,20	589 550,435
Nombre de titres	501,000	4 650,000	5 072,000
Valeur liquidative unitaire en USD	105,9073	112,7972	116,2362
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	6,58	7,66	-8,41
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	1,11	0,70	0,67
<b>Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C en EUR</b>			
Actif net			65 899 202,04
Nombre de titres			65 667,173
Valeur liquidative unitaire			1 003,5334
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-3,73
Capitalisation unitaire sur résultat			4,78

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE 3.5% PERP	USD	4 000 000	3 372 581,01	0,91
ALLIANZ SE 4.75% PERP EMTN	EUR	2 100 000	2 384 091,64	0,65
BERLIN HYP AG 0.375% 21-04-31	EUR	3 100 000	3 080 351,30	0,83
CMZB FRANCFORT 0.75% 24-03-26	EUR	2 000 000	2 034 116,13	0,55
COVESTRO AG 0.875% 03-02-26	EUR	850 000	880 647,51	0,24
DA 1.375% 11-05-28 EMTN	EUR	5 000 000	5 360 645,04	1,45
HOCHTIEF AG 0.625% 26-04-29	EUR	1 400 000	1 368 692,80	0,37
MERCK KGAA 1.625% 25-06-79	EUR	1 500 000	1 556 608,80	0,42
MUNICH RE 3.25% 26-05-49	EUR	1 000 000	1 163 372,91	0,32
VANTAGE TOWERS AG 0.375% 31-03-27	EUR	1 400 000	1 392 672,52	0,38
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>22 593 779,66</b>	<b>6,12</b>
<b>AUTRICHE</b>				
RAIFFEISEN BANK INTL AG 2.875% 18-06-32	EUR	3 000 000	3 330 478,51	0,90
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>3 330 478,51</b>	<b>0,90</b>
<b>BELGIQUE</b>				
COFINIMMO	EUR	500 000	501 703,51	0,13
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	1 900 000	1 901 849,75	0,52
SOLVAY 2.5% PERP	EUR	2 100 000	2 170 200,30	0,59
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>4 573 753,56</b>	<b>1,24</b>
<b>DANEMARK</b>				
DSVDC 0 3/8 02/26/27	EUR	1 100 000	1 113 269,28	0,30
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	2 500 000	2 537 722,50	0,69
ORSTED 2.25% 24-11-17	EUR	2 680 000	2 838 408,27	0,77
ORSTED 2.5% 16-05-33 EMTN	GBP	450 000	563 996,99	0,15
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>7 053 397,04</b>	<b>1,91</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ACS SERVICIOS COMUNICACIONES Y ENERGIA 1.875% 20-04-26	EUR	1 600 000	1 698 746,79	0,46
AMADEUS CM 1.875% 24-09-28	EUR	1 500 000	1 616 943,37	0,44
BANCO NTANDER 4.125% PERP	EUR	1 800 000	1 831 375,52	0,50
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	1 500 000	1 508 166,96	0,41
BBVA 6.0% PERP	EUR	1 600 000	1 840 784,00	0,50
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	3 000 000	2 998 740,79	0,81
FERROVIAL EMISIONES 0.54% 12-11-28	EUR	3 100 000	3 118 378,93	0,85
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.5% 24-05-33	EUR	2 100 000	2 069 520,17	0,56
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.807% 21-05-32	EUR	1 600 000	1 751 525,89	0,47
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>18 434 182,42</b>	<b>5,00</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	EUR	1 100 000	1 105 606,98	0,30
AVANGRID 3.8% 01-06-29	USD	1 400 000	1 277 376,36	0,35

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BOSTON PROPERTIES 3.4% 21-06-29	USD	800 000	711 154,41	0,20
CSX CORPORATION 4.25% 15-03-29	USD	1 500 000	1 425 647,25	0,38
GE 0.875% 17-05-25	EUR	4 250 000	4 361 449,85	1,18
INTL FLAVORS FRAGRANCES 1.8% 25-09-26	EUR	1 550 000	1 680 957,40	0,46
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.125% 07-03-27	EUR	1 850 000	1 950 967,52	0,53
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	1 000 000	1 023 785,28	0,28
MOLSON COORS BEVERAGE 1.25% 15-07-24	EUR	800 000	835 747,04	0,23
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	1 400 000	1 411 757,08	0,38
WEA FINNANCE LLC 3.5% 15-06-29	USD	1 700 000	1 454 555,67	0,39
XYLEM 1.95% 30-01-28	USD	2 200 000	1 831 884,87	0,49
XYLEM 2.25% 30-01-31	USD	2 150 000	1 756 678,74	0,47
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>20 827 568,45</b>	<b>5,64</b>
<b>FINLANDE</b>				
NORDEA BANK AB PUBL 3.5% PERP	EUR	1 000 000	1 054 655,80	0,29
STORA ENSO OYJ	EUR	600 000	595 025,00	0,16
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	2 400 000	2 350 170,65	0,63
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>3 999 851,45</b>	<b>1,08</b>
<b>FRANCE</b>				
AIRBUS GROUP SE 1.625% 09-06-30	EUR	3 500 000	3 837 798,85	1,04
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	2 000 000	2 008 067,98	0,54
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	5 700 000	5 529 788,20	1,50
ARKEMA 0.125% 14-10-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 018 124,68	0,82
ARKEMA 2.75% PERP EMTN	EUR	1 500 000	1 612 241,71	0,43
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 813 012,63	0,77
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	2 300 000	2 653 182,51	0,72
BNP 4.032 12/31/49	EUR	600 000	690 939,36	0,18
BNP PAR 1.125% 17-04-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 032 420,42	0,28
BNP PAR 6.625% PERP	USD	3 800 000	3 456 163,66	0,94
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	1 200 000	1 205 810,73	0,32
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	1 300 000	1 275 962,82	0,34
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	2 200 000	2 317 381,00	0,62
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	2 900 000	2 993 411,62	0,81
CA 6.875% PERP	USD	3 800 000	3 522 671,22	0,95
CAFP 2 5/8 12/15/27	EUR	1 800 000	2 085 042,60	0,56
CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	EUR	1 500 000	1 614 178,67	0,44
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	2 100 000	2 209 177,19	0,60
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	1 500 000	1 631 653,69	0,44
COVIVIO SA 1.5% 21-06-27	EUR	2 000 000	2 159 186,57	0,59
EDF 2.625% PERP	EUR	2 800 000	2 794 556,40	0,76
EDF 4.5% 21-09-28	USD	2 400 000	2 292 411,00	0,62
EDF SA TF/TV 29/12/2049	EUR	3 100 000	3 526 797,07	0,95
ELECTRICITE DE FRANCE TF/TV PERP	GBP	1 300 000	1 708 822,26	0,47
ENGIE 1.5% PERP	EUR	1 800 000	1 805 162,20	0,49
ENGIE 1.75% 27-03-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 204 210,91	0,60

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENGIE 3.25% PERP	EUR	2 000 000	2 182 089,33	0,59
FAURECIA 3.75% 15-06-28	EUR	1 850 000	1 984 267,49	0,54
G 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 594 460,67	0,43
GIE PSA TRESOR. 6%03-190933	EUR	900 000	1 386 208,87	0,37
IMERYS 1.0% 15-07-31	EUR	1 100 000	1 087 086,89	0,30
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	1 600 000	1 780 336,45	0,48
KLEPIERRE 2.0% 12-05-29 EMTN	EUR	3 300 000	3 660 199,88	0,99
LA POSTE 0.375% 17-09-27 EMTN	EUR	2 200 000	2 235 144,54	0,61
LA POSTE 0.625% 18-01-36 EMTN	EUR	2 200 000	2 084 582,03	0,57
LEGRAND 0.75% 20-05-30	EUR	1 100 000	1 140 501,46	0,31
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	4 450 000	5 457 192,24	1,48
ORANGE 1.375% PERP EMTN	EUR	1 100 000	1 083 153,22	0,30
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 499 674,52	0,68
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24	EUR	3 100 000	3 317 464,37	0,90
REXEL 2.125% 15-06-28	EUR	400 000	407 655,73	0,11
REXEL 2.125% 15-06-28	EUR	600 000	612 043,90	0,16
REXEL 2.75% 15-06-26	EUR	400 000	416 574,29	0,11
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.0% 09-04-27	EUR	1 800 000	1 903 982,04	0,51
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375% 21-06-27	EUR	1 700 000	1 856 298,13	0,50
SG 0.875% 22-09-28	EUR	3 000 000	3 058 604,70	0,83
SG AUTRE V PERP	USD	1 600 000	1 340 087,36	0,37
SOCIETE GENERALE	EUR	2 200 000	2 201 329,03	0,60
SUEZ SA 2.875% PERP	EUR	1 500 000	1 581 628,10	0,43
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	1 800 000	1 807 993,31	0,49
UNIBAIL RODAMCO SE 0.75% 25-10-28	EUR	2 900 000	2 901 168,91	0,78
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	1 500 000	1 499 779,56	0,41
WORLDLINE 0.875% 30-06-27 EMTN	EUR	4 000 000	4 165 017,00	1,13
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>117 242 699,97</b>	<b>31,76</b>
<b>HONG-KONG</b>				
SWIRE PROPERTIES MTN FINANCING 3.5% 10-01-28	USD	900 000	801 073,50	0,22
<b>TOTAL HONG-KONG</b>			<b>801 073,50</b>	<b>0,22</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	2 100 000	2 098 879,87	0,57
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	1 300 000	1 292 507,40	0,35
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	850 000	843 602,97	0,23
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	1 900 000	1 903 921,65	0,51
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>6 138 911,89</b>	<b>1,66</b>
<b>ITALIE</b>				
ASS GENERALI 3.875% 29-01-29	EUR	1 100 000	1 303 920,99	0,35
CDEP 1 09/21/28	EUR	1 800 000	1 855 289,34	0,50
ENEL 1.375% PERP	EUR	5 000 000	4 901 385,24	1,33
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	1 600 000	1 602 065,16	0,43
INTE 3.75% PERP	EUR	3 000 000	2 969 907,69	0,80
MEDIOBANCABC A CREDITO FINANZ 1.0% 08-09-27	EUR	400 000	414 312,46	0,12

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SNAM 0.75% 17-06-30 EMTN	EUR	1 600 000	1 630 976,14	0,45
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	1 500 000	1 541 136,76	0,42
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	1 200 000	1 325 235,72	0,36
UNIPOL GRUPPO SPA EX UNIPOL SPA CIA 3.25% 23-09-30	EUR	1 000 000	1 079 715,65	0,29
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>18 623 945,15</b>	<b>5,05</b>
<b>JAPON</b>				
NISSAN MOTOR 3.043% 15-09-23	USD	2 150 000	1 851 827,50	0,50
NISSAN MOTOR 3.201% 17-09-28	EUR	1 750 000	2 002 629,90	0,55
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>3 854 457,40</b>	<b>1,05</b>
<b>JERSEY</b>				
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.625% PERP	EUR	1 200 000	1 178 439,58	0,32
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>1 178 439,58</b>	<b>0,32</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AROUNDOWN 1.45% 09-07-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 058 538,00	0,29
AROUNDOWN PROPERTY 2.125% PERP	EUR	1 300 000	1 321 966,17	0,36
GRAND CITY PROPERTIES SA	EUR	1 900 000	1 879 644,10	0,51
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09-07-29	EUR	3 025 000	3 129 216,44	0,84
SBB TREASURY OYJ 1.125% 26-11-29	EUR	1 700 000	1 686 044,52	0,46
WHIRLPOOL EMEA FINANCE SARL 0.5% 20-02-28	EUR	850 000	846 270,60	0,23
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>9 921 679,83</b>	<b>2,69</b>
<b>MEXIQUE</b>				
AMERICA MOVIL SAB DE CV 6.375/TV 06/09/2073	EUR	2 000 000	2 356 437,27	0,64
CA LA FEMSA SA DE CV MEXI 1.85% 01-09-32	USD	2 000 000	1 556 911,94	0,42
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>3 913 349,21</b>	<b>1,06</b>
<b>NORVEGE</b>				
DNB BANK A 4.875% PERP	USD	2 000 000	1 783 740,29	0,48
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>1 783 740,29</b>	<b>0,48</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	3 300 000	3 574 214,15	0,97
ABN AMRO BK FIX 27-03-28	USD	3 600 000	3 134 201,01	0,85
AKZANA 1 5/8 04/14/30	EUR	4 100 000	4 483 888,36	1,21
ANNGR 1 07/09/30	EUR	1 700 000	1 755 425,35	0,47
ATF NETHERLANDS BV 3.75% PERP	EUR	1 100 000	1 166 343,49	0,31
BMW 1 1/8 05/22/26	EUR	4 500 000	4 757 726,22	1,29
DEME INV 3.5% 01-10-46 EMTN	EUR	2 000 000	2 327 816,58	0,63
DEME SWIS RE 5.75% 15-08-50	USD	1 200 000	1 154 801,46	0,31
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	1 300 000	1 277 758,18	0,35
ENEL FINANCE INTL NV 1.125% 17-10-34	EUR	800 000	839 180,73	0,23
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	8 000 000	8 216 591,75	2,23
ING GROEP NV 1.125% 07-12-28	GBP	1 600 000	1 819 324,85	0,49
ING GROEP NV 1.625% 26-09-29	EUR	3 000 000	3 133 780,28	0,85
ING GROEP NV 6.75% PERP	USD	3 000 000	2 725 476,21	0,74
JAB HOLDINGS BV 2.5% 17-04-27	EUR	2 700 000	3 008 513,33	0,82
KONI DS 1.0% 09-04-25 EMTN	EUR	3 100 000	3 234 470,22	0,88

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NN GROUP NV 4.375% PERP EMTN	EUR	1 100 000	1 259 573,89	0,34
REN FINANCE BV 0.5% 16-04-29	EUR	600 000	598 442,16	0,17
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.0% 05-09-24	EUR	2 200 000	2 213 455,75	0,60
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	1 600 000	1 749 049,13	0,47
TENNET HOLDING BV 1.375% 05-06-28	EUR	500 000	546 224,24	0,15
TENNET HOLDING BV 1.5% 03-06-39	EUR	2 000 000	2 180 431,76	0,59
TENNET HOLDING BV 2.995% PERP	EUR	1 350 000	1 416 734,58	0,38
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23-06-27	EUR	1 050 000	1 106 214,47	0,30
UPJOHN FINANCE BV 1.908% 23-06-32	EUR	1 000 000	1 068 687,77	0,29
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>58 748 325,92</b>	<b>15,92</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS 4.972% 16-05-29	USD	1 000 000	953 548,31	0,26
BARCLAYS PLC 2.0% 07-02-28	EUR	1 500 000	1 549 825,00	0,42
BRITEL 2 1/8 09/26/28	EUR	750 000	846 438,44	0,23
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	EUR	1 150 000	1 157 776,44	0,31
COCACOLA EUROPEAN PARTNERS 1.5% 08-11-27	EUR	2 000 000	2 154 792,82	0,58
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	5 000 000	5 660 696,88	1,53
NATWEST GROUP 0.78% 26-02-30	EUR	3 000 000	2 990 639,78	0,81
NATWEST GROUP 2.105% 28-11-31	GBP	1 200 000	1 395 887,16	0,38
RECKITT BENCKISER TREASURY SERVICES 0.75% 19-05-30	EUR	2 250 000	2 302 858,37	0,63
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>19 012 463,20</b>	<b>5,15</b>
<b>SUEDE</b>				
NORDEA BK PUBL 0.625% 18-08-31	EUR	1 810 000	1 806 161,63	0,49
SAMHALLSBYGGNADS BOLAGET I NORDEN AB 1.0% 12-08-27	EUR	1 600 000	1 624 844,63	0,44
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02-12-27	EUR	1 200 000	1 179 392,84	0,32
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 4.375% PERP	USD	3 400 000	2 945 168,05	0,80
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	1 700 000	1 719 407,57	0,46
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>9 274 974,72</b>	<b>2,51</b>
<b>SUISSE</b>				
UBS Group Funding Switzerland Inc 7.0% PERP	USD	750 000	692 428,88	0,19
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>692 428,88</b>	<b>0,19</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>331 999 500,63</b>	<b>89,95</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>331 999 500,63</b>	<b>89,95</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
FRAN TREA BILL BTF ZCP 16-06-21	EUR	7 300 000	7 301 901,70	1,98
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>7 301 901,70</b>	<b>1,98</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>7 301 901,70</b>	<b>1,98</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>7 301 901,70</b>	<b>1,98</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI CASH INSTITUT SRI-IC	EUR	0,001	216,80	-0,01
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	20 789	21 727 604,33	5,89
IMPACT GREEN BONDS R2 (D)	EUR	1	105,89	
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>21 727 927,02</b>	<b>5,88</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>21 727 927,02</b>	<b>5,88</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>21 727 927,02</b>	<b>5,88</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
CBOT USUL 30A 0921	USD	-5	3 865,84	0,01
FGBL BUND 10A 0621	EUR	128	138 910,00	0,03
FV CBOT UST 5 0921	USD	-112	-4 293,90	
LIFFE LG GILT 0921	GBP	-27	-2 976,40	
TU CBOT UST 2 0921	USD	-59	-2 638,96	-0,01
US 10YR NOTE 0921	USD	-124	14 262,05	0,01
US 10Y ULT 0921	USD	-117	19 405,85	0,01
XEUR FGBM BOB 0621	EUR	-222	-47 320,00	-0,01
XEUR FGBS SCH 0621	EUR	582	-28 225,00	-0,01
XEUR FGBX BUX 0621	EUR	19	-108 380,00	-0,03
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-17 390,52</b>	
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-17 390,52</b>	
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-17 390,52</b>	
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-37 414,05	-30 600,79	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	45 015	45 015,00	0,01
APPEL MARGE CACEIS	GBP	2 560	2 976,40	
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>17 390,61</b>	
<b>Créances</b>			<b>65 362 210,77</b>	<b>17,71</b>
<b>Dettes</b>			<b>-74 116 923,07</b>	<b>-20,08</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>16 831 922,44</b>	<b>4,56</b>
<b>Actif net</b>			<b>369 106 539,58</b>	<b>100,00</b>

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D	EUR	4 390,462	9 966,8605
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE S-C	EUR	65 667,173	1 003,5334
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE M-C	EUR	1,000	100,3500
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM-C	EUR	829 569,368	101,1452
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P-C	EUR	855 801,172	108,2789
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-EURO	EUR	129 891,566	108,2477
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C	EUR	55 871,987	1 102,7333
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-USD	USD	5 072,000	116,2362
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-USD	USD	356,600	1 160,4608
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D	CHF	916,000	103,8565
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D	CHF	1,000	1 044,6420
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF C	CHF	4 647,512	1 061,5063
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING -JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF C	CHF	18 706,283	106,3327

# OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	373 408,79	EUR	85,05	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 317,14	EUR	0,30	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>374 725,93</b>	<b>EUR</b>	<b>85,35</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-CHF D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8,34	EUR	8,34	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>8,34</b>	<b>EUR</b>	<b>8,34</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R-CHF D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	595,40	EUR	0,65	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>595,40</b>	<b>EUR</b>	<b>0,65</b>	<b>EUR</b>

# **OPCVM JUST TRANSITION FOR CLIMATE (SICAV)**

## **Annexe(s)**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe P - Code ISIN : (C) FR0013329828

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - P, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe R - CHF Codes ISIN : (C) FR0013295250, (D) FR0013295276

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - R, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérents à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e. ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis pour l'action C créée le 4 janvier 2018. Le résultat net par le compartiment est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion pour l'action D créée le 4 janvier 2018.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe I - CHF Codes ISIN : (C) FR0013294766, (D) FR0013294774

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - I, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérents à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e. ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis pour l'action C créée le 4 janvier 2018. Le résultat net par le compartiment est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion pour l'action D créée le 4 janvier 2018.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi..

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe R - EURCode ISIN : (C) FR0013295227

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - R, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe PM - Code ISIN : (C) FR0013521184

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - PM, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe I2 - EURCode ISIN : (C/D) FR0013053444

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux  
En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - I2, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérents à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe M - Code ISIN : (C) FR0014001O60

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - M, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1<sup>er</sup> temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe S - Code ISIN : (C) FR0014001WQ2

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - S, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
  - la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
  - la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
  - au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e. ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe R - USD Code ISIN : (C) FR0013295219

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - R, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

### Classe I - Code ISIN : (C) FR0013053451

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - CREDIT JUST CLIMATE TRANSITION - I, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif de gestion est de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice.

Le compartiment a pour ambition d'accompagner la transition énergétique afin de participer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une Transition Juste. La Transition Juste est un concept selon lequel la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la question sociale.

Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier, au sein de l'univers d'investissement principalement composé des valeurs de l'indice de référence, les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustée du risque. Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Aussi, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier dans un 1er temps les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone et en limitant l'exposition celles exposées à des risques physiques extrêmes. Ainsi, les entreprises n'ayant pas déclaré objectif de réduction carbone sont exclues, de même celles qui sont, c'est-à-dire ceux potentiellement négativement impactées par des événements climatiques et météorologiques (risque physique extrême). La société de gestion exclut également de l'univers éligible les émetteurs dont la note ESG sont inférieures ou égales à F sur une échelle de A à G, A étant la meilleure. Enfin, le compartiment applique les exclusions liées à la politique générale d'exclusions d'Amundi : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), les exclusions des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles, les exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac. La société de gestion applique dans un second temps une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement. Elle sélectionne notamment les émetteurs ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant un score Transition Juste supérieur à celui d'émetteurs comparables en termes de notation de crédit, secteur et valorisation de marché. Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

Le compartiment applique les approches suivantes :

- approche thématique : réduction de l'intensité carbone de 20% minimum par rapport à celle de l'indice de référence ;  
L'utilisation de l'intensité carbone des entreprises présente les limites suivantes :
  - des estimations des émissions carbone sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données (les données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises ne sont pas toujours disponibles)
  - l'intensité carbone du portefeuille correspond au ratio émissions sur chiffre d'affaires ; une hausse du chiffre d'affaire peut donc mécaniquement faire diminuer le ratio, à émissions équivalentes.
- la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- la note Transition Juste moyenne pondérée du portefeuille est supérieure à la note Transition Juste moyenne pondérée de l'indice de référence ;
- au minimum 90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalent, ou non notés. Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et notamment l'impact carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

L'objectif de construction d'un portefeuille dont l'intensité carbone est inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En tout état de cause, ne sont sélectionnés que les émetteurs ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone et ayant les meilleures pratiques sociales (i.e ceux ayant une note Transition Juste supérieure à celle d'émetteurs comparables).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

SICAV

90 boulevard Pasteur

75015 PARIS

437 574 452 RCS PARIS

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

